DS AUTOMOBILES

N° 7

Manuel d'utilisation

DSautomobiles EN LIGNE

Bienvenue

Nous vous remercions d'avoir choisi une N° 7.
Ce **Manuel d'utilisation** présente les informations et recommandations indispensables à la découverte du véhicule, en toute sécurité.
Il est vivement recommandé d'en prendre connaissance, ainsi que du Carnet d'entretien.
Votre véhicule reprend une partie des équipements décrits dans ce document, en fonction du niveau de finition, de la version et des caractéristiques propres au pays de commercialisation.
Les descriptions et figures sont fournies sans engagement.
La marque **DS AUTOMOBILES** est commercialisée par Automobiles CITROËN, société anonyme au capital social de 159 000 000€ dont le siège social est situé 43 rue Jean-Pierre Timbaud, 78300 POISSY, FRANCE, et immatriculée auprès du RCS de Versailles sous le numéro 642 050 199, ci-après dénommée le "Constructeur", qui se réserve le droit de modifier les caractéristiques techniques, équipements et accessoires sans être tenu de mettre à jour le présent document.
En cas de cession du véhicule, pensez à remettre ce **Manuel d'utilisation** au nouveau propriétaire.

Lien vers l'application et le site Web de l'entreprise
Installation de l'application avec le
QR code suivant :

GET IT ON Google Play

Download on the App Store

POUR OBTENIR LE MANUEL D'UTILISATION COMPLET :

ONLINE
Consultez ou téléchargez le Manuel d'utilisation à l'adresse suivante :
http://service.dsautomobiles.com/DSddb/

Scannez ce QR Code pour un accès direct.
Sélectionnez :
– la langue,
– le véhicule et sa silhouette,
– la période d'édition du Manuel d'utilisation correspondant à la date de la 1ère mise en circulation du véhicule.

VERSION IMPRIMÉE
Commander le Manuel d'utilisation au format papier auprès du Réseau.

INTRODUCTION..... 5 1
PRÉSENTATION DU VÉHICULE..... 8 2
INSTRUMENTS ET COMMANDES DE LA PLANCHE DE BORD.....76 3
SYSTÈME D'INFODIVERTISSEMENT.....101 4
DÉMARRAGE ET UTILISATION.....125 5
SYSTÈMES AVANCÉS D'AIDE À LA CONDUITE..... 159 6
EN CAS D'URGENCE..... 221 7
MAINTENANCE ET ENTRETIEN DU VÉHICULE 240 8
SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES..... 265 9
INFORMATIONS AU CLIENT 273 10
INDEX..... 285 11

TABLE DES MATIÈRES

Introduction..... 5
- Lien vers l'application et le site Web de l'entreprise.....5
- Utilisation de ce manuel.....5
- Légende des symboles.....5
- Messages de sécurité.....6
- Type de propulsion.....6
- Modifications / Altérations du véhicule.....7

Présentation du véhicule..... 8
- Clés.....8
- Système de sécurité du véhicule.....13
- Portes..... 15
- Vitres.....24
- Rétroviseurs..... 26
- Appuie-tête.....31
- Sièges..... 32
- Ceintures de sécurité..... 38
- Système d'airbags..... 41
- Dispositifs de retenue pour enfants 46
- Volant.....55
- Bouton Start/Stop..... 56
- Essuie-glaces et lave-glaces..... 57
- Éclairage extérieur..... 60
- Éclairage intérieur..... 68
- Toit en verre.....68
- Espace de rangement intérieur et caractéristiques..... 68
- Capot.....73

Instruments et commandes de la planche de bord.....76
- Vue d'ensemble du tableau de bord.....76
- Combiné d'instruments.....79
- Affichage tête haute étendu DS..... 84
- Témoins d'avertissement, indicateurs et messages..... 85
- Commandes de climatisation.....95

Système d'infodivertissement.....101
- Présentation du système d'infodivertissement..... 101
- Radio.....107
- Système multimédia DS IRIS SYSTEM.....110
- Système hi-fi Focal®.....122
- Applications tierces..... 123
- Fonctions supplémentaires actionnables à distance..... 123

Démarrage et utilisation.....125
- Démarrage et arrêt du moteur..... 125
- Freins.....128
- Transmission..... 132
- Modes de conduite 135
- Gaz d'échappement..... 138
- Carburant.....138
- Charge.....140
- Mode économie d'énergie.....152
- Chargement du véhicule..... 152
- Traction d'une remorque..... 153
- Conseils de conduite..... 157

Systèmes avancés d'aide à la conduite.....159
- Présentation des systèmes d'aide.....159
- Capteurs de détection.....161
- Système d'aide à la régulation de vitesse.....163
- Système anti-collision.....176
- Système d'aide à la stabilité du véhicule..... 183
- Système d'aide à la performance de freinage. 185
- Système d'aide à la visibilité.....186
- Système d'aide au maintien dans la voie..... 189
- Système d'aide au stationnement et à la marche arrière..... 204
- Système de détection de perte d'attention du conducteur.....212
- Système d'assistance à la conduite hors route et gamme lente.....215
- Autres fonctions d'aide à la conduite.....215

En cas d'urgence..... 221
- Feux de détresse..... 221
- Assistance et SOS 221
- Triangle de présignalisation 223
- Mise sur cric du véhicule et changement d'une roue 224
- Kit de réparation des pneus 231
- Démarrage par câbles auxiliaires.....234
- Remorquage 237

Maintenance et entretien du véhicule 240
- Introduction à la Maintenance et à l'entretien du véhicule.....240
- Entretien programmé 240
- Fluides, lubrifiants et pièces recommandés ...243
- Compartiment moteur 244
- Entretien du véhicule 250
- Fusibles 253
- Remplacement des ampoules 254
- Pneus et roues 255
- Remisage du véhicule 259
- Carrosserie - Entretien extérieur 260
- Entretien de l'intérieur 261

Spécifications techniques..... 265
- Identification du véhicule..... 265
- Données du véhicule.....266

Liquides et lubrifiants....272
Contenances des réservoirs....272
Roues et pneus....272

Informations au client 273

Déclaration de conformité 273
Consommation de carburant et émissions de CO....274
Prescriptions relatives à l'élimination 275
REACH....275
Enregistreur des données du véhicule et confidentialité....275

INTRODUCTION

⚠ AVERTISSEMENT

Pour toute intervention sur le véhicule, s'adresser à une concession ou un atelier qualifié disposant de l'information technique, de la compétence et du matériel adapté, ce que le Réseau est en mesure d'apporter.

REMARQUE

Informations sur les données personnelles

Des boîtiers de commande électronique sont installés dans le véhicule. Certains de ces calculateurs sont nécessaires au bon fonctionnement du véhicule, d'autres aident à la conduite (systèmes d'aide à la conduite), d'autres encore assurent des fonctions de confort ou d'infodivertissement.
Pour plus d'informations sur les données enregistrées dans le véhicule et sur leur possible traitement hors du véhicule, se référer à "Information client".

Lien vers l'application et le site Web de l'entreprise



https://shorturl.at/EVOSi

Utilisation de ce manuel

- Le présent manuel décrit toutes les options et fonctions disponibles pour ce modèle. **Certaines descriptions, notamment celles des fonctions de menu et d'affichage, peuvent ne pas s'appliquer à votre véhicule en raison des variantes de modèle, de spécifications propres à votre pays, à des accessoires ou des équipements spéciaux.**
- Le sommaire situé au début de ce manuel et à chaque chapitre indique où se trouvent les informations.
- L'index vous permet de rechercher des informations spécifiques.
- Le présent Manuel d'utilisation montre des véhicules avec direction à gauche. L'utilisation de véhicules avec direction à droite est similaire.
- Le Manuel d'utilisation utilise l'appellation du moteur. Les désignations de vente et le code technique correspondants se trouvent dans le chapitre "Caractéristiques techniques".
- Les indications de direction, telles que à gauche, à droite ou vers l'avant et vers l'arrière, sont toujours données par rapport au sens de la marche.
- Les affichages peuvent ne pas prendre en charge une langue spécifique.
- Les messages affichés et l'étiquetage intérieur sont écrits en caractères **gras**.

Légende des symboles


Danger / Avertissement / Attention


Remarque


Contribution à la protection de la nature


Véhicule avec poste de conduite à gauche


Véhicule avec poste de conduite à droite


Emplacement de l'équipement/du bouton

Messages de sécurité

⚠ DANGER

Le texte suivant la mention **Danger** fournit des informations sur le risque de blessures mortelles.

Le non-respect de ces informations peut présenter un danger de mort.

⚠ AVERTISSEMENT

Le texte suivant la mention **Avertissement** fournit des informations sur le risque d'accident ou de blessures.

Le non-respect de ces informations peut provoquer des blessures

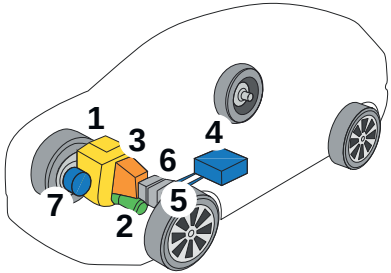
⚠ ATTENTION

Le texte suivant la mention **Attention** fournit des informations sur l'endommagement possible du véhicule.

Le non-respect de ces informations peut provoquer des dommages matériels du véhicule.

Type de propulsion

Véhicule hybride 48V



1 Moteur essence

2 Moteur électrique

3 Boîte de vitesses automatique électrique à double embrayage à 6 vitesses (e-DCS6)

4 Batterie de traction 48V

5 Batterie d'accessoires 12V

6 Convertisseur DC/DC

7 Démarreur à courroie

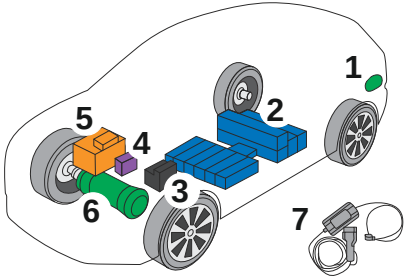
La technologie Hybride 48V ne nécessite aucun branchement pour charger la batterie de traction.

Le **système hybride** ne fonctionne pas en continu, mais s'active en fonction de l'état du véhicule, de l'état de charge de la batterie de traction, du confort thermique de l'habitacle (allumage du chauffage ou de la climatisation), des conditions de conduite (accélération, ralentissement, freinage, démarrage moteur) et les conditions de la route (montée, descente) :

- Le véhicule démarre toujours avec le moteur à essence pour assurer l'efficacité du pot catalytique et la disponibilité de l'assistance au freinage.
- En conduite normale, le moteur essence et le moteur électrique fonctionnent ensemble ou séparément pour optimiser la consommation de carburant et l'énergie électrique ou pour charger la batterie de traction.
- Lors les phases d'accélération, le moteur électrique apporte un coup de pouce supplémentaire pour atteindre le plus rapidement possible le couple nécessaire et améliorer l'accélération à basse vitesse.
- Lors des phases de décélération, le moteur électrique charge la batterie de traction, en utilisant l'inertie du véhicule.
- La conduite en tout électrique est possible pour les manœuvres de stationnement, pour les zones de vitesse de 30 km/h (20 mph) en ville, sur les routes urbaines et de campagne avec une conduite douce et sur les autoroutes en légère décélération ou en descente.

Le moteur électrique est intégré à la boîte de vitesses automatique.
Le convertisseur DC/DC assure la liaison entre l'alimentation des accessoires 12V et l'alimentation de traction 48V.
Le démarreur à courroie redémarre le moteur essence après une conduite en tout électrique.

Véhicule électrique à batterie (BEV)



1	Connecteurs de charge
2	Batterie de traction
3	Batterie d'accessoires
4	Pompe à chaleur
5	Chargeur embarqué
6	Moteur électrique
7	Câble de charge

Les connecteurs de charge **(1)** permettent trois types de charge :

- Charge domestique en mode 2, à l'aide d'une prise domestique et d'un câble de charge associé (**7**)
- Charge accélérée en mode 3, via l'installation d'un boîtier de charge accélérée (**Wallbox**)
- Charge super rapide en mode 4, via l'utilisation d'un chargeur rapide public

La batterie de traction 400 V (**2**) est de technologie Lithium-Ion. Elle stocke et fournit l'énergie nécessaire au fonctionnement du moteur électrique, de la climatisation et du chauffage. Son niveau de charge est représenté par un indicateur et un voyant de réserve au combiné d'instruments.

La batterie d'accessoires de 12 V (**3**) alimente le réseau électrique conventionnel du véhicule. Elle est rechargée automatiquement par la batterie de traction avec le chargeur embarqué.

La pompe à chaleur (**4**) assure le chauffage dans l'habitacle et régule le refroidissement de la batterie de traction et du chargeur embarqué.

Le chargeur embarqué (**5**) gère les charges domestique (mode 2) et accélérée (mode 3) de la batterie de traction, ainsi que la recharge de la batterie d'accessoires de 12 V.

Le moteur électrique (**6**) assure la traction en fonction du mode de marche sélectionné et des conditions de conduite. Il récupère l'énergie lors des phases de freinage ou de décélération du véhicule.

Modifications / Altérations du véhicule

Le Constructeur recommande d'utiliser les pièces et accessoires d'origine et les pièces homologuées par l'usine correspondant spécifiquement au type de véhicule.
Le Constructeur ne peut porter aucun jugement sur la fiabilité d'autres pièces, même si elles disposent d'un agrément officiel ou autre, et ne peut pas non plus en répondre. Toute modification, conversion ou autres changements apportés aux spécifications standard du véhicule (y compris, mais sans s'y limiter, des modifications de logiciel, des modifications des boîtiers de commande électroniques) peuvent invalider la garantie proposée par le Constructeur. En outre, de telles modifications peuvent avoir un impact sur les systèmes d'aide au conducteur, la consommation de carburant ou d'énergie électrique, les émissions de CO_2 et les autres émissions du véhicule, ce qui peut rendre le véhicule non conforme à l'homologation et remettre en question la validité de l'immatriculation du véhicule.

PRÉSENTATION DU VÉHICULE

Clés

⚠ ATTENTION

Les composants électroniques de la clé peuvent être endommagés si la clé subit des chocs importants. Afin de garantir l'efficacité maximale des éléments électroniques à l'intérieur de la clé, n'exposer jamais la clé aux rayons directs du soleil.

Fonction de la télécommande radio

Clé électronique avec fonction télécommande et clé intégrée.



Verrouillage du véhicule

Déverrouillage - Ouverture du coffre

Déverrouille le véhicule

- Système de verrouillage centralisé. ⇨ 11
- Système de verrouillage antivol. ⇨ 13
- Système d'alarme antivol. ⇨ 14
- Déverrouillage du hayon. ⇨ 19
- Lève-vitres électriques. ⇨ 24
- Rabattement des rétroviseurs. ⇨ 27

Système de clé électronique

⚠ AVERTISSEMENT

La clé électronique peut affecter un pacemaker.
Tenir la clé électronique à l'écart de la poitrine.

⚠ AVERTISSEMENT

Avant de verrouiller le véhicule, vérifier qu'il n'y a personne (ni animal) à l'intérieur, à moins d'avoir une clé physique avec soi.

ⓘ REMARQUE

Perturbations électriques

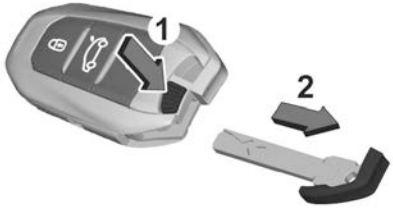
La clé électronique risque de ne pas fonctionner si elle est à proximité d'un appareil électronique (par exemple : un téléphone portable (allumé ou en veille), ordinateur portable, champs magnétiques intenses). Si le cas se présente, éloigner la clé électronique de l'appareil électronique.

Manipuler la télécommande avec précaution, la protéger de l'humidité et des températures élevées, éviter tout actionnement inutile.
La télécommande permet d'exécuter les fonctions suivantes à distance (selon version) :

- Déverrouillage / Verrouillage / Super-verrouillage du véhicule.
- Déverrouillage - Ouverture / Fermeture - Verrouillage du coffre.
- Démarrage du moteur.
- Rabattement / Déploiement des rétroviseurs.
- Activation / Désactivation de l'alarme.
- Localisation du véhicule.

- Fermeture des vitres.
- Activation de l'antidémarrage du véhicule.

Des procédures de sauvegarde permettent de verrouiller / déverrouiller le véhicule en cas de dysfonctionnement de la télécommande, du verrouillage centralisé, de la batterie, etc. Pour plus d'informations sur la **Clé de secours**, consulter la rubrique correspondante.



Pour éjecter ou remettre en place la clé de secours **2**, tirer le bouton **1** et le maintenir.

⚠ AVERTISSEMENT

Une fois la clé intégrée éjectée, toujours la garder sur soi pour pouvoir effectuer les procédures de secours correspondantes.

Déverrouille le véhicule



Le paramétrage du déverrouillage sélectif (porte conducteur, coffre) se fait dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

Déverrouillage total

Appuyer sur le bouton de déverrouillage.
Les poignées du véhicule, et les rétroviseurs extérieurs selon version, se déploient.

Déverrouillage sélectif de la porte conducteur

Pour déverrouiller les autres portes et le coffre, appuyer **une seconde fois**.

Le pistolet de charge peut être débranché au second appui.
Le déverrouillage total ou sélectif, et la désactivation de l'alarme (selon version) est confirmé par le clignotement des feux indicateurs de direction et l'allumage des feux de jour.
Selon version, les rétroviseurs extérieurs se déploient.

Déverrouillage sélectif et ouverture du hayon

Par défaut, le déverrouillage sélectif du hayon est désactivé et son fonctionnement électrique est activé.



- Avec un hayon électrique : appuyer longuement sur ce bouton pour déverrouiller le coffre et déclencher l'ouverture électrique du hayon.
- Avec un hayon non électrique : appuyer longuement sur ce bouton pour déverrouiller le coffre et ouvrir partiellement le hayon.

Lorsque le déverrouillage sélectif du hayon est activé, les portes et la trappe de charge restent verrouillées.
Après un déverrouillage sélectif du hayon, si le véhicule n'a pas été complètement déverrouillé, le hayon se reverrouille automatiquement après fermeture.
Si le déverrouillage sélectif du hayon est désactivé, l'appui sur le bouton déverrouille complètement le véhicule.

⚠ ATTENTION

Si le fonctionnement motorisé du hayon est désactivé, l'appui sur le bouton entrebâille le hayon.
Pour verrouiller le véhicule, il est nécessaire de refermer le hayon.

Verrouillage du véhicule



Selon version, l'activation / désactivation du signal sonore de verrouillage se fait dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

Verrouillage simple

Appuyer sur le bouton de verrouillage.
Les poignées du véhicule se rétractent et, selon version, les rétroviseurs extérieurs se rabattent.

⚠ ATTENTION

Un ouvrant (porte ou coffre) mal fermé empêche le verrouillage du véhicule. Selon équipement, l'alarme s'active néanmoins au bout de 45 secondes.
En cas de déverrouillage sans action sur les portes ou le coffre, le véhicule se reverrouille automatiquement au bout de 30 secondes environ. Selon équipement, l'alarme se réactive automatiquement.

Super-verrouillage

⚠ DANGER

Le super-verrouillage rend les commandes intérieures des portes inopérantes. Il neutralise également le bouton du verrouillage centralisé.
L'avertisseur sonore reste actif.

Ne jamais laisser quelqu'un à l'intérieur du véhicule, quand celui-ci est super-verrouillé.

1. Appuyer sur le bouton de verrouillage.
2. Dans les 3 secondes, appuyer de nouveau sur le bouton de verrouillage pour super-verrouiller le véhicule (confirmé par l'allumage temporaire des feux indicateurs de direction). Un double signal sonore indique que le véhicule n'est pas super-verrouillé.

Fermeture des vitres

Pour fermer complètement les vitres, appuyer plus de 2 secondes sur le bouton de verrouillage. Un signal sonore retentit dans l'habitacle avant le début du mouvement pour avertir les éventuels occupants.
Appuyer de nouveau pour arrêter la fermeture.

⚠ ATTENTION

Vérifier que rien ni personne n'empêche la fermeture correcte des vitres.
Sur les versions avec alarme, pour laisser les vitres entrouvertes, il est nécessaire de désactiver au préalable le détecteur volumétrique intérieur.

Pour plus d'informations sur l'**Alarme**, se reporter à la rubrique correspondante.

Localisation du véhicule

Cette fonction permet de repérer le véhicule à distance, véhicule verrouillé, par :

- Clignotement des indicateurs de direction pendant 10 secondes environ.
- Allumage des spots de rétroviseurs extérieurs.
- Allumage des plafonniers.



Effectuer un appui long sur ce bouton.

⚠ ATTENTION

Télécommande

La télécommande est un système haute fréquence sensible ; ne pas la manipuler dans ses poches au risque de déverrouiller le véhicule à son insu.
Éviter de manipuler les boutons de la télécommande hors de portée du véhicule : risque de la rendre inopérante. Il serait alors nécessaire de procéder à une réinitialisation.

⚠ ATTENTION

Antidémarrage

Ne pas apporter de modification au système d'antidémarrage électronique, cela pourrait engendrer des dysfonctionnements.

⚠ AVERTISSEMENT

Verrouillage du véhicule

Rouler avec les portes verrouillées peut rendre l'accès des secours dans l'habitacle plus difficile en cas d'urgence.

Par mesure de sécurité, prendre la clé électronique en quittant le véhicule, même pour une courte durée.

REMARQUE

Achat d'un véhicule d'occasion

Faire programmer le véhicule par le Réseau afin de mémoriser les clés détenues et s'assurer qu'elles sont les seules à permettre le démarrage du véhicule.

Verrouillage central

Verrouille ou déverrouille toutes les portes, le coffre et la trappe de charge depuis l'intérieur de l'habitacle.

Activation ou désactivation

Appuyer pour verrouiller.

La LED du bouton s'allume.

Appuyer de nouveau pour déverrouiller.

La LED du bouton s'éteint.

Verrouillage automatique après démarrage

Les portes et le coffre se verrouillent automatiquement en roulant (vitesse supérieure à 10 km/h).
Si le véhicule n'est pas fermé correctement, le verrouillage automatique ne fonctionnera pas.

Ceci est signalé par un son de rebond des serrures, accompagné de l'allumage de au combiné d'instruments, d'un signal sonore et de l'affichage d'un message d'alerte.
Pour désactiver / réactiver cette fonction (activée par défaut) :

Appuyer jusqu'à l'apparition d'un message de confirmation.

Verrouillage automatique après déverrouillage

Cette fonction verrouille à nouveau automatiquement le véhicule peu de temps après son déverrouillage à l'aide de la commande à distance ou de la clé électronique, à condition que le véhicule n'ait pas été ouvert. Sur un véhicule équipé, l'alarme se réactive automatiquement (si activée auparavant).

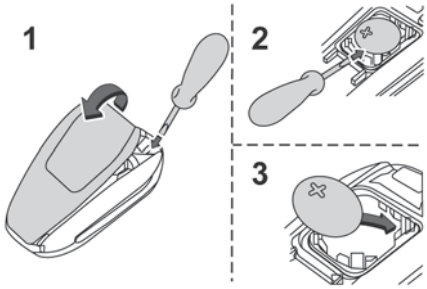
Utilisation avec la clé en cas de défaillance du verrouillage central

En cas de défaillance, par exemple si la batterie du véhicule ou la pile de la télécommande/clé électronique est plate, le véhicule peut être verrouillé ou déverrouillé avec la clé mécanique.
⇨ 12

Remplacement de la batterie

Remplacement de la pile de la télécommande

Remplacer la pile dès que le système ne fonctionne plus correctement ou que la portée est réduite.



Pour déclipper le cache, insérer un petit tournevis entre le cache arrière et la télécommande :

1. Extraire le cache arrière.
2. Extraire la pile déchargée de son emplacement.
3. Remplacer la pile par une pile du même type. Veiller à la position lors de la repose.
4. Clipper le cache.

Ne pas jeter les piles de la télécommande ; elles contiennent des métaux nocifs pour l'environnement. Les rapporter à un point de collecte agréé.

AVERTISSEMENT

Cet équipement contient une pile de type bouton.
Ne pas ingérer la pile. Risque de brûlure chimique ! Si la pile est avalée, elle peut provoquer de graves brûlures internes en seulement 2 heures et entraîner la mort.

Si des piles ont été avalées ou placées à l'intérieur d'une partie du corps, consulter immédiatement un médecin.
Garder les piles neuves et usagées hors de portée des enfants.
Si le compartiment des piles ne se ferme pas correctement, arrêter d'utiliser le produit et le garder hors de portée des enfants.

⚠ AVERTISSEMENT

Risque d'explosion si la pile est remplacée par un type incorrect ! Remplacer la pile par le même type.

⚠ AVERTISSEMENT

Risque d'explosion ou de fuite de liquide ou de gaz inflammable !
Ne pas utiliser dans / stocker dans / mettre dans un environnement de température extrêmement élevée ou de pression extrêmement basse en raison de la très haute altitude.
Ne pas essayer de brûler, d'écraser ou de couper la pile usagée.



Défaut

Si un actionnement du verrouillage centralisé n'est pas possible à l'aide de la télécommande radio, cela peut être dû à l'une des causes suivantes :

- Défaillance de la télécommande radio.
- La clé électronique se trouve en dehors de la zone de réception.
- La tension de la pile est trop basse.
- La tension de la pile est trop haute.
- Utilisation fréquente et répétée de la télécommande radio alors que le véhicule est hors de portée.
- Surcharge du verrouillage central suite à des manœuvres trop fréquentes, ce qui interrompt l'alimentation électrique pendant quelques instants.
- Recouvrement des ondes radio par des installations radioélectriques externes plus puissantes.

Clé de secours

En cas de défaillance de la clé électronique ou de la télécommande, et si le remplacement de la pile ne résout pas le problème, la clé d'urgence peut être utilisée pour accéder au véhicule.
Remplacement de la pile ⇨ 11
Système de clé électronique ⇨ 8

Déverrouillage / verrouillage total du véhicule avec la clé

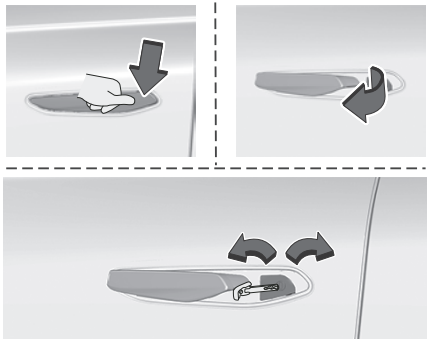
⚠ ATTENTION

En cas de dysfonctionnement du verrouillage centralisé, la batterie doit être débranchée pour assurer le verrouillage complet du véhicule.

REMARQUE

Véhicule équipé de l'alarme, cette fonction ne s'active pas au verrouillage avec la clé.
Si l'alarme est activée, la sirène retentit à l'ouverture de la porte ; elle se coupe à la mise du contact.

Porte avant gauche



1. Appuyer sur la poignée de porte conducteur jusqu'au point de résistance pour la dégager puis la tirer pour accéder à la serrure.
2. Insérer la clé dans la serrure de la porte.
3. Tirer et maintenir la poignée de la porte du conducteur.
4. Tourner la clé dans le sens horaire/anti-horaire pour verrouiller/déverrouiller le véhicule.

Autres portes

Lorsque le véhicule est déverrouillé, tirer la poignée intérieure de la porte respective.

Perte des clés, télécommande, clé électronique

Se rendre chez un concessionnaire agréé avec le certificat d'immatriculation du véhicule, une pièce d'identité et si possible, l'étiquette comportant le code des clés.

Le concessionnaire agréé pourra récupérer le code des clés et le code du transpondeur pour commander une nouvelle clé.

Clés de rechange

Le code de la clé est mentionné sur une étiquette détachable.
Le code de la clé doit être communiqué lors de la commande des clés de rechange car il s'agit d'un composant du système d'antidémarrage.

Système de sécurité du véhicule

Dispositif antivol

Verrouillage du véhicule

1. Couper le contact et sortir du véhicule.
2. Verrouiller ou super-verrouiller le véhicule avec la télécommande ou par appui sur une poignée de porte avant.

Le système de surveillance est également activé lorsque le conducteur s'éloigne du véhicule.
Lorsque le système de surveillance est actif, le voyant rouge du bouton clignote une fois par seconde et les indicateurs de direction s'allument pendant environ 2 secondes.
La surveillance périmétrique extérieure est activée après un délai de 5 secondes, la surveillance volumétrique intérieure après 45 secondes.

⚠ ATTENTION

Porte, coffre ou capot

Si un ouvrant est mal fermé, le véhicule n'est pas verrouillé, mais la surveillance périmétrique s'activera après un délai de 45 secondes, en même temps que la surveillance volumétrique.

Déverrouille le véhicule

Appuyer sur l'un des boutons de déverrouillage de la télécommande :

 Appui court.

ou

 Appui long.

Avec Passive Entry, se rapprocher du véhicule avec la clé et appuyer sur l'une des poignées des portes avant.
Lorsque le véhicule est déverrouillé, le système de surveillance est désactivé : le témoin lumineux du bouton s'éteint et les indicateurs de direction clignotent pendant environ 2 secondes.

REMARQUE

Après un déverrouillage par télécommande.
En cas de reverrouillage automatique du vé-

hicule (après un délai de 30 secondes sans ouverture d'une porte ou du coffre), le système de surveillance s'active automatiquement.

Super-verrouillage



Le système verrouille toutes les portes et désactive les commandes des portes, ainsi que le bouton de verrouillage centralisé. L'avertisseur sonore reste actif.
Toutes les portes doivent être fermées pour pouvoir activer le système.
Un déverrouillage du véhicule désactive le dispositif antivol mécanique.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais laisser quelqu'un (personnes, enfants, animaux) à l'intérieur du véhicule, quand celui-ci est super-verrouillé.

Pour les véhicules équipés du système **Passive Entry**, un double signal sonore indique que le véhicule n'est pas super-verrouillé. ⇨ 17

Activation/Désactivation



Appuyer deux fois rapidement sur le bouton de verrouillage pour activer/désactiver le super-verrouillage.

Système antivol

L'alarme émet un signal sonore puissant qui dissuade les voleurs et les cambrioleurs en surveillant :

- L'ouverture non autorisée des portes et du hayon.
- Les mouvements dans l'habitacle.
- L'attitude du véhicule en cas de tentative de levage ou de déplacement.

Déclenchement de l'alarme

Il se traduit, pendant 30 secondes, par le retentissement de la sirène et le clignotement des feux indicateurs de direction.
Selon le pays de commercialisation, certaines fonctions de surveillance restent actives jusqu'au onzième déclenchement consécutif de l'alarme.

Au déverrouillage du véhicule avec la télécommande ou avec le système **Passive Entry**, le clignotement rapide du voyant rouge du bouton indique que l'alarme s'est déclenchée pendant l'absence de l'utilisateur. À la mise du contact, ce clignotement s'arrête.

Activation automatique

(En fonction de la destination)
2 minutes après la fermeture de la dernière porte ou du coffre, le système s'active automatiquement.
Pour éviter le déclenchement de l'alarme en entrant dans le véhicule, appuyer au préalable sur le bouton de déverrouillage de la télécommande ou déverrouiller avec le système "Accès et Démarrage Mains Libres".

Panne de télécommande

Pour désactiver les fonctions de surveillance :

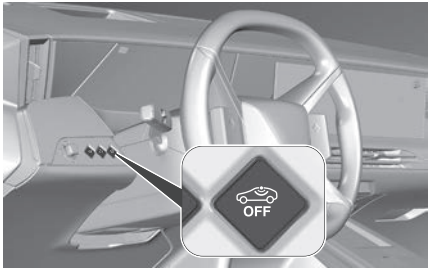
1. Déverrouiller le véhicule avec la clé dans la serrure de la porte avant gauche.
2. Ouvrir la porte ; l'alarme se déclenche.
3. Mettre le contact ; l'alarme s'arrête.

Le voyant du bouton s'éteint.

Neutralisation de la surveillance volumétrique et antisoulèvement

Désactiver les surveillances volumétrique intérieure et antisoulèvement pour éviter le déclenchement intempestif de l'alarme, dans certains cas comme :

- Présence d'un occupant ou d'un animal domestique.
- Vitre entrouverte.
- Lavage du véhicule.
- Changement de roue.
- Remorquage du véhicule.
- Transport sur un bateau.



1. Couper le contact et, dans les 10 secondes, appuyer sur le bouton de l'alarme jusqu'à l'allumage fixe de son témoin rouge.
2. Sortir du véhicule.
3. Verrouiller immédiatement le véhicule à la télécommande ou avec le système Accès et Démarrage Mains Libres. Seule la surveillance périmétrique extérieure est activée ; le voyant rouge du bouton clignote toutes les secondes.

REMARQUE

Pour être prise en compte, cette désactivation doit être effectuée après chaque coupure de contact.

Réactivation des surveillances volumétrique et antisoulèvement

1. Neutraliser la surveillance périmétrique en déverrouillant le véhicule à la télécommande ou avec le système Accès et Démarrage Mains Libres.
   Le voyant du bouton s'éteint.
2. Réactiver toute surveillance en verrouillant le véhicule à la télécommande ou avec le système Accès et Démarrage Mains Libres.

Le voyant rouge du bouton clignote de nouveau toutes les secondes.

Verrouillage du véhicule sans activation de l'alarme

Verrouiller le véhicule avec la clé (intégrée à la télécommande) dans la serrure de la porte avant gauche.

Fonction autoprotection

Le système contrôle la mise hors service de ses propres composants.
L'alarme se déclenche en cas de mise hors service ou de dégradation de la batterie, de la commande centrale ou des fils de la sirène.

ATTENTION

Intervention sur le système d'alarme

Consulter un concessionnaire ou un atelier qualifié.

ATTENTION

Ne pas suspendre de vêtements ou d'objets à un appuie-tête ou à une patère.
Ne pas aveugler le capteur d'intrusion en le recouvrant ou en plaçant des objets dessus (par exemple un étui à lunettes).

Défaut

À la mise du contact, l'allumage fixe du voyant rouge du bouton indique le dysfonctionnement du système pendant quelques secondes.
Faire vérifier par le concessionnaire ou par un atelier qualifié.

Antidémarrage

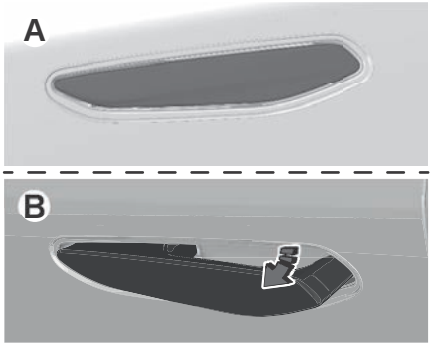
Les clés contiennent un code spécial qui doit être reconnu par le véhicule pour que le démarrage soit possible.
En cas de dysfonctionnements, signalés par l'affichage d'un message, le véhicule ne démarre pas. Consulter le concessionnaire.

Portes

Portes avant

Les portes sont équipées de poignées qui se déploient et se rétractent automatiquement suivant l'état du véhicule :

- Au déverrouillage du véhicule, les poignées se déploient pour permettre l'accès.
- Au verrouillage du véhicule, les poignées se rétractent.



A. Position rétractée

B. Position déployée

À tout moment, il est possible de déployer manuellement les poignées en appuyant sur l'arrière de la poignée.
Une fois déployées, les poignées se rétractent automatiquement au bout de 3 minutes sans que le véhicule ne se verrouille. Selon version, l'appui sur les poignées permet également le verrouillage / déverrouillage du véhicule, si la clé électronique est détectée.
Pour plus d'informations sur le système **Passive Entry**, se reporter à la rubrique correspondante. ⇨ 17

REMARQUE

En cas de panne de batterie ou de dysfonctionnement du système, déployer mécaniquement la poignée conducteur en faisant un appui dessus jusqu'au point de résistance. Tirer ensuite la poignée pour accéder à la serrure et appliquer les procédures de secours.
Pour plus d'informations sur la **Clé de secours**, se reporter à la rubrique correspondante. ⇨ 12

ATTENTION

Des appuis trop fréquents sur la poignée jusqu'au point de résistance peuvent endommager son mécanisme.

REMARQUE

En cas de gel, appuyer sur la poignée pour la débloquer.

Depuis l'intérieur du véhicule, il est possible de déployer les poignées :

- En ouvrant une porte.
- En appuyant une fois sur le bouton de verrouillage centralisé lorsque le véhicule est verrouillé ou deux fois lorsqu'il est déverrouillé.

En roulant, les poignées se rétractent automatiquement dès que la vitesse du véhicule dépasse 3 km/h.

Ouverture depuis l'extérieur

1. Déverrouiller le véhicule pour déployer les poignées de portes.
2. Tirer sur la poignée.

REMARQUE

Si le déverrouillage sélectif est activé, seule la poignée de la porte conducteur peut être déployée et seule la porte conducteur peut être ouverte.

Ouverture depuis l'intérieur

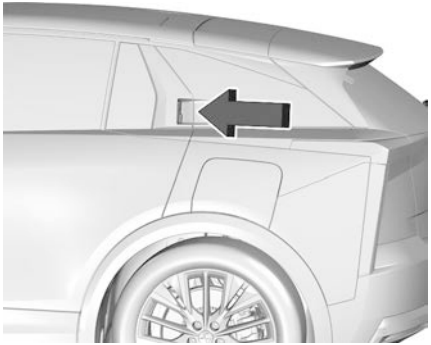
Tirer sur le levier d'ouverture de porte interne, les poignées externes se déploient automatiquement.
L'ouverture d'une des portes depuis l'intérieur déverrouille le reste du véhicule.

REMARQUE

Déverrouillage sélectif activé :
– L'ouverture de la porte conducteur déverrouille uniquement la porte conducteur (si le véhicule n'a pas été déverrouillé totalement au préalable).
– L'ouverture d'une des portes passager déverrouille le reste du véhicule.
– L'ouverture d'une porte intérieure entraîne le déploiement de toutes les poignées extérieures.

Portes arrière

La poignée de porte est située à l'intérieur de l'encadrement arrière de la porte.



Ouverture depuis l'extérieur

1. Introduire une main dans l'ouverture de la porte arrière, paume tournée vers l'extérieur.
2. Appuyer sur la languette située à l'intérieur pour déverrouiller la porte.
3. Tirer la porte vers soi pour l'ouvrir.

Sécurité enfants portes arrière

⚠ AVERTISSEMENT

Si des enfants se trouvent sur les sièges arrière, enclencher la sécurité enfants du lève-vitre électronique.

Faire tourner la sécurité enfants rouge des portes arrière en position horizontale en utilisant une clé. La porte ne peut pas être ouverte depuis l'intérieur.

Pour désactiver, tourner la sécurité enfants en position verticale.



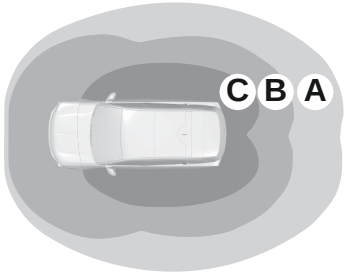
1. Ouvrir les portes.
2. Pour les portes arrière, vérifier que la sécurité enfants n'est pas activée.
3. Insérer la clé sans forcer dans le loquet situé dans le verrou de la porte, puis tourner le loquet d'un huitième de tour vers l'extérieur de la porte.
4. Fermer les portes et vérifier le bon verrouillage du véhicule depuis l'extérieur.

Passive Entry

Il s'agit du système **Accès et Démarrage Mains Libres (ADML).** Ce système permet le verrouillage / déverrouillage automatique du véhicule sur simple détection de la clé électronique.

Lorsque le conducteur a la clé électronique sur lui, le véhicule se déverrouille à son approche et se verrouille à son éloignement.

Zones de reconnaissance de la clé :



Zone A : éclairage d'accueil à l'approche (entre 2 et 5 mètres du véhicule).

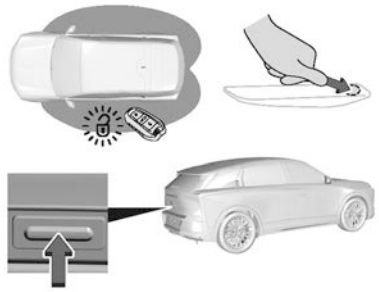
Zone B : verrouillage automatique à l'éloignement (2 mètres du véhicule environ).

Zone C : déverrouillage automatique à l'approche (entre 1 et 2 mètres du véhicule).

Le paramétrage des fonctions automatiques se fait dans l'application **Paramètres** > **Véhicule** de l'écran tactile.

Avec la clé électronique sur lui, le conducteur peut également verrouiller et déverrouiller son véhicule en appuyant sur les poignées de portes affleurantes. ⇨15

Déverrouille le véhicule



Le paramétrage du déverrouillage sélectif (porte conducteur, coffre) se fait dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

Déverrouillage total

Le véhicule (portes et coffre) se déverrouille :

- Soit automatiquement à l'approche du conducteur (zone **C**), si les fonctions automatiques sont activées.
- Soit par un léger appui sur une poignée. Le déverrouillage, et la désactivation de l'alarme selon version, est confirmé par le clignotement des feux indicateurs de direction. Les poignées du véhicule, et les rétroviseurs extérieurs selon version, se déploient.

REMARQUE

Si la clé reste autour du véhicule (zones **A**, **B** ou **C**) plus de 15 minutes sans action, les fonctions automatiques se désactivent. Pour déverrouiller ou verrouiller le véhicule, utiliser la télécommande ou appuyer sur une poignée.
En cas de non-fonctionnement du verrouillage/déverrouillage du véhicule par la poignée, rapprocher la clé et refaire l'action souhaitée.

Déverrouillage sélectif

Porte conducteur

Ce système fonctionne :

- Soit automatiquement à l'approche de la porte conducteur, si les fonctions automatiques sont activées.
- Une fois à l'intérieur du véhicule, porte conducteur fermée, pour déverrouiller l'ensemble des ouvrants, appuyer deux fois sur le bouton de verrouillage centralisé ou tirer la commande d'ouverture de n'importe quelle porte.

REMARQUE

Si l'utilisateur est situé en dehors de la zone **A** et qu'il appuie une première fois sur le bouton de déverrouillage de sa clé électronique, seules la porte conducteur et la trappe de charge se déverrouillent si la sélectivité est activée. Un deuxième appui sur le bouton déverrouille le reste du véhicule.

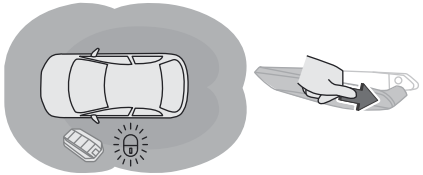
Déverrouillage sélectif du hayon

Le hayon se déverrouille automatiquement à l'approche de l'arrière du véhicule.
Appuyer sur la commande du hayon pour ouvrir le coffre. Les portes restent verrouillées.

Verrouillage du véhicule

L'activation / désactivation du signal sonore de verrouillage se fait dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

Verrouillage simple



Portes et coffre fermés, le véhicule se verrouille :

- Soit automatiquement en sortant de la zone de reconnaissance **B**, si les fonctions automatiques sont activées.
- Soit par un léger appui sur une des poignées.

Le verrouillage est confirmé par l'allumage des indicateurs de direction ainsi que par un double signal sonore pour le verrouillage à l'éloignement.

⚠ ATTENTION

L'alarme ne s'active pas lors du verrouillage automatique à l'éloignement (les indicateurs de direction ne s'allument pas).

REMARQUE

Si le véhicule est déverrouillé avec les poignées rétractées, un premier appui sur n'importe quelle poignée déploie toutes les poignées. Le véhicule reste déverrouillé.
Appuyer à nouveau sur l'une des poignées pour le verrouiller.

REMARQUE

Si l'une des portes ou le coffre restent ouverts ou si une clé électronique pour le système Accès et Démarrage Mains Libres est laissée à l'intérieur du véhicule, le verrouillage centralisé ne s'effectue pas.

REMARQUE

Le paramétrage du rabattement / déploiement automatique des rétroviseurs extérieurs se fait dans l'écran tactile.

Pour plus d'informations sur les **Rétroviseurs**, reportez-vous à la rubrique correspondante.

⚠ AVERTISSEMENT

Par mesure de sécurité, ne jamais quitter le véhicule sans la clé électronique du système Accès et Démarrage Mains Libres, même pour une courte durée.
Faire attention au risque de vol du véhicule lorsque la clé se trouve dans l'une des zones définies, véhicule déverrouillé.

⚠ ATTENTION

Afin de préserver les charges de la pile de la clé électronique et de la batterie du véhicule :

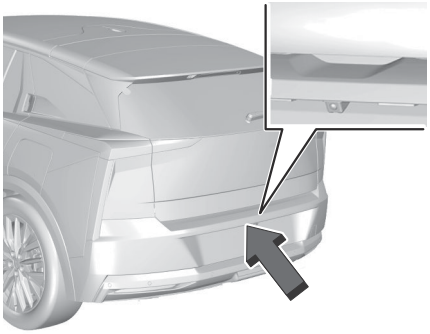
- La fonction déverrouillage à l'approche (zone **C**) se met automatiquement en veille prolongée après plusieurs jours de non-utilisation (une semaine environ). Pour déverrouiller le véhicule, utiliser la télécommande ou appuyer sur l'une des poignées. Au prochain démarrage du véhicule, les fonctions automatiques de déverrouillage et de verrouillage seront réactivées.
- Après plusieurs déclenchements successifs de l'éclairage d'approche sans démarrage du véhicule, celui-ci est désactivé.
- L'ensemble des fonctions "mains-libres" se met en veille prolongée au-delà de 21 jours de non-utilisation. Pour rétablir ces fonctions, déverrouiller le véhicule à l'aide de la télécommande puis démarrer le moteur.
- Les rétroviseurs extérieurs ne se déploient qu'une fois le moteur démarré.

REMARQUE

Perturbations électriques

La clé électronique risque de ne pas fonctionner si elle est à proximité d'un appareil électronique (par exemple, un téléphone portable (allumé ou en veille), ordinateur portable, champs magnétiques intenses). Si le cas se présente, éloigner la clé électronique de l'appareil électronique.

Actionnement du hayon



Ouverture du hayon

1. Véhicule déverrouillé ou avec la clé électronique dans la zone de reconnaissance, appuyer sur la commande centrale du hayon.

2. Soulever le hayon.

REMARQUE

Lorsque que le déverrouillage sélectif est activé, la clé électronique doit se trouver à proximité de l'arrière du véhicule.

AVERTISSEMENT

Vérifier que l'espace est suffisant pour permettre le débattement du hayon.
Le hayon n'est pas conçu pour supporter un porte-vélos.

Fermeture du hayon

1. Abaisser le hayon à l'aide des poignées de préhension intérieures.
2. Relâcher les poignées et appuyer sur la face extérieure du hayon pour le fermer.

AVERTISSEMENT

En cas de défaut ou de difficultés ressenties pour manœuvrer le hayon lors de son ouverture ou fermeture, le faire rapidement vérifier par le Réseau Après-vente ou par un atelier qualifié pour éviter que ce désagrément ne s'aggrave et ne provoque la chute du hayon et des blessures graves.

Remarques générales sur la manœuvre du hayon

DANGER

Ne pas rouler avec le hayon ouvert ou entrouvert, par exemple pour transporter des objets volumineux, car les gaz d'échappement toxiques, invisibles et inodores, pourraient pénétrer dans le véhicule.
Cela pourrait provoquer une perte de connaissance, voire la mort.

ATTENTION

Avant d'ouvrir le hayon, vérifier l'absence d'obstacles en hauteur, par exemple une porte de garage, pour ne pas endommager le hayon. Toujours vérifier la zone de mouvement au-dessus et derrière le hayon.

REMARQUE

La pose de certains accessoires lourds sur le hayon peut empêcher qu'il ne reste ouvert.

REMARQUE

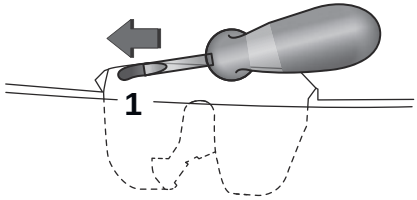
Le hayon peut ne pas s'ouvrir de lui-même par températures extérieures basses.
Dans ce cas, il faut soulever le hayon manuellement jusqu'à sa position finale normale.

Déverrouillage de secours

Pour déverrouiller manuellement le coffre en cas de panne de batterie ou de verrouillage centralisé.

Déverrouillage

Rabattre les sièges arrière (le cas échéant) afin d'accéder à la serrure par l'intérieur du coffre.



1. Introduire un petit tournevis dans l'orifice (**1**) de la serrure pour déverrouiller le coffre.
2. Déplacer le loquet vers la gauche.

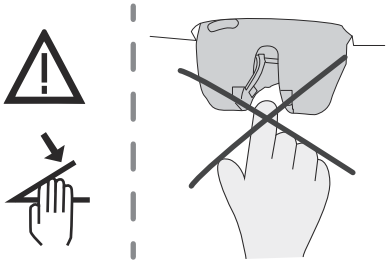
Verrouillage après fermeture

Une fois refermé, si le dysfonctionnement persiste, le coffre reste verrouillé.

Hayon électrique

AVERTISSEMENT

Vérifier que l'espace est suffisant pour permettre le débattement du hayon motorisé.



⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais introduire un doigt dans le système de verrouillage du hayon motorisé - Risque de blessure grave !

⚠ AVERTISSEMENT

Pour éviter tout risque de blessure par pincement / coincement, avant et pendant les manœuvres du hayon motorisé :

- S'assurer que personne ne se trouve à proximité de l'arrière du véhicule.
- Surveiller le comportement des passagers arrière, en particulier les enfants.

Porte-vélos / Attelage

Le hayon motorisé n'est pas conçu pour supporter un porte-vélos.
En cas d'installation d'un porte-vélos sur le dispositif d'attelage avec branchement du câble sur la prise d'attelage, les contrôles à distance pour le fonctionnement motorisé du hayon seront automatiquement désactivés.
Il reste néanmoins possible d'utiliser les deux commandes situées sur le hayon motorisé.

⚠ AVERTISSEMENT

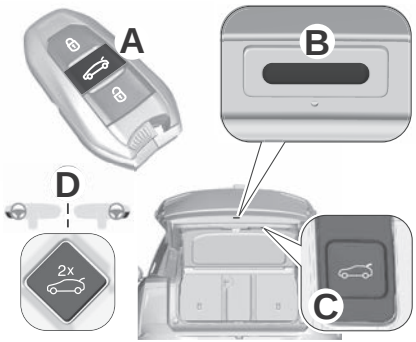
En cas d'utilisation d'un dispositif d'attelage ou d'un porte-vélos non recommandé par le Constructeur, il est impératif de désactiver le fonctionnement motorisé du hayon.

Fonctionnement motorisé

⚠ AVERTISSEMENT

Manipuler le lève-hayon motorisé avec prudence. Risque de blessure, en particulier pour les enfants.
Observer attentivement le hayon amovible en le manipulant.
Vérifier qu'aucun objet n'est coincé pendant son fonctionnement et que personne ne se trouve dans la zone de déplacement.

Le paramétrage du fonctionnement motorisé du hayon se fait dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.



Le hayon motorisé peut être commandé :

A. Utilisation de la clé électronique du système Accès et Démarrage Mains Libres.

B. Par la commande extérieure sur le hayon.

C. Par la commande intérieure sur le hayon.

D. Avec le bouton de la barrette de commandes latérale.

REMARQUE

Si la commande motorisée n'est pas activée, la demande d'ouverture avec cette fonction libère le hayon (position entrouverte).

Ouverture

- Appui long sur le bouton central **A** de la clé électronique.

ou

- Appui court sur la commande extérieure **B** (avec la clé électronique sur soi, si le véhicule ou le hayon est verrouillé).

ou

- Deux appuis consécutifs sur la commande **D** de la planche de bord.

REMARQUE

Le hayon s'ouvre soit complètement par défaut, soit jusqu'à la position préalablement mémorisée.
Si le fonctionnement motorisé n'est pas activé, ces actions libèrent le hayon (position entrouverte).
Lorsque le véhicule est verrouillé, la demande d'ouverture du hayon avec une des commandes **A** ou **B** déverrouille le véhicule, ou le hayon seul si le déverrouillage sélectif est activé, préalablement à l'ouverture du hayon.

Fermeture

- Appui long sur le bouton central **A** de la clé électronique.

ou

- Appui court sur la commande extérieur du hayon **B**.

ou

- Appui court sur la commande intérieure **C** du volet de coffre.

ou

- Deux appuis consécutifs sur la commande **D** de la planche de bord.

REMARQUE

À tout instant, il est possible d'intervenir pendant une manœuvre du hayon.
Un nouvel appui sur l'une de ces commandes interrompt la manœuvre en cours.
Après une interruption de manœuvre, un nouvel appui sur l'une de ces commandes inverse la manœuvre.
Si le hayon reste ouvert pendant une période prolongée, il peut être nécessaire de le fermer manuellement pour réinitialiser la fonctionnalité du hayon électrique.

Fonction mains libres (accès mains libres au hayon)

Avec la clé électronique sur soi, cette fonction permet l'ouverture, la fermeture ou l'arrêt du mouvement du hayon motorisé par un mouvement de "coup de pied" sous le pare-chocs arrière.

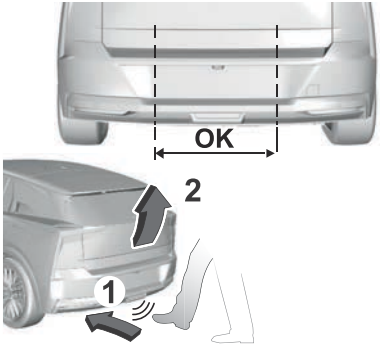
Le paramétrage de la fonction "Ouverture du coffre mains libres" se fait dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

AVERTISSEMENT

S'assurer d'avoir une position stable avant d'effectuer le geste du coup de pied.

REMARQUE

La fonction n'est pas disponible lorsque le câble de recharge est branché. (BEV)



Se positionner derrière le véhicule au niveau de la plaque minéralogique puis donner un coup de pied dans la zone de détection "**OK**".

Le coup de pied doit être donné dans le sens de la marche, de manière fluide, pas trop rapide, dans un geste vertical de bas en haut. Lever suffisamment le pied et le retirer immédiatement. La prise en compte du "coup de pied" est confirmée par l'allumage des indicateurs de direction.

ATTENTION

Le coup de pied de type "balayage transversal" est proscrit. Si le coup de pied n'a pas été détecté, attendre au moins 2 secondes avant de donner un nouveau coup de pied.

Ne pas donner de coups de pied répétitifs.

Si le hayon motorisé ne fonctionne pas, vérifier que :

- La fonction est activée.
- La clé électronique est sur soi, à l'extérieur du véhicule dans la zone de reconnaissance arrière.
- Le coup de pied a été donné dans la zone de détection, suffisamment proche du pare-chocs.
- Le pied a été retiré suffisamment rapidement du pare-chocs.

REMARQUE

Lorsque le véhicule est verrouillé, la demande d'ouverture du volet de coffre avec cette fonction déverrouille le véhicule, ou le volet de coffre seul si le déverrouillage sélectif est activé, préalablement à l'ouverture du volet de coffre.
La fermeture du hayon avec l'Accès bras chargés permet de verrouiller le véhicule.

Recommandations concernant la fonction mains libres (Accès bras chargés)

En cas de non-fonctionnement, vérifier que la clé électronique n'est pas exposée à une source de pollution électromagnétique (par exemple smartphone).
La fonction peut se désactiver ou être altérée en cas de pluie ou de neige.
La fonction peut être altérée avec l'utilisation d'une prothèse de jambe.

Dans certains cas, il est possible que le hayon s'ouvre ou se ferme seul, notamment en cas de :

- attelage ou retrait d'une remorque.
- utilisation d'un dispositif de remorquage.
- montage ou démontage d'un porte-vélos.
- chargement ou déchargement de vélos sur/d'un porte-vélos.
- dépôt ou soulèvement de quelque chose derrière le véhicule.
- approche d'un animal du pare-chocs arrière.
- lavage du véhicule.
- entretien effectué sur le véhicule.
- Accès à la roue de secours.

Pour éviter ce type de fonctionnement, éloigner la clé électronique de la zone de reconnaissance ou désactiver la fonction mains-libres.

AVERTISSEMENT

Dispositif d'attelage

Si le connecteur de remorque du dispositif d'attelage est branché, il ne doit pas être possible de l'ouvrir ou de le fermer en mode d'accès mains-libres (bras chargés). Un bip sonore est émis en cas de tentative d'ouverture du hayon à l'aide des méthodes mains libres.
Utiliser les méthodes **B** et **C** pour ouvrir le hayon. ⇨ 21

AVERTISSEMENT

Veiller à ne pas faire passer le câble de charge sous le pare-chocs lors de son branchement ou débranchement, car cela pourrait ouvrir le hayon par inadvertance.

Mémorisation d'une position d'ouverture

Afin de limiter l'angle d'ouverture du hayon motorisé :

1. Déplacer manuellement le hayon jusqu'à la position désirée ou par l'appui sur le bouton.
2. Appuyer plus de 3 secondes sur le bouton **C** ou sur la commande extérieure **B** (mémorisation confirmée par un signal sonore bref).

Une nouvelle opération de mémorisation annule la précédente.

REMARQUE

La mémorisation n'est disponible qu'à partir d'une hauteur d'ouverture supérieure ou égale à 1 m entre la position basse et la position haute du hayon.

Fonctionnement manuel

Le hayon peut être manœuvré à la main, même si le fonctionnement motorisé est activé.
Le hayon doit être immobile.

Avec relance de la fonction motorisée

Il est possible d'engager manuellement la fonction motorisée du hayon.

- Coffre ouvert : manœuvrer légèrement et énergiquement le hayon en fermeture pour activer la fermeture motorisée.
- Coffre partiellement ouvert : manœuvrer légèrement et énergiquement le hayon en ouverture pour activer l'ouverture motorisée.

Sans relance de la fonction motorisée

Manœuvrer le hayon sans à-coup et le plus lentement possible.
Lors des manœuvres manuelles d'ouverture et de fermeture du hayon motorisé, l'assistance des vérins à gaz n'est plus disponible. Une résistance à l'ouverture comme à la fermeture est donc tout à fait normale.

REMARQUE

En cas de surchauffe du moteur

Lors de manœuvres successives d'ouverture et de fermeture du hayon motorisé, il se peut que l'échauffement du moteur électrique ne permette plus l'ouverture ni la fermeture de celui-ci.
Laisser refroidir le moteur électrique sans manœuvrer le hayon pendant au moins 10 minutes.
S'il est impossible d'attendre, le manœuvrer manuellement.

Fermeture manuelle du hayon motorisé en cas de défaut

Cette opération est **nécessaire uniquement en cas de panne ou de désinitialisation/perte de la motorisation du hayon.**

Si la panne provient de la batterie, il est conseillé de la recharger ou de la changer avec le hayon **fermé**.

Dans cette situation, les efforts pour fermer le hayon peuvent être très importants.
Le fermer sans à-coup, le plus lentement possible, en appuyant au centre du hayon.

ATTENTION

Ne pas abaisser le hayon en appuyant sur l'un de ses côtés - Risque de casse !

REMARQUE

En conditions hivernales

Pour éviter tout problème de fonctionnement, enlever la neige ou attendre la fonte du gel avant de commander l'ouverture motorisée du hayon.

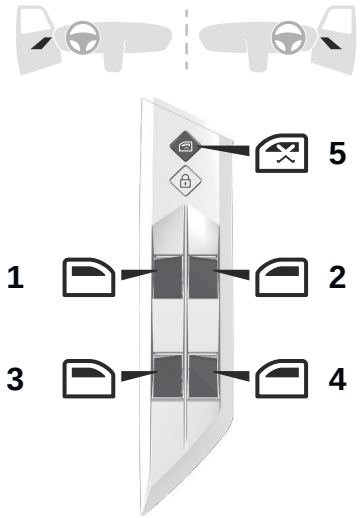
REMARQUE

En cas de lavage

Lors du lavage du véhicule dans une station automatique, ne pas oublier de verrouiller et de s'éloigner du véhicule, afin d'éviter tout risque d'ouverture inopinée.

Vitres

Lève-vitres électriques



1. Avant gauche
2. Avant droit
3. Arrière gauche
4. Arrière droit
5. Désactivation des commandes de lève-vitres électriques situées aux places arrière

Fonctionnement manuel

Pour ouvrir / fermer la vitre, appuyer / tirer sur la commande, sans dépasser le point de résistance ; la vitre s'arrête dès que la commande est relâchée.

Fonctionnement automatique

Pour ouvrir / fermer la vitre, appuyer / tirer sur la commande au-delà du point de résistance ; la vitre s'ouvre / se ferme complètement après avoir relâché la commande.
Une nouvelle impulsion arrête le mouvement de la vitre.

REMARQUE

Les commandes des lève-vitres restent opérationnelles environ 45 secondes après la coupure du contact.
À l'issue de cette temporisation, les commandes sont inopérantes. Pour les réactiver, remettre le contact.

Antipincement

Lorsque la vitre monte et rencontre un obstacle, elle s'arrête puis aussitôt redescend partiellement.

REMARQUE

Dépassement de l'anti-pincement

Après avoir déclenché l'anti-pincement, vérifier qu'aucun obstacle ne bloque le mouvement de la vitre.
Essayer de fermer à nouveau la fenêtre.
Si la fermeture de la vitre est interrompue par l'anti-pincement 3 fois de suite (max. 10 secondes entre chaque action), la fonction anti-pincement devient inopérante.
Sans cette protection, la fenêtre ne peut être fermée que manuellement - risque de blessure !

Réinitialisation des lève-vitres électriques

Après avoir rebranché la batterie, ou en cas de mouvement anormal de la vitre, la fonction anti-pincement doit être réinitialisée.

REMARQUE

La fermeture automatique des fenêtres n'est plus disponible, seule la fermeture manuelle est possible.
La fermeture des vitres à distance avec la clé électronique n'est également plus disponible dans ce cas.

La fonction anti-pincement est inopérante pendant ces opérations.

Pour chacune des vitres :

1. Tirer sur la commande jusqu'à la fermeture complète de la vitre.
2. Relâcher la commande, puis la tirer de nouveau pendant au moins une seconde.

DANGER

En cas de pincement lors de la manipulation des lève-vitres électriques, il faut inverser le mouvement de la vitre.
Pour cela, appuyer sur la commande concernée.
Lorsque le conducteur actionne les commandes des lève-vitres passagers, il doit s'assurer que rien n'empêche la fermeture correcte des vitres.
Il doit s'assurer que les passagers utilisent correctement les lève-vitres.
Faire particulièrement attention aux enfants pendant les manœuvres de vitres.
Attention aux passagers et/ou personnes présentes lors de la fermeture des vitres à distance à l'aide de la clé électronique.
Ne pas passer la tête ni les bras à travers les vitres ouvertes lorsque le véhicule roule - Risque de blessures graves !

Vitres arrière

Désactivation des commandes arrière de lève-vitres arrière



Pour la sécurité des enfants, contact mis ou moteur allumé, appuyer sur le bouton pour désactiver les commandes des lève-vitres arrière, quelles que soient leurs positions.

Le voyant rouge du bouton s'allume. L'utilisation des lève-vitres électriques arrière à partir des commandes du conducteur reste possible.

Lunette arrière chauffante

Ce désembuage - dégivrage fonctionne uniquement moteur tournant.
Selon version, il prend en charge également les rétroviseurs extérieurs.



Appuyer sur ce bouton pour activer / désactiver la fonction (confirmé par l'allumage / l'extinction du témoin).

La fonction peut être activée quelle que soit la température extérieure.
La durée de fonctionnement dépend de la température extérieure.
Le désembuage - dégivrage s'éteint donc automatiquement pour éviter une consommation de courant excessive.

Pare-brise

⚠ ATTENTION

En conditions hivernales, avant de rouler, éliminer impérativement la neige ou le givre présent sur le pare-brise au niveau de la caméra.
Sinon, le fonctionnement des équipements utilisant la caméra pourrait être perturbé.

Pare-brise chauffant

Ce mode permet de désembuer ou dégivrer plus rapidement le pare-brise et les vitres latérales.

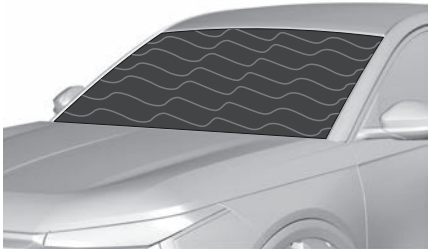


Appuyer sur ce bouton pour activer / désactiver le mode (confirmé par l'allumage / l'extinction du voyant).

Le mode gère automatiquement l'air conditionné, le débit d'air, l'entrée d'air et répartit la ventilation de façon optimale vers le pare-brise et les vitres latérales.
Le débit d'air peut être modifié manuellement sans provoquer la désactivation de ce mode.

⚠ ATTENTION

Ne pas toucher le pare-brise, la lunette arrière ou les surfaces des rétroviseurs extérieurs lorsque leur désembuage est activé.
Ne pas toucher la vitre dans la partie inférieure du pare-brise ou près des montants avant lorsque le dégivreur d'essuie-glace fonctionne.



Par temps froid, cette fonction chauffe l'ensemble du pare-brise et vient en complément du Programme automatique Visibilité pour accélérer l'évacuation d'éléments gênant la visibilité (par exemple rosée, buée, givre, neige), se trouvant sur l'une ou l'autre des faces du pare-brise.
Elle peut être utilisée aussi bien avant de partir qu'en roulant.

REMARQUE

Le pare-brise chauffant se désactive automatiquement lorsque la température est supérieure à 5°C.

Pare-soleil

Contact mis, relever le volet d'occultation ; le miroir s'éclaire automatiquement.
Ce pare-soleil comprend également un range-ticket.

Rétroviseurs

⚠ ATTENTION

Les objets observés sont en réalité plus proches qu'ils ne le paraissent. Prendre cela en compte pour apprécier correctement la distance avec les véhicules venant de l'arrière.

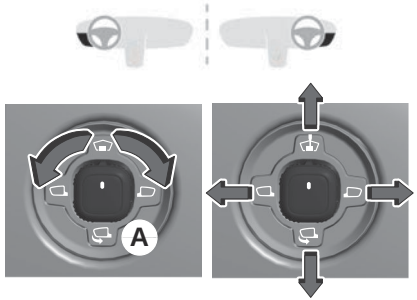
Rétroviseurs extérieurs électriques

Réglage électrique

REMARQUE

Rétroviseurs extérieurs électriques

Mettre le contact afin de pouvoir effectuer les réglages.



1. Tourner la commande **A** à droite ou à gauche pour sélectionner le rétroviseur correspondant.
2. Déplacer la commande dans les 4 directions pour effectuer le réglage.
3. Replacer la commande en position centrale.

AVERTISSEMENT

Pour maximiser la sécurité, régler les rétroviseurs de façon à réduire "l'angle mort".

Rétroviseurs extérieurs à atténuation automatique

Selon version, le système à atténuation automatique utilise un capteur qui prend en compte le niveau de luminosité extérieure, et celui provenant de l'arrière du véhicule, pour assurer automatiquement et progressivement le passage entre les utilisations jour et nuit.

Rétroviseurs rabattables

Automatique : verrouiller le véhicule à l'aide de la clé électronique.



Manuel : contact mis, tourner la commande **A** vers le bas.

En cas de nécessité, les rétroviseurs peuvent être rabattus à la main.

REMARQUE

Si les rétroviseurs sont rabattus avec la commande **A**, ils ne se déploieront pas au déverrouillage du véhicule.

REMARQUE

Avant un lavage automatique du véhicule, rabattre les rétroviseurs

Déploiement

Automatique : déverrouiller le véhicule à l'aide de la clé électronique.

Manuel : contact mis, tourner la commande **A** vers le haut.

Les rétroviseurs peuvent être déployés à la main, si nécessaire.



Il peut être paramétrable dans le menu **Réglages > Véhicule** de l'écran tactile.

Inclinaison automatique à la marche arrière

Selon version, cette fonction permet d'orienter automatiquement les rétroviseurs vers le bas pour faciliter les manœuvres de stationnement en marche arrière.
Moteur tournant, dès le passage de la marche arrière, les miroirs s'inclinent vers le bas.
Ils reviennent chacun à leur position initiale :

- Au retrait de la marche arrière ;
- Dès que la vitesse dépasse 10 km/h (6 mph), (uniquement en marche arrière).
- À l'arrêt du moteur.

Il peut être paramétrable dans le menu **Réglages > Véhicule** de l'écran tactile.

REMARQUE

L'inclinaison des rétroviseurs est différente entre les deux côtés. Elle est plus importante du côté passager de montrer davantage le terrain.

Rétroviseurs chauffants

Le désembuage / dégivrage des rétroviseurs extérieurs fonctionne avec le désembuage / dégivrage de la lunette arrière.

Pour plus d'informations sur la **lunette arrière chauffante**, se reporter à la rubrique correspondante.

Rétroviseur intérieur

Rétroviseur intérieur sans cadre à atténuation automatique

Le système à atténuation automatique utilise un capteur qui prend en compte le niveau de luminosité extérieure, et celui provenant de l'arrière du véhicule, pour assurer automatiquement et progressivement le passage entre les utilisations jour et nuit.

REMARQUE

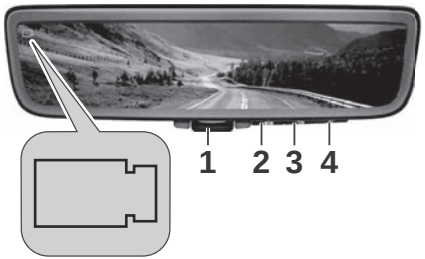
Afin d'assurer une visibilité optimale lors des manœuvres, le rétroviseur s'éclaircit automatiquement dès que la marche arrière est enclenchée.
Le système est inopérant si le chargement du coffre dépasse le niveau du cache-bagages ou si le cache-bagages est encombré.

Rétroviseur numérique

Lorsque le contact est mis, ce système utilise une caméra pour afficher une vue de l'environnement arrière du véhicule sur le rétroviseur intérieur, de manière à améliorer la visibilité de l'arrière du véhicule.

REMARQUE

Contact mis, le rétroviseur affiche le symbole d'une caméra pendant 5 secondes.
Le symbole de la caméra est toujours présente en mode Numérique.



1. Levier pour passer du mode Numérique au mode Optique et vice versa.
2. Mode réglage (angle du champ de vision ou réglage de la luminosité)
3. Bouton de diminution/vers le bas pour adapter les réglages
4. Bouton d'augmentation/vers le haut pour adapter les réglages

Vue arrière de surveillance : permet de visualiser la zone arrière sur une longue distance.



AVERTISSEMENT

Contrôler systématiquement les rétroviseurs extérieurs en roulage et lors des manœuvres.

ATTENTION

Certains éléments sont susceptibles de ne pas être perçus par la caméra arrière.

AVERTISSEMENT

Certains véhicules peuvent être difficilement visibles (couleurs sombres, feux éteints)

lorsque la luminosité de l'écran est diminuée via le rhéostat d'éclairage du véhicule.

⚠ ATTENTION

La qualité d'image peut être altérée par l'environnement, les conditions extérieures (pluie, salissures, poussières), le mode de conduite, les conditions d'éclairage (nuit, soleil rasant).
La présence de zones d'ombre, en cas d'ensoleillement ou de conditions d'éclairage insuffisantes, peut assombrir l'image.

⚠ AVERTISSEMENT

Les obstacles peuvent paraître plus éloignés que dans la réalité.
Durant les manœuvres de stationnement et les changements de voies, il est important de contrôler les côtés du véhicule à l'aide des rétroviseurs.
L'aide au stationnement arrière permet également de compléter les informations sur l'environnement du véhicule.

Activation / désactivation

À la mise du contact, le système se met en marche. Tirer ou pousser le levier **1** pour passer en mode Numérique ou Optique.

REMARQUE

Le mode Optique permet d'utiliser le rétroviseur intérieur sans la caméra.

Réglage du rétroviseur

REMARQUE

Veiller à ce que le réglage du rétroviseur soit effectué en mode Optique uniquement. Sinon, il y a un risque de double image en mode numérique.

REMARQUE

Des reflets lumineux peuvent se produire dans le rétroviseur numérique, en particulier par le toit en verre.
En mode Optique, le rétroviseur offre une vue directe à travers la vitre arrière.
En mode Numérique, l'inclinaison de l'écran vers le bas peut permettre d'obtenir une image plus nette, mais elle peut également augmenter les reflets des passagers arrière la nuit lorsque l'éclairage intérieur est allumé.

Paramètres



Appuyer sur le bouton **2** pour afficher le menu Paramètres (en fonction du menu affiché)

Appuyer une fois sur le bouton **2** pour accéder au réglage de la luminosité.

Appuyer deux fois sur le bouton **2** pour accéder au réglage de l'angle du champ de vision.

Réglage de l'intensité lumineuse : appuyer sur les boutons **3** et **4** pour régler le niveau de luminosité de l'écran.

Angle du champ de vision : appuyer sur les boutons **3** et **4** pour régler l'angle de la caméra du haut vers le bas.

Le menu Paramètres se ferme automatiquement après 5 secondes si le bouton n'est pas enfoncé.

Limites de fonctionnement

Le système peut être perturbé (voire endommagé) et ne pas fonctionner dans les situations suivantes :

1. Installation d'un porte-vélos sur le hayon
2. Branchement d'une remorque sur rotule d'attelage

Défaut



En cas de défaut, l'écran de restitution peut devenir noir, ce symbole s'affiche, suivi de l'affichage temporaire de l'explication graphique de la manière de procéder pour passer en mode Optique.



Faire vérifier par le concessionnaire ou par un atelier qualifié.



Si le bouton se bloque, appuyer sur le bouton et le maintenir enfoncé 30 secondes.

⚠ ATTENTION

La caméra ne doit pas être masquée (par un autocollant, un porte-vélos, etc.).

REMARQUE

Le champ de vision de la caméra arrière (**vue arrière de surveillance** et **aide visuelle au recul**) peut varier en fonction de la charge du véhicule.

REMARQUE

En cas d'attelage d'une remorque sur rotule d'attelage, au passage de la marche arrière, l'**aide visuelle au recul** ne fonctionne plus jusqu'au dételage de la remorque. La **vue arrière de surveillance** devient la vue par défaut.

REMARQUE

Si le système présente un dysfonctionnement, se rendre chez un concessionnaire afin d'éviter tout problème de sécurité.

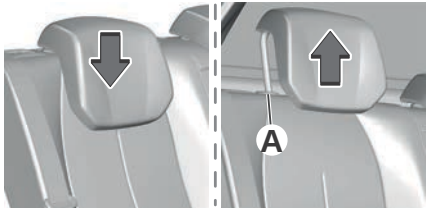
- Passer en mode optique si quelqu'un reste à l'intérieur du véhicule et que le contact est coupé. Au bout de 60 secondes, le mode numérique se désactive, ce qui peut désorienter les occupants.
- Le mode numérique peut gêner les personnes atteintes de presbytie ou sensibles au mal des transports.
- Ne pas se laisser distraire par le mode numérique en cas de conduite de nuit dans des zones éclairées, en raison de la qualité de l'image.
- L'image en mode numérique peut présenter les artefacts vidéo suivants : rayure, reflet, facteur de flare, sources lumineuses ponctuelles.
- La vue en mode numérique peut être imprécise lorsque le hayon est ouvert ou après un choc.
- La vue en mode numérique peut être obscurcie si le véhicule est équipé d'un porte-vélos ou s'il tracte une remorque.

Appuie-tête

REMARQUE

Les appuie-tête des sièges avant ne sont pas réglables.

Réglage



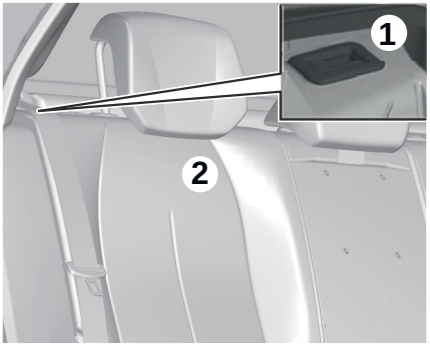
Les appuie-tête arrière sont démontables.

AVERTISSEMENT

Ne jamais rouler avec des passagers installés à l'arrière quand les appuis-tête sont retirés ; les appuis-tête doivent être en place et en position haute.
L'appuie-tête du siège central ne peut pas être installé sur un siège latéral et inversement.



Retrait d'un appuie-tête



1. Déverrouiller le dossier à l'aide de la commande **1**.
2. Basculer légèrement le dossier **2** vers l'avant.
3. Soulever l'appuie-tête jusqu'en butée.
4. Appuyer sur l'ergot **A** pour déverrouiller l'appuie-tête et le soulever complètement.

Pose d'un appuie-tête

1. Introduire les tiges de l'appuie-tête dans les guides du dossier correspondant.
2. Pousser l'appuie-tête jusqu'en butée.
3. Appuyer sur l'ergot **A** pour déverrouiller l'appuie-tête et le pousser vers le bas.

Sièges

REMARQUE

Le revêtement en tissu des sièges a été conçu pour résister à l'usure à long terme résultant de l'utilisation normale du véhicule. Il convient de prendre certaines précautions. Éviter le frottement prolongé et/ou excessif contre le revêtement d'accessoires comme des boucles métalliques et des bandes Velcro qui peuvent l'endommager en exerçant une pression élevée sur le tissu d'une petite zone du revêtement, au risque de le trouer et d'endommager le revêtement.

Position des sièges avant

AVERTISSEMENT

Rester vigilant en réglant les sièges électriques. Ne pas placer d'objets sous le siège électrique et ne pas entraver son mouvement. Risque de blessures, en particulier pour les enfants, et d'endommagement des commandes. Passer la consigne aux passagers du véhicules.

ATTENTION

Le revêtement en tissu des sièges a été conçu pour résister à l'usure à long terme résultant de l'utilisation normale du véhicule.
Il convient de prendre certaines précautions. Éviter le frottement prolongé et/ou excessif contre le revêtement d'accessoires comme des boucles métalliques et des bandes Velcro qui peuvent l'endommager en exerçant une pression élevée sur une petite zone du revêtement.

DANGER

Ne pas s'asseoir à moins de 25 cm du volant, afin de permettre le déploiement de l'airbag en toute sécurité.

AVERTISSEMENT

Ne conduire que si le siège est correctement réglé.

AVERTISSEMENT

Avant d'effectuer de reculer le siège, vérifier que rien ni personne ne gêne la course du siège.
Risque de pincement en cas de présence de passagers à l'arrière ou de blocage du siège si des objets encombrants sont déposés sur le plancher derrière le siège.

Adopter une bonne position de conduite contribue à améliorer le confort et la protection du conducteur. Cela permet également d'optimiser la visibilité intérieure / extérieure, ainsi que l'accessibilité des commandes.

Certains réglages de sièges décrits dans cette rubrique dépendent du niveau de finition et du pays de commercialisation du véhicule.

ATTENTION

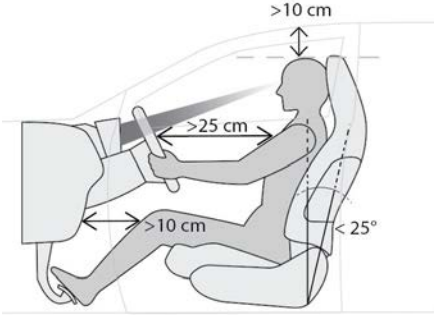
Par mesure de sécurité, les réglages doivent impérativement être effectués à l'arrêt.

REMARQUE

Sièges à réglages électriques

Mettre le contact afin de pouvoir effectuer les réglages.

Côté conducteur



Avant la conduite

Régler les rétroviseurs extérieurs et intérieur de façon à réduire les angles morts.

Attacher la ceinture de sécurité : placer la sangle diagonale de la ceinture au centre de l'épaule et ajuster la sangle ventrale afin qu'elle soit serrée au niveau du bassin.
S'assurer que l'ensemble des passagers a correctement attaché sa ceinture.

AVERTISSEMENT

Une fois ces réglages effectués, vérifier depuis la position de conduite que le combiné d'instruments et les environs sont clairement visibles.

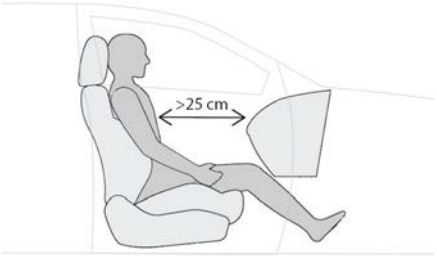
Pendant la conduite

Maintenir une bonne position et tenir le volant à deux mains en position "9h et 3h", de façon à pouvoir accéder rapidement aux commandes situées sur le volant et à proximité.

DANGER

Ne jamais modifier les réglages des sièges ni du volant en roulant. Laisser toujours les pieds sur le plancher.

Côté passager avant



S'asseoir au fond du siège, avec le bassin, dos et épaules appuyés contre le dossier.
Régler la position longitudinale du siège de façon à pouvoir garantir une distance minimale de 25 cm avec la planche de bord.
Régler l'appuie-tête de façon que son bord supérieur se trouve au niveau du dessus de la tête.

Sièges avant électriques

REMARQUE

Sièges à réglages électriques

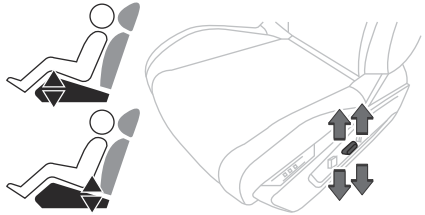
Mettre le contact afin de pouvoir effectuer les réglages.

Longitudinal



Pousser la commande vers l'avant ou vers l'arrière pour faire coulisser le siège.

Hauteur et inclinaison de l'assise



1. Basculer la partie arrière de la commande vers le haut ou vers le bas pour obtenir la hauteur désirée.
2. Basculer la partie avant de la commande vers le haut ou vers le bas pour obtenir l'inclinaison désirée.

Angle du dossier



Basculer la commande vers l'avant ou vers l'arrière.

Inclinaison de l'assise

Maintenir l'appui sur la partie avant ou arrière du bouton pour abaisser ou relever la partie avant de l'assise.

Lombaire



La commande permet de régler indépendamment la profondeur et la hauteur du maintien au niveau des lombaires.



1. Maintenir l'appui sur l'avant ou l'arrière de la commande pour augmenter ou diminuer le soutien lombaire.
2. Maintenir l'appui sur le haut ou le bas de la commande pour monter ou descendre la zone d'appui lombaire.

Maintiens latéraux adaptatifs

Cette fonction offre un meilleur soutien latéral et lombaire au conducteur et au passager avant. La position se règle en gonflant/dégonflant le traversin adaptatif à l'aide de la page correspondante sur l'écran tactile.
Il est possible de mémoriser le réglage de la position et également de rappeler la position mémorisée ultérieurement.

Paramètres



Appuyer sur le bouton central des commandes de réglage lombaire.

ou



Appuyer sur l'application **Sièges**.

1. Sélectionner l'onglet **Maintien latéral**.
2. Sélectionner le siège conducteur ou passager.

Par défaut, le réglage initial est en position médiane.

- Appuyer sur "**+**" ou "**-**" ou déplacer le curseur sur le réglage souhaité.
- Faire glisser vers la gauche/droite pour un dégonflage/gonflage rapide et facile du maintien latéral adaptatif.

Les modifications sont prises en compte immédiatement et sont visibles sur l'animation du siège correspondant dans la page.

REMARQUE

Le réglage peut être réduit au minimum (« **1** »), mais la fonction n'est pas complètement désactivée.

Les réglages de cette fonction peuvent être mémorisés avec les boutons **M/2/1** ou à l'aide de la clé électronique.

Pour plus d'informations sur les **Réglages mémoire conducteur**, se reporter à la rubrique correspondante.

Défaut

En cas d'anomalie, un message s'affiche sur l'écran tactile.

Le message peut s'afficher lors de l'ouverture de l'onglet **Maintien latéral** ou lors du réglage de la position.

Se rendre chez un concessionnaire ou dans un atelier qualifié.

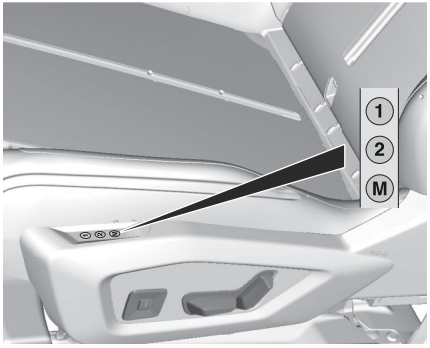
Mode Lounge

Lorsque le véhicule est branché, le fait de mettre le contact permet de passer en mode Lounge.
Le mode Lounge permet d'accéder aux différentes fonctions de confort (sièges chauf-

fants, chauffe-nuque, sièges ventilés, sièges massants) et au système d'infodivertissement.
Charge ⇨ 140

Réglages de la mémoire du conducteur

Associée au siège conducteur à réglages électriques, cette fonction permet de mémoriser deux positions de conduite pour faciliter ces réglages en cas de changements fréquents de conducteur.
Elle prend en compte les réglages électriques du siège et des rétroviseurs extérieurs.
Elle prend également en compte les réglages électriques de l'affichage tête haute étendu.



Avec les boutons 1/2/M

1. S'installer et mettre le contact.
2. Régler le siège, les rétroviseurs extérieurs et l'affichage tête haute étendu.
3. Appuyer sur le bouton **M**, puis dans un délai de 4 secondes, appuyer sur le bouton **1** ou **2**.

Un signal sonore retentit pour indiquer la mémorisation. La mémorisation d'une nouvelle position annule la précédente.

Rappel d'une position mémorisée

⚠ AVERTISSEMENT

Lors du déplacement du siège, s'assurer que personne, ni aucun objet n'entrave le mouvement automatique du siège.

Contact mis ou moteur tournant

Appuyer sur le bouton **1** ou **2** pour rappeler la position correspondante.
Un signal sonore retentit à la fin du rappel.
Il est possible d'interrompre le mouvement en cours en appuyant sur le bouton **M**, **1** ou **2** ou en utilisant une commande de réglage du siège.
Le rappel de position est désactivé environ 45 secondes après la coupure du contact.

⚠ AVERTISSEMENT

Le rappel de position est impossible en roulant.

Fonction d'accueil

La fonction d'accueil facilite l'accès et la sortie du véhicule.
Le siège avant recule automatiquement à la coupure du contact et à l'ouverture de la porte conducteur, puis reste en position pour un futur accès au véhicule.
À la mise du contact, le siège avant avance pour atteindre la position de conduite mémorisée.

Le paramétrage se fait dans l'application **Paramètres** > **Véhicule** de l'écran tactile.

⚠ AVERTISSEMENT

Vérifier qu'il n'y a pas d'objets, de personnes ou d'animaux derrière le siège qui pourraient gêner le mouvement du siège.

Sièges avant chauffés

Activation/Désactivation

Il existe plusieurs façons d'accéder aux commandes des sièges chauffants :

Utilisation des widgets associés sur la page d'accueil.

Utilisation de l'onglet **Sièges et volants** de l'application **Climatisation**

Utilisation de l'onglet **Chauffage et ventilation** de l'application **Sièges**.

Modification des réglages

1. Dans la page **Fonctions de chauffage** ou **Sièges ventilés**, sélectionner le siège concerné.
2. Sélectionner une intensité parmi les trois niveaux prédéfinis : "**1**" (Faible), "**2**" (Normal) ou "**3**" (Élevé).

Les sièges chauffants et ventilés et le chauffe-nuque sont mémorisés à la coupure du contact.

De plus, l'application Sièges peut être ouverte directement à l'aide du bouton situé sur le côté du siège.

Ne pas utiliser la fonction lorsque le siège n'est pas occupé.
Réduire dès que possible l'intensité du chauffage.
Lorsque les températures du siège et de l'habitacle ont atteint un niveau suffisant, arrêter la fonction ; une plus faible consommation de courant permet une diminution de la consommation d'énergie.

AVERTISSEMENT

L'utilisation prolongée des sièges chauffants est déconseillée aux personnes à peau sensible.
Risque de brûlure pour les personnes dont la perception de la chaleur est altérée (par exemple maladie, prise de médicament).
Pour maintenir l'intégrité de la nappe chauffante et prévenir le risque de court-circuit :

- Ne pas poser d'objets lourds ou acérés.
- Ne pas se mettre à genoux ni debout sur le siège.
- Ne pas verser de liquides.
- Ne jamais utiliser la fonction tant que l'assise est détrempée.
- Ne pas poser de tissus humides sur les sièges chauffants.
- Ne pas nettoyer les sièges chauffants avec des liquides.
- Ne pas nettoyer le siège avec de l'eau ou des solutions de nettoyage non approuvées.

ATTENTION

Ne pas couvrir les bouches d'aération des sièges équipés de la fonction de chauffe-nuque.

REMARQUE

Les sièges chauffants ne fonctionnent que dans les conditions suivantes :

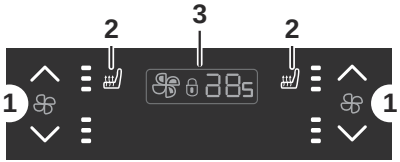
- Température inférieure à 20°C (68°F).
- Le siège sélectionné est occupé par un passager pesant plus de 42 kg.
- Sièges arrière : le système de climatisation n'est pas réglé sur **OFF**
- **READY** est affiché au combiné d'instruments.

Commandes de climatisation arrière

Le débit d'air et les sièges chauffants et ventilés de la deuxième rangée passagers peuvent être réglés au panneau de commande de climatisation arrière.

REMARQUE

Le réglage de la température n'est qu'un affichage et ne peut pas être réglé par l'intermédiaire de l'affichage de la climatisation arrière.



1. Niveau/intensité du débit d'air
2. Sièges chauffants gauche/droite
3. Affichage du niveau, de l'intensité et de la température du débit d'air

REMARQUE

Pour verrouiller les commandes de climatisation arrière, sélectionner **Climatisation arrière** dans l'écran tactile et activer **Verrouiller les commandes de climatisation arrière**.

Le verrouillage est automatiquement activé lorsque les commandes avant de la climatisation sont réglées sur "**OFF**"

Chauffe-nuque

La fonction de chauffe-nuque distribue de l'air chaud vers les occupants des sièges avant.
La fonction peut être activée/désactivée indépendamment pour chaque côté et l'intensité du chauffage peut être réglée via l'écran d'infodivertissement.

Activer / désactiver la fonction à l'écran, sous **Sièges > Chauffage et Ventilation**.



Utiliser les boutons pour activer et régler l'intensité.



Désactiver la fonction en appuyant sur le bouton ou sur le bouton de chauffe-nuque.

AVERTISSEMENT

Ne pas renverser de liquides sur le siège ni à l'intérieur du chauffe-nuque.

ATTENTION

Ne pas couvrir l'appuie-tête avec des couvertures, des assises ou d'autres matériaux isolants.

REMARQUE

Le chauffe-nuque ne peut être activé que dans les conditions suivantes :

- Température inférieure à 20 °C (68 °F).
- Le siège sélectionné doit être occupé par une personne pesant plus de 42 kg.
- Sur le siège du passager avant, la ceinture de sécurité est attachée.
- **READY** est affiché au combiné d'instruments.

Par grand froid et moteur froid, la température augmente progressivement jusqu'à ce que le réglage confort soit atteint.

ATTENTION

Ne pas activer la fonction chauffe-nuque si un siège enfant installé sur le siège passager avant obstrue le débit d'air.

Sièges avant ventilés

Activation/Désactivation

Il existe plusieurs façons d'accéder aux commandes des sièges ventilés :

Utilisation des widgets associés sur la page d'accueil.



Utilisation de l'onglet **Sièges et volants** de l'application **Climatisation**



Utilisation de l'onglet **Chauffage et ventilation** de l'application **Sièges**.

Modification des réglages

1. Dans la page **Fonctions de chauffage** ou **Sièges ventilés**, sélectionner le siège concerné.
2. Sélectionner une intensité parmi les trois niveaux prédéfinis : "**1**" (Faible), "**2**" (Normal) ou "**3**" (Élevé). Les réglages sont mémorisés à la coupure du contact.

Sièges massants

Système avec choix du type de massage et réglage de son intensité.
Ce système fonctionne avec le moteur en marche, ainsi qu'en mode "Lounge".

Activation / Désactivation



Dans l'application **Sièges** de l'écran tactile, sélectionner l'onglet **Massage**.



Si les réglages conviennent, appuyer pour activer / désactiver la fonction dans l'application **Sièges**.

Sans action, l'affichage revient à son état initial.

Modification des réglages

1. Dans la page **Massage**, sélectionner le siège concerné.
2. Sélectionner une intensité de massage parmi les trois niveaux prédéfinis : "**1**" (Faible), "**2**" (Normal) ou "**3**" (Élevé).
3. Sélectionner un autre type de massage parmi ceux proposés.

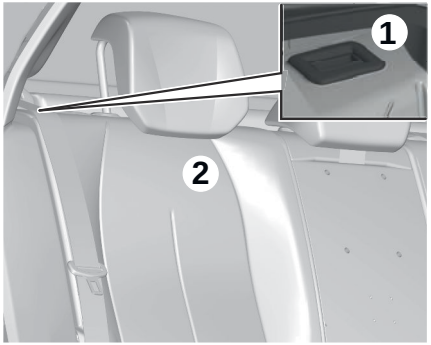
Les modifications sont prises en compte immédiatement et mémorisées à la coupure du contact.
Une fois activé, le système démarre un cycle de massage d'une heure, composé de séquences de 6 minutes de massage suivies de 3 minutes de pause.
Le système s'arrête automatiquement à la fin du cycle.

Sièges arrière

Banquette avec assises fixes et dossiers rabattables en deux parties (40-20-40) pour moduler l'espace de chargement du coffre.

Dossiers rabattables

1. Abaisser les appuie-tête des dossiers.
2. Avancer, si nécessaire, les sièges avant.
3. Vérifier que rien ni personne ne gêne le rabattement des dossiers (vêtements, bagages...).
4. Vérifier que les ceintures de sécurité sont libres, non verrouillées dans les boucles. Les dégager pour assurer le passage du dossier.
5. Presser la poignée **1** de déverrouillage du dossier.
6. Accompagner le dossier **2** jusqu'à l'horizontale.



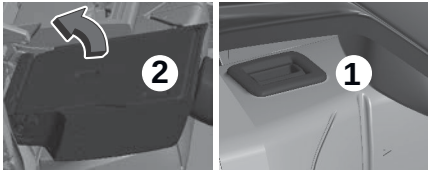
REMARQUE

Lorsque le dossier est déverrouillé, le témoin rouge de la poignée de déverrouillage est visible.

Remise en place des dossiers

AVERTISSEMENT

Vérifier au préalable que les ceintures de sécurité latérales sont bien plaquées verticalement à côté des anneaux de verrouillage des dossiers.



1. Redresser le dossier **2** et le pousser fermement pour le verrouiller.
2. Vérifier que le voyant rouge de la poignée **1** de déverrouillage n'est plus visible.
3. Vérifier que les ceintures de sécurité latérales n'ont pas été coincées pendant la manœuvre.

DANGER

Un dossier mal verrouillé compromet la sécurité des passagers en cas de freinage brusque ou de choc.
Le contenu du coffre peut être projeté vers l'avant du véhicule - Risque de blessure grave !

Ceintures de sécurité

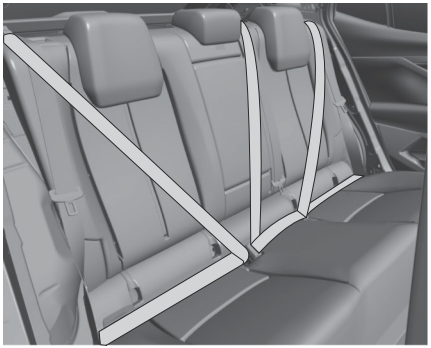
AVERTISSEMENT

Boucler la ceinture de sécurité avant chaque trajet.
En cas d'accident, les personnes qui n'ont pas bouclé leur ceinture de sécurité mettent en danger les autres passagers et eux-mêmes.

Ceintures aux places avant

Les ceintures de sécurité avant sont équipées d'un système de prétension pyrotechnique et d'un limiteur d'effort.

Ceintures de sécurité arrière



Les places arrière sont équipées chacune d'une ceinture, dotée de trois points d'ancrage et d'un enrouleur.
Les places latérales sont équipées d'un système de prétension pyrotechnique et d'un limiteur d'effort.

REMARQUE

La ceinture de sécurité droite doit être bouclée dans la boucle prévue à cet effet, située du côté droit, et non dans celle du milieu.

Enrouleur à inertie

Les ceintures de sécurité sont équipées d'un enrouleur permettant l'ajustement automatique de la longueur de sangle à la morphologie de l'utilisateur. Le rangement de la ceinture s'effectue automatiquement lorsque celle-ci n'est pas utilisée.
Les enrouleurs sont équipés d'un dispositif de blocage automatique en cas de collision, de freinage d'urgence ou de retournement du véhicule. Il est possible de le débloquer en tirant fermement la sangle et en la relâchant pour qu'elle se rembobine légèrement.

Rétracteur de ceinture de sécurité

Ce système améliore la sécurité lors des chocs frontaux et latéraux. Selon l'importance du choc, le système de prétension pyrotechnique tend instantanément les ceintures et les plaque sur le corps des occupants.
Les ceintures à prétension pyrotechnique sont actives, lorsque le contact est mis.

Système de limitation progressive de la force

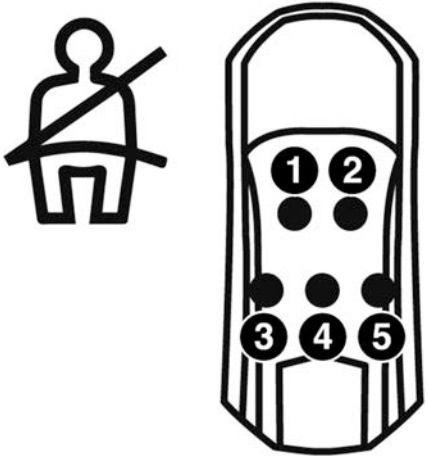
Ce système atténue la pression de la ceinture contre le thorax de l'occupant en prenant en compte sa stature, améliorant ainsi sa protection.

AVERTISSEMENT

En cas de choc

En fonction de la nature et de l'importance des chocs, le dispositif pyrotechnique peut se déclencher avant et indépendamment du déploiement des airbags.
Le déclenchement des prétensionneurs s'accompagne d'un léger dégagement de fumée inoffensive et d'un bruit, dus à l'activation de la cartouche pyrotechnique intégrée au système.
Dans tous les cas, le voyant d'airbag s'allume.
Après un choc, faire vérifier et éventuellement remplacer le système des ceintures de sécurité par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Système d'alerte des ceintures de sécurité



Alerte de ceinture de sécurité non bouclée



Après la mise du contact, si le véhicule détecte un siège occupé dont la ceinture n'est pas bouclée ou vient d'être débouclée, le voyant correspondant (**1**, **2**, **3**, **4** ou **5**) s'allume en rouge.
À une vitesse supérieure à 20 km/h, le voyant d'avertissement et le témoin correspondant clignotent, accompagnés d'un signal sonore pendant 2 minutes environ. Une fois ce temps écoulé, le voyant reste allumé jusqu'à ce que la ceinture de sécurité soit de nouveau bouclée.



Contact mis, si le conducteur ou un passager attache sa ceinture de sécurité, le voyant correspondant (**1, 2**, **3**, **4** ou **5**) s'allume en vert au combiné d'instruments.



Contact mis, si l'un des sièges passagers est considéré comme étant inoccupé, le voyant correspondant (**2**,**3**, **4** ou **5**) s'allume en gris au combiné d'instruments.



Lorsqu'il n'y a plus d'alertes de non-bouclage/débouclage, le voyant s'éteint et le voyants vert ou gris reste allumé pendant environ 30 secondes, puis s'éteint.

Conseils

⚠ AVERTISSEMENT

Le conducteur doit s'assurer que les passagers utilisent correctement les ceintures de sécurité et qu'ils sont tous bien attachés avant de rouler.
Quelle que soit sa place dans le véhicule, toujours mettre sa ceinture de sécurité, même pour des trajets de courte durée.
Ne pas inverser les boucles de ceinture, car celles-ci ne rempliraient pas entièrement leur rôle.
Pour garantir le bon fonctionnement des boucles de ceinture, s'assurer de l'absence de tout corps étranger (par exemple une pièce de monnaie) avant de le fixer.
Avant et après utilisation, s'assurer que la ceinture est correctement enroulée.
Après rabattement ou déplacement d'un siège ou d'une banquette arrière, s'assurer que la ceinture est correctement positionnée et enroulée.

⚠ AVERTISSEMENT

Pose

La partie basse de la sangle doit être positionnée le plus bas possible sur le bassin.
La partie haute doit être positionnée dans le creux de l'épaule.
À l'avant, pour régler la position de la ceinture de sécurité, il peut être nécessaire de régler la hauteur du siège.
Pour être efficace, une ceinture de sécurité :

- doit être tendue au plus près du corps.
- doit être tirée devant soi par un mouvement régulier, en vérifiant qu'elle ne se vrille pas.
- ne doit maintenir qu'une seule personne.
- ne doit pas porter de trace de coupure ou d'effilochage.
- ne doit pas être transformée ou modifiée afin de ne pas altérer sa performance.

⚠ AVERTISSEMENT

Recommandations pour les enfants

Utiliser un siège enfant adapté, si le passager a moins de 12 ans ou mesure moins d'un mètre cinquante.
Ne jamais utiliser la même ceinture de sécurité pour attacher plusieurs enfants.
Ne jamais transporter un enfant sur les genoux.
Pour plus d'informations sur les **Sièges enfants**, consulter la rubrique correspondante. ⇨ 46

⚠ AVERTISSEMENT

Entretien

Conformément aux règles de sécurité en vigueur, pour toute intervention sur les ceintures de sécurité du véhicule, s'adresser à un atelier qualifié disposant des compétences et de l'équipement nécessaires, que le Réseau est en mesure de fournir.
Faire vérifier périodiquement les ceintures de sécurité par le Réseau ou par un atelier qualifié et particulièrement si les sangles présentent des traces de détérioration.
Nettoyer les sangles de ceinture avec de l'eau savonneuse ou un produit nettoyant textile, vendu dans le Réseau.

Système d'airbags

⚠ DANGER

Le système d'airbags se déploie d'une manière explosive. Les réparations doivent être confiées exclusivement au personnel qualifié.

⚠ DANGER

L'ajout d'accessoires qui modifient le châssis du véhicule, le système de pare-chocs, la hauteur, la tôle métallique à l'avant ou sur le côté, peut entraver le bon fonctionnement du système d'airbags.
Le fonctionnement du système d'airbags peut également être affecté par la modification de parties des sièges avant, des ceintures de sécurité, du module de détection et de diagnostic des airbags, du volant, du combiné d'instruments, des joints intérieurs de porte, y compris les haut-parleurs, d'un des modules d'airbag, du garnissage du plafond ou des montants, des capteurs avant, des capteurs de chocs latéraux ou du câblage des airbags.

⚠ DANGER

Vérifier l'absence d'obstructions dans la zone de déploiement des airbags.

⚠ DANGER

Ne rien laisser s'interposer entre les occupants et les airbags (par exemple enfant, animal, objet), ne rien fixer ou coller à proximité et sur la trajectoire de sortie des airbags, cela pourrait occasionner des blessures lors de leur déploiement.
Ne rien fixer ou coller sur :

- Le volant et la planche de bord.
- Les dossiers des sièges (par exemple vêtements).
- Le pavillon.

Ce système est conçu pour renforcer la sécurité des occupants situés aux places avant et aux places latérales arrière, en cas de collision violente. Les airbags complètent l'action des ceintures de sécurité équipées de limiteur d'effort. Des détecteurs électroniques enregistrent et analysent les chocs frontaux et latéraux subis dans les zones de détection de choc :

- En cas de choc violent, les airbags se déploient instantanément et contribuent à mieux protéger les occupants du véhicule ; aussitôt après le choc, les airbags se dégonflent rapidement afin de ne gêner ni la visibilité, ni la sortie éventuelle des occupants.
- En cas de choc peu violent, d'impact sur la face arrière et dans certaines conditions de retournement, les airbags peuvent ne pas se déployer ; seule la ceinture de sécurité contribue à assurer la protection dans ces situations.

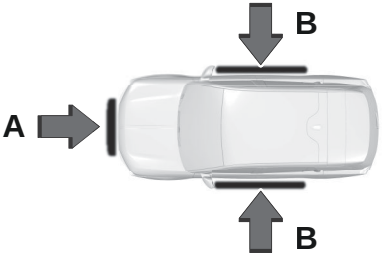
L'importance d'un choc dépend de la nature de l'obstacle et de la vitesse du véhicule au moment de la collision.

AVERTISSEMENT

Les airbags ne fonctionnent pas contact coupé.

Cet équipement ne se déploie qu'une seule fois. Si un second choc survient (lors du même accident ou d'un autre accident), l'airbag ne se déclenchera plus.

Zones de détection de choc



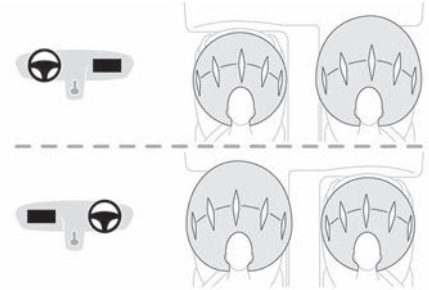
A. Zone d'impact frontal

B. Zone d'impact latéral

REMARQUE

Le déclenchement du ou des airbags s'accompagne d'un léger dégagement de fumée et d'un bruit, dus à l'activation de la cartouche pyrotechnique intégrée au système.
Cette fumée n'est pas nocive, mais peut se révéler irritante pour des personnes sensibles.
Le bruit de la détonation liée au déclenchement d'un ou des airbags peut entraîner une légère diminution de la capacité auditive pendant un bref laps de temps.

Airbags frontaux



Ce système protège, en cas de choc frontal violent, le conducteur et le passager avant afin de limiter les risques de traumatisme à la tête et au thorax.
Pour le conducteur, il est intégré au centre du volant ; pour le(s) passager(s) avant, dans la planche de bord au-dessus de la boîte à gants.

AVERTISSEMENT

Une protection optimale n'est assurée que si le siège se trouve dans la position correcte. Vérifier l'absence d'obstructions dans la zone de déploiement des airbags.
Fixer correctement la ceinture de sécurité et l'enclencher fermement. C'est indispensable pour que la protection de l'airbag soit efficace.

Déploiement

Ils se déclenchent, sauf l'airbag passager avant s'il est désactivé (pour plus d'informations sur la neutralisation de l'airbag frontal passager, se reporter à la rubrique correspondante), en cas de choc frontal violent appliqué sur tout ou partie de la zone d'impact frontal **A**.

L'airbag frontal s'interpose entre le thorax et la tête de l'occupant avant du véhicule et le volant, côté conducteur, et la planche de bord, côté passager, pour amortir sa projection en avant.

Airbags latéraux



Ce système protège, en cas de choc latéral violent, le conducteur et le passager avant afin de limiter les risques de traumatisme au thorax, entre la hanche et l'épaule.
Chaque airbag latéral est intégré dans l'armature du dossier de siège, côté porte.

Déploiement

Les airbags latéraux se déclenchent unilatéralement en cas de choc latéral violent appliqué sur tout ou partie de la zone d'impact latéral **B**.

L'airbag latéral s'interpose entre le thorax de l'occupant du véhicule et le panneau de porte correspondant.

Défaut

En cas de dysfonctionnement, ces voyants d'avertissement s'allument au combiné d'instruments.
S'adresser à un concessionnaire ou à un atelier qualifié pour faire vérifier le système.

Les airbags pourraient ne pas se déclencher en cas de choc violent.

AVERTISSEMENT

Lors d'un choc ou d'un accrochage léger sur le côté du véhicule ou en cas de tonneaux, les airbags peuvent ne pas se déclencher.
Lors d'une collision arrière ou frontale, aucun des airbags latéraux ne se déclenche.

Airbags rideaux

Ce système contribue à renforcer la protection, en cas de choc latéral violent, du conducteur et des passagers (sauf le passager arrière central) afin de limiter les risques de traumatisme sur le côté de la tête.
Chaque airbag rideau est intégré dans les montants et la partie supérieure de l'habitacle.

Déploiement

Il se déclenche simultanément avec l'airbag latéral correspondant, en cas de choc latéral violent appliqué sur tout ou partie de la zone d'impact latéral **B**.

L'airbag frontal s'interpose entre les occupants à l'avant et l'arrière du véhicule et les vitres correspondantes.

Défaut

En cas de défaut, ce voyant d'avertissement s'allume au combiné d'instruments, accompagné d'un message et d'un signal sonore.
Consulter impérativement le Réseau ou un atelier qualifié pour vérification du système.

Le capot actif pourrait ne pas se déployer en cas de choc.

Défaut du système d'airbags

En cas de dysfonctionnement, ces voyants d'avertissement s'allument au combiné d'instruments.
S'adresser à un concessionnaire ou à un atelier qualifié pour faire vérifier le système.

Les airbags pourraient ne pas se déclencher en cas de choc violent.

DANGER

Lors d'un choc ou d'un accrochage léger sur le côté du véhicule ou en cas de tonneaux, les airbags peuvent ne pas se déclencher.
Lors d'une collision arrière ou frontale, aucun des airbags latéraux ne se déclenche.

Consignes de sécurité relatives au système d'airbag

⚠ DANGER

Pour que les airbags soient pleinement efficaces, respecter les règles de sécurité ci-dessous.

Adopter une position assise normale et verticale.
S'attacher dans son siège et boucler correctement la ceinture de sécurité.
Ne rien laisser s'interposer entre les occupants et les airbags (par exemple enfant, animal, objet), ne rien fixer ou coller à proximité et sur la trajectoire de sortie des airbags, cela pourrait occasionner des blessures lors de leur déploiement.
Ne jamais modifier la définition d'origine du véhicule, tout particulièrement dans l'environnement direct des airbags.
Même en observant toutes les précautions évoquées, un risque de blessures ou de légères brûlures à la tête, au buste ou aux bras, lors du déclenchement d'un airbag n'est pas exclu.
En effet, le sac se gonfle de façon quasi-instantanée (quelques millisecondes) puis, se dégonfle dans le même temps en évacuant les gaz chauds par des orifices prévus à cet effet.
Après un accident ou le vol du véhicule, faire vérifier les systèmes d'airbags.
Toute intervention doit être effectuée exclusivement par un concessionnaire ou par un atelier qualifié.

⚠ DANGER

Airbags frontaux

Ne pas conduire en tenant le volant par ses branches ou en laissant les mains sur le moyeu central du volant.
Ne pas poser les pieds sur la planche de bord, côté passager.
Ne pas fumer, car le déploiement des airbags peut occasionner des brûlures ou des risques de blessures dus à la cigarette ou à la pipe.
Ne jamais retirer ni percer jamais le volant, ni ne le frapper violemment.
Ne rien fixer ou coller sur le volant et sur la planche de bord, cela pourrait occasionner des blessures lors du déploiement des airbags.

⚠ DANGER

Airbags rideaux

Ne rien fixer ou coller sur le pavillon, cela pourrait occasionner des blessures à la tête lors du déploiement de l'airbag rideau.
Ne pas démonter les poignées de maintien implantées sur le pavillon.

⚠ AVERTISSEMENT

Airbags latéraux

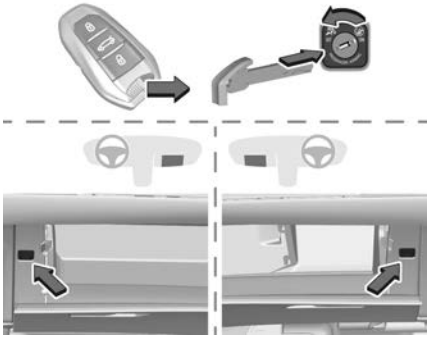
Recouvrir les sièges uniquement avec des housses homologuées, compatibles avec le déclenchement de ces airbags. Pour connaître la gamme de housses adaptées au véhicule, contacter le Réseau STELLANTIS.
Ne fixer ni n'attacher quoi que ce soit aux dossiers du siège (par exemple, des vêtements) car cela pourrait causer des blessures à la poitrine ou au bras lors du déploiement de l'airbag.
Ne pas s'asseoir avec la partie supérieure du corps plus près de la porte que nécessaire. Les panneaux de porte avant du véhicule comprennent des capteurs de choc latéral. Une porte endommagée ou toute intervention non autorisée (modification ou réparation) sur les portes avant ou leur garniture intérieure peut compromettre le fonctionnement de ces capteurs - Risque de dysfonctionnement des airbags latéraux ! Tous les travaux doivent être effectués uniquement dans le Réseau STELLANTIS.

Désactivation d'airbag passager avant

L'airbag passager avant doit être réglé en fonction du type de dispositif de retenue pour enfants utilisé. Suivre le tableau d'installation des dispositifs de retenue pour enfants. ⇨ 52
Les systèmes d'airbags rideau et latéral, les rétracteurs de ceinture et tous les systèmes d'airbags du conducteur restent actifs. Le système d'airbag passager avant peut être désactivé via un commutateur à clé situé dans la boîte à gants côté passager.

⚠ AVERTISSEMENT

Désactiver l'airbag passager uniquement en utilisation combinée avec un système de retenue pour enfants, selon les instructions et restrictions précisées dans le tableau d'installation des dispositifs de retenue pour enfants.
Le non-respect de cette consigne présente un risque de blessures mortelles pour la personne occupant un siège avec airbag passager avant désactivé.



Utiliser la clé de contact pour choisir la position :

OFF 

L'airbag passager avant est désactivé et ne se gonfle pas en cas de collision. Le voyant s'allume en permanence dans la console centrale.

ON 

L'airbag passager avant est activé.

Activer/Désactiver l'airbag **uniquement avec le véhicule arrêté et le contact coupé**.



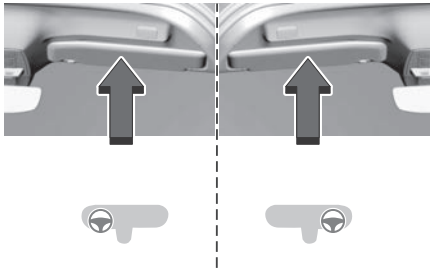
Après la mise du contact :

- Si le voyant **ON** s'allume pendant environ 60 secondes, le système d'airbag passager avant se déploie en cas de collision.
- Si le voyant **OFF** s'allume, le système d'airbag passager avant est désactivé. Il reste allumé tant que l'airbag est désactivé.

Consulter immédiatement un atelier qualifié :

- Si aucun des deux voyants n'est allumé.
- Si les deux voyants sont allumés en même temps, le système présente une défaillance. L'état du système ne peut pas être déterminé. Personne n'est autorisé à occuper le siège passager avant.

Étiquette d'avertissement - Airbag passager avant



Respecter impérativement la consigne suivante, rappelée par l'étiquette d'avertissement située de chaque côté du pare-soleil passager :



⚠ DANGER

Ne jamais utiliser un siège d'enfant orienté vers l'arrière sur un siège protégé par un coussin gonflable actif placé devant lui, sous peine d'infliger des blessures graves, voire mortelles à l'enfant.

EN : NEVER use a rearward facing child restraint on a seat protected by an ACTIVE AIRBAG in front of it, DEATH or SERIOUS INJURY to the CHILD can occur.

DE : Montieren Sie auf einem Sitz mit AKTIVIERTEM Front-Airbag NIEMALS einen Kindersitz oder eine Babyschale entgegen der Fahrtrichtung, das Kind könnte schwere oder sogar tödliche Verletzungen erleiden.

FR : NE JAMAIS installer de système de retenue pour enfants faisant face vers l'arrière sur un siège protégé par un COUSSIN GONFLABLE frontal ACTIVÉ. Cela peut provoquer la MORT de l'ENFANT ou le BLESSER GRAVEMENT.

ES : NO INSTALAR NUNCA un sistema de retención para niños de espaldas al sentido de la marcha en un asiento protegido mediante un AIRBAG frontal ACTIVADO, ya que podría causar lesiones GRAVES o incluso la MUERTE del niño.

IT : NON installare MAI seggiolini per bambini posizionati in senso contrario a quello di marcia su un sedile protetto da un AIRBAG frontale ATTIVATO. Ciò potrebbe provocare la MORTE o FERITE GRAVI al bambino.

Dispositifs de retenue pour enfants

Consignes générales

⚠ AVERTISSEMENT

Pour transporter des enfants dans le véhicule, les installer dans un siège approprié. **Ne jamais transporter un enfant sur les genoux.**

⚠ AVERTISSEMENT

La mauvaise installation d'un siège enfant dans un véhicule compromet la protection de l'enfant en cas de collision. Veiller à respecter les consignes ci-après et celles fournies avec le siège enfant.

ⓘ REMARQUE

La réglementation sur le transport des enfants est spécifique à chaque pays. Consulter la législation en vigueur dans son pays.

Pour assurer une sécurité optimale, respecter les consignes suivantes :

- Conformément à la réglementation européenne, tous les enfants de moins de **12 ans ou d'une taille inférieure à 1 mètre 50 doivent être transportés dans des sièges enfants homologués adaptés à leurs taille ou poids**, aux places équipées d'une ceinture de sécurité ou d'ancrages ISOFIX.
- **Un enfant de moins de 15 mois doit obligatoirement être transporté en position dos à la route à l'avant comme à l'arrière.** L'utilisation de sièges "dos à la route" est recommandée pour les enfants jusqu'à l'âge de 3 ans.
- **Statistiquement, les places les plus sûres pour le transport des enfants sont les places arrière du véhicule.**

⚠ AVERTISSEMENT

Ne rien fixer sur les systèmes de retenue pour enfants et ne pas les couvrir d'autres matériaux. Un système de retenue pour enfants soumis à des contraintes en cas d'accident doit être remplacé.

ⓘ REMARQUE

Ceintures de sécurité

Vérifier qu'il n'y a pas de ceinture de sécurité ou de boucle de ceinture de sécurité sous le siège enfant, car cela pourrait le déstabiliser.
Lors de l'installation d'un siège enfant sur un siège arrière, vérifier que le siège enfant n'interfère pas avec le fonctionnement de la ceinture de sécurité du siège central arrière. Veiller à positionner et boucler correctement la ceinture de sécurité ou le harnais des sièges enfants en limitant au maximum le jeu par rapport au corps de l'enfant, même pour les trajets de courte durée.

⚠ AVERTISSEMENT

Appuie-têtes

Enlever l'appuie-tête avant d'installer un siège enfant avec dossier ou système Top Tether sur une place passager.
S'assurer que l'appuie-tête est bien rangé ou attaché afin d'éviter qu'il ne se transforme en projectile en cas de freinage brusque. Remettre l'appuie-tête en place une fois que le siège enfant a été enlevé.

⚠ AVERTISSEMENT

Protections complémentaires.

Ne laisser les enfants monter et descendre du véhicule que du côté opposé au trafic.
Pour empêcher l'ouverture accidentelle des portes et des vitres arrière, utiliser le dispositif "Sécurité enfants".
Veiller à ne pas ouvrir de plus d'un tiers les vitres arrière.
Pour protéger les jeunes enfants des rayons solaires, équiper les vitres arrière de stores latéraux.
Par sécurité, ne pas laisser :

- Un enfant seul et sans surveillance dans un véhicule.
- Un enfant ou un animal dans un véhicule exposé au soleil, vitres fermées.
- Les clés à la portée des enfants à l'intérieur du véhicule.

Installation d'un dispositif de retenue pour enfants sur un siège avant

⚠ AVERTISSEMENT

L'airbag passager avant doit impérativement être neutralisé avant d'installer un siège enfant dos à la route. Sinon **l'enfant risquerait d'être gravement blessé ou tué lors du déploiement de l'airbag**.



⚠ AVERTISSEMENT

L'airbag passager avant doit impérativement être neutralisé avant d'installer un siège enfant face à la route.



ⓘ REMARQUE

Régler le siège du passager avant à la **position de réglage la plus haute et la position longitudinale entièrement vers l'arrière avec le dossier redressé**.



Installation d'un dispositif de retenue pour enfants sur un siège arrière

Face à la route ou dos à la route



1. Avancer le siège avant du véhicule et redresser le dossier de sorte que les jambes de l'enfant installé dans le siège enfant face à

la route ou que le siège enfant dos à la route ne touchent pas le siège avant du véhicule.

2. Vérifier que le dossier du siège enfant face à la route est le plus près possible du dossier du siège arrière du véhicule, voire en contact si possible.

Place arrière centrale

Un siège enfant avec béquille ne doit jamais être installé en place arrière centrale.

Recommandations spécifiques aux sièges

AVERTISSEMENT

Installation d'un rehausseur

La partie thoracique de la ceinture de sécurité doit être positionnée sur l'épaule de l'enfant sans toucher le cou.
Vérifier que la partie abdominale de la ceinture de sécurité passe bien sur les cuisses de l'enfant.
Utiliser un rehausseur avec dossier, équipé d'un guide de ceinture au niveau de l'épaule.

AVERTISSEMENT

Installation d'un siège enfant avec béquille

Veiller à ce que la béquille soit en contact ferme et stable avec le sol.
Un siège avec béquille ne doit jamais être installé en place arrière centrale.

AVERTISSEMENT

Lorsque le système de retenue pour enfants n'est pas utilisé, attacher le siège avec la ceinture de sécurité ou les ancrages ISOFIX, ou le retirer du véhicule. Ne pas le laisser dans l'habitacle sans le fixer solidement. De cette façon, en cas de freinage brusque ou d'accident, les occupants ne seront pas blessés.

AVERTISSEMENT

L'appuie-tête doit toujours être présent dans le véhicule et installé si le siège est utilisé par un passager adulte ou un enfant assis dans le système de retenue sans dossier.

AVERTISSEMENT

Après avoir installé un système de protection pour enfants dans le véhicule, ne pas avancer ou reculer le siège car il pourrait desserrer les fixations. Retirer le système de protection pour enfants pour régler la position du siège. Réinstaller le système de protection pour enfants une fois le siège réglé.

Pose des ceintures de sécurité

Les systèmes de retenue pour enfants peuvent être fixés à l'aide d'une ceinture de sécurité.
Pour l'installation du siège enfant avec la ceinture de sécurité, vérifier que celle-ci est bien positionnée et tendue sur le siège enfant et qu'elle maintient fermement le siège enfant sur le siège du véhicule.

Connecteurs d'ancrage ISOFIX

Les positions des systèmes de retenue pour enfant ISOFIX spécifiques au véhicule sont indiquées dans le tableau d'installation des systèmes de retenue pour enfants.
Les sièges extérieurs arrière sont équipés de points d'ancrage conformes à la norme ISOFIX.



Les points d'ancrage (ou connecteurs) se situent derrière les fermetures à glissière, entre le dossier et l'assise du siège du véhicule. Ils sont signalés par une étiquette sur le dossier.
Ouvrir la fermeture éclair pour accéder aux fixations.

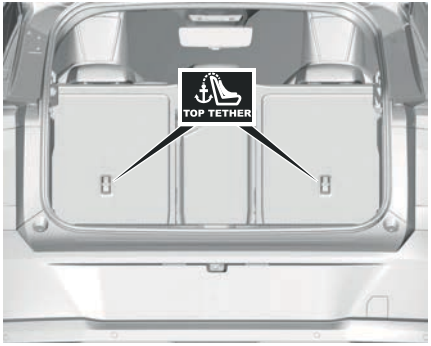
REMARQUE

Lors de la fixation des systèmes de retenue pour enfants compatibles ISOFIX sur les siè-

ges passager réglables, d'abord incliner le dossier autant que nécessaire vers l'arrière pour pouvoir accéder aux connecteurs d'ancrage ISOFIX.
Après la fixation correcte du système de retenue pour enfants ISOFIX, incliner de nouveau le dossier vers l'avant.

Ancrages Top-Tether

En plus des anneaux ISOFIX A, les sièges Top Tether doivent être fixés à un anneau supplémentaire, situé derrière le siège.



Avant d'installer un siège Top Tether :

1. Retirer et ranger l'appuie-tête du siège avant d'installer le siège enfant ;
2. Installer le siège enfant sur les fixations ISOFIX ;
3. Passer la sangle du siège enfant par-dessus le dossier et la fixer aux anneaux Top Tether.
4. Serrer la sangle conformément aux instructions du manuel fourni avec le siège enfant.

Les positions des systèmes de retenue pour enfants ISOFIX de catégorie universelle sont indiquées dans le tableau Installation des systèmes de retenue pour enfants

Sièges pour enfants i-Size

Un système de retenue pour enfant i-Size est un système ISOFIX universel selon la réglementation n° 129 des Nations Unies.
Tous les systèmes de retenue pour enfants i-Size peuvent être utilisés sur un siège de véhicule convenant au système i-Size, comme indiqué dans le tableau Installation des systèmes de retenue pour enfants.

REMARQUE

Pour éviter que le siège ne bascule vers l'avant en cas de collision, il faut utiliser une sangle d'ancrage supérieure ou une jambe de force en plus des supports ISOFIX.

Les sièges enfant **i-Size** et sièges du véhicule homologués i-Size sont identifiés par le symbole i-Size.

Sièges enfants recommandés

Taille de l'enfant (ECE R129)	Type d'installation	Système de retenue pour enfants	Remarque
Taille : 40 - 85 cm (de la naissance à 15 mois) (jusqu'à 13 kg)	Dos à la route 	**"RÖMER Baby-Safe PRO"**	Recommandé avec sa base ISOFIX **(RÖMER Vario Base 5Z)**
Taille : 61 - 105 cm (de 3 mois à 4 ans) (jusqu'à 18 kg)	Dos à la route Taille : 61 - 105 cm  Face à la route Taille : 76 - 105 cm 	**"RÖMER Dualfix 5Z"**	Installé avec sa base ISOFIX **(RÖMER Vario Base 5Z)** L'installation dos la route est recommandée
Taille : 100 - 150 cm (de 3,5 à 12 ans) (jusqu'à 36 kg)	Face à la route 	**"RÖMER KidFix Pro"**	Peut être installé avec ou sans supports ISOFIX. L'enfant est retenu par la ceinture de sécurité. **Acheté sur Stellantis & You, Sales and Services** **Il est recommandé d'utiliser un siège enfant avec dossier. En cas de dépose du dossier en présence d'un enfant de plus de 138 cm, il faut également enlever la protection de sécurité**

⚠ DANGER

Si un système de retenue pour enfants ISO-FIX universel n'est pas fixé sur les trois points d'ancrage, il ne pourra pas protéger correctement l'enfant. En cas d'accident, l'enfant peut être gravement ou mortellement blessé.

REMARQUE

Suivre les instructions des fabricants de dispositifs de retenue pour enfants afin d'installer le dispositif de retenue pour enfants approprié dans le véhicule.

REMARQUE

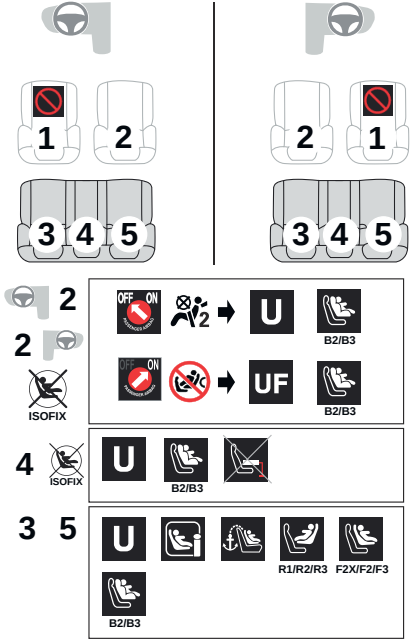
Pour le dispositif de retenue pour enfant semi-universel ou spécifique au véhicule (système de retenue pour enfant ISOFIX ou à

ceinture), se reporter à la liste des véhicules fournie dans le manuel d'utilisation du dispositif de retenue pour enfant.

REMARQUE

S'assurer que l'emplacement d'installation du système de retenue pour enfants à l'intérieur du véhicule est correct.
Se référer au tableau récapitulatif pour l'installation des sièges enfants.

Emplacement de montage d'un système de retenue pour enfants



⚠ AVERTISSEMENT

Respecter les restrictions et les indications du tableau Installation des dispositifs de retenue pour enfants selon la réglementation européenne

Clé

Place interdisant l'installation d'un siège enfant.

Airbag passager avant **désactivé** et voyant d'avertissement associé.

Airbag passager avant **activé** et voyant d'avertissement associé.

Place adaptée à l'installation d'un siège enfant s'attachant avec la ceinture de sécurité et homologué **universellement "dos à la route" et/ou "face à la route" (U)** de groupes **0**, **0+**, **1**, **2** ou **3**, ou dédié aux enfants mesurant entre 40 et 150 cm.

Place adaptée à l'installation d'un siège enfant s'attachant avec la ceinture de sécurité et **homologué universellement "face à la route" (UF)** de groupes **1**, **2** et **3**, ou dédié aux enfants mesurant entre 76 et 150 cm uniquement.

Place autorisant la fixation d'un siège enfant i-Size.

Place non adaptée à l'installation d'un siège enfant avec béquille.

Place autorisant l'installation d'un siège enfant i-Size "face à la route".

Présence d'un point d'ancrage Top Tether à l'arrière du dossier, autorisant l'installation d'un siège enfant ISOFIX universel.

Présence d'un ancrage Top Tether à l'arrière du dossier, autorisant la fixation d'un siège enfant ISOFIX universel "face à la route".

Siège enfant **ISOFIX** dos à la route :

- **R1 : siège enfant ISOFIX** pour **nourrisson**.
- **R2 : Siège enfant ISOFIX de taille réduite**.
- **R3 : Siège enfant ISOFIX de grande taille**.

Siège enfant **ISOFIX** face à la route :

- **F2X : Siège enfant ISOFIX pour tout-petits**.
- **F2 : Siège enfant ISOFIX de hauteur réduite**.
- **F3 : Siège enfant ISOFIX de grande hauteur**.



Rehausseur de siège enfant, sécurisé par ceinture de sécurité ou fixations **ISOFIX** :

- **B2 : siège rehausseur de largeur réduite**.
- **B3 : Siège rehausseur de grande largeur**.



Siège enfant ISOFIX de type "**Nacelle**" :

- **L1** : orienté du côté gauche.
- **L2** : orienté du côté droit.





Place autorisant la fixation d'un siège enfant **ISOFIX**.



Place interdisant l'installation d'un siège enfant **ISOFIX**.

Pour le réglage des sièges, se référer au tableau récapitulatif dans le tableau **Installation des dispositifs de retenue pour enfants**.

Conformément à la réglementation européenne, ce tableau indique les possibilités d'installation des sièges enfants fixés par la ceinture de sécurité et homologués universellement **(a)**, ainsi que les sièges les plus grands **ISOFIX** et **i-Size** sur les places assises équipées de fixations **ISOFIX** dans le véhicule.

	Numéro du siège					
	Sièges avant **(b)**			Sièges arrière **(b)** rangée 2 (**k**)		
Numéro du siège	**1**	**2 (i)**		**3**	**4 (i) (j)**	**5**
Airbag passager avant		Désactivé "OFF" **(c)**	Activé "ON" **(d)**			
Position compatible avec un siège enfant **universel (a) dos à la route (e)**	non	oui **(g)**	non	oui	oui	oui
Position compatible avec un siège enfant **universel (a) face à la route (f)**	non	oui **(g)**		oui	oui	oui
Position compatible avec un siège pour enfant **i-Size dos à la route**	non	non		oui	non	oui
Position compatible avec un siège pour enfant **i-Size face à la route**	non	non		oui	non	oui
Position équipée d'un **crochet TOP TETHER**	non	non		oui	non	oui
Siège enfant de type "**Nacelle**" (L1 / L2)	non	non		non	non	non
Siège enfant **ISOFIX "Dos à la route"** (R1 / (R2 / R3)	non	non		R3 **(l)**	non	R3 **(l)**
Siège enfant **ISOFIX "Face à la route"** (F2/F2X/F3)	non	non		F3	non	F3

	Numéro du siège				
Siège enfant "**Réhausseur**" (B2/B3) (m)	non	B3 **(g) (h)**	B3		B3
				B3	

Règles

- Une place compatible **i-Size** est également compatible pour **R1**, **R2** et **F2X**, **F2**, **B2**.
- Une place compatible **R3** est également compatible pour **R1** et **R2**.
- Une place compatible **R2** est également compatible pour **R1**.
- Une place compatible **F3** est également compatible pour **F2X** et **F2**.
- Une place compatible **B3** est également compatible pour **B2**.

(a) Siège enfant universel : siège enfant pouvant s'installer dans tous les véhicules avec la ceinture de sécurité.

(b) Selon version, consulter la législation en vigueur dans le pays avant d'installer un enfant à cette place.

(c) Pour installer un siège enfant "**dos à la route**" à cette place, désactiver "**OFF**" IMPÉRATIVEMENT l'airbag passager avant.

(d) Seul un siège enfant "**face à la route**" est autorisé à cette place avec l'airbag passager avant activé "**ON**".

(e) Pour un siège enfant universel "**dos à la route**" et/ou "**face à la route**" (**U**), de groupes **0**, **0+**, **1**, **2** ou **3**, ou dédié aux enfants mesurant entre 40 et 150 cm.

(f) Pour un siège enfant universel "**face à la route**" pour groupes **1**, **2** ou **3**, ou dédié aux enfants mesurant entre 76 et 150 cm uniquement.

(g) Régler le siège passager avant en position la plus haute longitudinale complètement arrière.

(h) Incliner le dossier de siège vers l'arrière, installer le siège enfant, puis redresser le dossier jusqu'au contact avec le dossier du siège enfant.

(i) Siège non équipé de fixations conformes ISOFIX.

(j) Un siège enfant avec béquille ne doit jamais être installé en place arrière centrale.

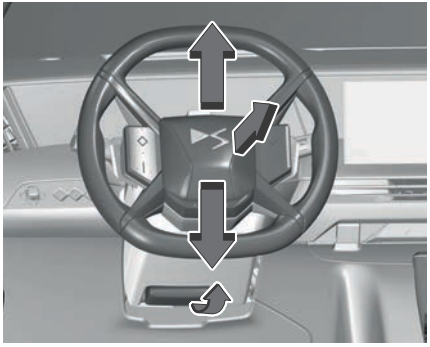
(k) Si un dispositif de retenue pour enfants est installé sur ces sièges, régler l'appuie-tête à la hauteur maximale ou le retirer si nécessaire (instabilité ou absence de contact de l'arrière du dispositif de retenue pour enfants avec le dossier du siège du véhicule).

(l) Régler le siège devant le siège équipé du système de retenue pour enfants à la hauteur maximale.

(m) Il n'est pas possible d'installer 3 sièges rehausseurs en même temps sur les sièges arrière.

Volant

Réglage du volant



1. À l'arrêt, tirer la commande pour déverrouiller le volant.

2. Régler la hauteur et la profondeur progressivement pour adapter la position de conduite.
3. Pousser la commande pour verrouiller le volant.

AVERTISSEMENT

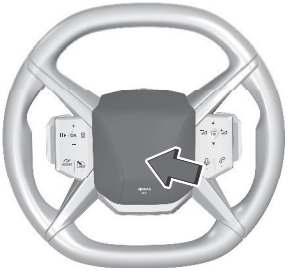
Par mesure de sécurité, ces réglages doivent être impérativement effectués véhicule à l'arrêt.

Commandes au volant

En plus de la direction du véhicule, le volant comporte des commandes pour les fonctions suivantes :

- Éclairage extérieur ⇨ 60
- Essuie-glaces et lave-glaces ⇨ 57
- Systèmes avancés d'aide à la conduite ⇨ 159
- Infodivertissement ⇨ 101
- Transmission ⇨ 132
- Freinage régénératif ⇨ 130

Avertisseur sonore



- Appuyer sur la partie centrale du volant.

Avertisseur sonore piétons (BEV)

Ce système avertit les piétons de l'arrivée du véhicule. L'avertisseur sonore piéton fonctionne dès la mise en mouvement du véhicule et jusqu'à 30 km/h. Cette fonction ne peut pas être désactivée.



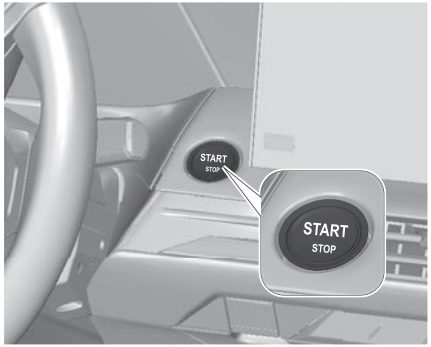
En cas d'anomalie, ce voyant d'avertissement s'allume au combiné d'instruments.

Faire vérifier par le concessionnaire ou par un atelier qualifié.

Volant chauffant

Par temps froid, le volant peut être chauffé pour offrir une expérience de conduite confortable et économiser de l'énergie en chauffant moins l'habitacle. ⇨ 100

Bouton Start/Stop



Démarrage du moteur

- Actionner la pédale de frein et appuyer sur Start/Stop.

Contact mis, mode alimentation sans démarrage du moteur du véhicule

- Appuyer sur Start/Stop sans actionner la pédale de frein.

Les témoins s'allument et la plupart des fonctions électriques sont opérationnelles.

Moteur du véhicule et contact coupé

- Appuyer brièvement sur **Start/Stop** dans chaque mode, ou lorsque le moteur tourne et que le véhicule est à l'arrêt.

Certaines fonctions restent actives jusqu'à l'ouverture de la porte conducteur.

En quittant le véhicule

⚠ AVERTISSEMENT

Ne quitter le véhicule qu'après avoir coupé le système de propulsion, appliqué le frein de stationnement et, selon la transmission, engagé le premier rapport ou sélectionné **P**.

Stationnement

⚠ DANGER

Ne pas garer le véhicule sur une surface facilement inflammable.

- Serrer le frein de stationnement.
- Si le véhicule se trouve sur une surface plane ou en montée, engager le premier rapport ou appuyer sur P. En montée, tourner les roues avant côté opposé du trottoir.
- Si le véhicule roule en descente, diriger les roues avant vers la bordure du trottoir.
- Fermer les vitres.
- Arrêter le moteur.
- Retirer la clé de contact du commutateur d'allumage ou couper l'allumage des véhicules avec le bouton d'alimentation. Selon version, tourner le volant jusqu'à ce que le blocage du volant s'enclenche.

Essuie-glaces et lave-glaces

Essuie-glaces avant



2	Fast
1	Normal
AUTO	Essuyage automatique
0	Off
x1	Balayage simple

ℹ REMARQUE

Après la coupure du contact, un léger mouvement des essuie-vitres peut se produire.

ℹ REMARQUE

Si la vitesse du véhicule a dépassé 10 km/h, puis que le système a été mis en position **1** ou **2**, la fréquence d'essuyage est automatiquement réduite lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 5 km/h (3 mph). Lorsque la vitesse est de nouveau supérieure à 10 km/h (6 mph), la fréquence d'essuyage revient à la fréquence d'origine (rapide ou normale).

Balayage simple

Si la commande d'essuie-glace est :

1. En position **AUTO**, tirer brièvement le levier vers soi et le relâcher.
2. En position **0**, appuyer brièvement sur le levier et le relâcher. Un appui maintenu prolongé déclenche un balayage continu à la cadence de balayage normale.

Essuie-glace automatique à détection de pluie

En mode **AUTO**, le balayage de l'essuie-glace avant fonctionne automatiquement et s'adapte à l'intensité des précipitations en fonction de la sensibilité du capteur sélectionnée.

La détection est réalisée par un capteur de pluie/luminosité, situé en partie centrale haute du pare-brise derrière le rétroviseur.

REMARQUE

Dans certaines conditions météorologiques (par exemple, brouillard, givre, neige, projections sur routes salées), le conducteur peut être amené à revenir en balayage manuel.

Marche / Arrêt

Pour la mise en service :

- Placer la commande d'essuie-glace sur la position **AUTO**. Un cycle de balayage, accompagné de l'affichage d'un message, confirme l'activation du mode **AUTO.**

Pour arrêter :

- Pour l'arrêt, placer la commande d'essuie-glace sur une autre position ou sur **0**. Un message sur le combiné confirme la désactivation du mode **AUTO.**

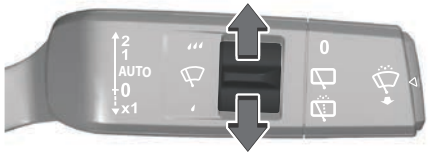
Réglage de la sensibilité

La sensibilité peut être réglée sur 5 positions.

- La position inférieure correspond à la sensibilité la plus faible du capteur.
- La position supérieure correspond à la sensibilité la plus forte du capteur.

Plus la sensibilité est forte, plus le système réagit rapidement et augmente la cadence de balayage.

L'augmentation de la sensibilité déclenche un cycle de balayage de confirmation.
La diminution de la sensibilité ne déclenche pas de cycle de balayage de confirmation.



REMARQUE

Après une coupure du contact supérieure à 1 minute avec la commande d'essuie-glace **AUTO** en position, à la remise du contact :

- Le système fonctionne suivant la quantité de pluie détectée dès que le véhicule dépasse 10 km/h (6 mph), si la température extérieure est inférieure à +3°C.
- Le système fonctionne immédiatement suivant la quantité de pluie détectée, si la température extérieure est supérieure à +3°C.

ATTENTION

Ne pas masquer le capteur de pluie/luminosité.
Lors du lavage du véhicule dans une station automatique, couper les essuie-glaces automatiques et le contact.
En hiver, attendre le dégivrage complet du pare-brise avant d'actionner le balayage automatique.

Défaut

En cas de dysfonctionnement du balayage automatique, l'essuie-glace fonctionne en mode intermittent.
Faire vérifier par le concessionnaire ou par un atelier qualifié.

Lavage du pare-brise

- Tirer le levier de commande des essuie-glaces vers soit et le maintenir.
- L'arrêt du lave-glace est suivi d'un dernier cycle d'essuyage du pare-brise.

REMARQUE

Du liquide lave-glace est pulvérisé sur toute la longueur du balai d'essuie-glace. Cela améliore la visibilité et réduit la consommation de liquide lave-glace.

ATTENTION

Pour ne pas endommager les balais d'essuie-glace, ne pas actionner le liquide de lave-glace si le réservoir de liquide de lave-glace est vide.
Actionner le liquide de lave-glace seulement si le liquide ne risque pas de geler sur le pare-brise et de gêner la visibilité. Utiliser des produits "grand froid" en période hivernale.

Ne jamais utiliser d'eau pour faire l'appoint.

Lavage de la lunette arrière et de la/des caméra(s)

L'arrière du véhicule est équipé de plusieurs gicleurs de liquide lave-glace installés à proximité ou sur le véhicule :

- Le bras de l'essuie-glace de la lunette arrière
- La caméra de recul
- La caméra du rétroviseur (selon la version)

La rotation de la bague sur le levier de commande active simultanément le cycle de lavage de l'essuie-glace de la lunette arrière, de la caméra de recul et, selon version, de la caméra de recul interne.



0 arrêt

balayage intermittent

lave-vitre arrière

En marche arrière et lorsque l'essuie-glace du pare-brise est activé, l'essuie-glace de la lunette arrière s'active également.

REMARQUE

La fonction se désactive lorsque :
La lunette arrière est gelée.
Un porte-vélos est utilisé.
Le véhicule passe dans un système de lavage de voitures.

Le fonctionnement du lave-glace se fait dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

Position particulière des essuie-glaces avant

Cette position de maintenance permet de nettoyer les lames ou de procéder au remplacement des balais. Elle peut également être utile, par temps hivernal (gel, neige), pour dégager les balais du pare-brise.

REMARQUE

Pour conserver l'efficacité des essuie-glaces à balais plats, il est conseillé de :

- Les manipuler avec précaution.
- Les nettoyer régulièrement avec de l'eau savonneuse.
- ne pas les utiliser pour maintenir un morceau de carton contre le pare-brise.
- les remplacer dès les premiers signes d'usure.

Mise en position d'entretien des essuie-glaces du pare-brise



Immédiatement après la coupure du contact, abaisser la commande d'essuie-glace pour positionner les balais verticalement.

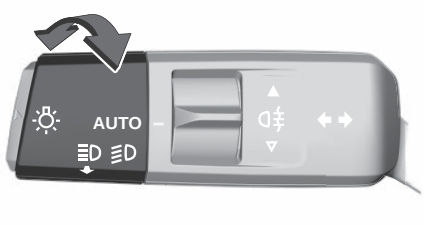
- Procéder à l'opération souhaitée ou au remplacement des balais.

Remise en place des essuie-glaces en position normale

- Pour remettre les balais dans leur position initiale, mettre le contact et appuyer sur le levier de commande d'essuie-glaces.

Éclairage extérieur

Éclairage principal



AUTO Allumage automatique des phares / feux de jour.

Feux de croisement ou de route.

Réglage automatique des phares

Ce système corrige automatiquement la hauteur du faisceau des phares en fonction de différents paramètres (ex. : la charge du véhicule).

Allumage automatique des phares

Avec la bague de la commande d'éclairage sur la position "**AUTO**", en cas de détection de faible luminosité extérieure par le capteur de pluie/luminosité, les feux de position et de croisement s'allument automatiquement sans action du conducteur. Ils peuvent également s'allumer en cas de détection de pluie, en même temps que le balayage automatique des essuie-glaces.

Lorsque la luminosité est suffisante ou après l'arrêt des essuie-glaces, les feux s'éteignent automatiquement.

Feux de jour

Ces feux à LED situés à l'avant du véhicule s'allument automatiquement au démarrage du moteur. Ils assurent les fonctions de :

- Feux de jour (tige de commande d'éclairage en position "**AUTO**" avec une lumière ambiante suffisante).

REMARQUE

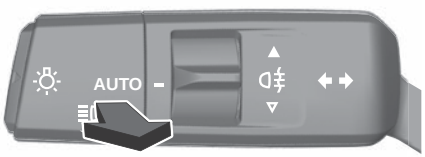
En feux de position, l'intensité lumineuse des diodes électroluminescentes est plus forte.

AVERTISSEMENT

Le conducteur reste responsable du véhicule, de son adaptation aux conditions d'éclairage, la visibilité, la circulation, ainsi que du respect des règles de circulation routière.

Éclairage d'accompagnement (Guide-Me-Home) / Lumière d'accueil

Éclairage d'accompagnement (Guide Me Home)



- Contact coupé, tirer la commande d'éclairage ("appel de phares") vers soi pour activer / désactiver la fonction.

L'éclairage d'accompagnement manuel s'arrête automatiquement au bout d'un certain temps.

Éclairage d'accueil

Au déverrouillage du véhicule, en cas de faible luminosité et si la fonction "Allumage automatique des feux" est activée, ce système allume automatiquement :

- À l'extérieur, les feux de position, de croisement et les spots de rétroviseurs.
- À l'intérieur, les plafonniers et les éclairages de cave à pieds.

Spots de rétroviseurs extérieurs

Pour faciliter l'accès au véhicule, ces spots éclairent le sol aux abords des portes avant. Les spots s'allument automatiquement :

- Au déverrouillage du véhicule.
- À l'ouverture d'une porte.
- Sur une demande de localisation du véhicule par la télécommande.

Ils s'allument également avec l'éclairage d'accueil et l'éclairage d'accompagnement.
Ils s'éteignent automatiquement au bout de 30 secondes.

Système d'éclairage automatique

Recommandations générales pour les systèmes d'éclairage automatique.

Les systèmes d'éclairage automatiques utilisent une caméra de détection, située en haut du pare-brise.



L'activation / désactivation et le réglage de la durée de l'éclairage d'accompagnement se font dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

REMARQUE

Limites de fonctionnement

Le système peut être perturbé ou ne pas correctement fonctionner :

- Lorsque les conditions de visibilité sont mauvaises (par exemple chute de neige, fortes précipitations).
- Si le pare-brise est encrassé, embué ou masqué (par exemple par un autocollant) devant la caméra.
- Si le véhicule est face à certains panneaux ou à des dispositifs rétro-réfléchissants de glissières de sécurité.

Le système n'est pas en mesure de détecter :

- Les usagers qui n'ont pas d'éclairage propre tels que les piétons.
- Les véhicules avec éclairage masqué (par exemple circulant derrière une barrière de sécurité sur autoroute).
- Les véhicules se trouvant au sommet ou en bas d'une pente raide, dans des virages sinueux, dans des carrefours en croix.

ATTENTION

Entretien

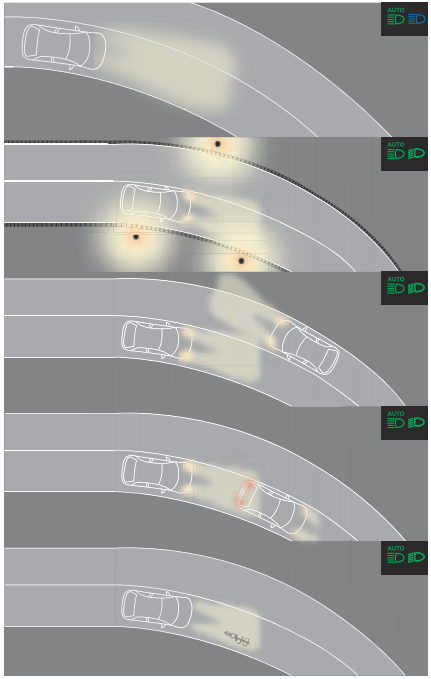
Nettoyer régulièrement le pare-brise, en particulier la zone située devant la caméra.
La face interne du pare-brise peut être également embuée au niveau de la caméra.
Par temps humide et froid, désembuer régulièrement le pare-brise.
Ne pas laisser la neige s'accumuler sur le capot ou sur le toit du véhicule, car elle pourrait occulter la caméra.

Allumage automatique des phares

REMARQUE

Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des systèmes automatiques d'éclairage**.

Avec la bague de la commande d'éclairage sur la position "**AUTO**" et la fonction activée à l'écran tactile, ce système permute automatiquement les feux de route et les feux de croisement en fonction des conditions d'éclairage et de circulation, grâce à une caméra située en haut du pare-brise.



AVERTISSEMENT

Ce système est une aide à la conduite.
Le conducteur reste responsable de l'éclairage de son véhicule, de son adaptation aux conditions de luminosité, de visibilité, de circulation et du respect du code de la route.

REMARQUE

Le système devient opérationnel lorsque le véhicule dépasse 25 km/h.
En repassant en dessous de 15 km/h, le système n'est plus opérationnel.

Activation / Désactivation

Le paramétrage se fait dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

L'état du système reste en mémoire à la coupure du contact.

REMARQUE

Lorsque le système détecte du brouillard dense, il désactive temporairement la fonction.

Fonctionnement

Si la luminosité est très faible et que les conditions de circulation le permettent :

Les feux de route s'allument automatiquement. Ces voyants s'allument au combiné d'instruments.

Si la luminosité est suffisante et/ou si les conditions de circulation ne permettent pas l'allumage des feux de route :

Les feux de croisement restent allumés. Ces voyants s'allument au combiné d'instruments.

La fonction se désactive lorsque les feux antibrouillard sont allumés ou lorsque le système détecte de mauvaises conditions de visibilité (par exemple brouillard, fortes précipitations, chute de neige).
Dès que les feux antibrouillard sont éteints ou dès que les conditions de visibilité redeviennent favorables, la fonction se réactive automatiquement.

Ce voyant s'éteint à la désactivation de la fonction.

Pause

Si la situation nécessite un changement de feux, le conducteur peut intervenir à tout moment.
Permuter manuellement les feux de croisement/de route pour mettre la fonction en pause.
Si les voyants "**AUTO**" et "**Feux de croisement**" étaient allumés, le système bascule sur les feux de route.
Si les voyants "**AUTO**" et "**Feux de route**" étaient allumés, le système bascule sur les feux de croisement.
Pour réactiver la fonction, permuter de nouveau manuellement les feux de croisement/de route.

Défaut



En cas de dysfonctionnement du système ou de la caméra, ce voyant s'allume au combiné d'instruments, accompagné d'un signal sonore et de l'affichage d'un message.

Faire vérifier par le concessionnaire ou par un atelier qualifié.

Système d'éclairage frontal adaptatif

Disponible uniquement sur les versions équipées de projecteurs Full LED avec fonction PIXEL VISION. Cette fonction inclut plusieurs modes d'éclairage, spécifiques à chaque situation de conduite.
L'intensité et l'orientation des projecteurs principaux et des modules varient afin d'augmenter ou de réduire la portée de l'éclairage.
Les modules pivotent et s'inclinent afin d'élargir et d'orienter le faisceau lumineux pour éclairer plus ou moins les bords de la route.

AVERTISSEMENT

Cette fonction est une aide à la conduite qui ne se substitue en aucun cas à la vigilance du conducteur qui doit adapter en permanence la conduite du véhicule aux conditions de visibilité et de circulation.

Activation / Désactivation

Placer la bague de la commande d'éclairage sur la position "**AUTO**".



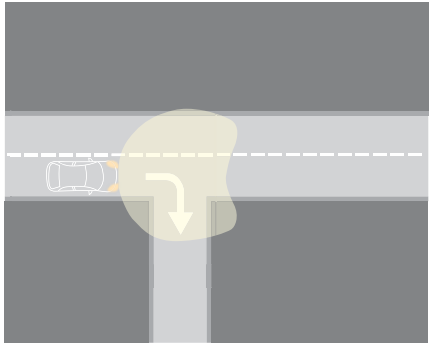
Le paramétrage se fait dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

REMARQUE

Dans des pays où la circulation est inversée, il est recommandé de désactiver le système d'éclairage frontal adaptatif, car certains modes sont orientés vers l'extérieur de la route et pourraient éblouir les autres usagers de la route en conduisant dans le sens inverse.

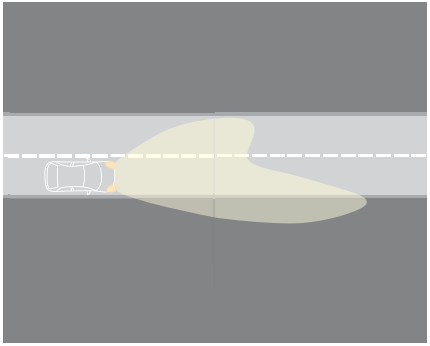
Fonctionnement

Mode ville



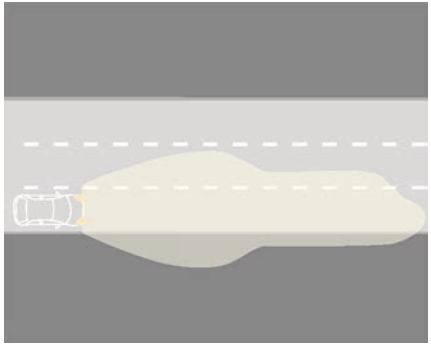
La segmentation de la répartition du faisceau des feux de croisement améliore la largeur, qui est ainsi optimisée pour les scénarios de conduite citadine.
Le mode Ville est activé par défaut au démarrage du moteur et à des vitesses inférieures à 50 km/h (31 mph). Les feux de route s'allume également en l'absence d'éclairage public.

Mode Campagne



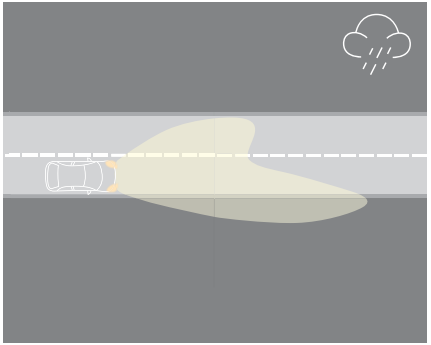
Le faisceau d'éclairage est allongé vers l'avant, en particulier côté conducteur.
Le mode Campagne s'active à des vitesses supérieures à 50 km/h (31 mph) pendant plus de 3 secondes jusqu'à 110 km/h (68 mph) sur routes normales, ou jusqu'à 70 km/h (43 mph) sur autoroute.

Mode Autoroute



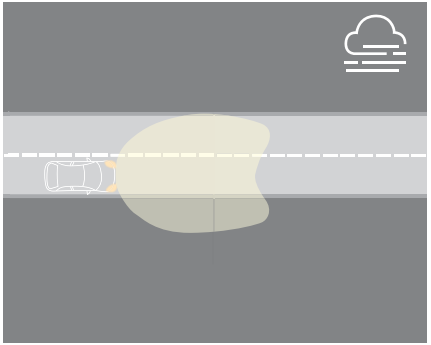
La puissance d'éclairage est au maximum, de manière à éclairer la route autant que possible en longueur et en largeur.
Le mode Autoroute s'active à des vitesses supérieures à 70 km/h (43 mph) et lorsque le véhicule détecte la conduite sur autoroute.

Mode Brouillard/Pluie



Le faisceau des feux de croisement est optimisé par une zone d'intensité atténuée à l'avant du véhicule, de manière à réduire l'éblouissement potentiel dû à la réflexion de la route.
Ce mode s'active en cas de détection de pluie ou de brouillard.

Mode Brouillard sur autoroute



Le faisceau d'éclairage est réduit par rapport au mode Autoroute normal.
Le mode Brouillard sur autoroute s'active lorsque le véhicule détecte la conduite sur autoroute avec le feu antibrouillard arrière allumé.

DS Pixel VISION

REMARQUE

Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des systèmes automatiques d'éclairage**.

Disponible uniquement sur les versions équipées de projecteurs Full LED avec fonction Pixel Beam. Ce système adapte automatiquement les feux de route selon les conditions de circulation de façon à maintenir un éclairage optimal pour le

conducteur, sans gêner les autres usagers de la route.

AVERTISSEMENT

Le conducteur reste responsable de l'éclairage de son véhicule, de son adaptation aux conditions de luminosité, de visibilité, de circulation et du respect du code de la route.

REMARQUE

Le système est opérationnel dès 40 km/h et devient inactif en dessous de 20 km/h.

Activation / Désactivation

Placer la bague de la commande d'éclairage sur la position "**AUTO**".

Ce témoin s'allume au combiné d'instruments.

Le paramétrage se fait dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

L'état du système reste en mémoire à la coupure du contact.
Lorsqu'il est désactivé, le système d'éclairage passe en mode "Allumage automatique des feux".

REMARQUE

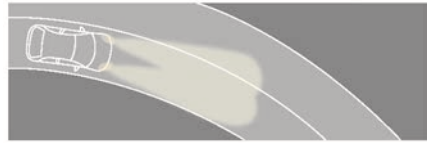
Par temps de brouillard ou de neige ou en cas de forte buée, il est recommandé de désactiver la fonction.
Lorsque le système détecte du brouillard dense ou lorsque les feux antibrouillard sont allumés manuellement, la fonction se désactive temporairement. Ceci est signalé par l'extinction du témoin au combiné.

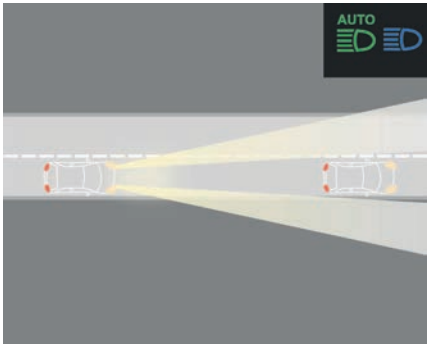
Fonctionnement

Grâce à une caméra, le système détecte les conditions de conduite (luminosité, source lumineuse des véhicules croisés ou suivis, courbure de la route) et adapte le faisceau des feux de route en fonction.
Les modules qui composent les feux de route s'allument et s'éteignent progressivement, segment par segment, en fonction des conditions de conduite détectées. L'éclairage nominal des feux de route est réactivé dès que le véhicule n'est plus détecté par le système.

Si le système est sélectionné, mais que l'affichage au combiné d'instruments et les alertes ne sont pas disponibles, le voyant s'allume en gris.

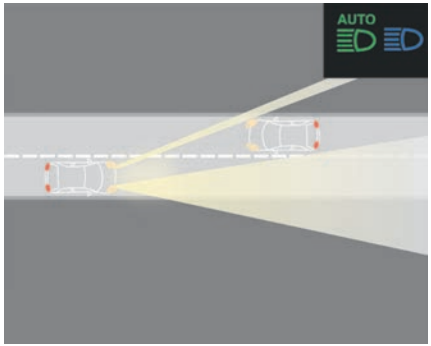
Véhicule suivi





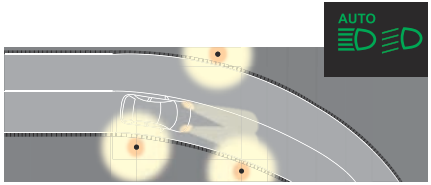
À l'approche d'un véhicule par l'arrière, seuls les segments de feux orientés vers le véhicule suivi s'éteignent, créant ainsi un "tunnel" pour ne pas éblouir son conducteur.

Véhicule croisé



À l'approche d'un véhicule roulant en sens inverse, seuls les segments de feux orientés vers ce véhicule s'éteignent, créant ainsi un "tunnel" pendant toute la durée de l'approche.
La forme et la position du tunnel évoluent en fonction des conditions de circulation.

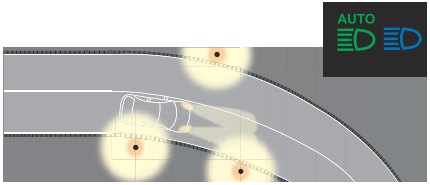
Entrée dans une zone éclairée





En entrant dans une zone éclairée (par exemple, une ville), les segments lumineux basculent progressivement vers l'intérieur en position feux de croisement.

Sortie d'une zone éclairée





Les segments de feux s'allument progressivement, et ce de l'intérieur vers l'extérieur du véhicule pour repasser en feux de route.

Pause

Si la situation nécessite un changement de feux, le conducteur peut intervenir à tout moment.

- Enclencher manuellement les feux de croisement/de route pour mettre la fonction en pause.

Le système d'éclairage passe en mode "Allumage automatique des feux".

- Pour réactiver la fonction, il faut réactiver manuellement les feux de croisement/de route.

Défaut



Dans le premier cas, ce voyant d'avertissement s'affiche au combiné d'instruments, accompagné d'un message si le capteur est occulté.

Ce phénomène est normal ; il n'est pas nécessaire de consulter un atelier qualifié. Arrêter le véhicule et vérifier si la caméra avant est recouverte de terre, de boue, de sable, de neige, de glace ou tout ce qui empêche la détection.
Le système est de nouveau opérationnel après le nettoyage du champ de détection.



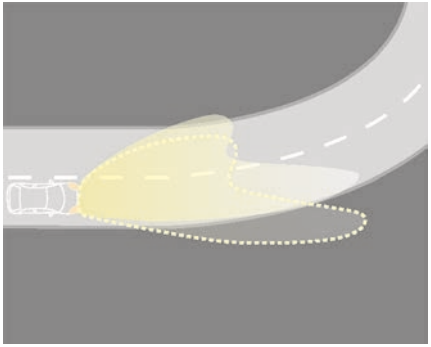
Dans le deuxième cas, ce voyant d'avertissement s'affiche au combiné d'instruments, accompagné d'un signal sonore et d'un message en cas de dysfonctionnement de l'allumage des phares adaptatifs ou de la caméra.

Faire vérifier par le concessionnaire ou par un atelier qualifié.

⚠ ATTENTION

Ne pas occulter le capteur de pluie/luminosité situé en partie centrale haute du pare-brise derrière le rétroviseur intérieur ; les fonctions associées ne seraient plus commandées.

Éclairage de flexion statique



Dans un virage, le faisceau lumineux fournit un éclairage supplémentaire de la route à droite ou à gauche lorsque la vitesse du véhicule est de 70 km/h ou moins.
Le système se déclenche par les seuils de rayon de courbe et la vitesse du véhicule.
Les phases d'augmentation et de diminution de l'intensité lumineuse s'effectuent progressivement.

Éclairage de virage numérique

Dans un virage, le faisceau lumineux se déplace autour de la courbe pour correspondre à la direction principale des yeux du conducteur, quels que soient la vitesse du véhicule et le rayon de virage.
Les intensités latérales des feux de croisement sont décalées dans le sens approprié de la courbe.

Le système active les éléments de pixels remplis pour augmenter/étendre la zone du faisceau lumineux.

Activation / Désactivation

Le paramétrage se fait dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

Marche / Arrêt

Cette fonction se déclenche à partir d'un certain angle de rotation du volant.
Cette fonction est inactive :

1. Au-dessous d'un certain angle de rotation du volant.
2. Au passage de la marche arrière.

Réglage du faisceau des phares

Ce système corrige automatiquement la hauteur du faisceau des phares en fonction de différents paramètres (ex. : la charge du véhicule).

En cas de défaut, ce voyant s'allume au combiné, accompagné d'un message et d'un signal sonore. Le système met les projecteurs en position la plus basse. Faire vérifier par le concessionnaire ou par un atelier qualifié.

DANGER

Ne pas toucher aux projecteurs Pixel VISION - Risque d'électrocution !

Défaut

En cas de défaut du capteur de pluie/luminosité, les feux s'allument, ce voyant d'avertissement s'allume au combiné d'instruments, accompagné d'un signal sonore et/ou d'un message.

Faire vérifier par le concessionnaire ou par un atelier qualifié.

AVERTISSEMENT

Ne pas occulter le capteur de pluie/luminosité situé en partie centrale haute du pare-brise derrière le rétroviseur intérieur ; les fonctions associées ne seraient plus commandées.

REMARQUE

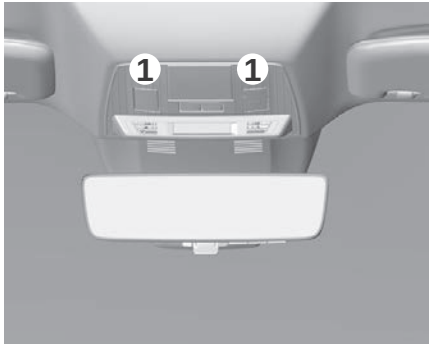
Par temps de brouillard ou de neige, le capteur de pluie/luminosité peut détecter une lumière suffisante. Les feux ne s'allumeront donc pas automatiquement.

REMARQUE

La face interne du pare-brise peut être embuée et empêcher le bon fonctionnement du capteur de pluie/luminosité.
Par temps humide et froid, désembuer régulièrement le pare-brise.

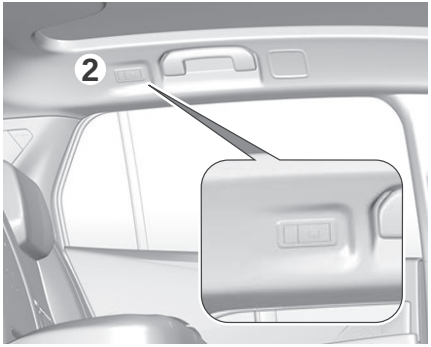
Éclairage intérieur

Éclairage de courtoisie



1. Éclairage de courtoisie/liseuse tactile avant

Liseuses



2. Liseuses arrière

Éclairage d'ambiance intérieur

L'éclairage d'ambiance diffuse une lumière tamisée et colorée dans l'habitacle.
Par défaut, la couleur de l'éclairage d'ambiance intérieur est liée à celle des écrans, en fonction du mode de conduite sélectionné.

L'activation / désactivation, ainsi que le réglage de l'intensité lumineuse se font dans l'application **Paramètres > Luminosité** de l'écran tactile.

La couleur est sélectionnée via l'application **Paramètres** > **Personnalisation** de l'écran tactile.

REMARQUE

Si la couleur est modifiée, elle est liée au mode de conduite actif.

Éclairage de coffre

Il s'allume automatiquement à l'ouverture et s'éteint automatiquement à la fermeture du coffre.
La durée d'éclairage varie suivant le contexte :

1. Contact coupé, environ 10 minutes.
2. En mode économie d'énergie, environ 30 secondes.
3. Moteur tournant, sans limite.

Toit en verre

Le toit panoramique avant se compose d'un panneau vitré fixe.
Le panneau de verre comprend plusieurs couches constituées de revêtements conçus pour réfléchir les rayons infrarouges du soleil par temps clair et pour conserver la chaleur à l'intérieur du véhicule par temps froid.
Un store amovible peut être acheté en tant qu'accessoire, consulter le revendeur.

Espace de rangement intérieur et caractéristiques

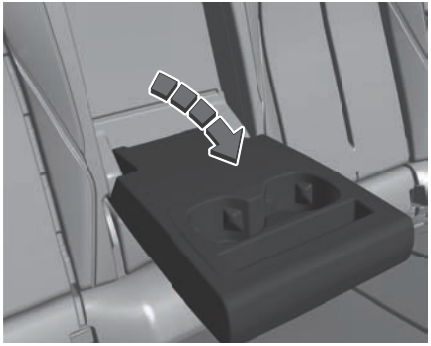
Boîte à gants

Pour ouvrir la boîte à gants, soulever la poignée.
Contact mis, la boîte à gants s'éclaire à l'ouverture.
Elle donne accès à la commande de neutralisation de l'airbag frontal passager.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais rouler avec la boîte à gants ouverte lorsqu'un passager est installé à l'avant. Risque de blessure en cas de décélération brutale !

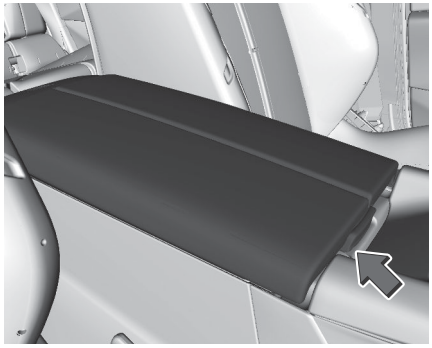
Porte-gobelets



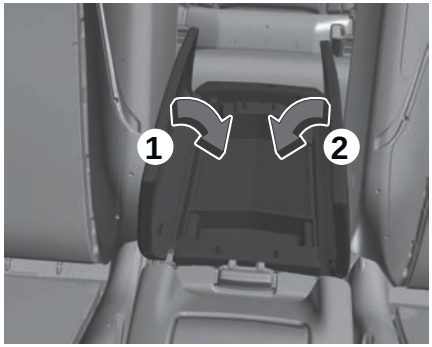
L'accoudoir comprend deux porte-gobelets amovibles.
Les porte-gobelets disposent d'un réducteur amovible à utiliser en fonction du diamètre des canettes et des gobelets.

Le range-stylo peut également maintenir un smartphone.

Compartiment de console centrale



Faire coulisser l'accoudoir vers l'arrière, appuyer sur le bouton et soulever. Un espace de rangement se trouve sous l'accoudoir.
Le compartiment de la console centrale contient une buse de ventilation réglable à l'intérieur, qui distribue de l'air refroidi.



Un espace de rangement se trouve dans la console centrale.

Prise 12 V

La puissance maximale absorbée ne doit pas dépasser 120 W.
La prise de courant 12 V est désactivée si la tension de la batterie du véhicule est faible.
Les accessoires électriques branchés doivent répondre à la norme DIN VDE 40 839 en matière de compatibilité électromagnétique.
Ne pas y raccorder d'accessoires fournissant du courant, tels que chargeurs ou batteries.
Ne pas endommager la prise en utilisant des fiches inadaptées.

1. Pour brancher un accessoire de 12 V (puissance maxi : 120 W), soulever le couvercle et brancher un adaptateur approprié.
2. Mettre le contact.

⚠ ATTENTION

Le branchement d'un équipement électrique non homologué par le Constructeur, tel qu'un chargeur avec prise USB, peut provoquer des perturbations de fonctionnement des organes électriques du véhicule, comme une mauvaise réception radiophonique ou une perturbation de l'affichage sur les écrans.



Ports USB

Ces sérigraphies déterminent le type d'utilisation d'une prise USB :

Alimentation et recharge.

Idem, plus utilisation des applications du smartphone avec l'écran tactile.



Les prises USB permettent de brancher un équipement mobile.

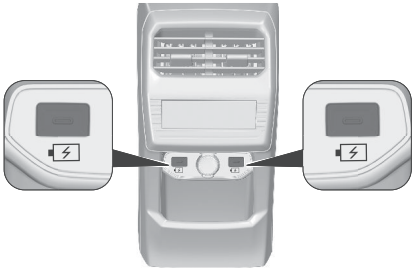
La prise USB, située à l'avant de la console centrale, permet également de brancher un smartphone en connexion via Android Auto® ou CarPlay® pour bénéficier de certaines applications du smartphone sur l'écran tactile. Pour un fonctionnement optimal, l'utilisation de câble d'origine Constructeur ou certifié Constructeur est nécessaire.

Ces applications peuvent être gérées avec les commandes au volant ou avec celles du système audio.

REMARQUE

Pendant son utilisation en USB, l'équipement nomade peut se recharger automatiquement.
Pendant la recharge, un message s'affiche si la consommation de l'équipement nomade est supérieure à l'ampérage fourni par le véhicule.
Pour plus d'informations sur l'utilisation de cet équipement, se reporter aux rubriques décrivant les systèmes audio et télématique.

Ports USB arrière

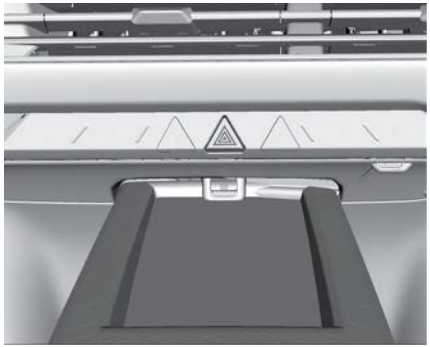


Chaque prise USB sert uniquement à l'alimentation et à la recharge d'un équipement mobile.

REMARQUE

Il est impossible d'utiliser les ports USB pendant la recharge du véhicule, puisqu'ils ne fournissent pas de courant.

Chargeur sans fil pour smartphone



Ce système recharge sans fil des appareils mobiles tels que les smartphones, en utilisant le principe de l'induction magnétique, selon la norme Qi 1.1.
L'appareil à recharger doit être compatible avec la norme Qi, de par sa conception ou à l'aide d'un étui ou coque compatible.
Un tapis peut aussi être utilisé à condition que celui-ci soit homologué par le Constructeur.
La zone de charge est signalée par le symbole Qi .
La charge est gérée par le smartphone.

Avec le système Accès et Démarrage Mains Libres, le fonctionnement du chargeur peut être momentanément perturbé à l'ouverture d'une porte ou à la demande de coupure du contact.

REMARQUE

Le chargeur sans fil est ventilé pour améliorer les performances de charge et réduire l'échauffement du smartphone. Le bruit du ventilateur peut être audible.

Charge

- Zone de charge dégagée, déposer un appareil en son centre.

Dès que l'appareil mobile est détecté, une icône s'affiche sur la barre d'état de l'écran tactile.
Les deux états sont indiqués sous Charge et En cours (par défaut).

REMARQUE

Le système peut ne pas fonctionner correctement si le smartphone est équipé d'une coque de protection.

ATTENTION

Le système n'est pas conçu pour recharger plusieurs appareils simultanément.

AVERTISSEMENT

Ne pas laisser d'objets métalliques (par exemple pièces de monnaie, clés, télécommande du véhicule) dans la zone de charge pendant la recharge d'un appareil - Risque de surchauffe ou d'interruption de la recharge !



ATTENTION

Lors de l'utilisation d'applications pour une durée prolongée en combinaison avec la recharge sans fil, certains smartphones peuvent passer en mode de sécurité thermique et entraîner l'arrêt de certaines fonctions.

Contrôle de fonctionnement

L'icône de la batterie affichée sur l'écran tactile permet de contrôler le fonctionnement du chargeur.

La batterie est en cours de charge.

La batterie présente un défaut.

Si l'icône est affichée :

- enlever l'appareil puis le replacer au centre de la zone de charge.

ou

- enlever l'appareil et réessayer au bout de 15 minutes.

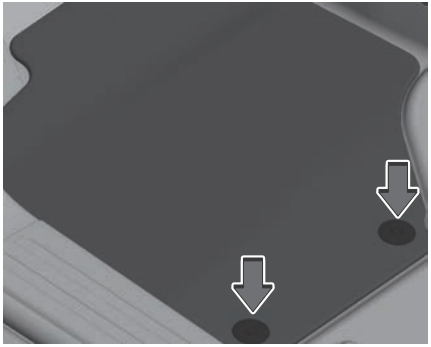
Si le problème persiste, faire vérifier le système par le concessionnaire ou par un atelier qualifié.

REMARQUE

Lorsque le véhicule est en cours de charge, le chargeur sans fil ne peut pas être utilisé, car il n'est pas alimenté.

Tapis de sol

Pose



Lors de son montage, côté conducteur, utiliser exclusivement les fixations présentes sur le tapis (un "clic" signale le bon verrouillage).
Les autres surtapis sont simplement posés sur la moquette.

Dépose/Repose

- Pour le démonter côté conducteur, reculer le siège et déclipper les fixations.
- Pour le remonter, positionner le surtapis et le fixer en appuyant.
- Vérifier la bonne tenue du surtapis.

AVERTISSEMENT

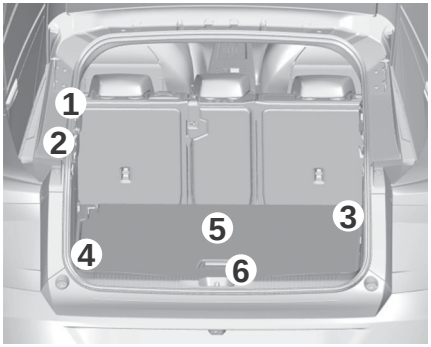
Pour éviter tout risque de blocage des pédales :

- Utiliser uniquement des surtapis adaptés aux fixations déjà présentes dans le véhicule ; leur utilisation est impérative.
- Ne jamais superposer plusieurs surtapis.

L'utilisation de surtapis non homologués par le Constructeur peut gêner l'accès aux pédales et entraver le fonctionnement du régulateur / limiteur de vitesse.
Les surtapis homologués sont munis de deux fixations situées en dessous du siège.

Coffre

Accessoires du coffre



1. Éclairage de coffre

2. Prise 12 V

3. Sangle de maintien

4. Anneaux d'arrimage

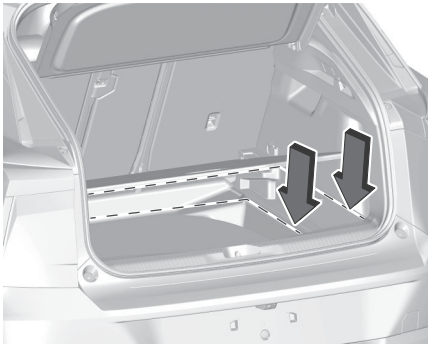
5. Plancher de coffre rigide ou tapis de coffre à charnières
6. Bac de rangement

REMARQUE

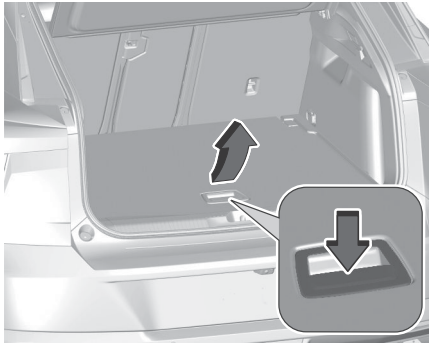
Les anneaux d'arrimage sont conçus pour maintenir des bagages à l'aide de différents types de filets de retenue ou de sangles adéquates.
Pour plus d'informations, s'adresser au Réseau ou à un atelier qualifié.

Double plancher de chargement

Le double plancher de chargement peut être inséré à deux hauteurs différentes dans le coffre :



1. position inférieure au-dessus du recouvrement des rangements dans le plancher arrière
2. position supérieure verrouillée avec la poignée dans le panneau de garnissage arrière



Pour l'enlever, appuyer sur la poignée pour déverrouiller le plancher de charge et le soulever avec la poignée.
S'il est monté en position supérieure, l'espace compris entre le plancher de chargement et le couvercle de cuvette de roue de secours peut être utilisé comme compartiment de rangement. Dans cette position, si les dossiers de siège arrière sont rabattus vers l'avant, il est possible de créer un espace de chargement presque totalement plat.
En position haute, le double plancher de charge peut supporter une charge maximale de 100 kg.
En position basse, le double plancher de charge peut supporter 150 kg.

Bac de rangement



Relever le plancher de coffre au maximum ou soulever le tapis de coffre articulé (selon la version) pour accéder au bac de rangement. Selon la version, il comporte :

- Un triangle de présignalisation.
- Un kit de dépannage provisoire de pneu avec l'outillage de bord.
- Une roue de secours avec l'outillage de bord.
- Les câbles de recharge de la batterie de traction (Électrique).

Capot

Informations générales

AVERTISSEMENT

Avant toute intervention sous le capot, couper impérativement le contact pour éviter

tout risque de redémarrage automatique du moteur.
Prendre garde aux objets ou aux vêtements qui pourraient se prendre dans l'hélice du moto-ventilateur ou dans certains éléments tournants - Risque d'étranglement et de blessures graves !



REMARQUE

L'implantation de la commande intérieure empêche l'ouverture du capot tant que la porte avant gauche est fermée.

AVERTISSEMENT

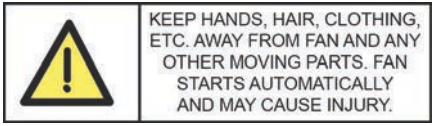
Après le deuxième déverrouillage, le capot n'est plus maintenu. Attention à ne pas ouvrir brusquement le capot en cas de vent ou à l'approche d'un véhicule - Risque d'endommagement du capot et des charnières !
Un signal sonore complète l'alerte (voyant d'avertissement et message) si la vitesse est supérieure à 6 km/h et que le capot n'est pas bien fermé.
Sortir immédiatement du véhicule et, selon la situation, soulever et abaisser le capot pour le fermer, ou relever complètement le capot pour le bloquer avec sa béquille.

AVERTISSEMENT

Moteur chaud, manipuler avec précaution le levier de sécurité extérieur et la béquille du capot (risque de brûlure), en utilisant la zone protégée.
Capot ouvert, faire attention de ne pas heurter la commande d'ouverture.
Ne pas ouvrir le capot en cas de vent violent.

AVERTISSEMENT

Refroidissement du moteur à l'arrêt.
Le moto-ventilateur peut se mettre en marche après l'arrêt du moteur.
Attention aux objets ou aux vêtements qui pourraient se prendre dans l'hélice du moto-ventilateur !



Ouverture / Fermeture

Ouverture

1. Ouvrir la porte avant gauche.
2. Tirer deux fois sur le levier d'ouverture du capot pour le dégager.
3. Soulever le capot.

Fermeture

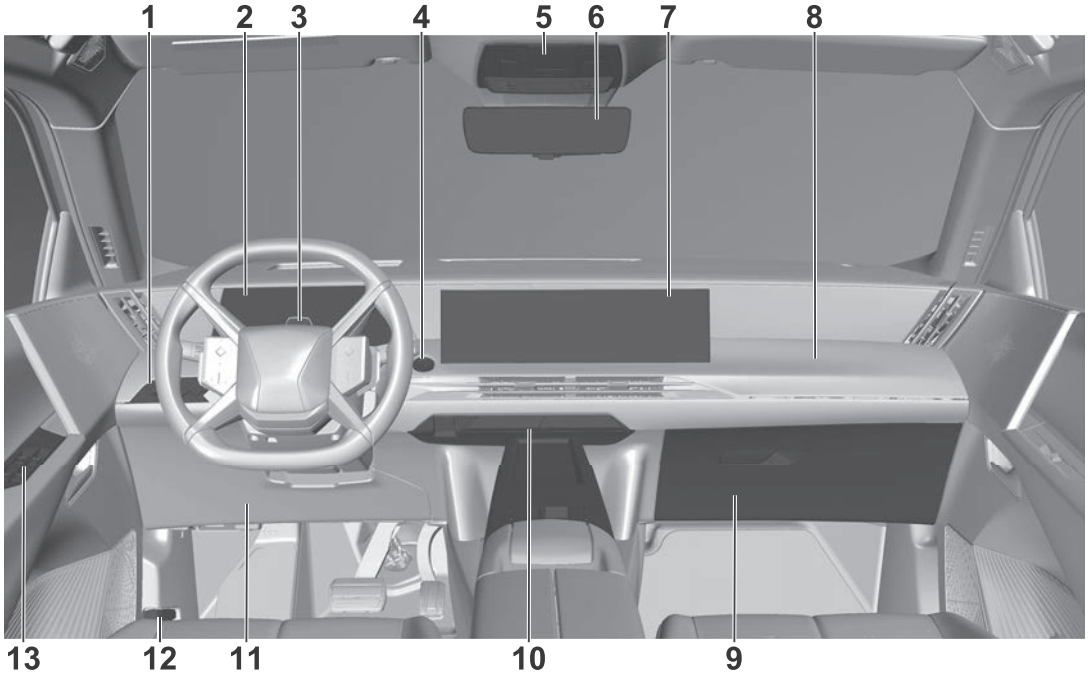
1. Abaisser le capot et le lâcher en fin de course.
2. Vérifier le verrouillage.

⚠ ATTENTION

En raison de la présence d'équipements électriques dans le compartiment moteur, il est fortement recommandé de limiter les expositions à l'eau (pluie, lavage, etc.).

INSTRUMENTS ET COMMANDES DE LA PLANCHE DE BORD

Vue d'ensemble du tableau de bord



1 Barrette de commandes latérale

2 Combiné

3 Caméra de détection de perte d'attention du conducteur

4 Bouton START/STOP du moteur

5 Panneau tête haute

6 Rétroviseur intérieur

7 Écran tactile 16"

8 Airbag passager

9 Boîte à gants

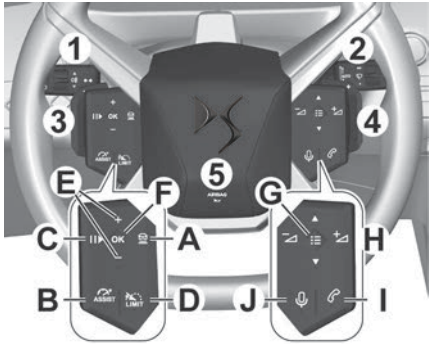
10 Console centrale

11 Boîte à fusibles

12 Poignée de déverrouillage du capot

13 Lève-vitres/bouton de verrouillage centralisé/verrouillage des vitres arrière

Commandes au volant





1 Bague de commande d'éclairage extérieur / Bouton de changement de page du combiné et de l'affichage tête haute étendu DS.

2 Bague de commande des essuie-glaces et des lave-glaces / Bouton de l'ordinateur de bord.

3 Réduction du rapport de vitesse (Hybride 48V)/Augmentation du freinage régénératif (BEV)

4 Augmentation du rapport de vitesse (Hybride 48V)/Diminution du freinage régénératif (BEV)

5 Avertisseur sonore / Airbag frontal conducteur

A Affichage et réglage de la consigne de distance avec le véhicule qui précède (Atténuateur de choc mobile)

B Sélection / Désélection de l'atténuateur de choc mobile/ Commandes DS DRIVE ASSIST ou DS DRIVE ASSIST 2.0

C Marche / Pause de la limitation ou régulation avec la vitesse de consigne enregistrée
Confirmation du redémarrage du véhicule après arrêt automatique (Atténuateur de choc mobile avec DS DRIVE ASSIST)

D Sélection / Désélection du limiteur de vitesse

E Augmentation / Diminution de la vitesse de consigne / Validation

F Activation de la limitation ou régulation avec la vitesse de consigne enregistrée
Prise en compte de la vitesse proposée par la fonction de reconnaissance des panneaux routiers (TSR)

G Appuyer sur : Affichage de stations radio / média favoris
Haut / Bas : Sélection de radio / média / smartphone précédent / suivant
Appui : Validation d'une sélection

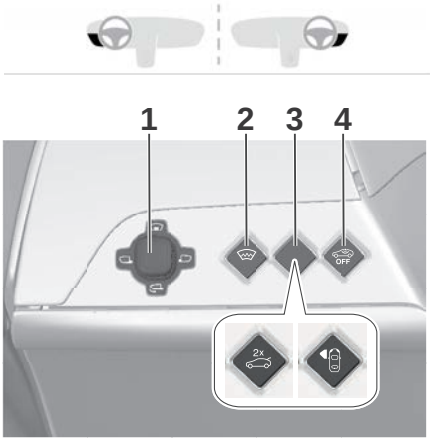
H Augmentation / Diminution du volume sonore

I Décrocher / Raccrocher

Accès au journal des appels de l'application **Phone**

J Appui court : Commandes vocales du système
Appui long : Commandes vocales du smartphone

Commandes du panneau gauche



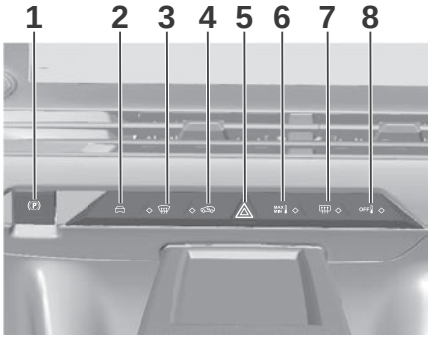
1 Réglage des rétroviseurs/AFFICHEUR ÉTENDU TÊTE HAUTE DS

2 Pare-brise chauffant (selon version)

3 Hayon électrique (pousser deux fois pour ouvrir)/Vue latérale (selon version)

4 Inhibition de l'alarme (appui long) (selon version)

Commandes du panneau central



1 Frein de stationnement électrique

2 Raccourcis des aides à la conduite
Appui long pour désactiver certaines aides à la conduite (par exemple avertissement de dépassement de vitesse, aide au maintien dans la voie)

3 Désembuage du pare-brise et des vitres avant

4 Recyclage de l'air de l'habitacle

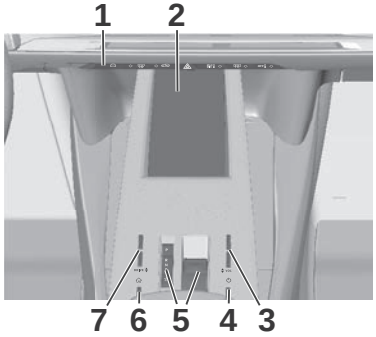
5 Feux de détresse

6 Quick Launch
En fonction de la température extérieure, règle le climatiseur sur le chauffage/refroidissement maximum.

7 Désembuage / Dégivrage arrière

8 Arrêt air conditionné automatique

Console centrale



1 Barrette de commandes centrale

2 Chargeur de smartphone sans fil

3 Réglage du volume sonore du système audio

4 Marche/Arrêt du système audio
Activation/désactivation du son du système audio

5 Sélecteur de mode de conduite (commande DS E-TOGGLE)
Mode manuel (Hybride 48V), bouton poussoir One Pedal (BEV)

6 Bouton HOME

7 Sélecteur de mode de conduite

Combiné d'instruments

Les informations sont présentées au conducteur par l'intermédiaire d'un combiné d'instruments numérique et, le cas échéant, de l'affichage tête haute étendu DS, qui projette les informations sur le pare-brise dans le champ de vision du conducteur. ⇨ 84

La présentation et la quantité d'informations affichées sont très variables et personnalisables via l'écran tactile. ⇨ 105

En outre, certaines informations, ainsi que les réglages du véhicule et les systèmes de divertissement sont affichés et contrôlés sur l'écran tactile du système d'infodivertissement ⇨ 101

REMARQUE

Langue et unités d'affichage Elles dépendent du paramétrage de l'écran tactile. En cas de déplacement à l'étranger, il est impératif d'afficher la vitesse dans l'unité officielle du pays de circulation (km/h, km ou mph, miles).

Affichage des informations au combiné d'instruments

BEV



Hybride 48V



1 Totalisateur kilométrique (km/h ou mph)

2 Indicateur de niveau de charge de la batterie (BEV) / d'autonomie restante (km ou miles)

3 Indicateur de vitesse (km/h ou mph)

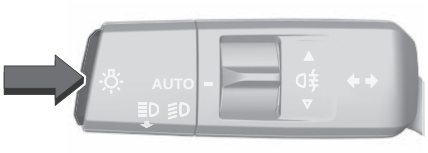
4 Aide à la conduite en affichage réduit (si fonction active) Affichage des panneaux de limitation de vitesse

5 Indicateur de puissance (BEV) / Indicateur de jauge à carburant (Hybride 48V)

6 One Pedal ou freinage régénératif (BEV) / Mode de conduite actif (BEV/Hybride 48V)

Choix de la page affichée

Le tableau de bord comporte plusieurs pages personnalisables, qui peuvent être associées à une page correspondante de l'affichage tête haute DS Extended.



- Appuyer sur le bouton situé à l'extrémité de la commande d'éclairage pour faire défiler les différentes pages.

La nouvelle page est appliquée immédiatement.

REMARQUE

Lorsqu'un message s'affiche dans une fenêtre temporaire, un appui sur ce bouton fait disparaître la fenêtre immédiatement.

Paramétrage des pages affichées

Les opérations de paramétrage disponibles sont : ajout, suppression et agencement des pages et widgets.
Chaque page peut contenir 1 ou 2 widgets :

- Si 1 seul widget est sélectionné, celui-ci s'affiche en grand au centre de l'écran.
- Si 2 widgets sont sélectionnés, chacun est affiché en plus petit sur les côtés de l'écran.

Il est possible de mémoriser jusqu'à 5 pages.
Selon la page affichée, certaines informations sont masquées ou présentées différemment.





1 Indicateur de vitesse (km/h)

2 Aide à la conduite en affichage réduit (si fonction active) Affichage des panneaux de limitation de vitesse

3 Freinage par pédale ou régénératif Mode de conduite actif

4 Indicateur de puissance

5 Totalisateur kilométrique (km ou miles)

6 Indicateur de niveau de charge de la batterie et d'autonomie restante (km ou miles)

7 Grand widget (personnalisable)

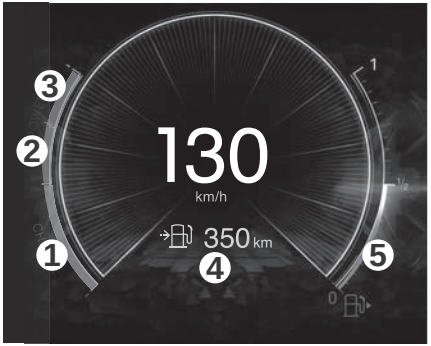
Indicateur combiné de puissance et de niveau de charge

L'indicateur de puissance permet de connaître en temps réel la puissance demandée au véhicule.
Il y a trois zones :

BEV



Hybride 48V



1 Charge : la batterie de traction recharge pendant les phases de décélération et de freinage.

2 Eco : consommation électrique modérée et autonomie optimisée

3 Power : forte demande d'énergie pendant l'accélération

4 Indicateur de niveau de charge de la batterie en % (BEV) et d'autonomie restante (km ou miles)

5 Niveau de carburant (Hybrid 48V)

REMARQUE

BEV

Lorsque la batterie est complètement chargée, l'autonomie affichée peut être inférieure ou supérieure à l'autonomie homologuée du véhicule en fonction du style de conduite enregistré.

Neutral (neutre)

À la mise du contact, le véhicule ne consomme ni ne génère d'énergie par sa chaîne de traction électrique ; après balayage, le curseur revient en position "neutre" : entre **CHARGE et POWER**.

REMARQUE

Contact coupé, l'ouverture de la porte conducteur active l'indicateur, qui se place sur la position "neutre" : entre **POWER** et **CHARGE**.

Mode de conduite tout électrique

Le niveau de charge de la batterie de traction et l'autonomie restante en roulage électrique sont affichés en permanence lorsque le véhicule est démarré.

AVERTISSEMENT

L'autonomie affichée dépend de l'usage du véhicule (type de roulage et vitesse), de la température extérieure et des équipements de confort activés.

Témoins associés

Deux niveaux d'alerte successifs indiquent que la quantité d'énergie disponible devient faible :

1er niveau : Réserve

Le niveau de charge de la batterie de traction est faible.
voyant dans la zone rouge, accompagné d'un signal sonore.

- Consulter l'autonomie restante au combiné d'instruments.
- Mettre le véhicule en charge dès que possible.

2e niveau : Critique

Le niveau de charge de la batterie de traction est critique.
Fixe, associé au voyant de réserve, accompagné d'un signal sonore.
Mettre impérativement le véhicule en charge.

AVERTISSEMENT

L'autonomie restante n'est plus calculée. La puissance de la chaîne de traction est progressivement réduite.

Le chauffage et l'air conditionné sont arrêtés (même si l'aiguille ou le curseur indiquant leur consommation n'est pas sur la position «**ECO**").

Totalisateur kilométrique

Le totalisateur kilométrique mesure la distance totale parcourue par le véhicule depuis sa première mise en circulation.
Contact mis, le kilométrage total est indiqué en permanence. Il reste affiché pendant 30 secondes à la coupure du contact. Il s'affiche à l'ouverture de la porte conducteur ainsi qu'au verrouillage et au déverrouillage du véhicule.

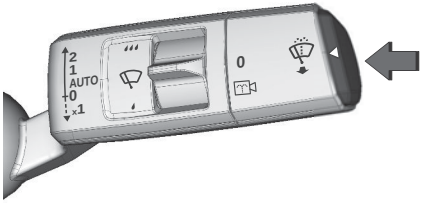
REMARQUE

En cas de déplacement à l'étranger, il peut être nécessaire de modifier les unités de distances (km ou miles) :
la vitesse doit être affichée dans l'unité officielle du pays (km/h ou mph).
Le changement d'unité se fait par l'application de paramétrage de l'écran, véhicule à l'arrêt.

Ordinateur de bord

Affiche des informations sur le trajet en cours (ex. : autonomie, consommation moyenne, vitesse moyenne, distance parcourue).

Affichage des différents onglets



- Appuyer sur le bouton situé à l'extrémité de la commande d'essuie-glace pour afficher successivement les onglets suivants :

Informations instantanées :

- Consommation électrique instantanée
- Autonomie en km (BEV)
- Distance parcourue en mode tout électrique (Hybride 48V)

Trajets "**1**" puis "**2**" :

- Consommation moyenne
- Vitesse moyenne.
- Distance parcourue.

REMARQUE

Selon les paramètres choisis pour les pages affichées sur le combiné d'instruments et l'activation / désactivation de l'affichage tête haute étendu, l'ordinateur de bord apparaît sur l'un ou l'autre, ou sur les deux.
Pour plus d'informations sur le **combiné numérique** et l'**AFFICHAGE TÊTE HAUTE ÉTENDU DS**, se reporter aux rubriques correspondantes.

Remise à zéro du parcours

Pour réinitialiser les valeurs des deux trajets :

1. Appuyer brièvement sur la commande pour faire défiler la **page d'affichage de l'autonomie 1**, puis appuyer sur la commande et la maintenir enfoncée pour remettre à **0** la valeur du parcours correspondante ;
2. Appuyer brièvement sur la commande pour faire défiler la **page d'affichage de l'autonomie 2**, puis appuyer sur la commande et la maintenir enfoncée pour remettre à **0** la valeur du parcours correspondante.

Sur les véhicules BEV dont le niveau de batterie est supérieur à 95 %, la remise à zéro des deux trajets dans les 30 secondes réinitialise l'affichage de la triple autonomie ⇨ 83

Définitions

Métrique	Unité	Définition
Autonomie	miles (km)	Autonomie restante avant que la batterie ou le réservoir de carburant ne soit vide.
Consommation instantanée	miles/kWh ou kWh/100 km ou km/kWh (BEV) Mpg ou L/ 100km (Hybride 48V)	Consommation instantanée d'énergie/de carburant. Cette fonction ne s'affiche qu'à partir de 30 km/h.
Consommation moyenne	miles/kWh ou kWh/100 km ou km/kWh (BEV) Mpg (L/100 km) (Hybride 48V)	Moyenne agrégée de la consommation d'énergie/de carburant depuis la dernière remise à zéro de l'ordinateur de bord.
Vitesse moyenne	Mph (km/h)	Vitesse moyenne agrégée depuis la dernière remise à zéro de l'ordinateur de bord.
Distance parcourue	Miles (km)	Distance agrégée depuis la dernière remise à zéro de l'ordinateur de bord

Affichage de l'autonomie (BEV)

Le combiné peut afficher plusieurs valeurs d'autonomie calculées à l'aide de différents algorithmes afin de fournir au conducteur les meilleures informations concernant la gestion de l'énergie restante du véhicule.
Deux de ces valeurs sont calculées selon la méthode **WLTP** : Autonomie **min.** et **max.**

Le test **WLTP** (Worldwide Harmonized Light Vehicles Test Procedure) est la norme mondiale utilisée pour mesurer la consommation de carburant, l'autonomie (pour les véhicules électriques) et les émissions de gaz d'échappement des voitures dans des conditions idéales (23 °C, confort thermique désactivé, vitesse moyenne de 46 km/h en cycle mixte).

Affichage de la triple autonomie



Le widget de l'autonomie affiche trois valeurs :

MIN Scénario le plus défavorable avec une consommation d'énergie élevée (conduite sur autoroute à basse température).

Autonomie principale Estimation de l'autonomie à partir de la consommation moyenne d'énergie des trajets précédents. Également affiché en permanence sur le combiné.

MAX Scénario optimal avec une consommation d'énergie minimale. (Autonomie WLTP)

Après une réinitialisation de l'ordinateur de bord, l'**autonomie principale** correspondra à la valeur **maximale** jusqu'à ce que les valeurs de consommation d'énergie soient à nouveau calculées. ⇨ 82
Ces valeurs donnent une estimation de l'autonomie globale du véhicule en fonction du niveau de charge restant.

Le widget peut être sélectionné dans la page du sous-menu correspondant en utilisant les commandes des **essuie-glaces** pour faire défiler les widgets disponibles. Selon la configuration du véhicule, il peut rester affiché en permanence.

REMARQUE

En cas d'attelage d'une remorque ou d'une caravane avec la connexion électrique activée, l'autonomie WLTP affichée peut être considérablement réduite. Dans certaines conditions, l'autonomie réelle peut être inférieure ou égale à un tiers de l'autonomie de référence WLTP.

REMARQUE

L'autonomie réelle peut varier considérablement en fonction du style de conduite et des conditions extérieures.
Le fait de limiter les accélérations et les freinages brusques et d'utiliser les fonctions de climatisation avec parcimonie améliorera l'autonomie de conduite.

Application Énergie (BEV)

Flux d'énergie

La page montre le fonctionnement de la chaîne de traction électrique en temps réel. Les flux d'énergie ont une couleur spécifique pour chaque type de conduite :

- Bleu : consommation d'énergie
- Vert : récupération d'énergie

Statistiques

Cette page présente l'historique de la consommation d'énergie électrique.

- Graphique supérieur (bleu) : énergie consommée directement issue de la batterie de traction.
- Graphique inférieur (vert) : énergie régénérée lors des phases de décélération et de freinage et utilisée pour recharger la batterie de traction.

Le résultat moyen sur le trajet en cours est exprimé en kWh/100 km.

Il est possible de visualiser les données des 500, 100 ou 50 kilomètres en cliquant sur la valeur correspondante à gauche du graphique.

Utilisation

Cette page présente les différents types de consommation des équipements du véhicule.

Affichage tête haute étendu DS

L'affichage tête haute étendu DS (HUD) utilise un projecteur situé dans une cavité du tableau de bord, derrière le volant, pour afficher des informations sur le pare-brise afin que l'attention du conducteur reste concentrée sur l'extérieur.

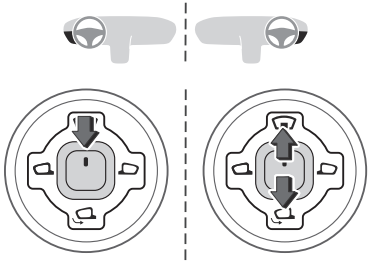
AVERTISSEMENT

Aucun objet ne doit être déposé dans la cavité - Risque de détérioration du système !

REMARQUE

Pour une utilisation optimale, penser à régler le siège conducteur et la hauteur de l'affichage tête haute étendu.

Pour régler la position de l'affichage tête haute, faire tourner le bouton de réglage du rétroviseur vers l'avant et incliner le bouton vers l'avant ou vers l'arrière pour relever/abaisser l'affichage tête haute.



Pour régler la luminosité, utiliser les réglages de luminosité dans la page Paramètres de l'écran tactile.
Le contenu de l'affichage tête haute peut être configuré dans la page des réglages de personnalisation à l'écran d'infordivertissement. ⇨ 105

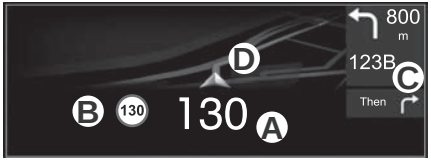
REMARQUE

Dans certaines conditions climatiques extrêmes (ex. : pluie et/ou neige, fort ensoleillement) et en cas de port de lunettes de soleil polarisées, l'affichage tête haute étendu peut ne pas être lisible ou être perturbée momentanément.

REMARQUE

L'affichage tête haute étendu est associé à un pare-brise spécifique référencé par le Constructeur.

Affichages en fonctionnement





A Vitesse du véhicule

B Reconnaissance des panneaux routiers et Aide à la conduite en affichage réduit (si fonction active)

C Consignes de navigation et cartographie du guidage

D Zone personnalisable :

- Navigation (selon équipement).
- Aides à la conduite.
- Vide.

Affichage temporaire de listes de média, d'alertes et de retours d'information suite à une modification ou un réglage (volume sonore, recherche de station, etc.)

Témoins d'avertissement, indicateurs et messages

Les numéros dans le tableau récapitulatif indiquent ce qu'il faut faire lorsqu'un voyant s'allume ou clignote. Non accompagné d'un numéro : pour information uniquement.
L'allumage d'un voyant d'avertissement (rouge ou orange) peut indiquer l'apparition d'une anomalie nécessitant un diagnostic complémentaire.

Vue d'ensemble

Les numéros dans le tableau récapitulatif indiquent ce qu'il faut faire lorsqu'un voyant s'allume ou clignote.

(1) uniquement pour information.

(2) information et avertissement

(3) demander l'assistance d'un atelier

(4) arrêter le moteur, quitter le véhicule et demander l'assistance d'un atelier qualifié

(5) faire immédiatement réparer la cause de la défaillance par un atelier

Témoin d'avertissement persistant

Affichés sous forme de symboles, les témoins lumineux informent de l'apparition d'une défaillance (témoins d'alerte) ou de l'état de marche d'un système (témoins de marche ou de neutralisation). Certains voyants présentent deux types d'allumage (fixe ou clignotant) et/ou plusieurs couleurs.

Avertissements associés

L'allumage d'un témoin peut être accompagné d'un signal sonore et/ou de l'affichage d'un message sur un écran.
La mise en relation des avertissements avec l'état de fonctionnement du véhicule permet de savoir si la situation est normale ou si une anomalie est apparue : consulter la description de chaque témoin pour plus d'informations.

À la mise du contact

Certains témoins d'alerte, de couleur rouge ou orange, s'allument pendant quelques secondes. Dès le démarrage du moteur, ces témoins doivent s'éteindre.
Pour plus d'informations sur un équipement / une fonction, consulter la rubrique correspondante.

Témoins d'avertissement et indicateurs rouges

STOP

Fixe, associé à un autre témoin d'alerte, accompagné d'un message et d'un signal sonore.

Une défaillance grave du moteur, du système de freinage, de la direction assistée, de la boîte de vitesses automatique ou une défaillance électrique majeure est détectée.
Effectuer (1), puis (2).

Surchauffe de la batterie de traction



Fixe, associé au voyant d'avertissement STOP, accompagné d'un message et d'un signal sonore.

La température de la batterie de traction est trop élevée.
Effectuer (1).

Évacuer le véhicule aussi vite que possible et de se tenir à une distance sûre.

Effectuer (2).

Défaillance de la batterie de traction



Fixe, associé au témoin de Service et accompagné d'un message.
La batterie de traction présente une défaillance.
Effectuer (2).

Défaut du système



Fixe.
Le système a été confronté à une défaillance.
Effectuer (1), puis (2).

Câble branché



Fixe dès la mise du contact.

Le câble de charge est branché au connecteur du véhicule.



Fixe dès la mise du contact, accompagné d'un message.

Le démarrage du véhicule est impossible tant que le câble de charge est branché au connecteur du véhicule.
Débrancher le câble de charge et refermer la trappe.

Charge batterie de 12 V



Fixe.

Le circuit de charge de la batterie est défectueux (par exemple bornes sales, courroie d'alternateur desserrée ou sectionnée).
Effectuer (1).
Si le frein de stationnement électrique cesse de fonctionner, immobiliser le véhicule :

- Installer la cale contre l'une des roues. Nettoyer et resserrer les cosses. Si le témoin ne s'éteint pas au démarrage du moteur, effectuer (2).

Freinage



Fixe.

La baisse du niveau de liquide de frein dans le circuit de freinage est importante.
Effectuer (1), puis faire l'appoint avec un liquide conforme aux recommandations du constructeur. Si le problème persiste, effectuer (2).



Fixe.
Le répartiteur électronique de la force de freinage (EBFD) est défaillant.
Effectuer (1), puis (2).



Frein de stationnement électrique



Fixe.



Clignotant.
Le serrage / desserrage est défaillant.

Effectuer (1) : stationner sur un terrain plat (à l'horizontale).

Sélectionner le mode **P** sur la boîte de vitesses automatique. Couper le contact et effectuer (2).

Direction assistée



Fixe, accompagné d'un signal sonore. La direction assistée est défaillante.

Effectuer (1), puis (2).

DS ACTIVE SCAN SUSPENSION



Fixe.

Une anomalie du système de suspension active est détectée.
Réinitialiser le système :

- Couper le contact et attendre au moins 30 secondes.
- Remettre le contact et attendre au moins 5 secondes pour démarrer.

Si le problème persiste, effectuer (3).

Porte(s) ouverte(s)



Fixe,associé à un message localisant l'ouvrant.

Un signal sonore complète l'alerte si la vitesse est supérieure à 10 km/h.
Une porte ou le coffre est mal fermé.

Non-bouclage / débouclage des ceintures de sécurité



Fixe ou clignotant, accompagné d'un signal audio croissant.

Une ceinture n'a pas été bouclée ou a été débouclée.

Pression d'huile moteur trop basse (Hybride 48V)



Fixe.
Le circuit de lubrification du moteur présente une défaillance (5).

Détection de perte d'attention du conducteur Alerte de somnolence



Si la caméra détecte la somnolence du conducteur lorsqu'il roule à plus de 65 km/h, un signal lumineux et un signal sonore est émis (en fonction de la durée de fermeture continue des yeux)(2).

Température maximale du liquide de refroidissement



Fixe.
La température du circuit de refroidissement est trop élevée.

Effectuer (4) puis attendre le refroidissement du moteur pour compléter le niveau, si nécessaire.
Si le problème persiste, effectuer (5).

Témoins d'avertissement et indicateurs orange

Service



Allumé temporairement, accompagné d'un message.

Une ou plusieurs anomalies mineures, sans témoin spécifique, sont détectées. Identifier la cause de l'anomalie à l'aide du message qui s'affiche au combiné d'instructions.
Il est possible de traiter soi-même certaines anomalies, comme le changement de la pile de la télécommande.
Pour les autres anomalies, comme la défaillance du système de détection de sous-gonflage, effectuer (3).



Fixe, accompagné de l'affichage d'un message.

Une ou plusieurs anomalies majeures, sans témoin spécifique, sont détectées. Identifier la cause de l'anomalie à l'aide du message qui s'affiche au combiné d'instructions, puis effectuer (3).



Fixes, accompagnés du message "**Défaut frein de stationnement**".

Le desserrage automatique du frein de stationnement électrique est indisponible.
Effectuer (2).

Freinage



Fixe.
Un défaut mineur du système de freinage est détecté.

Rouler prudemment.
Effectuer (3).

Panne du frein de stationnement électrique



Fixe, accompagné du message "**Défaillance du frein de stationnement**".



Le véhicule ne peut pas être immobilisé lorsque le moteur tourne.
Si les demandes de serrage et de desserrage manuelles sont inopérantes, la commande du frein de stationnement électrique est défaillante.

Les fonctions automatiques doivent être utilisées en toutes circonstances et sont automatiquement réactivées en cas de défaillance de la commande.
Effectuer (2).



Fixe, accompagné du message "**Défaillance du frein de stationnement**".



Le frein de stationnement électrique est défaillant, les fonctions manuelles et automatiques peuvent être inopérantes.



À l'arrêt, pour immobiliser le véhicule :

- Tirer la commande du frein de stationnement électrique et la maintenir pendant 7 à 15 secondes environ, jusqu'à l'apparition du témoin au combiné d'instruments.

Si cette procédure ne fonctionne pas, sécuriser le véhicule :

- Stationner sur un endroit plat.
- Sélectionner le mode **P** sur la boîte de vitesses automatique, puis installer la cale fournie contre l'une des roues.

Puis effectuer (2).

Fonctions automatiques désactivées (avec frein de stationnement électrique)



Fixe.
Un défaut mineur du système de freinage est détecté.

Si le serrage / desserrage automatique n'est plus possible :

- Démarrer le moteur.
- Serrer, avec la commande, le frein de stationnement électrique.
- Relâcher complètement le pied de la pédale de frein.
- Maintenir la commande poussée dans le sens du desserrage entre 10 et 15 secondes.
- Relâcher la commande.
- Appuyer sur la pédale de frein et la maintenir enfoncée.
- Tirer la commande dans le sens du serrage pendant 2 secondes.
- Relâcher la commande et la pédale de frein.

Antiblocage des roues (ABS)



Fixe.
Le système d'antiblocage des roues est défaillant.
Le véhicule conserve un freinage classique.

Rouler prudemment à allure modérée, puis effectuer (3).

Direction assistée



Fixe.
Une défaillance mineure de la direction assistée est détectée.

Rouler prudemment à allure modérée, puis effectuer (3).

Antipatinage



Fixe.
Le système est désactivé.

Le système antipatinage est automatiquement réactivé au démarrage du véhicule, et à partir d'environ 50 km/h (31 mph).
En deçà de 50 km/h, il est possible de le réactiver manuellement.



Clignotant.
La régulation du système ESC/ASR est activée en cas de perte d'adhérence ou de trajectoire.



Fixe.
Le système ESC/ASR a une défaillance.
Effectuer (3).

Défaut du frein de secours (avec frein de stationnement électrique)



Fixe, accompagné du message "**Défaillance du frein de stationnement**".



Le freinage de secours ne dispose pas des performances optimales.
Si le desserrage automatique est indisponible, utiliser le desserrage manuel ou effectuer (3).

Frein de sécurité post-collision



Fixe, associé au voyant de Service, accompagné d'un message et d'un signal sonore.
Le système présente une défaillance.
Effectuer (3) rapidement.





Sous-gonflage



Fixe.
La pression est insuffisante dans un ou plusieurs pneus.

Contrôler la pression des pneus le plus rapidement possible.
Réinitialiser le système de détection après ajustement de la pression.



Témoin de sous-gonflage clignotant puis fixe et témoin de Service fixe.
Le système de surveillance de la pression des pneus est défaillant.
La détection de sous-gonflage n'est plus assurée.
Dès que possible, vérifier la pression des pneus et effectuer (3).



Capteurs de stationnement



Clignotant.
Le système détecte un obstacle.



Fixe, accompagné d'un message et d'un signal sonore.

Le système est défaillant.
Effectuer (3).



Fixe, accompagné de l'affichage du message "**Capteur occulté d'aide au stationnement : Nettoyer le capteur, voir le manuel d'utilisation**".

Le capteur est occulté.
Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact.
Nettoyer les capteurs avant et/ou arrière.

Airbags



d'un message.
L'un des airbags ou prétensionneurs pyrotechniques des ceintures de sécurité est défaillant.



Effectuer (3).

Airbag passager avant (ON)



Fixe.

L'airbag passager avant est activé.
La commande est actionnée sur la position "**ON**".

Dans ce cas, ne pas installer de siège enfant "dos à la route" sur le siège passager avant - Risque de blessures graves !

Airbag passager avant (OFF)



Fixe.

L'airbag passager avant est neutralisé. La commande est actionnée sur la position "**OFF**".

Il est possible d'installer un siège enfant "dos à la route", sauf en cas de dysfonctionnement des airbags (voyant d'avertissement Airbags allumé).

Niveau mini de la batterie de traction (Électrique)



Fixe, accompagné d'un signal sonore.
Le niveau de charge de la batterie de traction est faible.

Consulter l'autonomie restante.
Mettre le véhicule en charge dès que possible.

Mode tortue avec autonomie limitée (Électrique)



Fixe.
Le niveau de charge de la batterie de traction est critique.

La diminution de puissance moteur est progressive.
Mettre impérativement le véhicule en charge.
Si le témoin ne s'éteint pas, effectuer (2).

Avertisseur sonore piétons (Électrique)



Fixe.
Une défaillance est détectée sur l'avertisseur.
Effectuer (3).

Alerte risque de collision / Frein de sécurité actif/



Clignotant.
Le système s'active, puis freine brièvement le véhicule, afin de réduire la vitesse de collision frontale avec le véhicule qui précède.

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique **Démarrage et utilisation** correspondante.



Fixe, accompagné de l'affichage d'un message.
Le système a été désactivé via l'écran tactile.



Fixe, accompagné d'un message et d'un signal sonore.
Le système présente une défaillance.
Effectuer (3).



Fixe, accompagné de l'affichage du message "**Capteur occulté d'aide à la conduite : Nettoyer le capteur, voir le manuel d'utilisation**".

Le capteur est occulté.
Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact.
Nettoyer la caméra avant.





Fixe.
Le système présente une défaillance.
À l'allumage de ces témoins après un arrêt du moteur, puis un redémarrage, effectuer (3).





Fixe.
Le système est temporairement désactivé car le conducteur et/ou le passager avant (selon version) est détecté présent, mais la ceinture de sécurité correspondante n'est pas bouclée.

Reconnaissance des panneaux routiers



Fixe, accompagné d'un message et d'un signal sonore.
Le système présente une défaillance.
Effectuer (3).



Fixe, accompagné de l'affichage du message "**Capteur occulté d'aide à la conduite : Nettoyer le capteur, voir le manuel d'utilisation**".

Le capteur est occulté.
Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact.
Nettoyer la caméra avant.

Aide au maintien dans la voie



Clignotant.
Le franchissement d'une ligne discontinue sans activation du clignotant est imminent.

Le système est activé, puis corrige la trajectoire s'il détecte un risque de franchissement involontaire de ligne ou de bas-côté (selon version).

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique **Démarrage et utilisation** correspondante.



Fixe.
Le système est automatiquement désactivé ou en veille.



Fixe, accompagné de l'affichage du message "**Capteur occulté d'aide à la conduite : Nettoyer le capteur, voir le manuel d'utilisation**".

Le capteur est occulté.
Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact. Nettoyer la caméra avant.



Fixe, accompagné d'un message et d'un signal sonore.
Le système présente une défaillance.
Effectuer (3).



Surveillance Attention Conducteur par caméra (Détection d'inattention)



Fixe.
Le système est désactivé.



Fixe, accompagné d'un message et d'un signal sonore.
Le système présente une défaillance.
Effectuer (3).



Fixe, accompagné de l'affichage du message "**Capteur occulté d'aide à la conduite : Nettoyer le capteur, voir le manuel d'utilisation**".

Le capteur est occulté.
Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact.
Nettoyer la caméra avant.

Feux antibrouillard arrière



Fixe.
Les feux sont allumés.

DS NIGHT VISION



Fixe.

La fonction est activée, mais la vitesse du véhicule est excessive ou les conditions de température extérieure sont en dehors de la plage de fonctionnement.

L'affichage est disponible avec la page "**Vision de nuit**" mais le système n'émet pas d'alerte.

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique **Éclairage et visibilité**.

DS PIXEL LED VISION



Fixe, accompagné d'un signal sonore et d'un message.

Une défaillance des phares DS PIXEL LED VISION ou de la caméra est détectée.
Effectuer (2).

Commutation automatique des feux



Fixe, accompagné d'un signal sonore et d'un message.
Un dysfonctionnement de la fonction ou de la caméra est détecté.
Effectuer (2).

e-Auto OFF (Hybride 48V)



Fixe, accompagné de l'affichage d'un message.
Le mode e-Auto a été désactivé manuellement.

Niveau mini de carburant (Hybride 48V)



Fixe, avec le niveau de réserve représenté en rouge, accompagné d'un signal sonore et d'un message.

Faire le plein du réservoir de carburant dès que possible.

Système d'autodiagnostic moteur



Clignotant.
Le système du contrôle moteur présente une défaillance.

Risque de destruction du catalyseur.
Effectuer **impérativement (2)**.

Témoins d'avertissement et indicateurs verts

Feux de jour / Feux de position



Fixe.
Avec une luminosité suffisante, les feux de route sont allumés.
Avec une luminosité insuffisante, les feux de position sont allumés.

Feux de croisement



Fixe.
Les feux sont allumés.

Commutation automatique des feux



Fixe.
La fonction est activée via l'écran tactile.



La bague de la commande d'éclairage est sur la position "**AUTO**".



One Pedal

Fixe
La fonction est active.



Auto Hold

Fixe
La pression hydraulique est suffisante pour maintenir le véhicule immobilisé.

Véhicule prêt à rouler (BEV)



Fixe, accompagné d'un signal sonore lors de son allumage.
Le véhicule est prêt à rouler.

Le témoin s'éteint au-delà de 5 km/h (3 mph) environ et se rallume à l'arrêt du véhicule.
Arrêter le moteur pour éteindre le témoin et quitter le véhicule.

Place occupée / ceinture de sécurité bouclée



Fixe.
Contact mis, le conducteur ou un passager a bouclé leur ceinture de sécurité.

Indicateurs de direction



Clignotement avec signal sonore.
Les feux clignotants sont allumés.

DS NIGHT VISION



Fixe. (gris)
La fonction est activée, mais non disponible.



Fixe.
La fonction est active.
Toutes les conditions sont remplies : le système fonctionne.

DS PIXEL LED VISION



Fixe. (gris)
La fonction est activée, mais non disponible.
Toutes les conditions de fonctionnement ne sont pas remplies.



Fixe.
La fonction est active.
Toutes les conditions sont remplies : le système fonctionne.

Stop and Start (Hybride 48V)



Fixe.
À l'arrêt du véhicule, le système Stop & Start a mis le moteur en mode STOP.



Clignotant.

Le mode STOP est momentanément indisponible ou le mode START est automatiquement déclenché. Pour plus d'informations, voir la section **Démarrage et utilisation**.

Contrôle de descente en pente



Fixe.
Le système fonctionne.

Voyants d'avertissement et de signalisation bleus

Feux de route



Fixe.

Voyants d'avertissement et de signalisation noirs/blancs

Pied sur le frein



Fixe.
Oubli ou appui insuffisant sur la pédale de frein.

Moteur tournant, avant de desserrer le frein de stationnement, pour quitter le mode **P** de la boîte de vitesses automatique.

One Pedal (BEV)



Fixe.
La fonction est actuellement interrompue.

Place inoccupée / Ceinture de sécurité non bouclée



Fixe. (gris)
Contact mis, l'une des places passagers avant ou arrière est considérée comme étant inoccupée.

Notification des systèmes d'aide à la conduite

Affichés sous forme de symboles, les témoins lumineux informent de l'apparition d'une anomalie (témoins d'alerte) ou de l'état de marche d'un système (témoins de marche ou de neutralisation). Certains voyants présentent deux types d'allumage (fixe ou clignotant) et/ou plusieurs couleurs.

Avertissements associés

L'allumage d'un voyant peut être accompagné d'un signal sonore et/ou de l'affichage d'un message sur un afficheur. La mise en relation des avertissements avec l'état de fonctionnement du véhicule permet de savoir si la situation est normale ou si une anomalie est apparue : consulter la description de chaque témoin pour plus d'informations.

À la mise du contact

Certains témoins d'alerte, de couleur rouge ou orange, s'allument pendant quelques secondes. Dès le démarrage du moteur, ces témoins doivent s'éteindre.

Pour plus d'informations sur un équipement / une fonction, consulter la rubrique correspondante.

Indicateur d'entretien

L'information d'entretien est exprimée en terme de distance (kilomètres ou miles) et/ou de délai (mois ou jours).
L'alerte est déclenchée lorsque la limite de distance ou de temps est atteinte, au premier des deux termes atteint.
L'information d'entretien s'affiche au combiné d'instruments. Selon version du véhicule :

- La ligne d'affichage du totalisateur kilométrique indique la distance restant à parcourir avant la prochaine révision, ou la distance parcourue depuis l'échéance précédée du signe "-".
- Un message d'alerte signale la distance restant à parcourir ainsi que le délai avant échéance ou le dépassement de l'échéance.

REMARQUE

La valeur indiquée est déterminée en fonction du kilométrage parcouru et du temps écoulé depuis la dernière révision.
L'alerte peut aussi se déclencher à proximité d'une date d'échéance.
Conformément au plan d'entretien du véhicule, le service peut consister :

- Soit en une visite annuelle.
- Soit en un service complet.

Clé de service

Allumé temporairement dès la mise du contact.

L'échéance de révision est comprise entre 3000 km et 1000 km ou 60 et 21 jours.

fixe, dès la mise du contact.

L'échéance de révision suivante est inférieure à 1000 km ou 21 jours.
Effectuer la révision très prochainement.

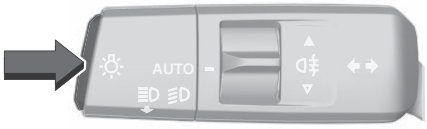
Clé d'entretien clignotante

Clignotant puis fixe, dès la mise du contact.
L'échéance de révision est dépassée.
Effectuer la révision dès que possible.

Remise à zéro de l'indicateur d'entretien

Après chaque révision, l'indicateur d'entretien doit être remis à zéro.
Si la révision du véhicule a été effectuée par l'utilisateur :

1. Couper le contact.
2. Appuyer sur le bouton situé à l'extrémité de la commande d'éclairage et le maintenir enfoncé.



3. Sans appui sur la pédale de frein, appuyer une fois sur le bouton **START/STOP** ; une fenêtre d'affichage temporaire apparaît et un compte à rebours commence.
4. Lorsque l'affichage indique **=0,** un message de confirmation apparaît ; relâcher le bouton de la commande d'éclairage ; la clé disparaît.

REMARQUE

En cas de débranchement de la batterie après cette opération, verrouiller le véhicule et attendre au moins 5 minutes, pour que la remise à zéro soit prise en compte.

Rappel de l'information d'entretien

L'information d'entretien est accessible par l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

- Puis, sélectionner **Sécurité > Diagnostics**.

Les informations suivantes s'affichent au combiné d'instruments :

- Pression des pneus.
- Niveau d'huile moteur (selon moteur).
- Échéance de révision.
- Alertes en cours.

REMARQUE

Ces informations s'affichent également automatiquement à chaque mise du contact.

Indicateur de consommation du confort thermique

Il est disponible dans les pages d'affichage du combiné d'instruments.
L'indicateur représente la consommation d'énergie électrique de la batterie de traction liée au confort thermique dans l'habitacle.
Les équipements concernés sont le chauffage et l'air conditionné.
Il est possible d'utiliser ces équipements :

- Si le véhicule n'est pas branché, à l'allumage du voyant **READY**.
- Si le véhicule est branché, à la mise du contact (mode "Lounge").

La sélection du mode **ECO** limite les performances de certains de ces équipements.

REMARQUE

Pour refroidir ou réchauffer rapidement l'habitacle, ne pas hésiter à sélectionner temporairement le niveau de froid ou de chaud maximum.
Une utilisation excessive des équipements de confort thermique, notamment à basse vitesse, peut réduire considérablement l'autonomie du véhicule.

Penser à optimiser son utilisation dès que le niveau de confort désiré est atteint et à vérifier son réglage à chaque démarrage. Après une période prolongée d'inutilisation du chauffage, une légère odeur peut survenir pendant les premières minutes d'utilisation.

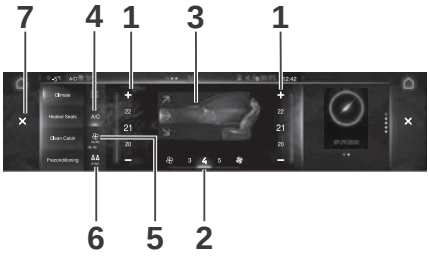
Commandes de climatisation

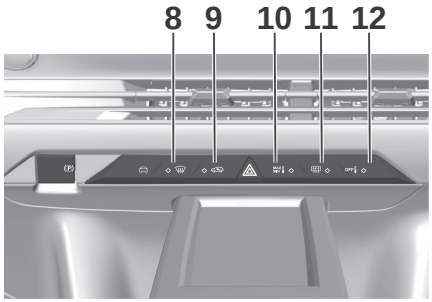
Commande de climatisation automatique

Ce système régule automatiquement l'activation de l'air conditionné, la température, le débit et la répartition de l'air dans l'habitacle.
Ce système fonctionne moteur tournant, mais l'accès à la ventilation et à ses commandes reste possible contact mis.



Appuyer sur la touche de l'application **Climatisation** pour afficher la page de commandes du système.





1 Réglage de la température

2 Réglage du débit d'air

3 Réglage de la répartition d'air

4 Activation/désactivation de la climatisation

5 Marche/Arrêt automatique de l'air conditionné et réglage (AUTO FAIBLE/AUTO NORMAL/AUTO RAPIDE)

6 Synchronisation de température conducteur / passager avant

7 Fonction Habitacle propre

8 Désembuage / Dégivrage avant

9 Recyclage de l'air ambiant

10 Fonction Quick Launch

11 Désembuage / Dégivrage de la lunette arrière

12 Arrêt du système

Désactivation du système AC

- Appuyer sur le bouton **12-OFF**.

Son voyant s'allume et tous les autres voyants du système d'air conditionné s'éteignent.
Cette action désactive toutes les fonctions du système d'air conditionné.
La température n'est plus régulée. Un léger flux d'air, dû au déplacement du véhicule, reste néanmoins perceptible.

Commande marche-arrêt de la climatisation

L'air conditionné est prévu pour fonctionner efficacement en toutes saisons, vitres fermées :

- En été, il abaisse la température.
- En hiver, au-dessus de 3 °C (37 °F), il augmente l'efficacité du désembuage.
- Appuyer sur le bouton **4-A/C** pour mettre en marche / arrêter l'air conditionné. À la mise en marche de la fonction, "**A/C**" change de couleur.

REMARQUE

L'air conditionné ne fonctionne pas lorsque le débit d'air est désactivé.
Pour obtenir de l'air frais plus rapidement, utiliser le recyclage de l'air ambiant pendant quelques instants. Ensuite, revenir en entrée d'air extérieur.
L'arrêt de l'air conditionné peut générer des désagréments (humidité, buée).

REMARQUE

L'air conditionné ne fonctionne pas lorsque le débit d'air est désactivé.
Pour obtenir de l'air frais plus rapidement, utiliser le recyclage de l'air ambiant pendant quelques instants. Ensuite, revenir en entrée d'air extérieur.
L'arrêt de l'air conditionné peut générer des désagréments (humidité, buée).

AC automatique

En fonction d'un niveau de confort sélectionné, ce mode automatique gère de manière optimale la température, le débit et la répartition de l'air dans l'habitacle.

- Appuyer sur la touche **5-AUTO** pour activer / désactiver le mode automatique du système d'air conditionné.

Lorsque le témoin du bouton est allumé, le système d'air conditionné fonctionne de manière automatique.
L'intensité de la climatisation automatique se module en choisissant l'un des réglages suivants :

- **AUTO SOFT** : privilégie une douceur optimale et le silence de fonctionnement en limitant le débit d'air.
- **AUTO NORMAL** : offre le meilleur compromis entre confort thermique et silence de fonctionnement (réglage par défaut).
- **AUTO RAPIDE** : privilégie une diffusion d'air dynamique et efficace.

Pour changer le mode AUTO, appuyer successivement sur la touche **5-AUTO**.

Pour assurer le confort des passagers aux places arrière, privilégier les réglages **AUTO NORMAL** et **AUTO RAPIDE**.

REMARQUE

Par temps froid et moteur froid, afin de limiter la diffusion d'air froid dans l'habitacle, le débit d'air évolue progressivement jusqu'à ce que la valeur de confort soit atteinte.
En entrant dans le véhicule, si la température de l'habitacle est beaucoup plus froide ou plus chaude que la valeur de confort demandée, il n'est pas utile de modifier la valeur affichée pour atteindre plus rapidement le confort souhaité. Le système compense automatiquement et le plus rapidement possible l'écart de température.

Réglages manuels de l'AC automatique

Il est possible de régler manuellement une ou plusieurs de ces fonctions, tout en maintenant les autres fonctions gérées par le système :

- Débit de l'air.
- Répartition de l'air.

Si un réglage est modifié, le témoin du bouton **AUTO** s'éteint.

- Appuyer de nouveau sur le bouton **5-AUTO** pour réactiver la climatisation automatique. (Se référer à l'image de la page précédente.)

Réglage du débit d'air

- Appuyer sur l'un des boutons **2 (hélice)** ou faire glisser horizontalement pour diminuer ou augmenter le débit d'air. Il est également possible d'appuyer directement sur une des valeurs. (Se référer à l'image de la page précédente.)

REMARQUE

Arrêt du système d'air conditionné

En réduisant le débit d'air au minimum, la ventilation s'arrête.

« **OFF** » s'affiche à côté de l'hélice.

Réglage de la répartition d'air

- Appuyer sur les boutons **3** pour moduler la répartition de l'air dans l'habitacle.



Pare-brise et vitres latérales



Bouches d'aération centrales et latérales



Cave à pieds

Une animation s'active pour afficher la présence d'air pulsé dans la direction indiquée.

Pour une diffusion homogène dans l'habitacle, il est possible d'activer les trois touches simultanément.

Commande de recyclage

L'entrée d'air extérieur permet d'éviter la formation de buée sur le pare-brise et les vitres latérales.
Le recyclage de l'air ambiant isole l'habitacle des odeurs et des fumées extérieures et permet d'atteindre plus rapidement le niveau de température souhaité dans l'habitacle.

- Appuyer sur le bouton **9** pour activer / désactiver la fonction (confirmé par l'allumage / l'extinction du témoin).

REMARQUE

La fonction s'active automatiquement en cas d'utilisation du lave-glace avant ou à l'engagement de la marche arrière.

Entrée d'air

L'air circulant dans l'habitacle est filtré et provient soit de l'extérieur par la grille située à la base du lave-glace, soit de l'intérieur en recirculation d'air.

Commandes



- Les commandes sont accessibles par l'application **Climatisation** de l'écran tactile et sont aussi regroupées sur le panneau de la console centrale.

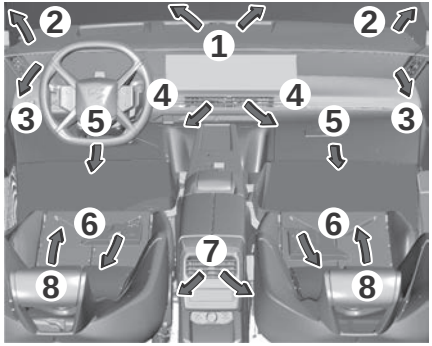
Chauffe-nuque

Le chauffe-nuque peut être activé/désactivé et son intensité de chauffage peut être réglée à l'écran.

Sièges ventilés

Cette fonction peut être activée via l'application tactile **Sièges** pour les sièges avant et arrière, ou réglée pour les sièges arrière via le panneau de commande de la climatisation arrière.

Diffusion d'air



1 Buses de désembuage / dégivrage du pare-brise

2 Buses de désembuage / dégivrage des vitres latérales avant

3 Bouches d'aération latérales obturables et orientables

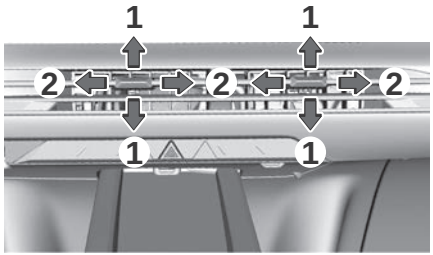
4 Bouches d'aération

5 Sorties d'air aux pieds des passagers avant

6 Sorties d'air aux pieds des passagers arrière

7 Bouches d'aération obturables et orientables

8 Chauffe-nuque



Le conducteur et le passager avant disposent chacun de deux commandes pour gérer ces bouches d'aération :

1 Orientation verticale du flux d'air

2 Ouverture / Fermeture
Orientation horizontale du flux d'air

Pour ouvrir ou fermer, tourner la molette en dépassant le point de résistance.

Fonction Quick Launch

La fonction Quick Launch utilise le capteur de température externe pour régler automatiquement les paramètres de climatisation du véhicule. En fonction de la température détectée :

- Par températures inférieures à 18°C :

  · Climatisation activée, active les fonctions de chauffage, y compris les sièges chauffants, le volant chauffant et le chauffe-nuque (selon équipement).

  · Fournit le débit d'air chaud et adapte la répartition de l'air.

- Par températures supérieures à 18°C :

  · Climatisation activée, sièges ventilés (selon équipement) et débit d'air maximal.

  · Fournit le débit d'air frais et adapte la répartition de l'air.

Pour activer / désactiver la fonction, appuyer sur le bouton **10**.

Fonction Habitacle propre

Elle comprend les fonctions AQS (système d'air propre) et Air propre.

Pour activer / désactiver la fonction, appuyer sur la touche **7**.

Fonction AQS

À l'aide d'une sonde de pollution extérieure, cette fonction active automatiquement le recyclage de l'air ambiant lorsqu'un certain seuil de substances polluantes dans l'air extérieur est détecté.
Lorsque la qualité de l'air est de nouveau satisfaisante, le recyclage de l'air ambiant est automatiquement désactivé.
Cette fonction n'est pas conçue pour détecter les odeurs désagréables.
Le recyclage de l'air est automatiquement activé en cas d'utilisation du lave-glace avant ou de l'engagement de la marche arrière.
La fonction est inactive si la température extérieure est inférieure à 5°C pour prévenir le risque de formation de buée sur le pare-brise et les vitres latérales.

Fonction Clean Air

Grâce à une sonde de pollution intérieure, cette fonction détecte les particules fines (par exemple fumée de cigarette, moisissures, bactéries).
La gestion du recyclage de l'air ambiant permet de retrouver un habitacle purifié en quelques minutes, grâce au passage de l'air dans le filtre habitacle haute performance.
Si la qualité de l'air paraît diminuée, consulter le réseau ou un atelier qualifié pour changer le filtre habitacle haute performance.

Réglage de la température

Le conducteur et le passager avant peuvent chacun régler la température à leur convenance.
La valeur affichée correspond à un niveau de confort et non à une température précise.

- Appuyer sur l'un des boutons **1** (+ ou -) ou faire glisser verticalement pour augmenter ou diminuer la valeur. Il est possible d'aller au-delà des valeurs minimales et maximales en sélectionnant respectivement **Low ou High**.

Il est recommandé d'éviter une différence de réglage gauche / droite supérieure à 3°C.

Contrôle de la synchronisation de température

Le réglage de la température côté conducteur est appliqué au côté passager.

- Appuyer sur le bouton **6-SYNC** pour activer / désactiver la fonction. (Se référer à l'image de la page précédente.)

La fonction est désactivée automatiquement si le passager utilise ses touches de réglage de température.

Pré-réglage de la température

Cette fonction permet de programmer la mise à température de l'habitacle à une valeur de confort prédéfinie et non modifiable (environ 21°C) avant d'entrer dans le véhicule, aux jours et heures souhaités.
Cette fonction est disponible véhicule branché et non branché.

Programmation



- Dans l'application **Climatisation** de l'écran tactile, sélectionner l'onglet **Pré-conditionnement**.

- Appuyer sur "+" pour ajouter une programmation.
- Choisir l'heure d'entrée dans le véhicule et les jours souhaités. Appuyer sur OK.
- Appuyer sur ON pour activer cette programmation.

La séquence de pré-conditionnement commence environ 45 minutes avant l'heure programmée lorsque le véhicule est branché (20 minutes lorsqu'il n'est pas branché) et se poursuit pendant 10 minutes après.

REMARQUE

Il est possible d'effectuer plusieurs programmations.
Chacune est mémorisée dans le système.
Pour optimiser l'autonomie de la batterie, il est conseillé d'effectuer une programmation avec le véhicule branché.



La programmation peut également être effectuée à partir d'un smartphone grâce à l'application **MYDS APP** .

Pour plus d'informations sur les **Fonctionnalités supplémentaires actionnables à distance**, se reporter à la rubrique correspondante.

REMARQUE

Le bruit de ventilation qui se produit à l'activation du pré-conditionnement thermique est tout à fait normal.
Les rétroviseurs extérieurs sont rabattus lorsque le préconditionnement thermique et le contact sont mis.

REMARQUE

Véhicules équipés d'un système d'alarme

Selon les versions, les surveillances volumétriques intérieures et anti-renversement peuvent être réduites.

Conditions de fonctionnement

- La fonction n'est activée que lorsque **le contact est coupé** et le **véhicule verrouillé.**
- Lorsque le véhicule n'est pas branché, la fonction ne s'active que lorsque le niveau de charge de la batterie est supérieur à 30%
- Véhicule non branché, lorsqu'une programmation récurrente est activée (par exemple du lundi au vendredi) et que deux préconditionnements thermiques sont effectués sans reprise du véhicule, la programmation est désactivée.

AVERTISSEMENT

Ne pas ouvrir la trappe de charge ou le capot lorsque le préconditionnement est en cours.

Ne pas utiliser un générateur pour démarrer le préconditionnement.
Veiller à ce que toutes les fenêtres soient fermées lorsque le préconditionnement est actif.

Conseils

REMARQUE

Utilisation de la ventilation et de l'air conditionné

- Pour obtenir une répartition d'air homogène, veiller à ne pas obstruer les grilles d'entrée d'air extérieur situées à la base du pare-brise, les buses, les aérateurs et les sorties d'air, ainsi que l'extraction d'air située dans le coffre.
- Ne pas masquer le capteur d'ensoleillement, situé sur la planche de bord ; celui-ci sert à la régulation du système d'air conditionné automatique.
- Faire fonctionner le système d'air conditionné au moins 5 à 10 minutes, une à deux fois par mois, pour le maintenir en bon état de fonctionnement.
- Si le système ne produit pas de froid, le désactiver et consulter le réseau ou un atelier qualifié.

En cas de traction d'une charge importante dans une forte pente par température élevée, la coupure de l'air conditionné permet de

récupérer de la puissance moteur et donc d'améliorer la capacité de remorquage.

AVERTISSEMENT

Éviter de rouler trop longtemps avec la ventilation coupée ou avec un fonctionnement prolongé du recyclage de l(air intérieur. Risque de buée et de détérioration de la qualité de l'air !

Si après un arrêt prolongé au soleil, la température intérieure est très élevée, aérer l'habitacle pendant quelques instants.
Placer la commande de débit d'air à un niveau suffisant pour assurer un bon renouvellement d'air dans l'habitacle.

REMARQUE

La condensation créée par l'air conditionné provoque à l'arrêt un écoulement d'eau normal sous le véhicule. Ce phénomène est normal.

REMARQUE

Entretien de la ventilation et de l'air conditionné

Veiller au bon état du filtre d'habitacle et faire remplacer périodiquement les éléments filtrants.
Il est recommandé de privilégier un filtre d'habitacle combiné. Grâce à son additif actif spécifique, il protège les occupants des gaz polluants et mauvaises odeurs.
Pour garantir le bon fonctionnement du système d'air conditionné, le faire contrôler suivant les préconisations du plan d'entretien du Constructeur.

Ventilation contact mis

À la mise du contact, le système de ventilation et les réglages du débit d'air **2** et de la répartition d'air **3** dans l'habitacle sont actifs pour une durée qui dépend de l'état de charge de la batterie.
Cette fonction n'inclut pas le système d'air conditionné.

Chauffage additionnel

Sièges chauffants

REMARQUE

Le chauffage des sièges ne fonctionne qu'en appuyant une ou plusieurs fois sur pour le siège respectif.

Le témoin dans le bouton indique l'intensité sélectionnée.
Le chauffage fonctionne uniquement lorsque la température extérieure est inférieure à 20 °C.
Une utilisation prolongée à l'intensité maximale n'est pas recommandée pour les personnes à peau sensible.
Le chauffage des sièges n'est possible qu'avec le moteur en marche.

REMARQUE

Les réglages des sièges chauffants sont mémorisés et conservés aux prochains démarrages.

Volant chauffant

(selon version)
Par temps froid, cette fonction chauffe la partie circulaire du volant.
Elle peut être activée lorsque la température extérieure est inférieure à 20°C.



- Dans l'application **Climatisation** de l'écran tactile, sélectionner l'onglet **Volant et sièges**.



- Appuyer pour activer / désactiver la fonction.

AVERTISSEMENT

Ne pas tenir le volant chauffant avec des mains mouillées.

SYSTÈME D'INFODIVERTISSEMENT

Présentation du système d'infodivertissement

⚠ AVERTISSEMENT

Le système d'infodivertissement doit être utilisé sans jamais compromettre la sécurité de conduite. Par mesure de sécurité, il est préférable d'arrêter le véhicule avant d'utiliser le système d'infodivertissement.

Informations sur les médias / la radio / le téléphone



1. Bouton HOME
2. Barre d'état
3. Commandes de climatisation
4. Zone principale (curseur horizontal)
5. Zone passager (curseur vertical



Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)

Aide

AppStore

Caméra panoramique

Air conditionné

Date / Heure

App Énergie

My Devices

Mirror screen

Média/Radio

Navigation

Téléphone

App Marché / DS Application Store (App Store pour accéder à des applications externes)

Sièges

Radio / Média



Paramètres

Menu

Premiers pas



À la mise du contact, le système se met en marche.

Appui court, contact coupé : Marche / Arrêt du système.
Appui court, contact mis : coupure / rétablissement du son.
Appui long, contact mis : lancement du mode veille (coupure du son, extinction des écrans et de l'horloge).

- Augmenter ou diminuer le volume sonore à l'aide de la molette ou des touches "plus" ou "moins" (selon équipement).

Information

Ce système donne accès aux éléments suivants :

- Commandes de l'équipement audio et du téléphone avec affichage des informations associées.
- Services connectés et affichage des informations associées.
- Commandes du système de navigation et affichage des informations associées (selon équipement).
- Reconnaissance vocale (selon équipement).
- Heure et température extérieure.
- Commandes et rappels des réglages du système de chauffage / air conditionné.
- Paramétrage des fonctions d'aide à la conduite, des fonctions de confort et de sécurité, de la vision tête haute étendue (selon équipement et version), des équipements audio et du combiné d'instruments numérique.
- Affichage des fonctions d'aides visuelles à la manœuvre.

Barre d'état

Certaines informations sont affichées en permanence dans la barre d'état de l'écran tactile :

- Température extérieure issue des capteurs du véhicule (associée à un symbole bleu en cas de risque de verglas).
- Rappel du réglage de la température de l'air conditionné côté conducteur et côté passager.
- Niveau de charge du téléphone connecté.
- État de la connexion du système (Bluetooth ®, Wi-Fi, réseau de téléphonie mobile).
- Heure.
- Accès rapide aux fonctions Mirror Screen ® (associées à un smartphone connecté).

Balayer l'écran tactile du haut vers le bas pour accéder au centre des notifications et afficher la liste des réglages rapides : Invité, Paramètres de confidentialité, Luminosité, Mes appareils, Mode nocturne, etc.

Principes



Utiliser ce bouton pour afficher la dernière page d'accueil utilisée, un second appui affiche la première page d'accueil, puis appuyer sur les touches matérialisées sur l'écran tactile.



Faire défiler les pages d'accueil, par glissement du doigt sur l'écran vers la droite ou vers la gauche.

Principe de déplacement dans le système

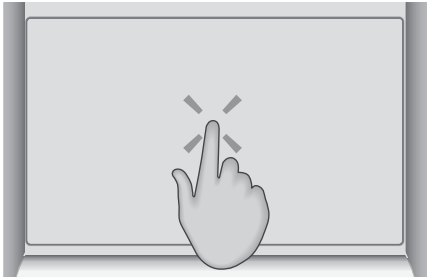
L'écran du système d'infodivertissement est doté d'une surface tactile permettant une interaction directe avec les commandes de menu affichées.

⚠ ATTENTION

Ne pas utiliser d'objets pointus ou durs comme des stylos à bille, crayons ou tout autre objet sur l'écran tactile.

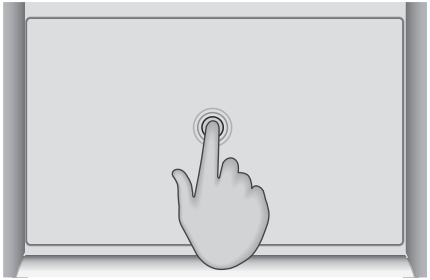
Utiliser les mouvements de doigts suivants pour commander le système d'infodivertissement.

Appui



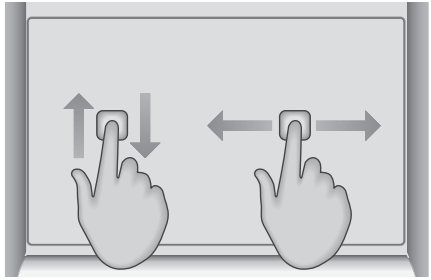
Pour ouvrir un menu ou sélectionner une option, toucher l'écran.

Appui et maintien



Pour sauvegarder des stations de radio, toucher et maintenir appuyé.

Balayage



Le balayage sert à faire défiler un menu ou à effectuer un panoramique sur une carte.

Touches tactiles

Afficher/masquer le menu contextuel Afficher/masquer le menu contextuel

Retour à la page précédente.

- Pour changer l'état d'une fonction, appuyer sur le libellé de la ligne correspondante (changement confirmé par le déplacement du curseur à droite / gauche : fonction activée / désactivée).

Accès à des informations complémentaires sur la fonction.

Accès aux paramètres d'une fonction.

Ajouter / supprimer les raccourcis.

Profils

Paramétrage des profils

Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

- Dans la liste, sélectionner l'onglet "Profil".

L'écran affiche un profil "Invité" intégré au système et permet de créer et personnaliser plusieurs nouveaux profils associés ou non à un appareil mobile.

Le profil "**Invité**" est pré-créé et affiché par défaut, il est possible de personnaliser ses paramètres et de rétablir ses valeurs d'origine. Ce profil est intégré au système et ne peut pas être supprimé.



Le profil "**Conducteur**" est pré-créé et affiché par défaut. Il est possible de personnaliser ses paramètres et de supprimer ce profil.

REMARQUE

Le profil "**Invité**" est destiné aux utilisateurs occasionnels. Bien que ses paramètres puissent être modifiés et sauvegardés, ils reviendront automatiquement à leurs valeurs d'origine lorsque le profil deviendra inactif.



Chaque profil créé peut être associé à un appareil mobile de son choix connecté en Bluetooth® ; activer au préalable la fonction Bluetooth® de l'appareil mobile.

Le dernier profil utilisé sera mis en évidence.



Sélectionner **" Créer un profil"**, puis suivre la procédure.

Créer un nouveau profil permet de personnaliser :

- Langue, Unités, Paramètres de confidentialité.
- Configuration écran, apparence, SMART TOUCH (selon équipement).
- Réglages audio, Radios favorites.
- Éclairage, ambiance intérieure (se reporter à la rubrique "**Ergonomie et confort**").
- Historique de navigation, points d'intérêts (POI) préférés, paramètres de navigation.
- Certaines aides à la conduite et la liste des favoris.



Pour supprimer un profil, le sélectionner dans la liste des profils puis appuyer sur la corbeille.

Mise à jour du système

Le logiciel et le firmware sont gérés et mis à jour à distance à l'aide de la technologie "Over the Air". Celle-ci met à jour le véhicule par le biais d'une connexion sécurisée au serveur du fabricant (réseau mobile ou Wi-Fi).
Indépendamment d'un abonnement valide à un service connecté, la gestion à distance des appareils relative à ou en lien avec la sécurité des appareils et les mises à jour des logiciels et micrologiciels seront effectuées lorsque y procéder est nécessaire pour le respect d'une obligation légale s'appliquant au Fabricant (par exemple, la loi applicable en matière de responsabilité des produits, la réglementation sur l'ecall) ou lorsque cela est nécessaire pour protéger les intérêts vitaux respectifs des utilisateurs et passagers du véhicule.
L'historique des mises à jour est disponible par l'application mobile MyDS ou en ligne sur le site Web DS.
S'assurer que :

- Une connexion Internet stable est établie via le réseau Wi-Fi ou le réseau mobile. ⇨ 117
- Les paramètres de confidentialité ne sont pas réglés sur le mode privé. ⇨ 106
- Le véhicule est garé sur un terrain plat.
- Le moteur est éteint.
- Le contact est mis.
- BEV/PHEV : Le câble de recharge a été débranché pendant au moins quatre heures.

Téléchargement de la mise à jour automatique



Cette fonction est disponible lorsque les téléchargements automatiques sont activés dans l'application Paramètres.

Le véhicule vérifie automatiquement les mises à jour en arrière-plan lorsque le moteur est en marche. Lorsqu'une nouvelle mise à jour du logiciel est disponible, un message s'affiche sur l'écran tactile après l'arrêt du moteur.

REMARQUE

Pour que ce message apparaisse, le moteur doit être coupé et la porte du conducteur fermée.

Vérification manuelle des mises à jour disponibles

1. Ouvrir l'application Réglages sur l'écran tactile.
2. Sélectionner l'onglet Mise à jour.
3. Sélectionner une mise à jour disponible à télécharger en tapant dessus.

Lorsque le téléchargement a réussi, un message de confirmation s'affiche sur l'écran tactile.

Les mises à jour disponibles s'affichent à l'écran. Si aucune mise à jour n'est affichée, attendre cinq minutes. Si aucune mise à jour n'est affichée, cela signifie qu'aucune nouvelle mise à jour n'est disponible.

Pose

⚠ ATTENTION

Le moteur doit être arrêté lors de l'installation. Le véhicule doit rester déconnecté du câble de chargement.

Choisir une option :

- Lancer immédiatement l'installation de la mise à jour.
- Reporter l'installation.

En cas de report, le message contextuel s'affichera lors de la prochaine coupure du moteur.
La durée d'installation peut prendre de quelques minutes à 2 heures maximum. Un message contextuel donnera une estimation de la durée et une description de la mise à jour.
L'installation d'une mise à jour se poursuit même si le véhicule est quitté et fermé.
Au prochain démarrage du moteur, un message à l'écran indiquera si l'installation s'est terminée avec succès.
Si l'installation échoue, contacter un centre d'assistance via l'application MyDS ou un atelier.

Personnalisation



Faire un appui long sur l'écran à partir de l'une des pages d'accueil du système.

Ou



Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

- Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Personnalisation**". Appuyer dans le champ "**Affichage**".

Une page divisée en 2 parties s'affiche.
Il est possible d'appuyer à tout moment sur le bouton ACCUEIL pour quitter cette page.

Personnalisation de l'écran



Appuyer sur le crayon de la partie "**Personnaliser l'écran tactile**".

Une représentation de l'organisation des différents widgets de la page d'accueil **(ACCUEIL)** apparaît.

REMARQUE

Un widget est une fenêtre réduite d'une application ou d'un service.

Ajout d'un widget



Pour ajouter un widget, appuyer sur "**Widget**" à gauche de l'écran.

Ou



Appuyer sur un de ces boutons sur l'écran.

Sélectionner le Widget souhaité.



Appuyer sur la flèche retour pour revenir à la page précédente.

Organisation des widgets dans une page d'accueil (ACCUEIL)

- Pour déplacer un widget, appuyer dessus de manière prolongée, puis le faire glisser à l'emplacement souhaité.

Ajouter une page



Pour ajouter une page, appuyer sur "**Page**" à gauche de l'écran.



Appuyer sur la flèche retour pour revenir à la page précédente.

Suppression d'un widget



Pour déplacer un widget dans la corbeille, appuyer dessus de manière prolongée, puis le faire glisser dans la corbeille.

Cybersécurité

Paramètres de confidentialité

La gestion "Paramètres de confidentialité" est associée à chaque profil. Cette fonction est utilisée avec profil "Invité" configuré par défaut en "Mode privé",
ou
un profil à créer dans le système, avec ou sans connexion avec un appareil mobile.
Pour chaque profil (même "Invité"), la dernière valeur enregistrée du mode de confidentialité sera restaurée.



"Partage de données et de localisation"

Ce mode permet au véhicule de transmettre à l'extérieur toutes les données personnelles nécessaires à chaque service connecté valide disponible.

REMARQUE

Les données personnelles nécessaires pour utiliser les services connectés sont envoyées vers les fournisseurs de ces services.



"Partage de données"

Ce mode permet au véhicule de transmettre à l'extérieur toutes les données nécessaires à chaque service connecté valide disponible, à l'exception des données sur la position du véhicule (par exemple coordonnées GPS).

REMARQUE

Sans données sur la position du véhicule, certains services connectés peuvent ne pas fonctionner.

REMARQUE

Ce mode ne s'applique pas aux services soumis à des obligations légales (ex. : système eCall (SOS) et fonction d'information sur les limitations de vitesse, selon le cas), à certains services connectés essentiels pour le véhicule (ex. : mise à jour à distance du logiciel et du firmware par technologie "Over The Air"), ni à des services connectés spécifiques l'usage malveillant par d'autres utilisateurs doit être évité (ex. : alarme connectée).



"Mode privé"

Ce mode ne permet pas au véhicule de transmettre des données personnelles en dehors du véhicule.

REMARQUE

Les services connectés n'effectueront que le traitement local à l'intérieur du véhicule avec des fonctions limitées.

REMARQUE

Utilisation à titre professionnel

Si le véhicule est utilisé à titre professionnel ou dans le cadre de contrats spécifiques (exemple : parc de véhicules, mission gouvernementale), certains modes privés ne seront pas disponibles à l'écran pour l'utilisateur, selon les données que ces services auront besoin de partager.

- Pour changer de mode et afficher tous les réglages rapides, balayer l'écran tactile du haut vers le bas.



Appuyer sur cette touche et sélectionner le mode choisi. Le mode se met en surbrillance.

Ou



Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

- Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Connectivité**".



Sélectionner "**Paramètres de confidentialité**".



Choisir le mode.

Portail Internet

Lors de la première utilisation, à l'acquisition du véhicule, l'utilisateur est invité à sélectionner le pays de résidence pour l'utilisation du portail Internet.
Si le pays n'est pas sélectionné, la notification est stockée dans le centre de notification et disparaît une fois le pays sélectionné. Faire glisser un doigt sur l'écran tactile du haut vers le bas pour afficher l'ensemble des notifications.
La sélection du pays est nécessaire pour utiliser les applications Internet disponibles.



Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

- Dans la liste, sélectionner "**Services connectés**".



Choisir le pays.



Lors de la première utilisation, par l'intermédiaire d'un appareil mobile connecté, le système fait le lien avec le profil. L'appareil mobile connecté sert de clé d'accès aux informations personnelles enregistrées.

Activer au préalable la fonction Bluetooth® de l'appareil mobile. Sélectionner l'application souhaitée, une authentification sera demandée si nécessaire. Cette authentification sera sauvegardée pour les prochaines utilisations par l'intermédiaire de l'appareil mobile connecté au profil en cours.
Une authentification sera demandée à chaque utilisation si l'appareil mobile n'est pas connecté au profil en cours ou dans le cas de l'utilisation du profil Invité.



Avec l'utilisation du profil "Invité", une identification est demandée à chaque utilisation.

Radio

Choix des médias



Appuyer sur l'application "**Média**".



Appuyer sur ce bouton pour changer de source (radio, flux audio via une prise USB, Bluetooth® ou Mirror Screen®).

Lecture d'une piste de lecture



Appuyer sur l'application "**Média**".



Si plusieurs appareils sont connectés, appuyer sur ce bouton pour en sélectionner un.

Une fois l'appareil connecté, la navigation à travers les fichiers est possible en appuyant sur la touche "**Liste de lecture**" ou "**Bibliothèque**".



Appui court : passage à la piste précédente / suivante
Appui maintenu : avance / retour rapide dans la piste.



Répétition du titre en cours ou de la liste de titres sélectionnés.



Lecture aléatoire des pistes.



Désactivation / Réactivation du son.

Choix de la fréquence radio



Appuyer sur l'application "**Média**".

- Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Lecteur**".



Appuyer sur cette touche pour changer de bande (FM - AM - DAB) selon le pays de commercialisation.

REMARQUE

Le mode de sélection radio AM n'est pas disponible sur les véhicules BEV.

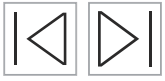
Sélection d'une station radio

Station, radio



Appuyer sur l'application "**Média**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "Lecteur".



Appuyer sur l'une de ces touches pour effectuer une recherche automatique des stations de radio.

Ou



Déplacer le curseur pour effectuer une recherche manuelle de fréquence supérieure / inférieure

Ou



Appuyer sur ce bouton.



Saisir les valeurs de fréquence sur le clavier virtuel.



Appuyer sur ce bouton pour valider.

- Une liste des stations est disponible en appuyant sur l'onglet "**Stations**".



Appuyer sur "**Muet**" pour désactiver / réactiver le son.

AVERTISSEMENT

La réception radiophonique peut être perturbée par l'utilisation d'équipements électriques non homologués par la Marque, tels qu'un chargeur avec prise USB branchée dans la prise de 12 V.
L'environnement extérieur (colline, immeuble, tunnel, parking, sous-sol, etc.) peut bloquer la réception, y compris en mode de suivi RDS. Ce phénomène est normal dans la propagation des ondes radio et ne traduit pas une défaillance du système.

Recherche automatique des stations radio

Par l'application "**Média**".



Appuyer sur l'application "**Média**".

- Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Stations**".

La recherche se fait automatiquement.



Par les commandes au volant, effectuer un appui long sur ce bouton.

La recherche se fait automatiquement.

Activation du suivi de station radio

Le système change de fréquence automatiquement afin d'obtenir une meilleure réception.



Appuyer sur l'application "**Média**".

- Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Stations**".



Activer "**Suivi de station radio**".

L'allumage du curseur confirme que la fonction est activée.

Mémorisation d'une station radio

Sélectionner une station.



Appuyer sur l'application "**Média**".

- Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Lecteur**".



Appuyer sur la touche "**Favoris Radio**".



la mémorisation se fait par un appui court ou long sur une de ces touches, ou un appui long sur une radio favorite déjà existante, elle sera remplacée.



Appuyer sur ce bouton pour revenir à la page précédente.

Paramètres audio

Il est possible d'accéder aux paramètres audio de 2 manières différentes.

Par l'application "**Média**"



Appuyer sur l'application "**Média**".

- Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Paramètres**".

Ou

Par l'application "**Paramètres**"



Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

- Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Audio et Radio**".

Il est possible de paramétrer :

- Paramètres audio.
- Paramètres radio.
- Réglages volume.

Activation des annonces trafic

Cette fonction rend prioritaire l'écoute des messages d'alerte **Annonces trafic**. Pour être active, cette fonction nécessite la réception correcte d'une station de radio émettant ce type de message.

Dès l'émission d'une info trafic, la radio en cours s'interrompt automatiquement pour diffuser le message. L'écoute normale de la radio reprend dès la fin de l'émission du message.



Appuyer sur l'application "**Média**".

- Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Lecteur**".



Activer "**Annonce trafic (TA)**".

L'allumage du curseur confirme que la fonction est activée.

Streaming audio

La fonction de lecture en continu (streaming) permet d'écouter le flux audio provenant du ou des smartphone(s) connecté(s) via Bluetooth®, USB (iPod® type) ou Mirror Screen®.
Régler d'abord le volume de l'appareil mobile (niveau élevé).
Régler ensuite le volume du système.
Si la lecture ne commence pas , il peut être nécessaire de lancer la lecture audio à partir du smartphone.
Le pilotage se fait via le périphérique ou en utilisant les touches tactiles du système.

REMARQUE

Une fois connecté en streaming, le smartphone est considéré comme une source média.

Informations et conseils

Le système supporte les lecteurs mobiles USB Mass Storage, ou les lecteurs Apple® via les prises USB.
Le câble d'adaptation n'est pas fourni.
La gestion du périphérique se fait par les commandes du système audio.
Le système lit les fichiers audio avec l'extension ".wma, .aac, .flac, .ogg, .mp3" avec un débit compris entre 32 Kbps et 320 Kbps.
Il supporte aussi le mode VBR (Variable Bit Rate).

Tout autre type de fichier (.mp4, ...) ne peut être lu. Les fichiers ".wma" doivent être de type wma 9 standard.
Les fréquences d'échantillonnage supportées sont 32, 44 et 48 KHz.
Il est conseillé de rédiger les noms de fichiers avec moins de 20 caractères en excluant les caractères particuliers (par exemple " ? . ; ù) afin d'éviter tout problème de lecture ou d'affichage.
Utiliser uniquement des clés USB au format FAT32 (File Allocation Table).

REMARQUE

Il est recommandé d'utiliser le câble USB d'origine de l'appareil mobile.

Système multimédia DS IRIS SYSTEM

Navigation GPS - Applications - Système audio multimédia - Téléphone Bluetooth®

REMARQUE

Les fonctions et réglages décrits varient selon la version et la configuration du véhicule, et selon le pays de commercialisation.

AVERTISSEMENT

Le système est protégé de manière à fonctionner uniquement sur votre véhicule.
Pour des raisons de sécurité et parce qu'elles nécessitent une attention soutenue de la part du conducteur, les opérations suivantes doivent être réalisées véhicule à l'arrêt et contact mis :

- Le couplage du smartphone au système en Bluetooth®.
- L'utilisation du smartphone.
- La connexion à Mirror Screen (Apple®CarPlay®ou Android Auto).
- Les réglages et paramétrages du système.

Certaines fonctions ne sont pas accessibles en roulant.

REMARQUE

L'affichage du message **Mode économie d'énergie** signale la mise en veille imminente.

Pour plus d'informations sur le **Mode économie d'énergie**, se reporter à la rubrique "Informations pratiques".

AVERTISSEMENT

La navigation est une aide à la conduite. Elle ne peut pas remplacer le conducteur. Toutes les instructions de guidage doivent être soigneusement vérifiées par l'utilisateur.

En utilisant la navigation, vous acceptez les conditions générales suivantes : https://www.tomtom.com/en_gb/legal/ eula-automotive/?388448

REMARQUE

Les codes sources OSS (Open Source Software) des systèmes sont disponibles sur les liens suivants : https://www.dsautomobiles.com/en/tools/oss-codes.html

Commandes au volant

Selon version du véhicule et le pack d'options, différentes commandes au volant peuvent être utilisées pour interagir avec le système d'écran tactile de différentes manières.



Commande vocale :

Appui court, commandes vocales du système (selon équipement).
Appui long, voix du smartphone connecté par Bluetooth® ou Mirror Screen® (Apple® CarPlay®/Android Auto) via le système.



Augmenter le volume.



Diminuer le volume.

Couper le son : appui long sur le bouton diminution du volume sonore.
Rétablir le son par un appui sur un des deux boutons du volume sonore.



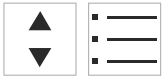
Appel entrant (appui court) : accepter l'appel.

Appel en cours (appui court) : raccrocher.

Appel entrant (appui long) : refuser l'appel entrant.

Hors appel (appui court) : accéder au journal des appels du téléphone connecté via Bluetooth®.

En connexion Mirror Screen® (appui court) : accéder à la vue projetée de l'application téléphone de l'équipement Mirror Screen®.



Radio : recherche automatique de la station précédente / suivante (dans la liste des radios triées par nom ou par fréquences).

Média : plage précédente / suivante, déplacement dans les listes.

Téléphone : naviguer dans le journal des appels du téléphone.

Appui court : validation d'une sélection. Hors sélection, afficher les listes.

Applications



Depuis la page d'accueil, appuyer sur ce bouton pour accéder au mur des applications.

REMARQUE

Depuis n'importe quelle page, appuyer avec trois doigts ou plus sur la tablette tactile pour faire apparaître le mur des applications.



L'application n'est pas visible tant que l'abonnement et l'activation n'ont pas été effectués par le canal pour l'abonnement aux services connectés. (selon version).



Aide

Accéder au guide d'utilisation et regarder des tutoriels.



Média

Sélectionner une source sonore, une station de radio.



Mirror Screen®

Smartphone connecté avec Mirror Screen® : accès à l'aperçu projeté d'Apple® CarPlay® ou Android Auto.

Smartphone non connecté : accéder au menu permettant de connecter un smartphone.



Navigation

(selon équipement)

Paramétrer le guidage et choisir sa destination.
Utiliser les services disponibles en temps réel selon équipement.



Commandes vocales

(selon équipement)

Utiliser la reconnaissance vocale du système ou du smartphone via le système



Téléphone

Téléphone non connecté : permet d'accéder au menu permettant de connecter un téléphone.

Un téléphone connecté : permet d'accéder au journal d'appels, aux contacts et aux réglages du téléphone.
Deux téléphones connectés : permet d'accéder au contenu du téléphone priorisé avec la possibilité de changer la priorité du téléphone.



Paramètres

Principaux réglages du système audio, de l'écran tactile et du tableau de bord numérique.

Commandes vocales

REMARQUE

Les réponses fournies par le système de reconnaissance vocale peuvent être générées par une intelligence artificielle.

Premiers pas

(selon équipement)

Le service de reconnaissance vocale propose un choix de 20 langues minimum (Français, Allemand, Anglais (UK), Anglais (US), Arabe, Brésilien, Chinois, Danois, Espagnol, Hébreu, Italien, Japonais, Néerlandais, Norvégien, Polonais, Portugais, Russe, Suédois, Tchèque, Turque) disponible avec le réseau cellulaire et en correspondance avec la langue choisie et paramétrée au préalable dans le système.
Le système embarque deux langues pour les cas où la zone dans laquelle le véhicule circule n'est pas couverte par le Réseau cellulaire.
Ces langues dites embarquées sont téléchargées dans le système.
Si la langue choisie n'est pas téléchargée, un message apparaît à l'écran dès le premier cas de non-connexion au réseau cellulaire pour proposer son téléchargement.
Pour utiliser cette nouvelle langue dans toutes les zones, la télécharger au préalable (contact mis sans démarrer le moteur) par l'intermédiaire du réseau Wi-Fi.
Appliquer la procédure de téléchargement affichée à l'écran.

Le téléchargement de cette nouvelle langue supprime la langue embarquée la moins utilisée.

Informations - Utilisation du système



À l'activation des commandes vocales, prononcer la commande après le signal sonore.

Pour les commandes en plusieurs étapes, un échange se fait avec le système pour compléter la demande initiale.
Certaines commandes s'auto-valident au bout de 7 secondes.
Si le système n'a pas pris en compte la commande, il l'indique par un message vocal et un affichage à l'écran.



Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

- Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Assistant vocal**".



Activer/Désactiver :

- **"Écouter (OK Iris)"** : pour appeler la reconnaissance vocale à l'aide du mot-clé "**OK Iris**".
- "**Utilisation des données**" : pour autoriser notre fournisseur à réutiliser vos données afin de lui permettre d'améliorer globalement ses capacités en termes de reconnaissance vocale et d'assistance vocale.

REMARQUE

Assistant vocal/Utilisation des données. La localisation du véhicule et les enregistrements vocaux ne sont pas concernés ; seules les transcriptions textuelles de vos conversations avec l'assistant vocal sont conservées après avoir été pseudonymisées.

Ouverture de la reconnaissance vocale



Les commandes vocales peuvent être utilisées sur n'importe quelle page-écran, à condition qu'il n'y ait pas d'autres sources prioritaires en actions (marche arrière, appel d'urgence ou d'assistance, appel téléphonique, autre reconnaissance vocale du smartphone déjà lancée).

Choix de l'ouverture de la reconnaissance vocale :

- Dire " **OK Iris** ".

ou

- Appuyer sur le bouton situé sur le volant.

ou

- Appuyer sur la touche de l'écran tactile.

ATTENTION

Pour s'assurer que les commandes vocales sont toujours reconnues par le système, il est conseillé de suivre les suggestions suivantes :

- **Utiliser un langage naturel, parler d'un ton de voix normal sans découper les mots, ni élever la voix.**
- Après l'ouverture de la reconnaissance vocale à l'aide du bouton sur le volant ou du bouton sur l'écran tactile, toujours attendre le "bip" (signal sonore) avant de parler.

Aucun "bip" n'est émis lorsque la reconnaissance vocale est ouverte avec "**OK Iris**".

- Pour un fonctionnement optimal, il est conseillé de fermer les vitres, le toit ouvrant (selon équipement) pour éviter toute perturbation extérieure et d'arrêter la ventilation.
- Avant de prononcer les commandes vocales, demander aux autres passagers de ne pas parler.



Exemple de commande vocale pour la climatisation :

"Augmenter la vitesse du ventilateur"

"Allumer la climatisation"

"J'ai trop chaud"



Exemple de commande vocale pour la radio et les médias :

"Je veux écouter Mickaël Jackson"

"Passer à la radio"

"Régler sur la fréquence 88,5"

REMARQUE

Les commandes vocales médias sont disponibles uniquement en connexion USB.



Exemple de commande vocale pour la navigation :

"Rentrer à la maison"

"Conduis-moi chez Gabrielle"

"Rechercher un parking public à proximité"

REMARQUE

En fonction du pays, donner les instructions de destination (adresse) en correspondance avec la langue du système.



Exemple de commande vocale pour le téléphone :

"Appeler le portable de Matthieu"

"Appeler le 0113 345 9869"

"Appeler Jonathan"

REMARQUE

Si aucun téléphone n'est connecté en **Bluetooth®**, une fenêtre contextuelle apparaît : "**Connecter un téléphone par Bluetooth®**" et la séquence vocale sera fermée.



Exemple de commande vocale pour la météo :

"Ai-je besoin d'un imperméable ?"

"Quel temps fait-il ce soir ?"

"Quel est le taux d'humidité aujourd'hui ?"

ChatGPT

Chat GPT fait partie des Connected Services et en s'y abonnant, l'utilisateur profitera de nombreuses fonctions supplémentaires.

Pour activer ChatGPT, utiliser la même commande vocale "**OK Iris**".

Navigation

Écran Accueil

(selon équipement)



Appuyer sur l'application "**Navigation**" pour afficher l'écran d'accueil de la navigation.



Appuyer sur "**Rechercher**" pour entrer une adresse ou un nom.



Appuyer sur ce bouton pour afficher le menu principal des différentes options.



Appuyer sur ce bouton pour afficher le mode 3D/2D ou pour afficher les directions cardinales (N, E, S, W).



Par appuis successifs sur ce bouton, sélectionner : "**Son activé**", "**Alertes uniquement**", "**Silencieux**".



Appuyer sur les touches "plus" / "moins" pour zoomer / dézoomer ou avec deux doigts sur l'écran.

Accès à des vidéos complémentaires

https://www.tomtom.com/stellantis-connected-nav

Menu principal



Appuyer sur l'application "**Navigation**" pour afficher l'écran d'accueil de la navigation.



Appuyer sur ce bouton pour afficher le menu principal des différentes options.



Sélectionner "**Rechercher**" pour entrer une adresse, un nom ou des points d'intérêt.



Sélectionner "**Aller au domicile**" en utilisant une adresse enregistrée au préalable dans "**Ajouter domicile**".



Sélectionner "**Aller au travail**" en utilisant une adresse enregistrée au préalable dans "**Mes destinations**".



Sélectionner "**Destinations récentes**" pour afficher les dernières destinations recherchées.



Sélectionner "**Trajet actuel**" pour ouvrir un autre menu et effectuer différentes actions sur l'itinéraire planifié en cours.



Sélectionner "**Mes destinations**" pour accéder rapidement aux lieux enregistrés et aux destinations favorites.



Sélectionner "**Parking**" pour afficher les différentes possibilités de stationnement dans la région.



Sélectionner "**Station-de recharge**" pour afficher les différentes stations de recharge sur l'itinéraire en cours ou à proximité.



Sélectionner "**Service TomTom**" pour accéder à l'état du réseau.



Sélectionner "**Paramètres**" pour renseigner le type de véhicule, pour personnaliser l'affichage, les instructions vocales, les options de carte, les planifications de parcours, les sons et alertes et les informations système.

? Sélectionner ce bouton pour afficher les détails sur les versions du logiciel ainsi que les informations légales. Les détails sur les bibliothèques de logiciel Open Source utilisés et leurs URL de licence.

REMARQUE

La connexion régulière à un point d'accès Wi-Fi permet de mettre à jour automatiquement la cartographie dans le monde entier.
La cartographie est également mise à jour via un réseau cellulaire, selon version, selon pays de commercialisation, suivant le niveau d'équipement du véhicule, ainsi que la souscription des services connectés et des options.
Cependant, l'utilisation des réseaux Wi-Fi et/ou cellulaire de son smartphone peut engendrer des frais supplémentaires en cas de dépassement de son forfait de données.
Ces frais, le cas échéant, sont reportés sur la facture émise par l'opérateur mobile du propriétaire du smartphone.

EV Routing

REMARQUE

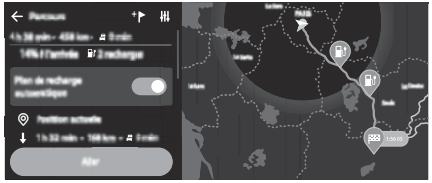
EV Routing fait partie de Connected Services, sous réserve que l'utilisateur y soit abonné.

Le système EV Routing intégré pour véhicules électriques, qui fait partie du système de navigation, permet de planifier les trajets les plus efficaces, en tenant compte des arrêts de charge et du temps de charge nécessaire, des détails à chaque station de recharge ainsi que de l'autonomie du véhicule et des informations sur le trafic.
EV Routing s'adapte également lorsque les conditions changent, par exemple en cas de déviations ou de trafic, et propose les trajets les plus efficaces possibles.
Pour programmer un trajet à l'aide de EV Routing :

- Dire "**OK Iris**".
- Dire l'adresse de destination.

ou

- Taper l'adresse de destination.



Paramètres de navigation

Ouvrir la page **Paramètres de navigation**.

Sur la page **Carte et Affichage**, l'utilisateur peut activer/désactiver la **Visualisation de l'autonomie** qui affiche l'autonomie restante.

Sur la page **Planification et Itinéraire**, l'utilisateur peut régler le niveau de charge en arrivant à une borne de recharge et l'état de charge souhaité en arrivant à destination.

Sur la page **Paramètres du véhicule**, l'utilisateur peut sélectionner la prise de borne de recharge en fonction du câble de recharge dont il dispose dans son véhicule.

Sélection d'une autre station de recharge

Pour choisir une autre station de recharge, appuyer sur **Ajouter arrêt**, aller à l'icône Station de recharge et sélectionner la station de recharge souhaitée.

REMARQUE

Les calculs de charge du système ne tiennent pas compte des stations de recharge ajoutées manuellement. En revanche, dès que le véhicule est chargé et que le moteur redémarre, l'itinéraire est recalculé automatiquement et mis à jour.

Personnalisation de la gestion de la batterie

EV Routing propose deux façons de gérer l'économie de la batterie : par le biais des **Options d'itinéraire** pour des ajustements ponctuels et des Paramètres (**Options > Planification et Trajet**) pour les préférences par défaut.
Pour régler le niveau de batterie ponctuel pour la destination (Options d'itinéraire) :

- Ouvrir le menu **Options d'itinéraire**.

- Sélectionner le niveau de batterie souhaité à l'arrivée à destination.

Le système calcule automatiquement les arrêts pour la recharge et le pourcentage de recharge requis à chaque arrêt.

REMARQUE

Ce changement s'applique uniquement au trajet actuel et ne modifie pas les paramètres par défaut.

Pour régler un niveau de batterie minimum pour tous les trajets (**Options > Planification & Trajet**) :

- Aller à **Paramètres > Options > Planification & Trajet** dans le système de navigation.
- Régler l'état de charge minimum pour les arrêts pour recharge et pour l'arrivée à destination.

Ces paramètres seront utilisés pour tous les déplacements ultérieurs, à moins qu'ils ne soient modifiés manuellement.

Préconditionnement de la batterie ⇨ **150**

Pour activer le préconditionnement, les conditions suivantes doivent être remplies :

- Navigation active
- Destination définie

Connectivité

Connexion d'un appareil filaire par USB

La connexion USB d'un appareil mobile en permet sa recharge. Elle permet de mettre à disposition du système son contenu média autorisé (contenu média de type iPod®).



Une seule prise USB permet la connexion Mirror Screen (Apple® CarPlay® ou Android Auto) pour les appareils mobiles connectés compatibles et pour bénéficier de certaines applications de l'appareil sur l'écran tactile.

Pour plus d'informations sur la prise USB compatible avec la fonction Mirror Screen®, se reporter à la rubrique "**Ergonomie et confort - Aménagements**".

L'appareil mobile est en mode charge lors de la connexion avec le câble USB.

REMARQUE

Il est recommandé d'utiliser les câbles USB officiels de l'appareil en privilégiant un câble court pour assurer une performance optimale.

AVERTISSEMENT

Afin de préserver le système, ne pas utiliser de répartiteur USB.

Connexion Bluetooth®

La connexion Bluetooth® d'un appareil mobile au système du véhicule assure l'accès à ses contenus et ses diffusions "Média". Elle permet également l'activation de la fonction Téléphone.

La connexion peut être initiée soit à partir du menu Bluetooth® de l'appareil mobile, soit à partir du système du véhicule, ce qui nécessite d'ouvrir le menu "**Mes appareils**" pour la première connexion.

REMARQUE

Dans certains cas, il convient de déverrouiller votre appareil ainsi que de vérifier l'autorisation à la synchronisation des contacts et des appels récents.
Certaines fonctionnalités peuvent ne pas être supportées par votre appareil.
Pour connaître la compatibilité partielle ou complète des modèles d'appareils ou de smartphones, se connecter à l'adresse Internet de la Marque du pays.

Procédure de jumelage à partir d'un appareil



Dans le menu Bluetooth® de l'appareil mobile, sélectionner le nom du système dans la liste des appareils détectés.

REMARQUE

Afin de rendre visible le Bluetooth® du système, ouvrir au préalable le menu "**Mes appareils**" du système.

Poursuivre la première procédure de connexion proposée par le système et sur l'appareil.
Exemple : validation des codes d'appairage.

Procédure d'appairage à partir du système



Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

- Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Connectivité**".



Sélectionner "**Mes appareils**".



Sélectionner le nom de l'appareil mobile à connecter depuis :

- La liste des appareils connus (si l'appareil a déjà été connecté au système).

ou

- La liste des appareils détectés (si l'appareil n'a jamais été connecté au système ou s'il a été supprimé du système).

REMARQUE

Un appareil mobile déjà connecté au système pourra se reconnecter automatiquement au démarrage du véhicule dès lors que le choix du profil utilisateur a été effectué.
La reconnexion automatique est suspendue dès lors que le menu "Appareils" est ouvert.
Ceci afin de permettre au système de rendre visible son Bluetooth® en vue de la connexion d'un nouvel appareil.
Une déconnexion s'effectue à l'ouverture de la porte conducteur et contact coupé.

Reconnexion automatique

Le système permet une reconnexion automatique des appareils déjà connectés et détectés dès lors qu'un profil utilisateur est sélectionné. Les appareils reconnectés sont en priorité ceux qui ont été liés au profil utilisateur sélectionné ou à défaut les derniers appareils connectés.

Connexion Wi-Fi

Le système prédispose d'un mode de connexion Wi-Fi extérieur pour effectuer les mises à jour du système.



Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

- Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Connectivité**".



Sélectionner "**Wi-Fi**".



Activer/Désactiver "**Wi-Fi**".

Le système lance une recherche des réseaux Wi-Fi environnants. Cette opération peut prendre quelques secondes.
Sélectionner le réseau Wi-Fi à connecter et saisir son mot de passe.

AVERTISSEMENT

Pour assurer la protection de votre système, seuls les réseaux présentant un niveau de sécurité suffisant sont autorisés à la connexion. Un niveau de chiffrement de WPA2, équivalent à un niveau national, est requis.

REMARQUE

Tout réseau déjà connecté au système se reconnectera automatiquement dès lors qu'il est détecté par le système et après avoir au préalable activé la fonction Wi-Fi.

REMARQUE

La connexion Wi-Fi du système à un appareil déjà connecté en Mirror Screen® sans fil n'est pas possible. Dans ce cas, privilégier une connexion Mirror Screen® par la prise USB.

Gestion des appareils

Pour chaque appareil déjà connecté au système de manière sans fil (connexion Bluetooth® ou Mirror Screen® sans fil), il est possible de déterminer son mode de connexion préférentiel (selon les fonctions qu'il supporte).
Ainsi, il est possible de déterminer si l'appareil doit être connecté de manière sans fil en Bluetooth® ou en Mirror Screen® sans fil à chaque démarrage du système dès lors que le profil est choisi.



Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

- Dans la liste, sélectionner "**Connectivité**".



Sélectionner "**Mes appareils**" pour afficher la liste des appareils appairés.



Appuyer sur cette touche pour gérer la connexion d'un appareil.

- Choisir un type de connexion, puis confirmer ce choix en appuyant sur "**APPLIQUER**".

Suppression d'un appareil



Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

- Dans la liste, sélectionner "**Connectivité**".



Sélectionner "**Mes appareils**" pour afficher la liste des appareils appairés.



Appuyer sur ce bouton.

- Appuyer sur "**SUPPRIMER**".
- Confirmer en appuyant sur "**OUI**".

AVERTISSEMENT

Certains appareils venant d'être supprimés du système redemandent une connexion, refuser cette demande.

Mise en miroir de l'écran

REMARQUE

À la connexion d'un smartphone en Mirror Screen®, la position et certaines données du véhicule sont transmises au smartphone (ex : marque, conduite à gauche ou à droite, mode jour/nuit, vitesse mécanique).

Connexion des smartphones Apple®CarPlay®

La connexion d'un seul smartphone Apple ®CarPlay® peut être effectuée soit par câble USB, soit à l'aide d'une connexion sans fil.

REMARQUE

Activer au préalable la fonction Siri® sur votre smartphone de marque Apple®.
En cas d'échec de connexion de l'appareil, se reporter au site Apple pour vérifier si l'appareil est compatible avec cette fonction.
Si le problème persiste, supprimer toutes les connexions sauvegardées sur le smartphone et sur le système, avant de faire une nouvelle tentative de connexion.

Avant de pouvoir connecter l'appareil par câble, il est nécessaire de désactiver la fonction CarPlay dans le menu **Paramètres, Bluetooth** du smartphone.

Dans le menu **Bluetooth**, cliquer sur le "i" à côté du véhicule concerné et désactiver CarPlay.



Brancher le smartphone au système via la prise USB compatible avec Mirror Screen.

Le lancement de Apple® CarPlay® s'effectue automatiquement quelques secondes après l'établissement de la connexion USB. Elle peut nécessiter dans certains cas de déverrouiller l'appareil.
Le smartphone est en mode charge lorsqu'il est relié par le câble USB.

La connexion par câble permet d'éviter les déconnexions, en particulier lors du passage de gares de péage.

REMARQUE

Seule une prise USB permet la connexion Mirror Screen® (Apple®CarPlay®) ; se reporter à la section "**Apprendre à connaître votre véhicule**".

Il est recommandé d'utiliser les câbles USB officiels de l'appareil en privilégiant un câble court pour assurer une performance optimale.

La connexion sans fil d'un smartphone Apple® CarPlay® peut être lancée à partir du menu "**Mes appareils**".

Activer au préalable la fonction CarPlay® sur le smartphone.

Dans le menu **Bluetooth**, cliquer sur le "i" à côté du véhicule concerné et activer CarPlay.



Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

- Dans la liste, sélectionner "**Connectivité**".



Sélectionner "**Mes appareils**" pour afficher l'appareil à connecter à Apple®CarPlay®.

Si l'appareil a déjà été connecté au système en Bluetooth®, sélectionner les réglages de l'appareil dans la liste des appareils connus et choisir Apple®CarPlay® comme mode de connexion sans fil.
Si l'appareil n'a jamais été connecté au système, procéder à son couplage (se reporter à la rubrique "Connexion Bluetooth®").
Le système détecte si le smartphone est compatible avec Apple®CarPlay® et propose de s'y connecter à la suite du processus de jumelage.
La connexion automatique ultérieure du smartphone nécessite l'activation du Bluetooth® de l'appareil.



Dès la connexion établie, appuyer sur cette touche pour afficher l'interface "**Apple®CarPlay®**".



Pour lancer les commandes vocales du smartphone, faire un appui long sur le bouton des commandes au volant.

Connexion du smartphone à Android Auto

La connexion d'un seul smartphone Android Auto peut s'effectuer soit par câble USB, soit à l'aide d'une connexion sans fil.

REMARQUE

Commencer par installer l'application "**Android Auto**" via "Play Store" sur le smartphone.

La fonction "**Android Auto**" nécessite un smartphone compatible.

En cas d'échec de connexion de l'appareil, consulter le site Android Auto pour vérifier si l'appareil est compatible avec cette fonction.
Si le problème persiste, supprimer toutes les connexions sauvegardées sur le smartphone et sur le système, avant de faire une nouvelle tentative de connexion.
Pour garantir une connexion sans fil optimale, il est recommandé de ne pas placer son smartphone trop près d'autres réseaux Wi-Fi auxquels il peut se connecter automatiquement.

Avant de pouvoir connecter l'appareil par câble, il est nécessaire de désactiver la fonction sans fil Android Auto dans le menu **Réglages** de l'application **Android Auto** du smartphone.



Brancher le smartphone au système via la prise USB compatible avec Mirror Screen®.

Android Auto se lance automatiquement quelques secondes après l'établissement de la connexion USB. La première connexion nécessite de respecter un parcours de validation sur le smartphone, action à réaliser véhicule à l'arrêt.
Le smartphone est en mode charge lorsqu'il est relié par le câble USB.
La connexion par câble permet d'éviter les déconnexions, en particulier lors du passage de gares de péage.

REMARQUE

Seule une prise USB permet la connexion Mirror Screen® ; se reporter à la section "**Apprendre à connaître votre véhicule**".

Il est recommandé d'utiliser les câbles USB officiels de l'appareil en privilégiant un câble court pour assurer une performance optimale.

La connexion sans fil d'un smartphone Android Auto peut être lancée à partir du menu "**Mes appareils**".

Commencer par activer la fonction sans fil Android Auto® du smartphone dans le menu **Paramètres** de l'application "**Android Auto**" du smartphone.



Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

- Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Connectivité**".



Sélectionner "**Mes appareils**" pour afficher l'appareil à connecter à Android Auto.

Si l'appareil n'a jamais été connecté au système, procéder à son couplage (se reporter à la rubrique "Connexion Bluetooth®").
Le système détecte si le smartphone est compatible avec Android Auto et propose de s'y connecter à la suite du processus de jumelage.

Si l'appareil a déjà été connecté au système en Bluetooth®, sélectionner les réglages de l'appareil dans la liste des appareils connus et choisir Android Auto comme mode de connexion sans fil.
La connexion automatique ultérieure du smartphone nécessite l'activation du Bluetooth® de votre appareil.



Dès la connexion établie, appuyer sur cette touche pour afficher l'interface "**Android Auto**".



Pour lancer les commandes vocales du smartphone, faire un appui long sur le bouton des commandes au volant.

Téléphone

Réception d'un appel

Un appel entrant est annoncé par une sonnerie et un affichage superposé sur l'écran.
Accepter l'appel :



Faire un appui court sur le bouton téléphone des commandes au volant pour décrocher.

Ou



Appuyer sur ce bouton sur l'écran tactile.

Raccrocher l'appel :



faire un appui long...



...sur le bouton téléphone des commandes au volant pour refuser l'appel.

Ou



Appuyer sur ce bouton sur l'écran tactile.



Appuyer sur ce bouton sur l'écran tactile pour envoyer un message automatique indiquant que vous êtes en train de conduire.

Passage d'un appel

AVERTISSEMENT

L'utilisation du téléphone est fortement déconseillée en conduisant. Stationner le véhicule.

Appeler à l'aide du clavier numérique



Appuyer sur l'application "**Téléphone**".

- Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Clavier**" puis saisir le numéro.



Appuyer sur cette touche pour lancer l'appel.

Appeler depuis la liste des derniers appels



Appuyer sur l'application "**Téléphone**".

- Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Appels**".

Ou



...appuyer brièvement sur le bouton téléphone des commandes au volant.

- Sélectionner et appeler l'un des derniers appels dans la liste.

REMARQUE

Il est toujours possible de lancer un appel directement depuis le téléphone ; stationner le véhicule par mesure de sécurité.

Appeler un contact



Appuyer sur l'application "**Téléphone**".

- Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Contacts**".
- Sélectionner le contact dans la liste proposée.



Appeler le contact en sélectionnant un des numéros de téléphone du contact.

Organisation de la liste des contacts



Appuyer sur l'application "**Téléphone**".

- Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Paramètres**" pour afficher les réglages liés au téléphone.



Choisir de lister les contacts en commençant par leur nom ou leur prénom.

Paramètres

Paramétrage de l'affichage de l'écran



Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

- Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Personnalisation**".

Il est possible de paramétrer :

- Les couleurs de l'écran associées à l'éclairage d'ambiance. Se reporter à la rubrique "Ergonomie et confort".
- L'ambiance sonore.
- Les animations visuelles de bienvenue et d'adieu.
- Les animations de transition d'écrans.

Gestion de la connectivité du système



Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

- Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Connectivité**".

Il est possible de gérer :

- La connexion Bluetooth ®.
- Les connexions smartphone Mirror Screen® (Apple® CarPlay® / Android Auto).
- La connexion Wi-Fi.
- Le mode privé.

Configuration du système



Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

- Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Système**".

Il est possible de paramétrer :

- La langue.
- La date et l'heure.
- L'unité de distance et de consommation (kWh/100 miles - miles, mi/kWh - miles, km/kWh - km).
- L'unité de température (Celsius, Fahrenheit).

Il est aussi possible de réinitialiser la configuration du système.

Sélection de la langue



Sélectionner "**Langues**" pour changer de langue.



Appuyer sur la langue souhaitée.



Appuyer sur la flèche retour pour revenir à la page précédente.

Réglage date et heure

- Sélectionner "**Date et Heure**" pour changer de date et d'heure.



"**Date et Heure automatiques** est activé par défaut, pour que le réglage s'effectue automatiquement en fonction de la géolocalisation.

- Pour régler manuellement, désactiver "**Date et heure automatiques**".
- Appuyer sur le champ "**Sélectionner le fuseau horaire**", puis définir un fuseau horaire.



Appuyer sur la flèche retour pour revenir à la page précédente.

- Appuyer sur la ligne "**Réglage de l'heure**", puis régler l'heure.



Appuyer sur "**OK**" pour valider.

- Appuyer sur la ligne "**Date**" puis régler la date.



Appuyer sur "**OK**" pour valider.



Sélectionner le format heure (12h/24h).



Sélectionner le format date.

REMARQUE

Le système ne gère pas automatiquement les basculements heure d'été / heure d'hiver (selon pays de commercialisation).

Aide



Appuyer sur l'application "**Aide**".

- Dans la liste, sélectionner l'onglet **Tutoriels**" pour regarder des vidéos explicatives pour une prise en main rapide sur la gestion des écrans, certaines aides à la conduite, la reconnaissance vocale.

Système hi-fi Focal®

Recommandations d'utilisation

La réception par câbles (Android Auto, Apple CarPlay) et les clés USB sont préférables au Bluetooth, car elles offrent une meilleure qualité audio.

Streaming

Focal recommande de :

- utiliser des fichiers haute résolution (HQ, Hifi, Hi-Res),
- désactiver les options de normalisation ou de correction de niveau
- désactiver l'égaliseur de manière à rester en position neutre ou normale.

Radio

Focal recommande d'écouter les stations numériques DAB/DAB+.

Utilisation et effet des réglages audio

Pour accéder aux réglages audio, cliquer sur l'écran "Paramètres" puis sur "Réglages audio". Trois réglages sont disponibles :

- **Optimisation à l'avant**

L'environnement sonore est centré au milieu du véhicule, uniquement pour le conducteur et le passager avant.

Le son est immersif.

- **Tous les passagers**

Son stéréo pour chaque passager.

- **Fonction Non Hi-Fi - Personnalisé**

La fonction "Distribution sonore" permet de répartir le son de la droite vers gauche et de l'avant vers l'arrière en déplaçant le curseur.

Égaliseur

Trois réglages permettent d'égaliser le son en fonction des préférences du conducteur :

- +/-7dB dans les aigus centrés à 10000Hz pour une meilleure clarté
- +/-7dB dans la gamme moyenne, centrés à 900Hz, pour adapter la présence vocale.
- +/-7dB dans les basses, centrés à 80Hz, pour adapter la dynamique.

Réglages des haut-parleurs

Ce réglage permet d'augmenter ou d'abaisser indépendamment le niveau de sortie des trois haut-parleurs, en particulier :

- Le haut-parleur central, pour adapter les voix.
- Le caisson de graves (subwoofer), pour diminuer ou augmenter l'extrême grave sous 50Hz.
- Les deux haut-parleurs d'ambiance pour augmenter ou diminuer le son d'ambiance qui provient de l'arrière.

Immersion sonore

Pour augmenter l'effet d'immersion sonore, il est recommandé d'augmenter le niveau d'ambiance et d'abaisser le volume du canal central.

Environnement sonore avant

Pour augmenter l'environnement sonore avant dans le véhicule, il est recommandé de diminuer le niveau d'ambiance et d'augmenter le volume du canal central.

Applications tierces

Pour installer des applications tierces, aller sur App Market.
Pour plus d'informations sur **App Market**, se reporter à la rubrique **Applications** correspondante.

Fonctions supplémentaires actionnables à distance

(Selon pays de commercialisation)

Download on the App Store GET IT ON Google Play



Les fonctionnalités suivantes sont disponibles dans l'application **MyDS App** accessible depuis un smartphone :

- Gestion de la charge de la batterie de traction (charge différée).
- Gestion du préconditionnement thermique.
- Affichage de l'état de charge et de l'autonomie du véhicule.

Procédure d'installation

Cette liste n'est pas exhaustive.

- Télécharger l'application **MyDS App** dans le store correspondant au smartphone.
- Créer un compte.
- Saisir le numéro d'identification du véhicule (indiqué sur le certificat d'immatriculation).

Pour plus d'informations sur l'**identification du véhicule**, se reporter à la rubrique correspondante.

REMARQUE

Couverture réseau. Pour profiter de l'ensemble des fonctionnalités à distance, s'assurer que le véhicule se situe dans une zone couverte par le réseau mobile.

L'absence de couverture réseau peut empêcher la communication avec le véhicule (par exemple dans un parking en sous-sol). Un message sera alors affiché dans l'application indiquant que la connexion avec le véhicule n'a pu être établie.

Connect ONE

REMARQUE

Ce service est inclus pendant 10 ans à partir de la date d'achat du véhicule et est automatiquement activé lors de l'installation et de l'activation de Connect PLUS.

Connect PLUS

REMARQUE

Ce service est inclus pendant 3 ans à compter de la date d'achat du véhicule.
L'activation de Connect PLUS entraîne automatiquement l'activation de Connect ONE.

Après la création de votre compte via **MyDS App**, l'installation de Connect PLUS est nécessaire pour accéder aux services connectés.

Connect PLUS offre la NAVIGATION CONNECTÉE, qui comprend des informations sur le trafic et des mises à jour cartographiques, ainsi que la reconnaissance vocale.
Après expiration de la période d'abonnement de 3 ans, accéder à la boutique DS Connected Services pour renouveler les services du pack Connect PLUS.

DÉMARRAGE ET UTILISATION

Démarrage et arrêt du moteur

⚠ AVERTISSEMENT

Verrouillage de la colonne de direction

En cas de panne de batterie, la colonne de direction reste verrouillée. Ne pas essayer de démarrer le véhicule en le poussant et ne pas le remorquer.

ⓘ REMARQUE

La présence de la clé électronique dans l'habitacle est impérative.
La clé électronique est également détectée dans le coffre.
En cas de non-détection de la clé électronique, un message s'affiche.
Déplacer la clé électronique afin de pouvoir démarrer ou arrêter le moteur.

En cas d'échec, se reporter à la rubrique « **Clé non détectée - Démarrage de secours ou Arrêt de secours** ».

ⓘ REMARQUE

Des animations lumineuses du bouton "**START/ STOP**" signalent a présence ou l'absence de la clé électronique dans l'habitacle.

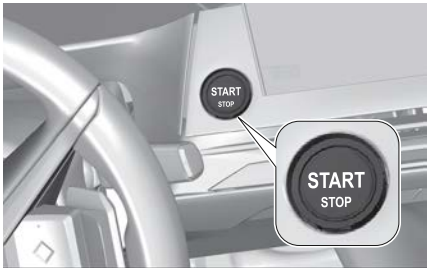
Démarrage du moteur

ⓘ REMARQUE

La présence de la clé électronique dans l'habitacle est impérative.
La clé électronique est également détectée dans le coffre.
En cas de non-détection de la clé électronique, un message s'affiche.
Déplacer la clé électronique afin de pouvoir démarrer ou arrêter le moteur.

En cas d'échec, se reporter à la rubrique « **Clé non détectée - Démarrage de secours ou Arrêt de secours** ».

- Sélectionner le mode **P** ou **N** sur sélecteur de mode de conduite et appuyer sur la pédale de frein.



- Appuyer sur le bouton "**START/STOP**" tout en maintenant l'appui sur la pédale jusqu'au démarrage du moteur.

ⓘ REMARQUE

Motorisations hybrides

Le véhicule démarre toujours avec le moteur à essence pour assurer l'efficacité du pot catalytique et la disponibilité de l'assistance au freinage.
Après quelques instants, le moteur essence peut s'arrêter si les conditions de fonctionnement le permettent (état de charge de la batterie de traction, température extérieure, demande de couple, mode de conduite sélectionné).

Arrêt

- Désactiver le régulateur de vitesse seul ou DS DRIVE ASSIST (selon version).
- Immobiliser le véhicule à l'aide du frein de stationnement.
- Sélectionner le mode **P** sur la boîte de vitesses automatique.
- Appuyer sur le bouton "**START/STOP**".

REMARQUE

Si le véhicule n'est pas immobilisé, le moteur ne s'arrête pas.

DANGER

Avec l'arrêt du moteur, les fonctions d'assistance au freinage et de direction sont également coupées - Risque de perte de contrôle du véhicule !

ATTENTION

Ne jamais quitter le véhicule en laissant la clé électronique à bord.

Mode e-Auto (hybride 48 V)

Le moteur à essence s'arrête lorsqu'une faible puissance ou un faible couple est requis et dans des conditions stabilisées.
Le moteur à essence est redémarré par le démarreur à courroie.

Le mode e-Auto peut couper le moteur essence dans les cas suivants :

- Lorsque les stratégies de fonctionnement le permettent.
- Vitesse du véhicule jusqu'à 145 km/h.
- Lorsque le conducteur relâche la pédale d'accélérateur dans des conditions stabilisées ou en décélération.
- Pendant les phases d'arrêt.

Le redémarrage ne s'effectue que par le démarreur à courroie lorsque la demande de couple est disponible et si la batterie de traction est suffisamment chargée. Lorsque la demande de couple est insuffisante, le moteur à essence redémarre.

REMARQUE

L'utilisation des palettes au volant provoque également le redémarrage du moteur essence.

Le mode e-Auto ne peut pas couper le moteur à essence dans les cas suivants :

- L'état de charge est inférieur à 30% de l'énergie de la batterie de traction.
- Il y a un besoin d'assistance au freinage à dépression en fonction de l'altitude.
- Le mode Sport est sélectionné.
- Maintien du confort thermique dans l'habitacle (chauffage, climatisation, désembuage/dégivrage).

Désactivation / Réactivation

Par défaut, la fonction est activée à la mise du contact du véhicule.



Le paramétrage se fait dans l'application **ADAS** de l'écran tactile.

ou Accès direct aux **Raccourcis des aides à la conduite**.

L'affichage d'un message au combiné d'instruments confirme le changement d'état.



Fonction désactivée, ce voyant s'allume au combiné d'instruments.

REMARQUE

Si une traction élevée est requise, le conducteur peut désactiver le mode e-Auto à l'aide de l'application de l'écran tactile.

Mode économie d'énergie

Ce système gère la durée d'utilisation de certaines fonctions pour préserver une charge suffisante de la batterie, contact coupé.
Après l'arrêt du moteur, il est possible d'utiliser, pendant une durée cumulée maximale d'environ 40 minutes, des fonctions telles que le système audio et télématique, les feux de croisement ou les plafonniers.

Sélection du mode

L'entrée en mode économie d'énergie est signalée par l'affichage d'un message et les fonctions actives sont mises en veille.

REMARQUE

Si une communication téléphonique est engagée au même moment, celle-ci sera maintenue pendant environ 10 minutes avec le kit mains-libres du système audio.

Sortie du mode

Ces fonctions sont réactivées automatiquement à la prochaine utilisation du véhicule.

- Pour retrouver l'usage immédiat de ces fonctions, démarrer le moteur et le laisser tourner :
  - Moins de 10 minutes, pour disposer des équipements pendant 5 minutes environ.
  - Plus de 10 minutes, pour les conserver pendant 30 minutes environ.
- Respecter les temps de mise en route du moteur pour assurer une charge correcte de la batterie.

Pour recharger la batterie, ne pas utiliser le redémarrage du moteur de façon répétée et continue.

AVERTISSEMENT

Une batterie déchargée ne permet pas le démarrage du moteur.

Pour plus d'informations sur le **Démarrage par câbles auxiliaires**, se reporter à la rubrique correspondante.

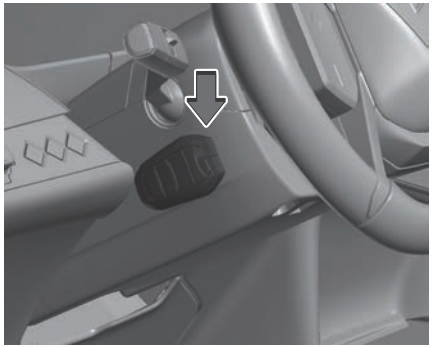
Mise du contact sans démarrer le moteur

Avec la clé électronique dans l'habitacle, l'appui sur le bouton "**START/STOP**", **sans action sur les pédales**, permet la mise du contact sans démarrer le moteur.

- Appuyer de nouveau sur ce bouton pour couper le contact et permettre le verrouillage du véhicule.

Clé non détectée

Démarrage de secours



- Placer la télécommande contre le lecteur de secours et la maintenir en place.
- Sélectionner le mode **P et vérifier qu'il est sélectionné**, puis appuyer sur la pédale de frein.
- Appuyer sur le bouton "**START/STOP**".

Le moteur démarre.

Arrêt de secours



Lorsque la clé électronique n'est pas détectée ou n'est plus dans la zone de reconnaissance, un message apparaît au combiné d'instruments à la fermeture d'un ouvrant ou à la demande de l'arrêt du moteur.

- Pour confirmer la demande d'arrêt du moteur, appuyer environ 5 secondes sur le bouton "**START/STOP**". En cas de dysfonctionnement de la clé électronique, consulter un concessionnaire ou un atelier qualifié.

Arrêt d'urgence en cours de route

En cas d'urgence uniquement, le moteur peut être arrêté sans conditions (même en roulant).

- Appuyer environ 5 secondes sur le bouton **START/STOP**.

Arrêt du moteur

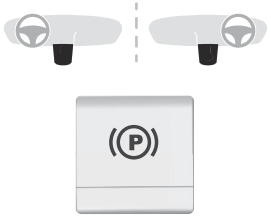
AVERTISSEMENT

Ne quitter le véhicule qu'après avoir coupé le système de propulsion, appliqué le frein de stationnement et sélectionné **P**.

Freins

Frein de stationnement

Ce système effectue, en fonctionnement automatique, le serrage du frein de stationnement à l'arrêt du moteur et le desserrage dès la mise en mouvement du véhicule.



À tout moment, moteur tournant :

- Pour serrer le frein de stationnement, tirer brièvement la commande.
- Pour le desserrer, pousser brièvement la commande, tout en appuyant sur la pédale de frein.

Par défaut, le fonctionnement automatique est activé. Ce fonctionnement automatique peut être désactivé dans certaines situations.

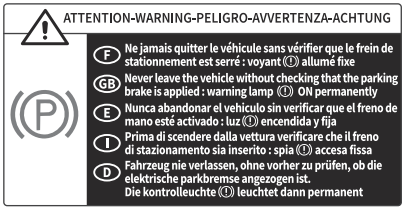
Voyant

Ce témoin s'allume à la fois au combiné d'instruments et sur la commande pour confirmer le serrage du frein de stationnement, accompagné de l'affichage du message "**Frein de stationnement serré**".

Le témoin s'éteint pour confirmer le desserrage du frein de stationnement, accompagné du message "**Frein de stationnement desserré**".
Le témoin clignote lors d'une demande manuelle de serrage ou de desserrage du frein.

DANGER

En cas de panne de batterie, le frein de stationnement électrique ne fonctionne pas.
Par sécurité, si le frein de stationnement n'est pas serré, immobiliser le véhicule en installant la cale fournie contre une des roues.
Consulter un concessionnaire ou un atelier qualifié.



AVERTISSEMENT

Avant de sortir du véhicule, vérifier que le frein de stationnement est serré : les voyants de frein de stationnement doivent être allumés fixes au combiné d'instruments et sur la commande.
Si le frein de stationnement n'est pas serré, un signal sonore retentit et un message s'affiche à l'ouverture de la porte conducteur.

DANGER

Ne pas laisser un enfant seul à l'intérieur du véhicule, il pourrait desserrer le frein de stationnement.

ATTENTION

Lorsque le véhicule est garé en pente, le frein de stationnement électrique doit être serré avant d'enclencher le mode P sur le sélecteur du mode de conduite.

Fonctionnement manuel

Desserrage manuel

Contact mis ou moteur tournant :

- Appuyer sur la pédale de frein.
- En maintenant l'appui sur la pédale de frein, pousser brièvement la commande.

REMARQUE

Sans appui sur la pédale de frein, le frein de stationnement ne se desserre pas et un message s'affiche.

Serrage manuel

Véhicule à l'arrêt :

- Tirer brièvement la commande.

La demande de serrage du frein est confirmée par le clignotement du témoin de la commande.

Fonctionnement automatique

Desserrage automatique

S'assurer au préalable que le moteur est démarré et que la porte conducteur est fermée.

Le frein de stationnement se desserre automatiquement et progressivement à la mise en mouvement du véhicule.

- Appuyer sur la pédale de frein.
- Sélectionner le mode **D** ou **R**.
- Relâcher la pédale de frein et appuyer sur la pédale d'accélérateur.

REMARQUE

Si le frein ne se desserre pas automatiquement, vérifier que les portes avant sont correctement fermées.

AVERTISSEMENT

DANGER

À l'arrêt, moteur tournant, ne pas appuyer inutilement sur la pédale d'accélérateur. Risque de desserrage du frein de stationnement.

Serrage automatique

REMARQUE

En fonctionnement automatique, il est possible à tout instant de serrer ou desserrer manuellement le frein de stationnement à l'aide de la commande.

Cas particuliers

Immobilisation du véhicule, moteur tournant

Pour immobiliser le véhicule moteur tournant, tirer brièvement la commande.

Stationnement du véhicule, frein desserré

AVERTISSEMENT

En cas de grand froid (gel), il est recommandé de ne pas serrer le frein de stationnement.
Pour immobiliser le véhicule, installer la cale contre une des roues.

REMARQUE

Le mode **P** est automatiquement engagé à la coupure du contact. Les roues sont bloquées.

REMARQUE

Mode **N** engagé, l'ouverture de la porte conducteur déclenche un signal sonore et l'engagement du mode **P**. Le signal sonore s'arrête à la fermeture de la porte conducteur.

Désactivation du fonctionnement automatique

Dans certaines situations, comme par temps de grand froid ou remorquage (caravane, dépannage), il peut être nécessaire de désactiver le fonctionnement automatique du système.

- Démarrer le moteur.
- Serrer, avec la commande, le frein de stationnement s'il est desserré.

- Relâcher complètement le pied de la pédale de frein.
- Appuyer sur la commande et la maintenir enfoncée 10 à 15 secondes maximum.
- Relâcher la commande.
- Appuyer sur la pédale de frein et la maintenir enfoncée.
- Tirer la commande pendant 2 secondes.



La désactivation des fonctions automatiques est confirmée par l'allumage de ce voyant au combiné d'instruments.

- Relâcher la commande et la pédale de frein. Dès lors, seules les fonctions manuelles, à l'aide de la commande, permettent de serrer et de desserrer le frein de stationnement.
- Suivre de nouveau cette procédure pour réactiver le fonctionnement automatique (confirmé par l'extinction du témoin au combiné d'instruments).

Assistance au freinage

Si la pédale de frein est enfoncée rapidement et avec force, l'effort de freinage maximal sera automatiquement appliqué.
Le fonctionnement de l'assistance au freinage peut se faire ressentir par une impulsion dans la pédale de frein et une résistance plus importante à l'enfoncement de la pédale de frein.
Maintenir une pression constante sur la pédale de frein tant qu'un freinage maximal est nécessaire. La force de freinage maximale se réduit automatiquement quand la pédale de frein est relâchée.

Freinage d'urgence actif

Ce système réduit la distance d'arrêt en cas d'urgence, en optimisant la pression de freinage.
Le système est déclenché en fonction de la vitesse à laquelle la pédale de frein est enfoncée. Cela se traduit par une diminution de la résistance de la pédale et une augmentation de l'efficacité du freinage.

Freinage régénératif

HYBRIDE 48 V

Lorsque le conducteur relâche la pédale d'accélérateur, le système hybride contribue à la décélération du véhicule et récupère une partie de l'énergie dans la batterie.

Avec la pédale de frein

À l'appui sur la pédale de frein, le système de freinage intelligent récupère automatiquement une partie de l'énergie pour recharger la batterie de traction. Cette récupération d'énergie réduit également la sollicitation des plaquettes de freins limitant ainsi leur usure.

REMARQUE

Le conducteur peut ressentir une sensation différente à l'appui sur la pédale de frein par rapport à un véhicule sans récupération d'énergie au freinage.

AVERTISSEMENT

La capacité de la batterie peut être dépassée après des temps de récupération d'énergie prolongés, et l'effet de freinage réduit. Le conducteur ne doit pas confier le ralentissement au système et doit être prêt à utiliser la pédale de frein à tout moment.

BEV

La fonction de freinage agit comme un frein moteur en produisant une décélération du véhicule sans appui sur la pédale de frein.
Lorsque le conducteur relâche la pédale d'accélérateur, le véhicule décélère plus fortement. L'énergie récupérée au lever de pied est alors utilisée pour recharger partiellement la batterie de traction, augmentant ainsi l'autonomie du véhicule.

AVERTISSEMENT

La décélération du véhicule qui en résulte provoque l'allumage des feux de stop au-dessus d'un certain niveau.

Il y a trois niveaux de freinage, contrôlés par les palettes situées derrière le volant :



Réduit l'effet du freinage régénératif.



Augmente l'effet du freinage régénératif.

Pour chaque niveau de décélération, l'information apparaît au combiné d'instruments sous la forme d'une ou de plusieurs flèches "vers le bas", à côté de D.

Le niveau de décélération est mémorisé à la coupure du contact.

REMARQUE

Si les conditions de fonctionnement du système ne sont pas réunies, un message s'affiche sur le combiné.

AVERTISSEMENT

Dans certaines situations (par exemple haut niveau de charge batterie, utilisation prolongée du freinage régénératif, conduite en descente sur une longue période, températures extrêmes), le niveau de freinage régénératif peut être temporairement limité et la décélération moins importante.

Le conducteur doit rester attentif aux conditions de circulation et toujours être prêt à utiliser la pédale de frein.

Avec la pédale de frein

À l'appui sur la pédale de frein, le système de freinage intelligent récupère automatiquement une partie de l'énergie pour recharger la batterie de traction. Cette récupération d'énergie réduit également la sollicitation des plaquettes de freins limitant ainsi leur usure.

REMARQUE

Le conducteur peut ressentir une sensation différente à l'appui sur la pédale de frein par rapport à un véhicule sans récupération d'énergie au freinage.

One Pedal (BEV)

Le mode One pedal offre une expérience de conduite différente et plus confortable, grâce à l'utilisation d'une seule pédale. Le conducteur peut contrôler le véhicule d'un seul pied, en agissant sur la pédale d'accélérateur, dans la plupart des situations de conduite.
La pédale de frein est toujours disponible et peut être utilisée dans des situations d'urgence, par exemple.

ATTENTION

En cas d'utilisation intensive ou prolongée du système de freinage, y compris via One Pedal, un avertissement de température élevée des freins peut apparaître. La conduite peut se poursuivre, mais il est recommandé de limiter autant que possible l'utilisation du système de freinage.

REMARQUE

Ce système n'est pas destiné à améliorer l'efficacité énergétique du véhicule.

REMARQUE

Ne pas se fier à la conduite à pédale unique pour arrêter le véhicule, car cela ne suffira pas en raison des conditions changeantes du véhicule et de la route. Toujours faire attention à la route devant et serrer le frein si nécessaire.

Conditions de fonctionnement

- Le mode de conduite à une seule pédale "One Pedal" est actif en conduite avant et arrière.
- Lorsque One Pedal est activé, le niveau de décélération le plus élevé est appliqué.
  Le niveau de décélération ne peut pas être modifié à l'aide des palettes au volant (voir Freinage régénératif)
- Le niveau de décélération du véhicule est contrôlé par le relâchement de la pédale d'accélérateur. Plus le conducteur relâche la pédale, plus la décélération est forte. La décélération est maintenue jusqu'à l'arrêt complet.
- AutoHold est une fonction qui permet au conducteur de relâcher la pédale d'accélérateur

et la pédale de frein, en restant immobilisé en pente.

Pour faire avancer le véhicule, appuyer sur la pédale d'accélérateur.

REMARQUE

Les palettes de frein régénératif sont désactivées.

Activation / Désactivation

Par défaut, le mode One Pedal n'est pas sélectionné. Dès que ce mode est sélectionné, l'état de la fonction est bloqué et sauvegardé, même à la coupure du contact.



- Appuyer sur ce bouton pour sélectionner le système ; ce témoin apparaît en vert au combiné.

- Appuyer à nouveau sur le bouton jusqu'à l'extinction du témoin au combiné.

La couleur des symboles, représentant le mode One Pedal, dépend de l'état de fonctionnement du système :



(vert) Activé



(gris) Suspension neutre

(éteint) Non sélectionné ou dysfonctionnement du système.

Pour réactiver la fonction, arrêter le véhicule et le remettre en marche, ou le faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.



Le symbole One Pedal (gris) s'affiche.

Le freinage du véhicule par la pédale d'accélérateur est actuellement désactivé. La pédale de frein est toujours active et peut être utilisée pour freiner.



Lorsque les positions R et D sont activées, la fonction One Pedal se réactive (vert).

Limites de fonctionnement

REMARQUE

Le mode One Pedal n'est pas adapté à toutes les conditions de conduite.

REMARQUE

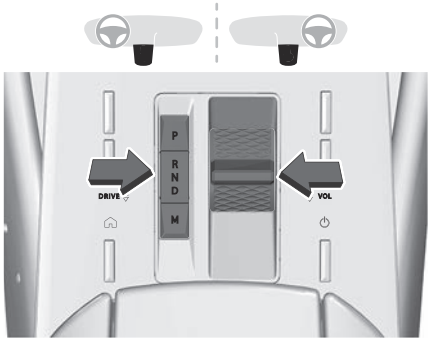
Certains utilisateurs trouvent la conduite à une pédale peut pratique ou peu confortable. L'utilisateur peut revenir à tout moment en mode de conduite normal.

La conduite à une pédale est déconseillée dans les conditions suivantes :

- routes glissantes
- remorquage de charges lourdes

Transmission

Transmission automatique (hybride 48 V)



P Parking (stationnement)
Bloque les roues avant pour garer le véhicule. L'activation est signalée par le voyant allumé dans le bouton.

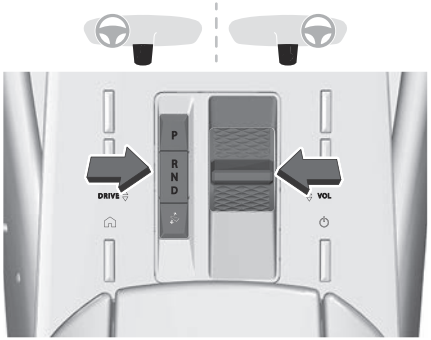
R Reverse (marche arrière)
Permet au véhicule de faire marche arrière. Ne l'enclencher qu'à l'arrêt et avec le pied sur le frein.

N Neutre
Met le véhicule au neutre.

D Marche avant
Engage le mode de conduite en marche avant du véhicule.

M Manuel
Permet de passer les vitesses manuellement à l'aide des palettes montées au volant.

Sélecteur du mode de conduite (BEV)



Le sélecteur de mode de conduite est un sélecteur impulsionnel permettant d'engager les différentes positions **R**, **N**, **D**, avec deux boutons-poussoirs pour activer **P** et **One Pedal**.
Le mode sélectionné est confirmé sur le combiné et par l'allumage du voyant correspondant sur le sélecteur de mode de conduite.

P Parking (stationnement)
Bloque les roues avant pour garer le véhicule. L'activation est signalée par le voyant allumé dans le bouton.

R Reverse (marche arrière)
Permet au véhicule de faire marche arrière. Ne l'enclencher qu'à l'arrêt et avec le pied sur le frein.

N Neutre
Met le véhicule au neutre.

D Marche avant
Engage le mode de conduite en marche avant du véhicule.



One Pedal

En mode **N**, pied sur la pédale de frein, donner une impulsion sans franchir le point de résistance :

- Vers l'avant, le mode **R** est sélectionné.
- Vers l'arrière, le mode **D** est sélectionné.

Relâcher complètement le sélecteur après chaque impulsion; il revient alors à sa position initiale.

Cas particuliers

Pour éviter le mode **N** (passage rapide de D à R et inversement) :

- En mode **R**, donner une impulsion vers l'arrière en franchissant le point de résistance, le mode **D** est sélectionné
- En mode **D**, donner une impulsion vers l'avant en franchissant le point de résistance, le mode **R** est sélectionné.
- Pour revenir en mode **N**, donner une impulsion sans franchir le point de résistance.

Palettes montées au volant



Auto Hold (BEV)

AutoHold est une fonction qui permet au conducteur de relâcher la pédale d'accélérateur et la pédale de frein, en restant immobilisé en pente.

Conditions de fonctionnement

La fonction Auto Hold est activée en relâchant la pédale d'accélérateur et en roulant très lentement.
Cette fonction est compatible avec les systèmes ADAS.

Activation / Désactivation

- Pour activer la fonction Auto Hold, appuyer sur le bouton One Pedal. Elle est disponible en position D (marche avant), N (point mort) et R (marche arrière).
- La fonction passe en régulation si la pédale d'accélérateur n'est pas enfoncée et juste avant l'arrêt/immobilisation ou si le sens du mouvement du véhicule est opposé à celui demandé par le conducteur (à l'aide du levier de vitesses).
- Auto Hold maintient le véhicule grâce à la pression dynamique du système de freinage.
- En régulation Hill Assist, si le mode One Pedal est sélectionné, la fonction Auto Hold est prioritaire.

L'Auto Hold est désactivé et le frein de stationnement électrique (EPB) est engagé dans les cas suivants :

- La régulation de la fonction est en cours et la porte conducteur ou passager est ouverte et la ceinture de sécurité est enlevée.
- La régulation de la fonction Auto Hold est en cours et la désactivation est demandée par appui sur le bouton.

La fonction Auto Hold est désactivée dans les cas suivants :

- La régulation de la fonction Auto Hold est en cours et un changement du frein de stationnement électrique est demandé.
- Le frein de stationnement électrique n'est pas disponible.

REMARQUE

Dans ce cas, il est nécessaire d'appuyer sur la pédale de frein pour désactiver l'Auto Hold.

AVERTISSEMENT

Le passage d'obstacles doit être surveillé avec la pédale de frein.

AVERTISSEMENT

Ne pas quitter le véhicule lorsque la fonction Auto Hold est activée et vérifier que le frein de stationnement s'engage automatiquement.

AVERTISSEMENT

Pour le contrôle technique, veiller à désactiver la fonction Auto Hold.

Défaut

La désactivation de la fonction Auto Hold est confirmée par l'allumage de ce témoin au combiné d'instruments. Dans des conditions spéciales, il est nécessaire d'immobiliser le véhicule à l'aide de la pédale de frein.
Faire vérifier par le concessionnaire ou par un atelier qualifié.

REMARQUE

Pour plus d'informations sur le **frein de stationnement**, se reporter à la rubrique correspondante.

Fonctions du moteur électrique hybride 48 V

Le moteur électrique inclus dans la boîte de vitesses automatique, utilisé lors du premier démarrage, assure
une alimentation de 12 V via le convertisseur DC/DC et assure l'assistance électrique du moteur essence.
Le moteur électrique offre les caractéristiques suivantes :

- Apporter un couple supplémentaire à la boîte de vitesses, optimisant ainsi les performances du moteur essence.
- Récupérer l'énergie cinétique des phases de décélération en la convertissant en énergie électrique, qui peut être utilisée pour la traction ou pour l'alimentation des accessoires électriques installés sur le véhicule.
- Recharger la batterie de traction 48 V lorsque l'état de charge est trop faible.
- Fournir une conduite entièrement électrique uniquement.

Ces caractéristiques sont obtenues grâce à l'ensemble de fonctions suivantes du mode de fonctionnement automatique : – e-Boost.

- e-Creeping.
- e-Launch.

- e-Queueing.
- e-Parking.

Un mode de fonctionnement manuel est également disponible pour activer/désactiver le redémarrage du moteur essence pendant la conduite : le mode e-Auto.

REMARQUE

Lorsque le mode **P** ou **N** est sélectionné sur la boîte de vitesses automatique, le niveau sonore dans le compartiment moteur peut augmenter du fait du démarrage de la phase de charge de la batterie de traction : ceci est normal et ne représente pas un dysfonctionnement.

Particularités du mode automatique

Ces fonctions répondent à des situations de conduite courantes où le moteur électrique est disponible pour fournir une puissance supplémentaire ou une conduite sans émission.

REMARQUE

Ces fonctions ne sont disponibles que si la batterie de traction est suffisamment chargée.
Ces cinq fonctions ne peuvent pas être désactivées.

e-Launch

Moteur à essence éteint, cette fonction permet au véhicule de rouler en mode électrique sans affecter les performances.

En appuyant sur la pédale d'accélérateur, le véhicule commence à rouler dès que le mode **D** ou **R** de la boîte de vitesses automatique est sélectionné.

e-Creeping

Moteur à essence éteint, en relâchant la pédale de frein, cette fonction permet d'avancer ou de reculer le véhicule en mode électrique sans avoir à appuyer sur la pédale d'accélérateur, dès que le mode **D** ou **R** de la boîte de vitesses automatique est sélectionné.

e-Queueing

Cette fonction permet de suivre une file de véhicules avec plusieurs arrêts suivis de redémarrages du véhicule, en utilisant les modes e-Creeping, e-Launch et conduite électrique.

e-Parking

Cette fonction permet d'effectuer des manœuvres de stationnement à vitesse réduite à l'aide du moteur électrique lorsque le mode **D** ou **R** de la boîte de vitesses automatique est sélectionné.

e-Boost

Cette fonction permet le fonctionnement simultané du moteur à essence et du moteur électrique, associé à la boîte de vitesses automatique. En appuyant à fond sur la pédale d'accélérateur (fonction "kick-down"), lorsque la batterie de traction est complètement chargée, il est possible de dépasser le couple du moteur essence seul, grâce au couple supplémentaire apporté par le moteur électrique.

REMARQUE

L'utilisation répétée de la pédale de frein provoque le redémarrage du moteur à essence pour assurer l'assistance au freinage.

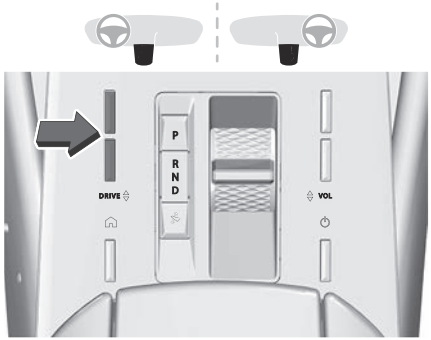
Modes de conduite

Sélecteur de mode de conduite

Les modes de conduite disponibles dépendent de la motorisation et de l'équipement du véhicule.
Les modes de conduite suivants sont proposés :

- 4WD
- Sport
- Normal
- Confort
- ECO

La sélection d'un mode de conduite s'effectue à partir de la commande suivante :



- Appuyer sur la commande pour afficher les modes sur l'écran tactile.
- Appuyer de nouveau sur la commande ou sur l'écran tactile pour modifier le mode. Le mode sélectionné est immédiatement activé. Avec le système Advanced Traction Control, des modes de conduite supplémentaires sont disponibles.

Au démarrage du véhicule, aucun mode ne peut être sélectionné tant que le témoin **READY** n'est pas affiché.

Normal

Paramètres par défaut.

Confort

Garantie une conduite plus régulière avec une suspension plus souples, en utilisant la caméra pour anticiper les imperfections de la roue avec le système Active Scan Suspension.
Offre une expérience de conduite plus confortable sur les chaussées de mauvaise qualité, les ralentisseurs et les trajets courts. Dans ce mode, DS ACTIVE SCAN SUSPENSION exploite les informations supplémentaires émises par la caméra multifonction (détection anticipée du profil de la route et de l'état de la chaussée).

Eco

Permet d'optimiser la consommation d'énergie (en diminuant les performances du chauffage et de l'air conditionné, sans toutefois les désactiver) et en limitant les performances du couple moteur (BEV).
Ce système d'antipatinage spécifique breveté améliore la motricité dans la neige, la boue et le sable.

REMARQUE

Pour une adhérence optimale sur la neige, il est recommandé d'équiper le véhicule de pneus hiver.
Pour une performance optimale du système, consulter le Réseau pour choisir les pneus les plus adaptés.

La couleur de l'éclairage ambiant et l'ambiance graphique peuvent être personnalisées pour chaque mode de conduite. Un réglage par défaut est proposé.
Le réglage est assorti à l'éclairage d'ambiance (selon disponibilité).

Le paramétrage se fait par l'application **Paramètres** > **Personnalisation** de l'écran tactile.

Pour plus d'informations sur la fonction **Personnalisation** - **Combiné d'instruments**, se reporter à la rubrique correspondante.

Sport

Permet une conduite plus dynamique, en agissant sur la direction assistée, l'accélérateur.
Sur les véhicules hybrides 48V, le moteur à combustion reste allumé.

4RM (BEV)

Le mode 4 roues motrices est particulièrement adapté à la conduite sur routes enneigées et terrains difficiles (par exemple boue, sable), ainsi qu'aux passages de gué, à vitesse modérée.
Si le système ne détecte pas une situation de patinage des roues et de mauvaise adhérence après 300 mètres de conduite, il reste en mode 4WD, mais l'engagement des 4 roues n'est plus continu.

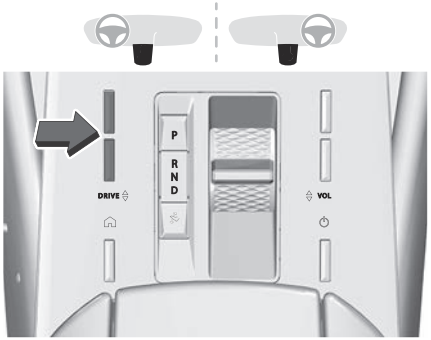
e-Auto (hybride 48 V)

Si la puissance demandée est suffisamment basse et que la batterie de traction est suffisamment chargée, ce mode coupe le moteur essence pour fonctionner en mode électrique uniquement. En cas d'augmentation de la puissance requise, le moteur essence redémarre.

Advanced Traction Control

Activation / Désactivation

(selon version)



- Appuyer sur le bouton **MODE DE CONDUITE** ; les différents modes s'affichent au combiné d'instruments.
- Selon le contexte, sélectionner "**Neige**", "**Boue**" ou "**Sable**".
  Le mode choisi reste affiché au combiné d'instruments.
- Pour désactiver, sélectionner le mode "**Normal**" ou un autre mode de conduite.

Le système se désactive automatiquement à la coupure du contact.

REMARQUE

Lorsque le mode Neige, Boue ou Sable est sélectionné, le mode One Pedal est désactivé.

Sable

Ce mode autorise un peu de patinage sur les deux roues motrices de façon simultanée pour faire progresser le véhicule et limiter les risques d'ensablement.
(mode actif jusqu'à 120 km/h)

ATTENTION

Sur le sable, ne pas utiliser les autres modes sous peine d'enliser le véhicule.

REMARQUE

Recommandations

Le véhicule est principalement conçu pour circuler sur des routes goudronnées, mais il peut emprunter occasionnellement d'autres voies moins carrossables.
Cependant, il ne permet pas la conduite tout-terrain :
– Conduite sur un terrain qui peut endommager le soubassement ou déchirer les éléments (par exemple tuyau de carburant, refroidisseur de carburant) par des obstacles ou des pierres en particulier.
– Conduite sur terrains à forte pente et à adhérence réduite.
– Franchissement de cours d'eau.

Boue

Ce mode autorise, lors du démarrage, beaucoup de patinage sur la roue la moins adhérente pour favoriser l'évacuation de la boue et retrouver de l'adhérence. Parallèlement, la roue la plus adhérente est gérée de façon à passer le plus de couple de traction possible.
En phase de progression, le système optimise le patinage pour répondre, au mieux, aux sollicitations du conducteur.
(mode actif jusqu'à 50 km/h)

Neige

Ce mode adapte en permanence le niveau de patinage pour offrir un maximum de motricité en fonction des conditions de neige (beaucoup de patinage dans la neige épaisse ; très peu sur le verglas). Le patinage s'adapte aussi aux conditions rencontrées lors des roulages en montée en s'optimisant sur l'accélération du véhicule.
(mode actif jusqu'à 80 km/h)

DS Active scan suspension

Ce système adapte la suspension du véhicule en fonction de l'état et du profil de la route, de la charge du véhicule, du style de conduite et du mode de conduite sélectionné.
Le système utilise un calculateur et des capteurs qui déterminent le niveau d'amortissement optimal à appliquer à chaque amortisseur.
Le système est également associé à une caméra, située en haut du pare-brise, observant en permanence l'état de la chaussée.

En fonction des informations transmises par la caméra, le système anticipe d'éventuels défauts de la chaussée.

Le fonctionnement du système dépend du mode de conduite sélectionné (selon équipement). Pour plus d'informations sur les **Modes de conduite**, se reporter à la rubrique correspondante.

Gaz d'échappement

DANGER

Les gaz d'échappement du moteur contiennent du monoxyde de carbone toxique, incolore et inodore, qui peut être mortel en cas d'inhalation.

- Si des gaz d'échappement pénètrent dans l'habitacle, ouvrir les vitres.
- Faire remédier à la cause du problème par un atelier.
- Éviter de conduire avec un compartiment de chargement ouvert, sinon les gaz d'échappement pourraient pénétrer dans le véhicule.

Filtre d'échappement

Processus de nettoyage automatique

Le système de filtre d'échappement filtre les particules de suie dans les gaz d'échappement du moteur.
Lorsqu'il est allumé, indique le début de la saturation du filtre d'échappement, accompagné d'un message au combiné.

Dès que la circulation le permet, régénérer le filtre en roulant à une vitesse de véhicule d'au moins 60 km/h (36 mph) jusqu'à ce que le témoin s'éteigne.

REMARQUE

Sur un véhicule neuf, la première régénération du filtre d'échappement peut s'accompagner d'une odeur de brûlé, ce qui est normal. Après le fonctionnement prolongé du véhicule à très basse vitesse ou au ralenti, de la vapeur d'eau peut être émise à l'échappement en accélération. Ceci n'affecte ni le comportement du véhicule ni l'environnement.

Processus de nettoyage impossible

Si reste allumé, avec un signal sonore et un message, ceci indique que le niveau d'additif du filtre d'échappement est trop bas.
Du produit doit être immédiatement ajouté au réservoir. Faire appel à l'assistance d'un atelier qualifié.

Catalyseur

Le catalyseur réduit la quantité de substances nocives dans les gaz d'échappement.

REMARQUE

Des carburants de qualité autre que ceux indiqués dans le chapitre « Carburant » peuvent endommager le convertisseur catalytique ou les composants électroniques. L'essence non brûlée surchauffe et endommage le convertisseur catalytique.
Par conséquent, éviter toute utilisation excessive du démarreur, faire fonctionner le réservoir de carburant à sec et démarrer le moteur en le poussant ou en le remorquant.

En cas de ratés, de fonctionnement irrégulier du moteur, de réduction des performances du moteur ou d'autres problèmes inhabituels, faire remédier à la cause de la défaillance dès que possible. En cas d'urgence, il est possible de continuer à rouler pendant une brève période, à faible régime et à vitesse réduite.

Carburant

Compatibilité des carburants

E5 E10

Carburants essence conformes à la norme EN228 contenant respectivement jusqu'à 5% et 10% d'éthanol.

AVERTISSEMENT

L'utilisation de tout autre type de (bio)carburant (ex. : huiles végétales ou animales pures ou diluées, fuel domestique) est formellement prohibée - Risques d'endommagement du moteur et du circuit de carburant !

REMARQUE

Seule l'utilisation d'additifs carburants respectant la norme B715001 (essence) est autorisée.

Déplacement à l'étranger

Certains carburants pourraient endommager le moteur du véhicule.

Dans certains pays, l'utilisation d'un carburant particulier peut être imposée (indice d'octane spécifique, désignation commerciale spécifique, etc.) pour garantir le bon fonctionnement du moteur.

Pour plus d'informations, contacter le Réseau.

Ravitaillement



Allumé, accompagné d'un message et d'un signal sonore.
Il reste environ 6 litres de carburant.

Tant qu'un complément de carburant suffisant n'est pas effectué, ce voyant réapparaît à chaque mise du contact, accompagné du message et du signal sonore. En roulant, ce signal sonore et l'affichage du message d'alerte sont répétés à une fréquence d'autant plus élevée que le niveau de carburant se rapproche de 0.
Faire rapidement un complément de carburant pour éviter la panne.

REMARQUE

Une petite flèche au niveau du témoin indique de quel côté du véhicule se situe la trappe à carburant.

AVERTISSEMENT

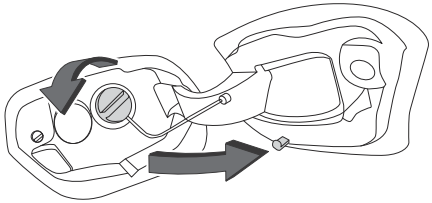
Ne jamais faire le plein en carburant avec le moteur en mode STOP ou en stand-by ; couper impérativement le contact.

REMARQUE

Les compléments en carburant doivent être supérieurs à 5 litres pour être pris en compte par la jauge de carburant.

L'ouverture du bouchon peut déclencher un bruit d'aspiration d'air. Cette dépression est normale, provoquée par l'étanchéité du circuit de carburant.
Pour effectuer le remplissage en toute sécurité :

1. **Arrêter impérativement le moteur.**
2. Véhicule déverrouillé, appuyer sur la partie arrière centrale de la trappe pour l'ouvrir.



3. Repérer la pompe correspondant au carburant conforme à la motorisation du véhicule (rappelé par l'étiquette sur la trappe).
4. Tourner le bouchon vers la gauche, le retirer et le poser sur son support (sur la trappe).
5. Introduire le pistolet jusqu'en butée, avant de le déclencher pour remplir le réservoir (risque d'éclaboussures).

Ne pas insister au-delà de la troisième coupure du pistolet. Ceci pourrait engendrer des dysfonctionnements.

1. Remettre le bouchon en place et le tourner vers la droite.
2. Refermer la trappe à carburant.

Ne pas continuer après la troisième coupure de la buse.

AVERTISSEMENT

En cas d'introduction de carburant non conforme à la motorisation du véhicule, la vidange du réservoir est indispensable avant la mise en route du moteur.

Le véhicule est équipé d'un convertisseur catalytique qui aide à réduire le niveau d'émissions nocives dans les gaz d'échappement.

Pour les moteurs essence, le carburant sans plomb est obligatoire.

La goulotte de remplissage a un orifice plus étroit qui n'autorise que le pistolet à essence sans plomb.

Charge

Consignes générales

Ces recommandations et informations générales s'appliquent aux véhicules électriques :

Système haute tension

⚠ DANGER

La tension du système haute tension est dangereuse et peut causer des brûlures ou d'autres blessures, ou même un choc électrique pouvant entraîner la mort.
Étant donné que les éléments à haute tension ne sont pas visibles, le Réseau recommande de :

- Ne jamais toucher les composants, endommagés ou non, et ne jamais laisser vos bijoux ou autres objets métalliques entrer en contact avec ces éléments.
- Ne jamais intervenir sur les câbles haute tension (violet ou orange) ou sur tout autre élément à haute tension repéré par l'étiquette de risque électrique. Toute intervention sur le système à haute tension doit être réalisée par un personnel compétent dans des ateliers qualifiés et approuvés pour effectuer ce type de travail.
- Ne jamais endommager, modifier ni retirer les câbles de haute tension (violet ou orange) ou les débrancher du réseau haute tension.
- Ne jamais ouvrir, modifier ni retirer le couvercle de la batterie de traction.
- Ne jamais utiliser d'outils de découpe et de mise en forme ou des sources de chaleur à proximité d'éléments et câbles à haute tension.

Toute intervention sur le système à haute tension doit être réalisée par un personnel compétent dans des ateliers qualifiés et approuvés pour effectuer ce type de travail.

⚠ DANGER

Les dommages causés au véhicule ou à la batterie de traction peuvent entraîner une fuite de gaz toxiques ou de fluides, dans l'immédiat ou ultérieurement. Le constructeur vous recommande de :

- Toujours informer les services de secours et des pompiers en cas d'incident, en prévenant que le véhicule est équipé d'une batterie de traction.
- Ne jamais toucher une fuite de liquide de la batterie de traction.
- Ne pas inhaler les gaz émis par la batterie de traction qui sont toxiques.
- S'éloigner du véhicule en cas d'incident ou d'accident ; les gaz émis sont inflammables et peuvent provoquer un incendie.

⚠ DANGER

En cas de niveau bas de liquide dans le réservoir de refroidissement, le remplissage devra uniquement être effectué dans un atelier qualifié et compétent afin de vérifier que la fuite n'est pas présente dans la batterie de traction.

⚠ AVERTISSEMENT

Lavage à haute pression

Afin de ne pas endommager les organes électriques, il est formellement interdit d'utiliser le lavage à haute pression dans le compartiment moteur et sous le châssis.
Pour le lavage de la carrosserie, ne pas utiliser de pression supérieure à 80 bar.

⚠ AVERTISSEMENT

En cas de choc sur le soubassement du véhicule

Dans ces situations, le circuit électrique ou la batterie de traction peuvent être sérieusement endommagés.
Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact.
S'éloigner du véhicule.
Consulter un concessionnaire ou un atelier qualifié.

⚠ AVERTISSEMENT

En cas d'accident avec déploiement d'un airbag

La batterie de traction est automatiquement déconnectée du circuit électrique pour éviter le déclenchement de courts-circuits et/ou d'incendies.

⚠ AVERTISSEMENT

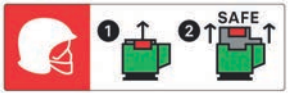
Ce système peut être chaud pendant l'utilisation du véhicule et après avoir coupé le contact.
Respecter les messages d'avertissement portés sur les étiquettes.

Véhicules BEV

⚠ AVERTISSEMENT

Ces étiquettes sont exclusivement réservées aux pompiers et services de maintenance en cas d'intervention sur le véhicule.

Personne d'autre ne doit pas toucher aux dispositifs illustrés sur cette étiquette :



⚠ ATTENTION

Afin de préserver l'autonomie du véhicule et la longévité de la batterie, le Constructeur recommande de :

- Dans la mesure du possible, la batterie ne doit être chargée qu'à 80%.
- Ne jamais laisser la batterie se décharger jusqu'à 0%.
- En cas de stockage de longue durée (plus de 12 heures), lorsque le niveau de charge de la batterie de traction est faible ou élevé, préférer un niveau de charge compris entre 20 et 40%.
- Limiter l'utilisation de la charge rapide.
- Ne pas exposer le véhicule à des températures inférieures à -30°C et supérieures à 60°C plus de 24 heures.
- Éviter de charger le véhicule lorsque la température est inférieure à 0°C (sauf si le véhicule a roulé pendant plus de 20 minutes) ou supérieure à +30°C.
- Ne pas utiliser la batterie de traction du véhicule comme source d'énergie, sauf si le véhicule est équipé du système V2L (Vehicle to Load).
- Ne pas utiliser de générateur pour recharger la batterie de traction du véhicule.

⚠ ATTENTION

En cas de lavage

Avant tout lavage du véhicule, vérifier que la trappe de charge est correctement fermée. Ne pas laver le véhicule pendant la procédure de charge de la batterie.

⚠ ATTENTION

Faible charge de la batterie de traction / Stationnement

Si les températures extérieures sont inférieures à 0 °C, éviter de garer le véhicule à l'extérieur avec un niveau de charge inférieur à 20 %.

Batterie de traction

Surchauffe de la batterie de traction



Si les voyants d'avertissement suivants s'allument, accompagnés d'un message et d'un signal sonore, il convient de :



- Immobiliser le véhicule dès que possible si les conditions permettent de le faire en toute sécurité.
- Couper le contact.
- Évacuer le véhicule aussi vite que possible et de se tenir à une distance sûre.
- Appeler les pompiers et/ou les services de secours et de leur préciser qu'il s'agit d'un véhicule électrique.

⚠ AVERTISSEMENT

Danger de mort / Risque de blessures graves

Une batterie de traction qui prend feu peut entraîner une réaction en chaîne.

⚠ AVERTISSEMENT

En cas d'endommagement de la batterie de traction

Il est strictement interdit d'intervenir soi-même sur le véhicule.

Ne pas toucher aux liquides provenant de la batterie et, en cas de contact corporel avec ces produits, rincer abondamment à l'eau et consulter un médecin au plus vite.
S'adresser à un concessionnaire ou à un atelier qualifié pour faire vérifier le système.

Mise au rebut de la batterie de traction

La batterie de traction est conçue pour durer toute la vie du véhicule si les recommandations du Réseau sont respectées.
Si le remplacement de la batterie est nécessaire, faire appel au Réseau pour obtenir des instructions sur son évacuation. Une évacuation incorrecte implique des risques de brûlure grave, de choc électrique et de dommages pour l'environnement.
En conformité avec les règlementations, le Réseau assure une seconde vie ou un recyclage de ses composants en collaboration avec les opérateurs compétents.

Précautions pour les porteurs de pacemaker

Porteur d'un pacemaker ou équivalent, se renseigner auprès d'un médecin ou du fabricant de l'appareil électro-médical sur les précautions à prendre, à respecter et s'assurer que son fonctionnement est garanti dans un environnement respectant les recommandations de l'ICNIRP (International Commission on Non-Ionizing Radiation Protection - 1998 Guidelines).

⚠ ATTENTION

En cas de **charge domestique ou accélérée**, ne pas rester à l'intérieur ni à proximité du véhicule, du câble de charge ou encore du boîtier de charge, même pour une courte durée.

En cas de **charge super rapide**, ne pas l'utiliser soi-même et éviter de s'approcher d'un chargeur rapide public. Quitter la zone et demander à une tierce personne de recharger le véhicule.

Circuit de charge

Le circuit électrique du système électrique est identifié par des câbles de couleur violette et ses éléments sont repérés par ce symbole :



⚠ DANGER

En cas de problème

Toute intervention ou modification sur le système électrique du véhicule (batterie de traction, connecteurs, câbles orange et composants visibles de l'intérieur ou de l'extérieur) est strictement interdite - Risques de brûlure

grave ou de choc électrique (court-circuit) pouvant entraîner la mort (électrocution) ! Consulter un concessionnaire ou un atelier qualifié.

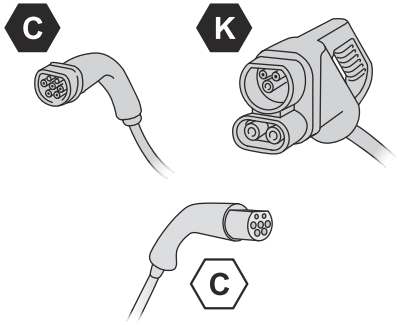
Câbles de charge, prises et chargeurs

Il est possible de charger la batterie de traction à l'aide de plusieurs types de câbles.
Les câbles de charge livrés avec le véhicule sont compatibles avec les installations électriques du pays de commercialisation. En cas de départ à l'étranger, se reporter aux tableaux suivants pour vérifier la compatibilité des installations électriques locales avec les câbles de charge.

Consulter le Réseau ou un atelier qualifié pour se procurer le ou les câbles de charge adéquats.

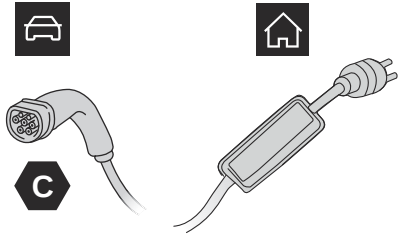
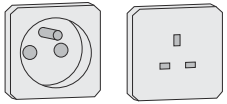
Étiquettes d'identification sur les prises/connecteurs de charge

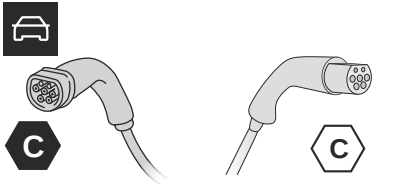
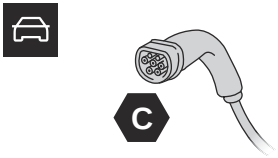
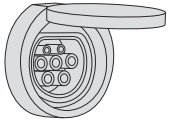
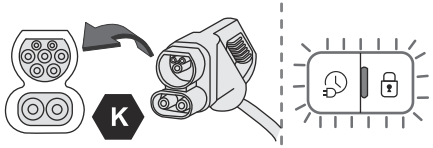
Les étiquettes d'identification collées sur le véhicule, le câble de charge et le chargeur permettent à l'utilisateur de savoir quels appareils utiliser.



Signification de chaque étiquette d'identification :

Étiquette d'identification	Emplacement	Configuration	Type d'alimentation
C	Connecteur de charge (côté véhicule)	TYPE 2	AC
C	Prise de charge (côté chargeur)	TYPE 2	AC
K	Connecteur de charge (côté véhicule)	COMBO 2 (FF)	DC

Type de recharge	Compatibilité	Spécifications
Câble de charge mode 2 avec boîtier de contrôle intégré  Étiquette d'identification **C** sur le connecteur de charge (côté véhicule)	Prise électrique classique (selon pays) 	Charge limitée à 10 A maximum
	Prise de type **Green'Up**  	Charge limitée à 16 A maximum

Type de recharge	Compatibilité	Spécifications
Câble de charge mode 3   Étiquettes d'identification **C** sur le connecteur de charge (côté véhicule) et sur la prise (côté chargeur).	Prise de boîtier de charge accélérée.  Boîtier de charge accélérée.  	Charge limitée à 32 A maximum par phase.
Câble de charge mode 4  Étiquettes d'identification **K** sur le connecteur de charge (côté véhicule) et sur la prise (côté chargeur).	Station de charge super rapide DC	Jusqu'à 250 A.

REMARQUE

Le temps de charge estimatif est indiqué sur le tableau de bord au branchement du véhicule. Il varie en fonction de différents facteurs tels que la température extérieure ou la qualité de l'alimentation électrique.
Si la température extérieure est inférieure à -10 °C, il est recommandé de brancher le véhicule dès que possible, car le temps de charge peut augmenter significativement. La batterie de traction pourrait ne pas se charger complètement.

ATTENTION

Câble de charge domestique (mode 2)

Il est recommandé de faire contrôler le réseau électrique domestique par un professionnel avant de l'utiliser pour recharger le véhicule.
Il est impératif de ne pas détériorer le câble de charge et de le conserver intact.
En cas de détérioration, ne pas l'utiliser et contacter un concessionnaire ou un atelier qualifié pour le faire remplacer.

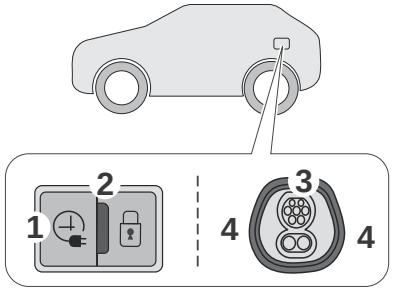
ATTENTION

Boîtier de charge accélérée (mode 3)

Ne pas démonter ou modifier le boîtier de charge accélérée - Risque d'électrocution et/ou d'incendie ! Pour connaître les consignes d'utilisation, se reporter à la notice du boîtier de charge accélérée.

Trappe de charge

La trappe de charge est située sur le côté arrière gauche du véhicule.

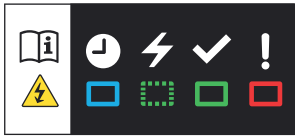


1 Bouton d'activation d'une charge différée

2 Témoin de verrouillage du pistolet
- Rouge fixe : pistolet correctement positionné et verrouillé dans le connecteur
- Rouge clignotant : pistolet mal positionné ou incident de verrouillage

3 Connecteur de charge

4 Guides lumineux



État du voyant de charge	Signification
Blanc fixe	Éclairage d'accueil à l'ouverture de la trappe et au débranchement du câble de charge.
Blanc clignotant	Initialisation de la charge.
Bleu fixe	Charge différée.
Vert clignotant	Charge en cours.
Vert fixe	Charge terminée.
Rouge fixe	Dysfonctionnement.

DANGER

En cas de choc, même léger, contre la trappe de charge, ne pas l'utiliser.
Ne pas démonter ou modifier le connecteur de charge - Risque d'électrocution et/ou d'incendie ! Consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

AVERTISSEMENT

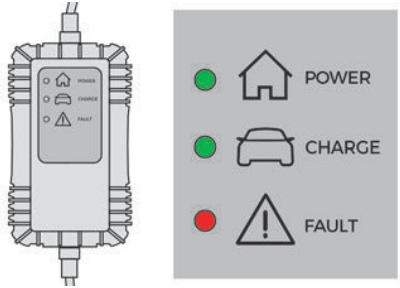
Veiller à ne pas faire passer le câble de charge sous le pare-chocs lors de son branchement ou débranchement, car cela pourrait ouvrir le hayon par inadvertance.

Procédure de réinitialisation manuelle

Le boîtier de contrôle peut être réinitialisé en débranchant simultanément le connecteur de charge et la fiche murale.
Ensuite, rebrancher en premier la fiche murale.
Pour plus d'informations, consulter le Manuel d'utilisation fourni avec le boîtier de contrôle.

Boîtier de contrôle (mode 2)

Se référer au manuel fourni avec le boîtier de contrôle avant toute utilisation.
Si la réinitialisation de l'appareil ne fonctionne pas, consulter le Réseau ou un atelier qualifié.



S'allume fixe lorsque l'appareil est sous tension.

S'allume fixe lorsque la charge est terminée ou que la batterie est en phase de préconditionnement. Clignote lorsque le véhicule est alimenté en électricité.

S'allume fixe pendant l'autotest ou en cas de défaut.

Procédure de charge

Branchement

- Avant la charge, vérifier que le sélecteur de mode de conduite est en mode **P**, sinon la charge est impossible.
- Appuyer sur les symboles sur l'arrière de la trappe de charge pour l'ouvrir et s'assurer de l'absence de tout corps étranger sur le connecteur de charge.

ATTENTION

Avant la charge :

Selon le contexte :

- Faire vérifier par un professionnel que l'installation électrique à utiliser est aux normes et compatible avec le véhicule.
- Faire installer par un professionnel une prise domestique dédiée ou un boîtier de charge accélérée compatible avec le véhicule.

Utiliser de préférence le câble de charge disponible comme accessoire. Pour plus d'informations, consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

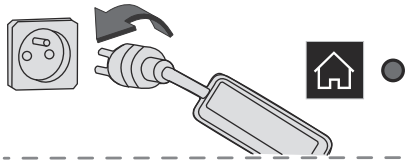
DANGER

Pendant la charge

Charge en cours, le déverrouillage du véhicule entraîne l'arrêt de la charge.
Sans action sur un des ouvrants (porte ou coffre) ou sur le pistolet de charge, le véhicule se reverrouille au bout de 30 secondes et la charge reprend automatiquement.
Ne jamais intervenir sous le capot :

- Certaines zones restent très chaudes même une heure après la fin de la charge - Risque de brûlure !
- Le ventilateur peut se mettre en marche à tout moment - Risque de coupure ou d'étranglement !

Charge domestique (Mode 2)



- Brancher le câble de charge côté boîtier sur la prise domestique.

Au branchement, tous les voyants du boîtier de contrôle s'allument, puis seul le voyant **POWER** reste allumé en vert.

1. Retirer le couvercle de protection du pistolet de charge.
2. Insérer le pistolet dans le connecteur de charge.

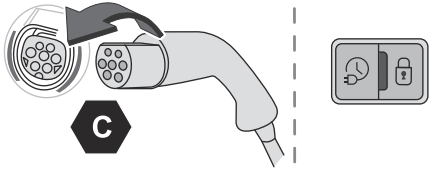
Le début de la charge est confirmé par le clignotement des voyants **CHARGE** verts dans la trappe, puis sur le boîtier de contrôle.

Si ce n'est pas le cas, la charge n'a pas commencé ; reprendre la procédure en vérifiant que tous les branchements sont corrects.
L'allumage du témoin rouge dans la trappe indique le verrouillage du pistolet.

REMARQUE

Charge terminée et câble de charge toujours branché, l'ouverture de la porte conducteur rappelle l'affichage du niveau de charge au combiné pendant une vingtaine de secondes.

Charge accélérée (Mode 3)



1. Suivre les consignes d'utilisation du boîtier de charge accélérée.
2. Retirer le couvercle de protection du pistolet de charge.
3. Insérer le pistolet dans le connecteur de charge.

Le début de la charge est confirmé par le clignotement vert du voyant de charge dans la trappe. Si ce n'est pas le cas, la charge n'a pas commencé ; reprendre la procédure en vérifiant que le branchement est correct.
L'allumage du témoin rouge dans la trappe indique le verrouillage du pistolet.

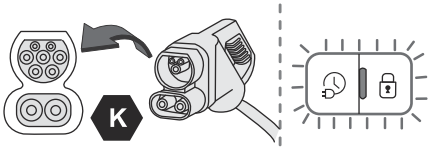
Charge super rapide (Mode 4)

REMARQUE

Avant la charge

Vérifier la compatibilité du chargeur rapide public et de son câble de charge avec le véhicule.
Si la température extérieure est inférieure à :

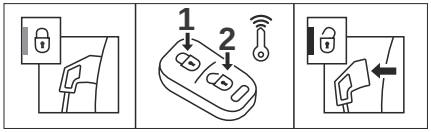
- 0°C, les temps de charge peuvent être plus longs.
- -20°C, la charge reste possible, mais les temps de charge sont encore plus longs (liés au réchauffement préalable de la batterie).



- Selon version, retirer le cache de protection sur la partie basse du connecteur.
- Suivre les consignes d'utilisation du chargeur rapide public et brancher le câble du chargeur rapide public sur le connecteur du véhicule.

Le début de la charge est confirmé par le clignotement vert du témoin de charge dans la trappe. Si ce n'est pas le cas, la charge n'a pas commencé ; reprendre la procédure en vérifiant que le branchement est correct.
L'allumage du témoin rouge dans la trappe indique le verrouillage du pistolet.

Débranchement



Avant de débrancher le pistolet du connecteur de charge :

- Si le véhicule est déverrouillé, le **verrouiller puis le déverrouiller**.
- Si le véhicule est verrouillé, le déverrouiller.

L'extinction du témoin rouge dans la trappe de charge confirme le déverrouillage du pistolet de charge.

- En modes 2 et 3, retirer le pistolet de charge dans les **30 secondes.**

Le voyant de charge s'allume en blanc.

REMARQUE

Déverrouillage sélectif des portes activé, appuyer 2 fois sur le bouton de déverrouillage pour débrancher le pistolet de charge.

REMARQUE

Charge terminée, le voyant de charge vert dans la trappe s'éteint au bout d'environ 2 minutes.

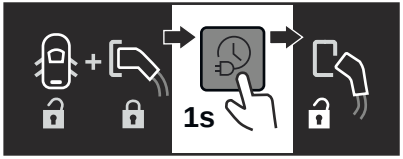
DANGER

Après la charge

Vérifier la fermeture de la trappe de charge. Ne pas laisser le câble branché sur la prise domestique - Risque de court-circuit ou d'électrocution en cas de contact ou d'immersion dans l'eau !

Déverrouillage manuel du connecteur de charge

Si le pistolet reste bloqué dans le port de charge, appuyer sur le bouton de charge différée à l'intérieur de la trappe de charge et le maintenir enfoncé pour le déverrouiller.



Charge différée

La charge différée permet de fixer une heure précise pour le début de la charge.
Par défaut, l'heure de début de la charge différée est paramétrée aux alentours de minuit.
L'heure peut être modifiée.

Paramètres

1. Dans l'application **Énergie** de l'écran tactile, sélectionner l'onglet **Charge**.
2. Définir l'heure de début de la charge.
3. Appuyer sur **OK** pour confirmer.

Le paramétrage est mémorisé dans le système.

Le paramétrage de la charge différée s'effectue également depuis un smartphone via l'application **MyDS App**.

Pour plus d'informations sur les **Fonctionnalités supplémentaires actionnables à distance**, se reporter à la rubrique correspondante.

Limiteur de charge de la batterie

La fonction de limiteur de charge de la batterie fait partie des systèmes conçus pour préserver l'intégrité et les performances de la batterie pendant toute la durée de vie du véhicule.

Cette limite est fixée à **80%** pour une utilisation quotidienne.

Pour modifier exceptionnellement la limite de charge, par exemple pour des trajets plus longs, désactiver cette limite et charger jusqu'à 100%.

REMARQUE

Cette limite ne s'applique pas à la charge rapide DC (mode 4).

REMARQUE

Lors de la livraison d'un nouveau véhicule, il est possible que le limiteur de charge ne soit pas activé. Vérifier et activer le limiteur si nécessaire.

Activation

Si la limite de charge de la batterie n'est pas activée, il est possible de l'activer manuellement.

1. Ouvrir l'application **Énergie**

2. Aller à l'onglet **Charge**
3. Activer la **Limite de charge**.

Désactivation

1. Ouvrir l'application **Énergie**
2. Aller à l'onglet **Charge**
3. Désactiver la **Limite de charge**.

ATTENTION

Il n'est pas recommandé de laisser la limite de charge désactivée, car cela aura un impact négatif sur la santé de la batterie au fil du temps et réduira les performances globales.

Battery Care Mode

Le Battery Care Mode automatise la gestion du limiteur de charge.
Si le limiteur de charge est désactivé, une fois la charge à 100% terminée, le Battery Care Mode le réactivera pour la charge suivante.

Désactivation du Battery Care Mode

Pour désactiver définitivement le Battery Care Mode :



1. Ouvrir l'application **Énergie**
2. Ouvrir l'onglet **Charge**
3. Taper sur la roue dentée à côté du limiteur de charge 
4. Toucher pour désactiver le Battery Care Mode

REMARQUE

Après 1500 km avec le Battery Care Mode désactivé, une fenêtre contextuelle s'affiche à chaque démarrage du véhicule pour conseiller au conducteur de réactiver le Battery Care Mode.

Préconditionnement de la batterie

Pour obtenir les meilleures performances de charge de la batterie et des temps de charge réguliers, la batterie doit atteindre une température spécifique.
Le préconditionnement de la batterie permet de chauffer la batterie jusqu'à cette température en préparation d'un arrêt de charge.

REMARQUE

Le préconditionnement de la batterie n'est pas disponible si la charge de la batterie est inférieure à :

- 30 % pendant la charge ;
- 10 % lors de l'activation du préconditionnement manuel.

REMARQUE

L'activation du préconditionnement utilise une petite partie de la charge de la batterie, ce qui a un impact sur l'autonomie du véhicule.

Préconditionnement manuel

Le préconditionnement manuel de la batterie est activé par le conducteur lorsqu'un arrêt de charge est prévu.



1. Ouvrir l'application **Énergie**.
2. Aller dans l'onglet **Charge**.
3. Activer le **Préconditionnement de la batterie**.

REMARQUE

Le préconditionnement thermique est le plus efficace lorsqu'il est activé 30 à 45 minutes avant le début de la charge pour permettre à la batterie d'atteindre sa température idéale.

Préconditionnement automatique avec planificateur d'itinéraire

(Selon version)
Lorsqu'un trajet comprenant des arrêts de charge est entré dans le système de navigation, le système lance automatiquement le processus de préconditionnement pour atteindre la station

de charge avec la batterie prête à se charger dans des conditions optimales.

Activation automatique avant le départ

Si le véhicule est branché et que la batterie est chargée à plus de 80%, la programmation d'une heure de départ sur l'écran ou via l'application smartphone permet de programmer le préconditionnement de l'habitacle et de la batterie afin d'atteindre les températures idéales prédéfinies avant de prendre le départ.
Cette fonction est utile si l'on s'attend à ce que le véhicule soit chargé peu de temps après le départ.

Vehicle to Load (V2L)

La fonction V2L (Vehicle to Load) permet d'utiliser la batterie de traction pour alimenter ou charger des appareils externes tant que la charge de la batterie est supérieure à 30%. Si la batterie atteint 30%, le transfert d'énergie s'arrête automatiquement.
L'adaptateur se branche sur le port de charge du véhicule et offre une prise standard 230V / 16A pour connecter l'appareil externe.

AVERTISSEMENT

Une mauvaise utilisation de l'adaptateur peut provoquer des chocs électriques ou un incendie.

AVERTISSEMENT

L'appareil est étanche à la pluie, mais il est déconseillé de le brancher par mauvais temps, car cela pourrait endommager l'appareil externe. L'adaptateur V2L ne résiste pas à l'immersion.

REMARQUE

L'utilisation de l'appareil décharge la batterie, vérifier que le véhicule est suffisamment chargé pour atteindre un point de charge.

REMARQUE

Faire attention au véhicule et à l'appareil externe lors de l'utilisation du V2L afin que seules les personnes prévues utilisent le système.

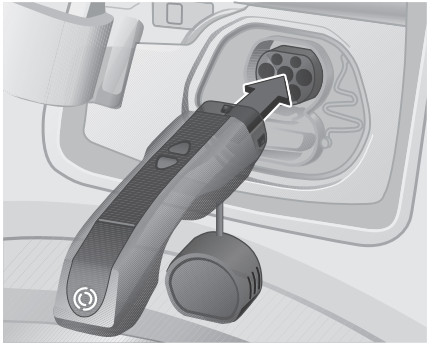
REMARQUE

Pour plus d'informations, consulter le manuel fourni avec l'appareil V2L.

Activation

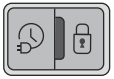
Lorsque le véhicule est déverrouillé et que le contact est mis :

1. Brancher l'adaptateur dans la prise.



2. Appuyer sur le bouton de l'adaptateur.
3. Lorsque la LED de l'adaptateur est allumée en vert fixe, brancher l'appareil externe sur l'adaptateur.

Lorsqu'il est connecté, l'écran d'infodivertissement ouvre une page dédiée au transfert d'énergie et les LED suivantes s'allument :



Vert clignotant



Fixe

Désactivation

1. Débrancher l'appareil externe.
2. Appuyer sur le bouton de la fiche V2L et attendre que la LED s'éteigne.

3. Lorsque la DEL est éteinte, retirer la fiche V2L du port de charge du véhicule et le refermer.

Plug&Charge (BEV)

Cette fonction permet l'authentification et le paiement automatiques lorsque le véhicule est connecté à une borne de recharge compatible.
Fonctionnalités (basées sur le modèle du véhicule) :

- **Méthode de paiement automatique pour les événements de recharge,** le véhicule autorise et traite les paiements sans intervention de l'utilisateur.
- **Possibilité pour l'utilisateur d'activer et de désactiver la fonction,** le client a un contrôle total sur les paramètres de Plug&Charge.
- **Examen de toutes les transactions de recharge,** possibilité d'accéder à l'historique détaillé de la session de recharge.
- L'**expérience client à bord et en dehors du véhicule,** un système entièrement intégré à travers les affichages à bord des véhicules et les plates-formes numériques externes, garantit un parcours de recharge sans faille.

Mode économie d'énergie

Ce système gère la durée d'utilisation de certaines fonctions pour préserver une charge suffisante de la batterie, contact coupé.
Après l'arrêt du moteur, il est possible d'utiliser, pendant une durée cumulée maximale d'environ 40 minutes, des fonctions telles que le système audio et télématique, les feux de croisement ou les plafonniers.

Sélection du mode

L'entrée en mode économie d'énergie est signalée par l'affichage d'un message et les fonctions actives sont mises en veille..

REMARQUE

Si une communication téléphonique est engagée au même moment, celle-ci sera maintenue pendant environ 10 minutes avec le kit mains-libres du système audio.

Sortie du mode

Ces fonctions sont réactivées automatiquement à la prochaine utilisation du véhicule.
Pour retrouver l'usage immédiat de ces fonctions, démarrer le moteur et le laisser tourner :

- Moins de 10 minutes, pour disposer des équipements pendant 5 minutes environ.
- Plus de 10 minutes, pour les utiliser pendant 30 minutes environ.

Respecter les temps de mise en route du véhicule pour assurer une charge correcte de la batterie.
Pour recharger la batterie, ne pas utiliser le redémarrage du moteur de façon répétée et continue.

ATTENTION

Une batterie déchargée ne permet pas le démarrage du moteur.

Pour plus d'informations sur le **Démarrage par câbles auxiliaires**, se reporter à la rubrique correspondante.

Chargement du véhicule

Barres de toit

ATTENTION

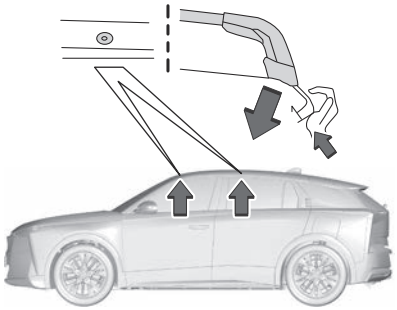
Pour des raisons de sécurité et pour éviter d'endommager le toit, il est impératif d'utiliser des barres de toit transversales homologuées pour le véhicule.
Respecter les consignes de montage et les conditions d'utilisation indiquées dans la notice fournie avec les barres de toit.

ATTENTION

Charge maximale répartie sur les barres de toit transversales, pour une hauteur de chargement ne dépassant pas 40 cm (sauf porte-vélos) : **80 kg.**

Cette valeur pouvant être modifiée, vérifier la charge maximale mentionnée dans la notice livrée avec les barres de toit.
Si la hauteur dépasse 40 cm, adapter la vitesse du véhicule en fonction du profil de la route, afin de ne pas endommager les barres de toit et les fixations sur le véhicule.
Se référer aux législations nationales afin de respecter la réglementation du transport d'objets plus longs que le véhicule.

Montage direct sur le toit



Les barres transversales doivent être stables exclusivement aux quatre points d'ancrage situés sur le cadre de pavillon. Ces points sont masqués par les portes du véhicule lorsque les portes sont fermées.
Les fixations des barres de toit comportent un goujon qu'il faut introduire dans l'orifice de chacun des points d'ancrage.

⚠ ATTENTION

Vérifier que la charge sur les barres de toit ne gêne pas l'ouverture du hayon - Risque d'endommagement !

⚠ ATTENTION

Recommandations

Répartir la charge uniformément, en évitant de surcharger un des côtés.
Disposer la charge la plus lourde le plus près possible du toit.
Arrimer solidement la charge.
Conduire avec souplesse : la sensibilité au vent latéral est augmentée et la stabilité du véhicule peut être modifiée.
Vérifier régulièrement la tenue et le bon serrage des barres de toit, au minimum avant chaque trajet.
Retirer les barres de toit aussitôt le transport terminé.

Traction d'une remorque

Répartition des charges

- Répartir la charge dans la remorque pour que les objets les plus lourds se trouvent le plus près possible de l'essieu, et que le poids sur flèche approche le maximum autorisé (80 kg) sans toutefois le dépasser.

REMARQUE

Utiliser les dispositifs d'attelage et leurs faisceaux d'origine homologués par le Constructeur.
Il est recommandé d'en confier le montage par le concessionnaire ou à un atelier qualifié.
En cas de montage hors Réseau, ce montage doit se faire impérativement en suivant les préconisations du Constructeur.
Certaines fonctions d'aide à la conduite ou d'aide à la manœuvre sont neutralisées automatiquement en cas d'utilisation d'un système d'attelage homologué.

Pour plus d'informations sur la conduite avec un attelage équipé d'une remorque et associé au **Contrôle de stabilité de la remorque**, se reporter à la rubrique correspondante.

⚠ ATTENTION

Respecter la masse maximale remorquable autorisée indiquée sur le certificat d'immatriculation du véhicule, l'étiquette constructeur, ainsi que dans la rubrique **Données techniques** de ce guide.

⚠ ATTENTION

En cas d'utilisation d'accessoires fixés au dispositif de remorquage (par exemple porte-vélos, coffres de remorquage) :

- Respecter le poids maximal autorisé sur flèche.
- Ne pas transporter plus de 4 vélos classiques ou 2 vélos à assistance électrique.

Lors du chargement de vélos sur un porte-vélos sur boule d'attelage, veiller à toujours placer les vélos les plus lourds le plus près du véhicule.

⚠ ATTENTION

Respecter la législation en vigueur dans le pays de circulation.

⚠ ATTENTION

Véhicule équipé du hayon motorisé avec fonction mains-libres Accès mains libres au hayon (Accès bras chargés)

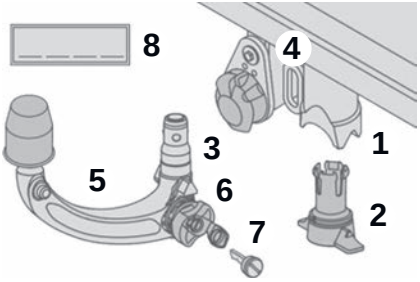
Pour éviter l'ouverture inopinée du hayon motorisé lors de la manipulation du dispositif d'attelage :

- Désactiver au préalable cette fonction dans l'application de paramétrage du véhicule.
- Ou éloigner la clé électronique de la zone de reconnaissance, hayon fermé.

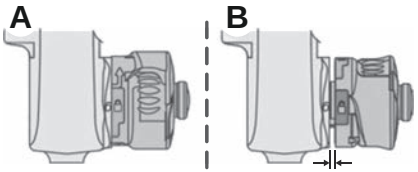
Dispositif d'attelage

Présentation

Aucun outil n'est nécessaire pour installer ou retirer ce dispositif de remorquage d'origine.



1. Support de fixation
2. Obturateur de protection
3. Prise de raccordement
4. Anneau de sécurité
5. Rotule amovible
6. Molette de verrouillage / déverrouillage
7. Serrure à clé
8. Étiquette pour noter les références de la clé



A. **Position verrouillée** (repère **vert** en face du repère **blanc**) ; la molette est en contact avec la rotule (aucun espace).

B. **Position déverrouillée** (repère **rouge** en face du repère **blanc**) ; la molette et la rotule ne sont plus en contact (espace d'environ 5 mm).

REMARQUE

Pour rouler en toute sécurité avec un **Dispositif d'attelage**, se reporter à la rubrique correspondante.

⚠ AVERTISSEMENT

Avant toute utilisation

Contrôler que la rotule est correctement montée en vérifiant les points suivants :

- Le repère vert de la molette coïncide avec le repère blanc de la rotule.
- La molette est en contact avec la rotule (position **A**).
- La serrure de sécurité est fermée et la clé retirée ; la molette ne peut plus être actionnée.
- La rotule ne doit absolument plus bouger dans son support ; essayer de la secouer avec la main.

Si la rotule n'est pas verrouillée, la remorque peut se détacher - Risque d'accident !

⚠ AVERTISSEMENT

Pendant l'utilisation

Ne jamais déverrouiller le dispositif tant que l'attelage ou le porte-charge est installé sur la rotule.
Ne jamais dépasser la masse maximale roulante autorisée (MTRA) du véhicule.
Toujours respecter la charge maximale autorisée sur le dispositif de remorquage :
en cas de dépassement, ce dispositif peut se décrocher du véhicule - risque d'accident !
Avant de rouler, vérifier le réglage du site des projecteurs et le fonctionnement des feux de remorque.

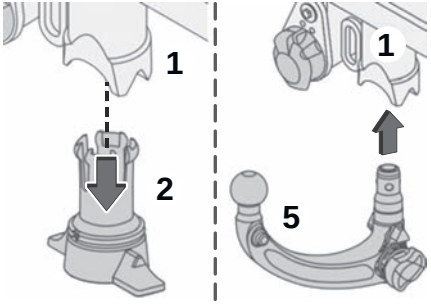
Pour plus d'informations sur le **Réglage du site des projecteurs**, se reporter à la rubrique correspondante.

⚠ ATTENTION

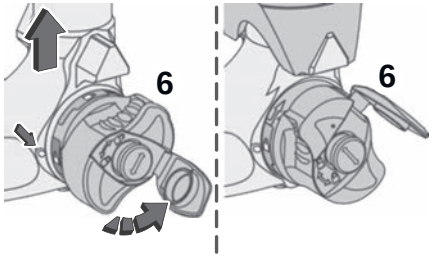
Après utilisation

Lors de trajets effectués sans remorque ou porte-charge, retirer la rotule et insérer l'obturateur dans le support pour que la plaque minéralogique et/ou le dispositif d'éclairage soient bien visibles. De plus, basculer la prise de raccordement dans la position la plus haute pour éviter d'endommager l'équipement en roulant.

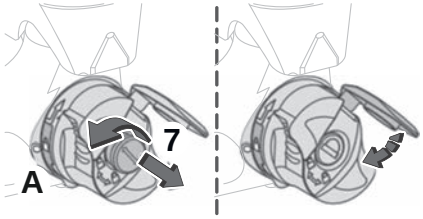
Montage de la rotule



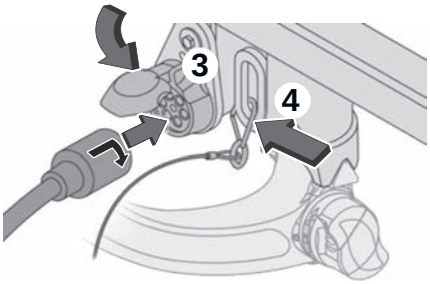
- Sous le pare-chocs arrière, retirer l'obturateur de protection **2** du support de fixation **1**.
- Insérer l'extrémité de la rotule **5** dans le support **1** et la pousser vers le haut ; le verrouillage s'effectue alors automatiquement.

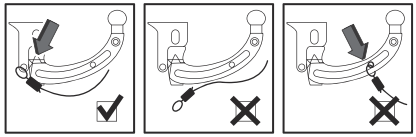


- La molette **6** effectue un quart de tour dans le sens anti-horaire ; faire attention à ne pas laisser la main à proximité !



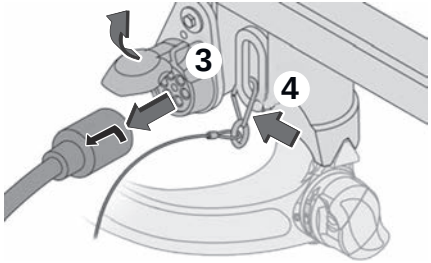
- Vérifier que le mécanisme est correctement verrouillé et que le repère vert de la molette coïncide avec le repère blanc de la rotule (position **A**).
- Fermer la serrure **7** à l'aide de la clé.
- Retirer la clé. La clé ne peut pas être retirée lorsque la serrure est ouverte.
- Abaisser le capuchon pour protéger la serrure.



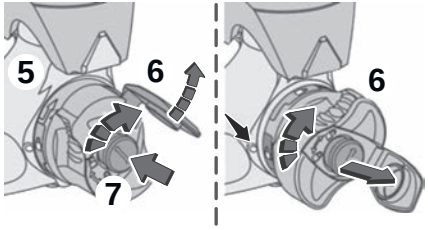


- Retirer le cache de protection de la rotule d'attelage.
- Fixer la remorque sur la rotule d'attelage.
- Attacher le câble solidaire de la remorque à l'anneau de sécurité **4** du support.
- Abaisser la prise de raccordement **3** pour la mettre en position.
- Insérer et tourner d'un quart de tour la fiche de la remorque pour la brancher dans la prise de raccordement **3** du support.

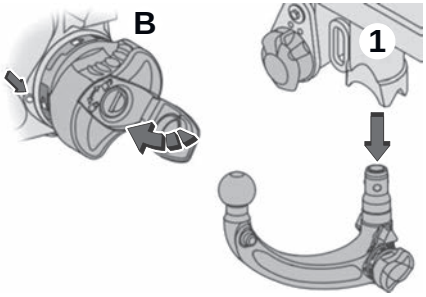
Démontage de la rotule



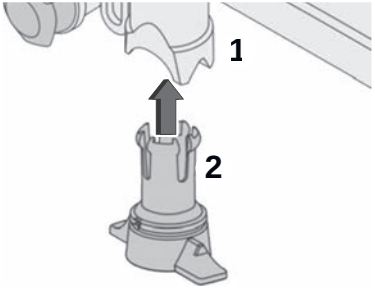
- Tourner d'un quart de tour et tirer la fiche de la remorque pour la débrancher de la prise de raccordement **3** du support.
- Basculer la prise de raccordement **3** dans la position la plus haute pour la ranger.
- Détacher le câble solidaire de la remorque de l'anneau de sécurité **4** du support.
- Détacher la remorque de la rotule d'attelage.
- Remettre en place le cache de protection sur la rotule d'attelage.



- Relever le capuchon pour accéder à la serrure.
- Insérer la clé dans la serrure **7**.
- Ouvrir la serrure à l'aide de la clé.
- Tenir fermement la rotule **5** d'une main ; de l'autre main, tirer et tourner la molette **6** dans le sens horaire, jusqu'en butée ; ne pas relâcher la molette.



- Sortir la rotule par le bas de son support **1**.
- Relâcher la molette ; celle-ci se bloque automatiquement en position déverrouillée et le repère rouge de la molette coïncide avec le repère blanc de la rotule (position **B**).



- Remettre en place l'obturateur de protection **2** dans le support de fixation **1**.
- Ranger la rotule dans sa housse à l'abri des chocs et des salissures.

Rangement

La rotule est rangée sous le coffre, sous le double plancher de charge.

Entretien

Le fonctionnement correct n'est possible que si la rotule et son support restent propres.
Avant de nettoyer le véhicule avec un jet à haute pression, la rotule doit être déposée et l'obturateur inséré dans le support.

REMARQUE

Intervention sur le dispositif d'attelage

Consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

Recommandations pour le remorquage

ATTENTION

La conduite avec remorque soumet le véhicule tracteur à des sollicitations plus importantes et exige une attention particulière.

REMARQUE

Respecter les masses remorquables maximales.

Avant la conduite

Poids sur flèche

- Répartir la charge dans la remorque pour que les objets les plus lourds se trouvent le plus près possible de l'essieu, et que le poids sur flèche (au point d'attelage du véhicule et de la remorque) approche le maximum autorisé, sans toutefois le dépasser.

Pneus

- Vérifier la pression des pneus du véhicule tracteur et de la remorque en respectant les pressions recommandées.

Éclairage

- Vérifier la signalisation électrique de la remorque et le réglage du site des projecteurs du véhicule.

REMARQUE

Si un dispositif d'attelage d'origine est utilisé, l'aide au stationnement arrière se désactive automatiquement pour éviter d'activer le signal sonore.

Pendant la conduite

Refroidissement

En côte, tracter une remorque augmente la température du liquide de refroidissement. La charge maximale remorquable dépend de l'inclinaison de la pente et de la température extérieure. La capacité de refroidissement du ventilateur n'augmente pas avec le régime moteur.

- Réduire la vitesse pour limiter la quantité de chaleur générée.
- Être en permanence attentif à la température du liquide de refroidissement.



En cas d'allumage de ce voyant d'alerte et du voyant **STOP**, arrêter le véhicule et couper le moteur dès que possible.

Freins

Il est recommandé d'utiliser le frein moteur pour limiter l'échauffement des freins. Tracter une remorque augmente la distance de freinage.

Vent latéral

Il est à noter que le véhicule sera davantage sensible au vent en cas de remorquage.

Conseils de conduite

Conseils de conduite

- Respecter le code de la route et être vigilant, quelles que soient les conditions de circulation.
- Surveiller l'environnement et garder les mains sur le volant afin d'être en état de réagir à toute éventualité à tout moment.
- Adopter une conduite souple, anticiper les freinages et augmenter les distances de sécurité, particulièrement en cas d'intempéries.
- Arrêter le véhicule pour effectuer les opérations nécessitant une attention soutenue (par exemple réglages).
- Faire une pause toutes les 2 heures lors d'un long trajet.

Important !

ATTENTION

Ne jamais rouler avec le frein de stationnement serré. Risque de surchauffe et d'endommagement du système de freinage !

ATTENTION

S'assurer de ne pas laisser d'objets dans l'habitacle qui pourraient agir comme une loupe sous l'effet des rayons du soleil et causer un incendie.
Risque d'incendie ou de dommages sur les surfaces intérieures !

AVERTISSEMENT

Ne jamais laisser le véhicule sans surveillance, avec le moteur électrique prêt. Si le conducteur doit quitter le véhicule moteur tournant, il doit serrer le frein de stationnement et placer la boîte de vitesses automatique sur la position **N**ou **P**.

DANGER

Ne jamais laisser des enfants sans surveillance à l'intérieur d'un véhicule.

ATTENTION

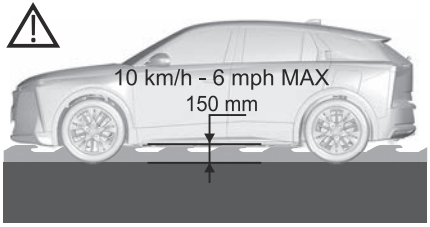
Les systèmes d'aide au conducteur sont conçus pour aider le conducteur et ne remplacent en aucun cas l'attention du conducteur.
Le conducteur accepte la pleine responsabilité de la conduite du véhicule.
En cas d'utilisation des systèmes d'assistance au conducteur, rester toujours vigilant aux conditions de circulation.

REMARQUE

Pour répondre aux réglementations européennes générales en matière de sécurité, certains systèmes d'assistance au conducteur ne peuvent être désactivés à l'écran d'information que jusqu'à la prochaine remise sous contact. Le système est automatiquement activé par défaut à chaque démarrage du moteur.

Sur chaussée inondée

Il est fortement recommandé de ne pas conduire sur chaussée inondée, car cela pourrait gravement endommager le moteur électrique et les systèmes électriques du véhicule.



Si le véhicule doit impérativement emprunter un passage inondé :

- Vérifier que la profondeur d'eau n'excède pas 15 cm, en tenant compte des vagues qui pourraient être générées par d'autres usagers.
- Rouler aussi lentement que possible. Ne dépasser en aucun cas la vitesse de 10 km/h.
- Ne pas s'arrêter. En sortie de chaussée inondée, dès que les conditions de sécurité le permettent, freiner légèrement à plusieurs reprises afin de sécher les disques et les plaquettes de frein. En cas de doute sur l'état du véhicule, consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

Environnement sonore (Électrique)

À l'extérieur

Le conducteur doit être particulièrement vigilant en raison du faible bruit émis en circulation.
Lors de manœuvres, le conducteur doit toujours vérifier l'environnement du véhicule.
Jusqu'à 30 km/h, l'avertisseur sonore piéton prévient de la présence du véhicule.

REMARQUE

Refroidissement de la batterie de traction Le moto-ventilateur se met en marche pendant la charge pour refroidir le chargeur embarqué et la batterie de traction.

À l'intérieur

En fonctionnement, il est possible d'entendre des bruits normaux propres au véhicule électrique tels que :

- Relais de la batterie de traction lors du démarrage.
- Pompe à vide lors d'un freinage.
- Pneus ou aérodynamique du véhicule en roulage.
- À-coup et bruit de claquement lors d'un redémarrage en pente.

SYSTÈMES AVANCÉS D'AIDE À LA CONDUITE

Présentation des systèmes d'aide

Informations générales

REMARQUE

Les aides à la conduite et les aides à la manœuvre ne peuvent, en aucun cas, remplacer la vigilance du conducteur.
Le conducteur doit respecter le code de la route, rester maître de son véhicule en toutes circonstances et pouvoir en garder le contrôle à tout moment. Il doit adapter sa vitesse aux conditions climatiques, de circulation et à l'état de la chaussée.
Il incombe au conducteur de surveiller en permanence l'état de la circulation, d'évaluer la distance et la vitesse relative des autres véhicules, d'anticiper leurs manœuvres avant de mettre le clignotant et de changer de file.
Ces systèmes ne permettent pas de s'affranchir des lois de la physique.

REMARQUE

Aides à la conduite. Il convient de tenir le volant à deux mains, de toujours utiliser les rétroviseurs extérieurs et intérieur, de toujours laisser les pieds à proximité des pédales et de faire une pause toutes les 2 heures.

REMARQUE

Aides à la manœuvre. Le conducteur doit toujours vérifier les alentours de son véhicule avant et pendant la totalité de la manœuvre, notamment en utilisant les rétroviseurs.

Obligations légales

Afin de respecter la réglementation européenne GSR v2 et pour des raisons de sécurité, ces fonctions ne peuvent être désactivées partiellement ou totalement par le conducteur :

- Informations sur les limites de vitesse dans le système de reconnaissance des panneaux routiers.
- Frein de sécurité actif/Alerte risque de collision.
- Aide au maintien dans la voie.
- Alerte attention conducteur par caméra.
- Capteurs de stationnement.
- Respecter le code de la route et être vigilant, quelles que soient les conditions de circulation.
  Surveiller l'environnement et garder les mains sur le volant afin d'être en état de réagir à toute éventualité à tout moment.
- Adopter une conduite souple, anticiper les freinages et augmenter les distances de sécurité, particulièrement en cas d'intempéries.
- Arrêter le véhicule pour effectuer les opérations nécessitant une attention soutenue (par exemple, réglages).
- Faire une pause toutes les 2 heures lors d'un long trajet.

AVERTISSEMENT

Tapis / Couvre-pédales

L'utilisation de tapis ou de couvre-pédales non homologués par le fabricant peut nuire au fonctionnement du limiteur de vitesse ou du régulateur de vitesse.
Pour éviter tout risque de blocage des pédales :

- Veiller à la bonne fixation du tapis.
- Ne jamais superposer plusieurs tapis.

REMARQUE

Unités de vitesse

S'assurer que l'unité de vitesse affichée au combiné d'instruments (km/h ou mph) correspond à celle du pays de circulation.
Dans le cas contraire, véhicule arrêté, programmer l'affichage de cette unité de vites-

se pour qu'elle soit conforme à celle qui est autorisée localement.
En cas de doute, consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

Raccourcis des aides à la conduite

La liste complète des aides à la conduite disponibles se trouve dans l'onglet **Fonctions**.

Il est possible d'accéder directement aux aides à la conduite pour les activer / désactiver rapidement.

Par défaut, certaines aides à la conduite sont déjà enregistrées dans l'onglet **Raccourcis** (par exemple, l'aide au maintien dans la voie).

D'autres aides à la conduite peuvent être ajoutées ou supprimées dans cet onglet.

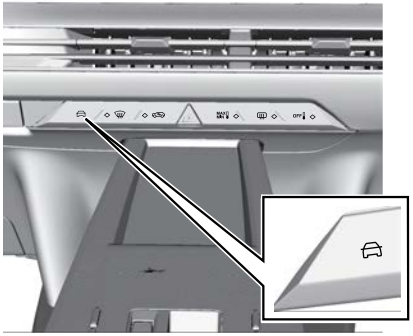


Le paramétrage se fait dans l'application **ADAS > Fonctions** de l'écran tactile.



Appuyer sur la touche correspondant à l'aide à la conduite concernée :

- Symbole plein : la fonction est ajoutée à l'onglet **Raccourcis**.
- Symbole vide : la fonction est supprimée de l'onglet **Raccourcis**.
- Vérifier le changement dans l'onglet **Raccourcis**.



- Appuyer sur ce bouton pour accéder à l'application Aides à la conduite.

L'onglet **Raccourcis** s'ouvre automatiquement.

Désactivation multiple par appui long

Il est possible de désactiver simultanément plusieurs fonctions d'aide au conducteur par un appui long sur le bouton des aides à la conduite
Pour ce faire, deux étapes :

- Sélectionner toutes les fonctions à désactiver.
- Les désactiver toutes simultanément.

Sélection des fonctions



Appuyer sur ce bouton situé au combiné d'instruments pour afficher les onglets **ADAS**.



Appuyer sur ce bouton de l'écran pour afficher la liste des fonctions qui peuvent être désactivées par un appui long.

- Sélectionner les fonctions à désactiver.



La diapositive suivante s'affiche.

Désactivation de ces fonctions



Appuyer sur ce bouton situé au combiné d'instruments et le maintenir enfoncé une seconde

Un bip court confirme la désactivation.
Toutes les fonctions sélectionnées précédemment sont désactivées jusqu'au prochain redémarrage du véhicule.

Environnement sonore (Électrique)

À l'extérieur

Le conducteur doit être particulièrement vigilant en raison du faible bruit émis en circulation.
Lors de manœuvres, le conducteur doit toujours vérifier l'environnement du véhicule.
Jusqu'à 30 km/h, l'avertisseur sonore piéton prévient de la présence du véhicule.

REMARQUE

Refroidissement de la batterie de traction Le moto-ventilateur se met en marche pendant la charge pour refroidir le chargeur embarqué et la batterie de traction.

À l'intérieur

En fonctionnement, il est possible d'entendre des bruits normaux propres au véhicule électrique tels que :

- Relais de la batterie de traction lors du démarrage.
- Pompe à vide lors d'un freinage.
- Pneus ou aérodynamique du véhicule en roulage.
- À-coup et bruit de claquement lors d'un redémarrage en pente.

Capteurs de détection




Caméra


Radar


Capteur à ultrasons


Caméra infrarouge

Radar

Le véhicule est équipé de radars à chaque coin, installés dans les pare-chocs. Ils communiquent au système la distance et la vitesse de rapprochement et permettent de détecter les objets qui arrivent à l'avant et à l'arrière du véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

Radars

Le fonctionnement des radars, ainsi que les fonctions associées, peuvent être perturbés par l'accumulation de salissures (comme la boue ou le givre), des conditions météorologiques extrêmes (fortes précipitations ou neige) par le masquage de la zone de détection avec des étiquettes adhésives ou d'autres objets, ou en cas de pare-chocs endommagés.
En cas de retouche de peinture du pare-chocs avant ou arrière, consulter le Réseau ou un atelier qualifié ; certains types de peinture pourraient perturber le fonctionnement des radars.
Veiller à ne pas masquer les zones de détection, situées sur les pare-chocs avant et arrière, par des étiquettes adhésives ou d'autres objets ; ceux-ci risqueraient d'entraver le bon fonctionnement du système.

Caméras vidéo

Le véhicule est équipé de plusieurs caméras qui permettent de surveiller la route, le conducteur et les environs immédiats lors des manœuvres de stationnement.

⚠ AVERTISSEMENT

Caméra aides à la conduite

Cette caméra, ainsi que les fonctions associées, peuvent être perturbées ou ne pas fonctionner si la zone du pare-brise située devant la caméra est encrassée, embuée, givrée, enneigée, endommagée ou recouverte d'un autocollant.
Par temps humide et froid, désembuer régulièrement le pare-brise.
Les mauvaises conditions de visibilité (éclairage insuffisant de la chaussée, forte pluie, brouillard dense, chute de neige), les éblouissements (feux d'un véhicule roulant en sens inverse, soleil rasant, reflets sur chaussée mouillée, sortie de tunnel, alternance d'ombres et de lumières) peuvent également dégrader les performances de détection.
En cas de remplacement du pare-brise, consulter un concessionnaire ou un atelier qualifié pour recalibrer la caméra, sinon le fonctionnement des aides à la conduite associées pourrait être perturbé.

REMARQUE

Autres caméras

Les images fournies par la ou les caméras affichées sur la tablette tactile ou sur le combiné peuvent être déformées par le relief.
La présence de zones d'ombre, en cas d'ensoleillement ou de conditions d'éclairage insuffisantes, peut assombrir l'image et réduire le contraste.
Les obstacles peuvent paraître plus éloignés que dans la réalité.

REMARQUE

Le système de détection de perte d'attention du conducteur utilise une caméra tournée vers le conducteur pour surveiller les signes de distraction et de somnolence du conducteur.

REMARQUE

Entretien. Nettoyer régulièrement les pare-chocs, les rétroviseurs extérieurs et le champ de vision des caméras.

En cas de lavage à haute pression, ne pas diriger la lance à moins de 30 cm du radar, des caméras ou des capteurs.

Capteurs à ultrasons

Les pare-chocs sont équipés de capteurs à ultrasons qui détectent les obstacles à courte distance lors des manœuvres de stationnement.

AVERTISSEMENT

Capteurs

Le fonctionnement des capteurs, ainsi que les fonctions associées, peuvent être perturbés par des interférences sonores telles que celles émises par :

- Véhicules et machines bruyants (par exemple, camions, marteaux-piqueurs)
- Accumulation de neige, de feuilles mortes sur la chaussée,
- Pare-chocs et rétroviseurs endommagés

Au passage de la marche arrière, un signal sonore (bip long) indique que les capteurs peuvent être sales.
Un choc sur l'avant ou l'arrière du véhicule peut provoquer un déréglage des capteurs qui n'est pas toujours détecté par le système : les mesures de distances peuvent être faussées.
Les capteurs ne détectent pas systématiquement les obstacles qui sont trop bas (trottoirs, plots) ou trop fins (arbres, poteaux, clôture en grillage).
Certains obstacles situés dans les capteurs ? Des angles morts peuvent ne pas être détectés ou ne plus être détectés au cours de la manœuvre.
Certains matériaux absorbent les ondes sonores : des piétons peuvent ne pas être détectés.

Volant avec détection de présence des mains

Le volant est équipé d'un système de détection des mains pour éviter toute distraction du conducteur.
Il est proscrit de recouvrir ou d'attacher quoi que ce soit au volant.

AVERTISSEMENT

Le conducteur doit toujours vérifier l'environnement du véhicule et superviser l'ensemble de la manœuvre.
Toute utilisation d'un système intégré à DS DRIVE ASSIST 1.0 ou 2.0 doit rester sous la vigilance du conducteur.
Le système détecte aussi la présence des mains lors de l'utilisation du système d'aide au maintien de la position dans la voie avec DS DRIVE ASSIST.

REMARQUE

Le système peut être perturbé ou ne pas fonctionner correctement si :
– Le volant est recouvert par une quelconque protection.
– Le conducteur porte des gants épais (comme des gants de ski).

En cas de mauvaise détection des mains sur le volant, DS DRIVE ASSIST 2.0 ne s'active pas ou se désactive au bout de quelques secondes.

ATTENTION

L'installation d'antivol mécanique sur le volant est proscrite - Risque de détérioration !

Système d'aide à la régulation de vitesse

Limiteur de vitesse

REMARQUE

Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales** dans le chapitre **Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)**.

Ce système empêche le véhicule de dépasser la vitesse programmée par le conducteur (vitesse de consigne).

La mise en marche du limiteur de vitesse est manuelle.
La vitesse minimale est réglée à 30 km/h (19 mph). La valeur de la vitesse de consigne reste en mémoire à la coupure du contact.

Commandes au volant

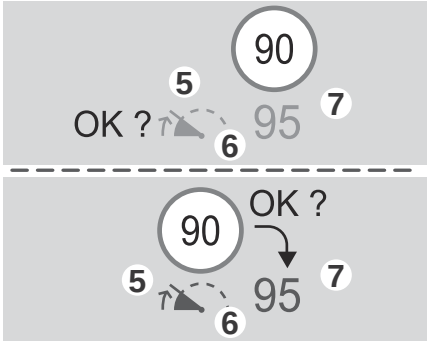


1. Sélection du limiteur de vitesse
2. Mise en marche / Pause de la limitation à la vitesse de consigne précédemment enregistrée
3. Augmentation / Diminution de la vitesse de consigne
4. Activation de la limitation à la vitesse de consigne précédemment enregistrée

   Prise en compte de la vitesse proposée par la fonction de **reconnaissance des panneaux routiers (TSR)**

Pour plus d'informations sur la fonction de **reconnaissance des panneaux routiers (TSR)**, se reporter à la rubrique correspondante.

Affichage des informations au combiné d'instruments



5. Indication de sélection du mode limiteur de vitesse
6. Indication de marche (vert) / pause (gris) de la limitation
7. Valeur de la vitesse de consigne

Mise en marche / Pause

- Appuyer sur (**1**) pour sélectionner le mode limiteur ; la fonction est en pause (gris).
- Si le seuil de vitesse limite convient (dernière vitesse programmée dans le système), appuyer sur (**2**) ou (**4**) **OK** pour mettre en marche le limiteur de vitesse (vert).
- Un nouvel appui sur (**2**) permet d'interrompre momentanément la fonction (pause).

REMARQUE

En cas de vitesse de consigne inférieure à la vitesse du véhicule de façon prolongée, une alerte sonore est émise.

Réglage de la vitesse de consigne

Il n'est pas nécessaire de mettre en marche le limiteur pour régler la vitesse.
Pour modifier la valeur de vitesse de consigne à partir de la vitesse actuelle du véhicule :

- Pour des pas de **+/-** 1 km/h, faire des appuis courts successifs vers le haut / bas sur (**3**) pour augmenter / diminuer.
- Pour des pas de **+/-** 5 km/h, faire un appui maintenu vers le haut / bas sur (**3**) pour augmenter / diminuer. Quand la fonction est activée, il est possible de modifier la valeur de vitesse de consigne à partir de la vitesse proposée par la fonction de reconnaissance automatique des panneaux routiers affichée au combiné d'instruments :
- **Au passage du panneau :**
- Appuyer sur (**4**) **OK** pour enregistrer la vitesse proposée. La valeur s'affiche aussitôt comme nouvelle consigne au combiné d'instruments.
- **Après avoir dépassé le panneau :**
- Appuyer sur (**4**) **OK**. Le message "**OK?**" s'affiche pour confirmer la demande de mémorisation.
- Appuyer une seconde fois sur (**4**) **OK** pour enregistrer la vitesse proposée. La nouvelle valeur de vitesse de consigne s'affiche au combiné d'instruments.

Dépassement temporaire de la vitesse de consigne

- Appuyer à fond sur la pédale d'accélérateur.

Le limiteur est neutralisé momentanément et la vitesse de consigne affichée clignote.

- Relâcher la pédale d'accélérateur pour revenir au-dessous de la vitesse de consigne.

Lorsque le dépassement de vitesse n'est pas dû à l'action du conducteur (par exemple en cas de forte pente), un signal sonore se déclenche immédiatement.

AVERTISSEMENT

En cas de forte descente ou en cas de forte accélération, le limiteur de vitesse n'empêche pas le véhicule de dépasser la vitesse de consigne.
Freiner si nécessaire pour maîtriser l'allure du véhicule.

Lorsque la vitesse du véhicule retrouve le niveau de la vitesse de consigne, le limiteur fonctionne de nouveau : l'affichage de la vitesse de consigne redevient fixe.

Off

- Appuyer sur (**1**) LIMIT : l'affichage des informations liées au limiteur de vitesse disparaît.

Défaut

En cas de défaut, des tirets s'affichent clignotants, puis fixes en lieu et place de la vitesse de consigne.
Faire vérifier par le concessionnaire ou par un atelier qualifié.

Adaptive Cruise Control (ACC)

REMARQUE

Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales** dans le chapitre **Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)**.

AVERTISSEMENT

Le régulateur de vitesse ne garantit pas le respect de la vitesse maximale autorisé et de la distance de sécurité entre les véhicules, le conducteur reste responsable de sa conduite.
Pour la sécurité de tous, activer le régulateur de vitesse uniquement si les conditions de circulation permettent de rouler à vitesse constante et de maintenir une distance de sécurité suffisante.

Rester vigilant lorsque le régulateur de vitesse est activé. En cas d'appui maintenu sur l'une des touches de modification de la vitesse de consigne, un changement très rapide de la vitesse du véhicule peut survenir.

En cas **de forte descente**, le régulateur de vitesse ne pourra pas empêcher le véhicule de dépasser la vitesse de consigne. Freiner si nécessaire pour maîtriser la vitesse du véhicule.

En cas de **forte montée** ou de remorquage, la vitesse de consigne pourra ne pas être atteinte ou maintenue.

REMARQUE

Dépassement de la vitesse de consigne.

En appuyant sur la pédale d'accélérateur, il est possible de dépasser **momentanément** la vitesse de consigne (la vitesse programmée affichée clignote).

Pour revenir à la vitesse de consigne, relâcher la pédale d'accélérateur (lorsque cette vitesse est de nouveau atteinte, l'affichage de la vitesse redevient fixe).

AVERTISSEMENT

Limites de fonctionnement.

Ne jamais utiliser le système dans les situations suivantes :

- En zone urbaine avec piétons risquant de traverser la voie.
- En circulation dense.
- Sur route sinueuse ou escarpée.
- Sur chaussée glissante ou inondée.
- En cas de conditions météorologiques défavorables.
- En cas de visibilité dégradée pour le conducteur.
- En conduisant sur un circuit.
- Roulage sur banc à rouleau.
- Utilisation d'une roue de secours de type "galette".
- Utilisation de chaînes à neige ou d'enveloppes antidérapantes.

Ce système maintient automatiquement la vitesse du véhicule à une valeur fixée par le conducteur (vitesse de consigne), en respectant une distance de sécurité avec le véhicule le précédant (véhicule cible) préalablement fixée par le conducteur. Le système gère automatiquement l'accélération et la décélération du véhicule.

Avec la fonction **Stop & Go**, le système gère le freinage jusqu'à l'arrêt complet du véhicule et redémarre ce dernier.

AVERTISSEMENT

Toute décélération du véhicule allume les feux de stop.
Si les feux stop sont défaillants, le système ne fonctionne pas.



Pour cela, le système utilise une caméra implantée en haut du pare-brise et un radar implanté dans le pare-chocs avant.

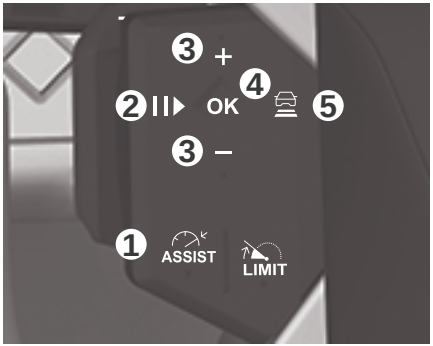
AVERTISSEMENT

Essentiellement conçu pour la conduite sur voies rapides et autoroutes, ce système ne fonctionne qu'avec des véhicules en mouvement roulant dans le même sens de circulation que votre véhicule.

REMARQUE

Si le conducteur active le clignotant pour dépasser un véhicule plus lent, le régulateur de vitesse pourra momentanément réduire la distance au véhicule cible pour faciliter le dépassement, sans dépasser la vitesse de consigne.

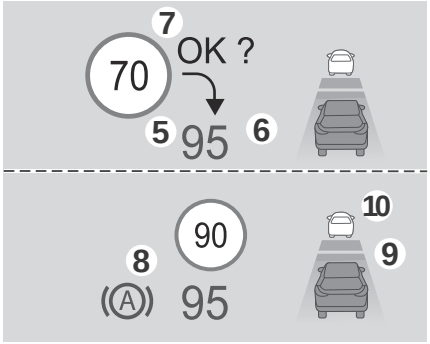
Commandes au volant



1. Sélection / Désélection de l'atténuateur de choc mobile seul ou du système ou de DS DRIVE ASSIST (selon version)
2. Pause / Reprise de la régulation à la vitesse de consigne précédemment enregistrée
   Confirmation du redémarrage du véhicule après un arrêt automatique
3. Augmentation / Diminution de la vitesse de consigne (si régulateur activé)
   Activer la fonction avec la vitesse actuelle comme paramètre
4. Activation du régulateur de vitesse
   Prise en compte de la vitesse proposée par la fonction de reconnaissance des panneaux routiers (TSR)
5. Affichage et réglage de la consigne de distance inter-véhicules

Pour plus d'informations sur la fonction de **reconnaissance des panneaux routiers (TSR)**, se reporter à la rubrique correspondante.

Affichage des informations au combiné d'instruments



5. Régulation de vitesse active (vert) / en pause (gris)
6. Valeur de la vitesse de consigne
7. Vitesse proposée par la fonction de reconnaissance des panneaux routiers (TSR)
8. Véhicule maintenu à l'arrêt
9. Consigne de distance inter-véhicules
10. Position du véhicule détecté par le système

Utilisation

Sélection du système

- Moteur branché, faire des appuis successifs sur (**1**) jusqu'à l'affichage du mode régulateur de vitesse au combiné.

Après quelques secondes, le mode Régulateur de vitesse est sélectionné. La mini-vue des Aides à la conduite s'affiche (gris) et la régulation est prête à être activée.

Mise en marche de la régulation

La vitesse du véhicule doit être comprise entre 0 et 180 km/h (0 et 112 mph).
L'activation du système est également soumise aux conditions suivantes :

- Porte conducteur fermée.
- Ceinture de sécurité conducteur bouclée.
- Mode **D** sélectionné sur le sélecteur de mode de conduite.
- Frein de stationnement desserré.
- Si véhicule à l'arrêt, pédale de frein enfoncée.
- Si véhicule n'est pas à l'arrêt, la pédale de frein N'est PAS enfoncée.

Un messages **OK ?** apparaît si toutes les conditions d'activation sont réunies.

- Appuyer sur (**4**) **OK** : la vitesse actuelle devient la vitesse de consigne (minimum 30 km/h (19 mph)) et la régulation est active immédiatement (vert).

Modification de la vitesse de consigne

Pour modifier la valeur de vitesse de consigne à partir de la vitesse actuelle du véhicule :

- Pour des pas de **+/-** 1 km/h, faire des appuis courts successifs vers le haut / bas sur (**3**) pour augmenter / diminuer.
- Pour des pas de **+/-** 5 km/h, faire un appui maintenu vers le haut / bas sur (**3**) pour augmenter / diminuer.

⚠ AVERTISSEMENT

L'appui maintenu prolongé vers le haut / bas sur (**3**) entraîne une modification très rapide de la vitesse du véhicule.

Quand la fonction est activée, il est possible de modifier la valeur de vitesse de consigne à partir de la vitesse proposée par la fonction de reconnaissance automatique des panneaux routiers affichée au combiné d'instruments :
Au passage du panneau :

- Appuyer sur (**4**) **OK** pour enregistrer la vitesse proposée. La valeur s'affiche aussitôt comme nouvelle consigne au combiné d'instruments.

Après avoir dépassé le panneau :

- Appuyer sur (**4**) **OK**. Le message "**OK?** " s'affiche pour confirmer la demande de mémorisation.
- Appuyer une seconde fois sur (**4**) **OK** pour enregistrer la vitesse proposée. La nouvelle valeur de vitesse de consigne s'affiche au combiné d'instruments.

Mise en pause/Relance du régulateur de vitesse

- Appuyer sur (**2**) ⏸ ou sur la **pédale de frein**. Le symbole « ⏸" s'affiche si toutes les conditions d'activation sont réunies.

La régulation de vitesse peut avoir été mise en pause également :

- Automatiquement en cas de déclenchement du programme de stabilité électronique (ESC).
- par passage au neutre ou engagement de la marche arrière.
- Par utilisation du frein de stationnement électrique.
- Par débouclage de la ceinture de sécurité.
- Par ouverture de la porte conducteur.

- Appuyer sur (**2**) ⏸ ou (**4**) **OK** pour relancer la régulation. Après un freinage ayant entraîné l'arrêt du véhicule, si les conditions de circulation ne permettent pas le redémarrage immédiat du véhicule dans les 3 secondes qui suivent l'immobilisation, appuyer sur (**2**) ⏸ ou sur la pédale d'accélérateur pour repartir.

⚠ AVERTISSEMENT

Lorsque le régulateur de vitesse est en pause et que le conducteur tente de le réactiver, le message "**Activation impossible, conditions non réunies**" s'affiche temporairement si la réactivation est impossible (conditions requises non réunies).

Modification de la vitesse de consigne programmée avec la fonction de reconnaissance des panneaux routiers (TSR)

- Appuyer sur (**4**) **OK** pour prendre en compte la vitesse proposée par la fonction au combiné, puis réappuyer pour valider.

⚠ ATTENTION

Si la vitesse sélectionnée est éloignée de la vitesse actuelle du véhicule, une forte accélération ou décélération est ressentie.

Modifier la distance inter-véhicules

- Appuyer sur (**5**) pour afficher les seuils de consigne de distance ("**Loin**", "**Normal**" ou "**Proche**)", puis faire des appuis courts successifs pour sélectionner un seuil.

⚠ AVERTISSEMENT

Veiller à respecter les règles en vigueur dans le pays traversé.

Après quelques secondes, l'option est prise en compte et sera mémorisée à la coupure du contact.
Le conducteur doit garder une distance de sécurité suffisante avec le véhicule qui le précède.

Dépassement temporaire de la vitesse de consigne

- Appuyer sur la pédale d'accélérateur au-delà de la quantité commandée par le système. Le système est suspendu tant que l'accélération est maintenue. Au relâchement de la pédale

d'accélérateur, la vitesse de consigne clignote tant que la vitesse actuelle du véhicule est supérieure à la vitesse de consigne.

Désélection du système

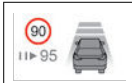
- Appuyer successivement sur (**1**) jusqu'à ce que le mode **OFF** s'affiche au combiné d'instruments.

Après quelques secondes, le mode Régulateur de vitesse est désélectionné. La mini-vue des Aides à la conduite disparaît.

Messages et alertes

REMARQUE

L'ordre réel d'affichage des messages ou des alertes peut être différent.

 (gris)	Régulateur sélectionné, mais non activable. Toutes les conditions de fonctionnement ne sont pas remplies.
 (gris)	Régulateur sélectionné, en attente de confirmation pour l'activation. Toutes les conditions de fonctionnement sont réunies.
 (gris) / (gris)	Régulateur en pause, mais non réactivable. Toutes les conditions de fonctionnement ne sont pas remplies.
 (gris) / (gris)	Régulateur en pause, en attente de confirmation pour la réactivation. Toutes les conditions de fonctionnement sont réunies.
 (vert) / (vert)	Régulateur actif, véhicule détecté.
 (vert) / (gris)	Régulateur suspendu, suite à une accélération momentanée du conducteur.



"Prenez le contrôle"

- Freiner ou accélérer, selon le contexte.



(rouge)

"Prenez le contrôle"

- **Reprenez immédiatement le contrôle du véhicule :** le système n'est pas capable de gérer la situation de conduite actuelle.



"Activation refusée, conditions inadaptées"

Le système refuse d'activer le régulateur de vitesse, car les conditions requises ne sont pas réunies.

Fonction Stop & Go



Le système a freiné le véhicule jusqu'à son arrêt complet.

(vert) / (vert)

Dans les 3 secondes qui suivent l'arrêt, le véhicule se remet progressivement et automatiquement en mouvement si aucune cible n'est détectée ou si la cible détectée est suffisamment éloignée.
Au-delà de 3 secondes d'arrêt, le conducteur doit accélérer ou appuyer sur (**2**) pour repartir.

REMARQUE

Sans action du conducteur après l'immobilisation, le frein de stationnement électrique se serre automatiquement au bout d'environ 5 minutes.

AVERTISSEMENT

Pendant la phase d'immobilisation du véhicule, il est recommandé de :

- Que le conducteur ne quitte pas le véhicule.
- De ne pas ouvrir le coffre.
- De ne pas déposer ni prendre de passagers.
- De ne pas engager la marche arrière.

⚠ AVERTISSEMENT

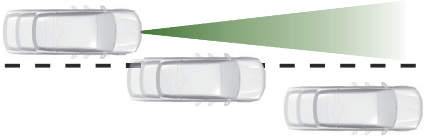
Au redémarrage du véhicule, prendre garde aux cyclistes, piétons ou animaux qui ne sont pas pris en compte par le système.
Le conducteur doit surveiller son environnement.

Limites de fonctionnement

Le régulateur de vitesse fonctionne de jour comme de nuit, par temps sec ou de pluie modérée. Certaines situations peuvent ne pas être gérées par le système et nécessitent l'intervention du conducteur.

Cas de non-prise en compte par le système :

- Piétons, cyclistes, animaux.
- Véhicules à l'arrêt (par exemple embouteillage, panne).



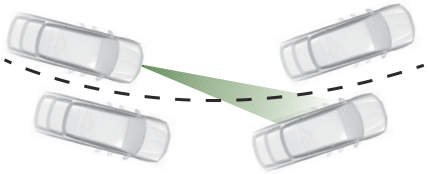
- Véhicules traversant la voie.
- Véhicules roulant en sens inverse.

⚠ AVERTISSEMENT

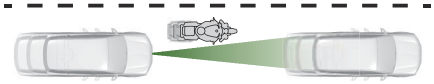
Les cibles immobiles sont prises en compte lorsqu'elles sont détectées sur la trajectoire du véhicule à une vitesse inférieure à 50 km/h (30 mph).

Le système ne détecte pas toujours les cibles immobiles. Il incombe toujours au conducteur de faire attention à ce qui l'entoure et d'éviter les collisions.

Mise en pause requise du système par le conducteur :



- Véhicules dans un virage serré.
- À l'approche d'un rond-point, selon que l'ACC prédictif n'est pas présent sur la voiture ou qu'il n'est pas activé.

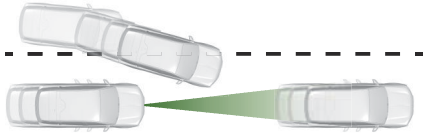


- En suivant un véhicule étroit.

Réactiver le système lorsque les conditions le permettent.

Cas d'incitation de reprise en main immédiate par le conducteur :

- Décélération trop brutale du véhicule qui vous précède.



- Rabattement brutal d'un véhicule entre votre véhicule et celui qui le précède.

⚠ AVERTISSEMENT

Certains véhicules sur la route peuvent être mal perçus ou interprétés par la caméra et/ou le radar (ex. : un camion), ce qui peut conduire à une mauvaise évaluation des distances et entraîner une accélération ou un freinage inapproprié du véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

Faire particulièrement attention :

- En présence de motocycles et de véhicules décalés sur la voie de circulation.
- En s'engageant dans un tunnel, sur un pont.

⚠ AVERTISSEMENT

Si un de ces cas de dysfonctionnement survient, ne pas utiliser pas la fonction :

- Après un impact sur le pare-brise au niveau de la caméra ou sur le pare-chocs avant.

- Un feu de stop ne fonctionne pas.

⚠ AVERTISSEMENT

Après une de ces modifications du véhicule, ne pas utiliser le système :

- Transport d'objets longs sur barres de toit.
- Remorquage.
- Partie avant du véhicule modifiée (ajout de projecteurs à longue portée, de peinture sur le pare-chocs).
- Obstruction du radar et/ou de la caméra.

Dysfonctionnement

En cas de dysfonctionnement, des tirets s'affichent (orange) en lieu et place de la vitesse de consigne.



L'allumage de ce voyant, accompagné d'un message et d'un signal sonore, confirme le dysfonctionnement.

Faire vérifier par le concessionnaire ou par un atelier qualifié.

Predictive Adaptive Cruise Control (P-ACC)

ⓘ REMARQUE

Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales** dans le chapitre **Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)**.

Ce système ajuste automatiquement la vitesse du véhicule. En fonction des caractéristiques de la route, le véhicule utilise :

- Adaptation automatique anticipée à la vitesse maximale autorisée (ALSA)
- Adaptation automatique à la vitesse maximale autorisée (LSA)
- Adaptation de la vitesse en virage (CSA)
- Adaptation de la vitesse aux intersections (JSA)
- Adaptation de la vitesse aux ronds-points (RSA)

Pour plus d'informations sur chacune de ces fonctions, se reporter aux rubriques correspondantes.

⚠ AVERTISSEMENT

Le conducteur doit toujours se concentrer sur la conduite tout en utilisant le système de régulateur de vitesse adaptatif prédictif (P-ACC).

⚠ AVERTISSEMENT

Le conducteur peut annuler la fonction P-ACC en cas de régulation incorrecte des caractéristiques routières.

⚠ AVERTISSEMENT

Les actions du conducteur, comme l'appui sur la pédale d'accélérateur, interrompent la fonction P-ACC.

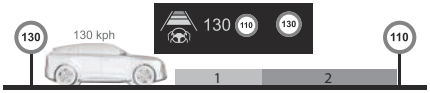
⚠ AVERTISSEMENT

Les fonctions P-ACC ne sont pas autorisées dans tous les pays. La liste des pays couverts est disponible en points de vente ou sur le site Internet du pays.

Adaptation automatique anticipée à la vitesse maximale autorisée (ALSA)

Si l'option LEGAL SPEED AUTO est sélectionnée dans les paramètres ADAS et que ACC est activé, la fonction LSA anticipée propose automatiquement une nouvelle vitesse de consigne basée sur les limitations de vitesse prévues, identifiées par cartographie (eHz), et l'applique.

Pendant la phase de proposition, le conducteur a le choix ente refuser la vitesse de consigne proposée en se servant des boutons **+ ou -** des commandes au volant.



1. Vitesse proposée
2. Application de la vitesse

Conditions de fonctionnement

- Activable sur toutes les routes.
- La vitesse du véhicule doit être comprise entre 0 et 180 km/h (0 et 112 mph).

Pour activer la fonction ALSA :

- Page des paramètres ADAS : Fonction Reconnaissance des panneaux de signalisation (TSR, Information de limitation de vitesse [SLI]) sélectionnée et LEGAL SPEED AUTO sélectionné.
- Volant de direction : ACC activé.
- Lorsqu'un panneau de limitation de vitesse en approche est détecté, la fonction ALSA propose une nouvelle vitesse de consigne au bon moment, en fonction de la vitesse actuelle du véhicule.
- Si le conducteur ne refuse pas la proposition ALSA, la vitesse de consigne est actualisée automatiquement pour que le véhicule passe le panneau de signalisation à la vitesse correcte.

Activation/désactivation/interruption

- La fonction est désactivée par défaut à la livraison du véhicule (réglage usine), mais le réglage ALSA précédent est mémorisé au redémarrage.
- Les conditions d'activation, désactivation et interruption sont identiques à celles du service ACC.

Adaptation automatique à la vitesse maximale autorisée (LSA)

Quand un nouvelle vitesse maximale autorisée, non connue par la cartographie eHz, par exemple, un panneau de chantier, est détectée par la fonction de reconnaissance des panneaux routiers (TSR, Information de limitation de vitesse (SLI)), la fonction LSA modifie automatiquement la vitesse de consigne.

REMARQUE

Le conducteur ne peut pas refuser l'actualisation.

REMARQUE

Selon la configuration du véhicule, lorsque LEGAL SPEED AUTO est sélectionné, le limiteur de vitesse est activé avec LSA (Legal Speed Automatic adjustment) sans confirmation du conducteur ou avec ISA (Intelligent Speed Assistance) avec confirmation manuelle du conducteur.
Si l'option LEGAL SPEED AUTO est désélectionnée, le limiteur de vitesse est activé avec ISA (Assistant de vitesse intelligent) avec confirmation manuelle du conducteur.

REMARQUE

Lorsque LEGAL SPEED AUTO est sélectionné, la fonction ISA peut être rappelée. Modification du réglage de la vitesse avec la fonction TSR ⇨ 167

Conditions de fonctionnement

- Activable sur toutes les routes.
- La vitesse du véhicule correspond à la gamme de service sélectionnée SL ou ACC.
- entre 0 km/h et 180 km/h (0 mph et 112 mph) pour l'ACC.

ou

- entre 30 km/h et 254 km/h (19 mph et 158 mph) pour le limiteur de vitesse.

Pour activer la fonction LSA :

- Page des paramètres ADAS : Fonction Reconnaissance des panneaux de signalisation (TSR, Information de limitation de vitesse (SLI)) sélectionnée, option LEGAL SPEED AUTO sélectionnée et un service (limiteur de vitesse ou ACC) sélectionné.

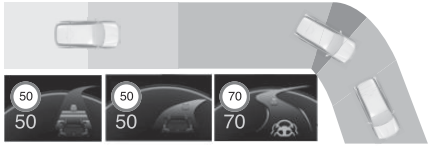
Activation/désactivation/interruption

- Quand la fonction de reconnaissance des panneaux routiers (TSR, Information de limitation de vitesse [SLI]) détecte une nouvelle zone de vitesse (panneau de vitesse ou nouvelle vitesse maximale autorisée), la fonction LSA actualise la vitesse de consigne en fonction de la nouvelle vitesse maximale autorisée, que le service soit activé ou désactivé.

- La fonction est désactivée par défaut au démarrage.
- Le réglage LSA précédent est mémorisé au redémarrage.
- Les conditions d'activation, désactivation et interruption sont identiques à celles du service sélectionnée (limiteur de vitesse ou ACC, se référer à la section correspondante).

Adaptation de la vitesse en virage (CSA)

Paramètre Road Characteristics (RC) activé dans les paramètres ADAS et ACC activé, le véhicule adapte automatiquement sa vitesse à l'approche de virages.
Si la vitesse du véhicule est trop rapide pour négocier confortablement le virage, elle est réduite à un niveau confortable sans intervention du conducteur. Après dépassement du virage, le véhicule revient à sa vitesse de consigne précédente.



Conditions de fonctionnement

- Activable sur toutes les routes.
- La vitesse du véhicule doit être comprise entre 0 et 180 km/h (0 et 112 mph).

Pour activer la fonction CSA :

- Page des paramètres ADAS : RC sélectionné.
- Volant de direction : ACC activé.
- La navigation programmée passe à travers l'intersection (selon version).

Activation/Désactivation/Interruption

- La fonction est sélectionnée par défaut au démarrage.
- Le réglage RC précédent est mémorisé au démarrage.
- Les conditions d'activation, désactivation et interruption sont identiques à celles du service ACC.

Adaptation de la vitesse aux intersections (JSA)

Paramètre Road Characteristics (RC) activé dans les paramètres ADAS et ACC activé, si le conducteur signale correctement son intention de tourner ou si l'itinéraire de navigation passe par l'intersection, le véhicule réduit la vitesse pour atteindre une vitesse confortable pour emprunter cette intersection. Après l'intersection, le véhicule reprend sa vitesse précédente.

⚠ AVERTISSEMENT

Pour garantir le fonctionnement correct, le conducteur doit activer l'indicateur de direction au moins 5 secondes avant d'approcher de l'intersection. L'indicateur de direction doit être réglé sur la position fixe (levier totalement levé ou descendu).

⚠ AVERTISSEMENT

Si le conducteur change l'indicateur de direction ou si l'itinéraire de navigation ne passe plus par l'intersection, la manœuvre sera interrompue.



Conditions de fonctionnement

- Activable sur toutes les routes.
- La vitesse du véhicule doit être comprise entre 0 et 180 km/h (0 et 112 mph).

Pour activer la fonction JSA :

- Page des paramètres ADAS : RC sélectionné.
- Volant de direction : ACC activé
- Le conducteur doit actionner l'indicateur de direction pour signaler son intention de prendre l'intersection.
- La navigation programmée passe à travers l'intersection (selon version).

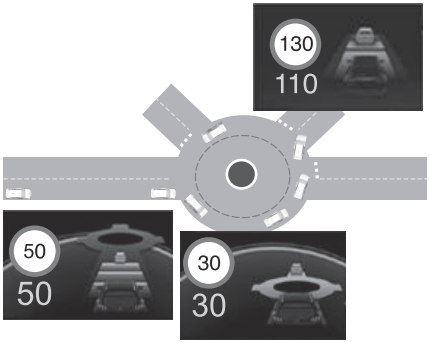
Activation/Désactivation/Interruption

- La fonction est sélectionnée par défaut au démarrage.

- Le réglage RC précédent est mémorisé au démarrage.
- Les conditions d'activation, désactivation et interruption sont identiques à celles du service ACC.

Adaptation de la vitesse aux ronds-points (RSA)

Paramètre Road Characteristics (RC) activé dans les paramètres ADAS et ACC activé, le véhicule réduit la vitesse pour atteindre une vitesse confortable pour emprunter ce rond-point. Après le rond-point, le véhicule reprend sa vitesse précédente. De plus, le véhicule maintient une vitesse constante dans le rond-point.



⚠ AVERTISSEMENT

Le RSA ne tient pas compte de la présence d'un autre usager de la route sur le rond-point. Il faut veiller à ce que le droit de passage soit respecté et être prêt à freiner, si nécessaire.

Conditions de fonctionnement

- Activable sur toutes les routes.
- La vitesse du véhicule doit être comprise entre 0 et 180 km/h (0 et 112 mph).

Pour activer la fonction RSA :

- Page des paramètres ADAS : RC sélectionné.
- Volant de direction : ACC activé.
- La navigation programmée passe à travers l'intersection (selon version).

Désactivation/Activation/Interruption

- La fonction est sélectionnée par défaut au démarrage.
- Le réglage RC précédent est mémorisé au démarrage.
- Les conditions d'activation, désactivation et interruption sont identiques à celles du service ACC.

DS DRIVE ASSIST

Ce système régule automatiquement la vitesse et corrige la trajectoire du véhicule en utilisant l' atténuateur de choc mobile avec fonction Stop&Go en conjonction avec l'Aide au positionnement dans la voie. Ces deux fonctions doivent être activées et en fonctionnement.
Pour plus d'informations sur le **atténuateur de choc mobile** et l'**assistance au maintien dans la voie**, se reporter aux rubriques correspondantes.

⚠ AVERTISSEMENT

Le système assiste le conducteur en agissant sur la direction, l'accélération et le freinage dans les limites physiques et des capacités du véhicule. Certains éléments de l'infrastructure routière ou des véhicules environnants peuvent être mal perçus ou interprétés par la caméra et le radar, ce qui peut induire un changement de direction inattendu, une absence de correction de la direction et/ou une gestion inappropriée de l'accélération ou du freinage.

⚠ AVERTISSEMENT

Essentiellement conçu pour la conduite sur voies rapides et autoroutes, ce système ne fonctionne qu'avec des véhicules en mouvement roulant dans le même sens de circulation que votre véhicule.

Sélection / Désélection du système



- Faire des appuis successifs sur ce bouton jusqu'à l'affichage du mode DS DRIVE ASSIST au combiné d'instruments.
- Après quelques secondes, le mode DS DRIVE ASSIST est sélectionné. La mini-vue des Aides à la conduite s'affiche au combiné d'instruments.



La couleur des symboles, représentant le volant et les lignes latérales, dépend de l'état de fonctionnement du système :



(gris) Au moins une des conditions de fonctionnement n'est pas remplie, le système est en pause.



(vert) Toutes les conditions de fonctionnement sont remplies, le système est actif.



(orange) Dysfonctionnement du système.

- Faire de nouveau des appuis successifs sur ce bouton jusqu'à l'affichage du mode OFF au combiné d'instruments.

Après quelques secondes, le mode DS DRIVE ASSIST est désélectionné. La mini-vue des Aides à la conduite disparaît.

Préconisation de vitesse de consigne

Le conducteur peut retenir la vitesse affichée par le système **Reconnaissance des panneaux routiers (TSR)** comme vitesse de consigne pour le limiteur de vitesse, le régulateur de vitesse ou l'atténuateur de choc mobile à l'aide de la touche **OK**.
En cas de détection de pluie, le système propose au conducteur une vitesse de consigne inférieure à la vitesse lue / issue de la cartographie afin de s'adapter aux conditions météorologiques (par exemple sur autoroute, la vitesse proposée est de 110 km/h (68 mph) au lieu de 130 km/h (81 mph)).

REMARQUE

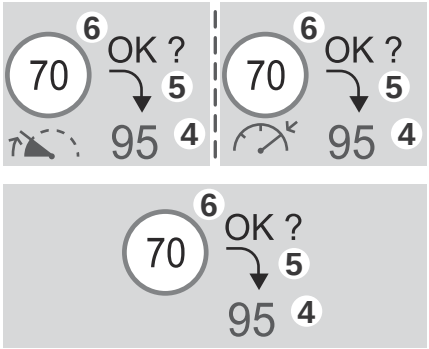
Pour plus d'informations sur le **Limiteur de vitesse**, le **Régulateur de vitesse.** ou le **Régulateur de vitesse adaptatif**, se reporter aux rubriques correspondantes.

Commandes au volant



1. Sélection du mode Limiteur de vitesse
2. Sélection du mode Régulateur de vitesse adaptatif ou de l'atténuateur de choc mobile ou DS Drive Assist (selon version)
3. Confirmation de limite de vitesse

Affichage des informations au combiné d'instruments



4. Vitesse de consigne actuelle
5. Proposition de mémorisation de la vitesse
6. Indication de la limitation de vitesse en cours

Sans préconisation anticipée de vitesse de consigne

Conditions de fonctionnement

- DS DRIVE ASSIST activé
- Activable sur toutes les routes

DS DRIVE ASSIST 2.0

Ce système régule automatiquement la vitesse et corrige la trajectoire du véhicule en associant les fonctions suivantes :

- DS DRIVE ASSIST avec l'atténuateur de choc mobile avec fonction Stop&Go et Aide au maintien au centre de la voie.
- Changement de voie semi-automatique.
- Préconisation anticipée de la vitesse de consigne.

Pour plus d'informations sur ces fonctions, se reporter aux rubriques correspondantes.
La disponibilité du système dépend du pays de circulation.
Ce système est à utiliser uniquement sur autoroutes et voies rapides éligibles.

Sélection / Désélection du système

Le paramétrage se fait dans l'application **ADAS** de l'écran tactile.

- Sélectionner l'onglet **Fonctions**, puis sélectionner/désélectionner **Drive Assist**.

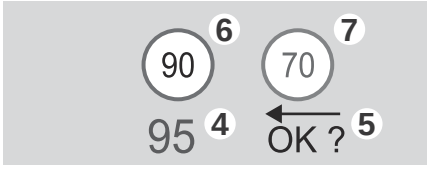
L'état du système est mémorisé à la coupure du contact.

Préconisation de vitesse de consigne

Avec le système DS DRIVE ASSIST 2.0 activé, le système détecte le prochain panneau de limitation de vitesse, l'affiche en arrière-plan et propose cette nouvelle vitesse comme vitesse de consigne.

Une fois mémorisée :

- Si la vitesse de consigne est inférieure à la précédente, le véhicule ralentit pour atteindre cette nouvelle vitesse au niveau du panneau.



Avec préconisation anticipée de vitesse de consigne

4. Vitesse de consigne actuelle
5. Proposition de mémorisation de la vitesse
6. Indication de la limitation de vitesse en cours
7. Indication de la prochaine limitation de vitesse

Conditions de fonctionnement

- Routes éligibles : routes à chaussées séparées avec accès interdit aux piétons et cyclistes.
- DS DRIVE ASSIST 2.0 activé.
- Vitesse du véhicule comprise entre 0 et 180 km/h.
- Volant tenu correctement par le conducteur.
- L'adaptation automatique anticipée intelligente de la vitesse (AISA) fonctionne uniquement avec l' atténuateur de choc mobile (ACC) et

l'option LEGAL SPEED AUTO est désélectionnée.

Mémorisation de la vitesse de consigne

- Activer (**2**) (Atténuateur de choc mobile).

Les informations liées à l'atténuateur de choc mobile s'affichent.

À la détection d'une nouvelle vitesse de consigne, le système affiche la valeur et "**OK?** " pour proposer de l'enregistrer comme nouvelle vitesse de consigne.

REMARQUE

En cas d'écart inférieur à 5 km/h (3 mph) entre la vitesse de consigne et la vitesse affichée par la reconnaissance automatique des panneaux routiers (TSR), le symbole "**OK ?**" ne s'affiche pas.

Selon les conditions de route, plusieurs vitesses peuvent s'afficher.

- Appuyer sur (**3**) **OK** pour valider la nouvelle vitesse de consigne.

L'afficheur revient ensuite à l'affichage courant.

Système anti-collision

REMARQUE

Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales** dans le chapitre **Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)**.



Ce système anti-collision :

- prévient le conducteur que son véhicule risque d'entrer en collision avec le véhicule qui le précède, un piéton ou un cycliste ;
- Réduit la vitesse du véhicule afin d'éviter la collision ou d'en limiter la sévérité.

REMARQUE

Le système prend également en compte les motocyclistes.
Il peut également réagir en cas d'animaux.
Les animaux (en particulier inférieurs à 0,5 m) et les objets sur la chaussée ne sont pas forcément détectés.

Le système comprend les fonctions suivantes :

- Alerte Risque Collision
- Aide au freinage d'urgence intelligent (iEBA)
- Freinage d'urgence actif (AEB), également appelé freinage de sécurité actif (ASB)



Le véhicule comporte une caméra multifonction implantée en haut du pare-brise et, selon version, un radar situé dans le pare-chocs avant.

AVERTISSEMENT

Ce système ne remplace pas la vigilance du conducteur.
Ce système est conçu pour aider le conducteur et améliorer la sécurité de conduite.
Il incombe au conducteur de surveiller en permanence l'état de la circulation dans le respect du code de la route.

REMARQUE

Dès que le système détecte une collision potentielle, il prépare le circuit de freinage.
Cela peut produire un léger bruit et une légère sensation de décélération.

Conditions / Limites de fonctionnement

- Système de freinage en état de fonctionnement.
- Système ASR activé.
- Ceintures de sécurité de tous les passagers bouclées.
- Vitesse stabilisée sur routes peu ou non sinueuses.



Ce voyant s'affiche au combiné d'instruments sans autre message pour indiquer que le système de freinage automatique post-collision n'est pas disponible.

Ce phénomène est normal et indique qu'une condition n'est pas remplie ; il n'est pas nécessaire de consulter un atelier qualifié.
Lorsque le contact est mis et que le freinage automatique post-collision présente un risque, il est recommandé de désactiver le système via l'application Aides à la conduite de l'écran tactile, par exemple :

- Transport d'objets longs sur barres de toit.
- Conduite avec chaînes à neige.
- Passage dans une station de lavage automatique.
- Réalisation d'une tâche d'entretien (par exemple changement d'une roue, intervention dans le compartiment moteur).
- Passage sur un banc à rouleaux dans un atelier qualifié.
- Remorquage du véhicule.
- Après un impact sur le pare-brise au niveau de la caméra de détection.

REMARQUE

Le système se désactive automatiquement après détection de l'utilisation d'une roue de secours de type "galette" de diamètre différent ou du dysfonctionnement du feu de stop droit ou gauche.
Après une forte collision (ex. : avec déploiement de l'airbag), le système se désactive automatiquement. Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Les performances du système peuvent être dégradées ou indisponibles en raison de :

- Capteur recouvert de neige, de givre, de neige fondante, de boue ou de saleté.
- Pare-brise endommagé ou maculé, avec une vue floue ou couvert d'éléments étrangers (par exemple des autocollants).
- Pare-chocs avant endommagé (ou déformé dans le passé) ou recouvert d'objets étrangers (par exemple des autocollants).
- Caméra avant mal positionnée ou cache manquant.
- Processus de refroidissement des disques de frein en cours.
- En virages.
- Processus d'initialisation du système après débranchement de la batterie.
- Soleil ou lumières qui brillent dans l'objectif de la caméra avant.
- Conditions environnementales défavorables (par exemple pluie, brouillard ou neige).
- Véhicule qui précède créant des projections sur la route.

Les performances du système peuvent être affectées par :

- Système de stabilité du véhicule en cours.
- Tension de la batterie du véhicule hors plage.
- Route mouillée réfléchissant les éclairages.
- Rapprochement des véhicules qui précèdent.
- Tracteurs, véhicules boueux ou véhicules avec remorque.
- Routes inclinées.
- Routes sinueuses ou vallonnées.
- Mauvaises conditions d'éclairage.
- Changements d'éclairage brusques.
- Modifications sur le véhicule (par exemple pneus).

REMARQUE

Si la détection est dégradée ou temporairement indisponible en raison des conditions de l'environnement, aucune indication pour le conducteur n'est affichée (car aucune action de la part du conducteur n'est nécessaire).

AVERTISSEMENT

Il peut s'avérer dangereux de conduire sans les feux de stop en parfait état de fonctionnement.

⚠ AVERTISSEMENT

Le conducteur ne doit pas surcharger le véhicule (respecter la limite MTAC et les limites de hauteur de charge pour les barres de toit).

Alerte Risque Collision

Cette fonction prévient le conducteur s'il risque d'entrer en collision avec le véhicule qui le précède, un piéton ou un cycliste.

Modification du seuil de déclenchement de l'alerte

Le seuil de déclenchement détermine la sensibilité avec laquelle la fonction avertit du risque de collision.



Le paramétrage se fait dans l'application ADAS de l'écran tactile.

- Sélectionner l'un des 3 seuils prédéfinis : "**Loin**", "**Moyen**" ou "**Près**".

Le seuil retenu est mémorisé à la coupure du contact.

Fonctionnement

En fonction du risque de collision détecté par le système et du seuil de déclenchement de l'alerte choisi par le conducteur, différents niveaux d'alerte peuvent se déclencher et s'afficher au combiné d'instruments.
Le système prend en compte la dynamique du véhicule, l'écart de vitesse entre le véhicule et l'objet identifié pour le risque de collision et la situation du véhicule (par exemple actions sur les pédales, le volant, etc.) pour déclencher l'alerte au moment le plus opportun.



(orange)

Niveau 1 : alerte visuelle seule signalant que le véhicule qui vous précède est très proche.

Le message "**Véhicule proche**" s'affiche.



(rouge)

Niveau 2 : alerte visuelle et sonore signalant qu'une collision est imminente.

Le message "**Freiner !**" s'affiche.

Niveau 3 : un micro-freinage peut venir confirmer le risque de collision (en option).

REMARQUE

Si le véhicule se rapproche de l'obstacle trop rapidement, l'alerte de niveau 2 peut s'afficher directement.

Important : l'alerte de niveau 1 dépend du seuil de déclenchement sélectionné. Elle ne fonctionne qu'avec des véhicules en mouvement. Elle se désactive automatiquement à faible vitesse.

REMARQUE

En cas de sélection de "**Loin**" sur l'écran tactile, le système émet un avertissement plus tôt. Cela accroît la sécurité mais augmente également le nombre d'alertes si la distance de sécurité légale n'est pas respectée.

Pour réduire le nombre d'alertes, régler le paramètre sur l'une des deux autres options.

⚠ ATTENTION

Il peut arriver que des avertissements de collision ne soient pas émis, soient émis trop tardivement ou paraissent injustifiés.
Le conducteur doit rester en toutes circonstances maître de son véhicule et attentif pour intervenir activement à tout moment et éviter un accident.

Désactivation / Activation

Par défaut, à chaque démarrage, le système est automatiquement activé.



Le paramétrage se fait dans l'application **ADAS** de l'écran tactile.



La désactivation du système est signalée par l'allumage de ce voyant, accompagné d'un message.

REMARQUE

Le système ne peut être désactivé, véhicule à l'arrêt, qu'avec l'application **ADAS ou Conduite/Véhicule** de l'écran tactile.

Défaut

Ce voyant s'affiche au combiné d'instruments, accompagné dans certains cas du message "**Capteur d'aide à la conduite occulté : Nettoyer le capteur, voir le manuel d'utilisation**" si le capteur est occulté.

Ce phénomène est normal ; il n'est pas nécessaire de consulter un atelier qualifié.
Cela peut être dû à un problème du système d'infordivertissement, d'une visibilité réduite (pluie, brouillard, neige, éblouissement dû au soleil rasant…) ou à un blocage réel du capteur.
Dans ce cas, arrêter le véhicule et vérifier si la caméra avant ou le radar avant sont recouverts de salissures, boue, sable, neige, givre ou de tout autre élément pouvant empêcher la détection.
Le système est de nouveau opérationnel après le nettoyage du champ de détection.

En cas de dysfonctionnement, ce voyant s'allume au combiné, accompagné d'un message et d'un signal sonore.

Faire vérifier par le concessionnaire ou par un atelier qualifié.

Si ces voyants d'avertissements s'allument après un arrêt du moteur puis un redémarrage, consulter le Réseau ou un atelier qualifié pour faire vérifier le système.

Ces voyants d'avertissement s'allument au combiné d'instruments et/ou sur l'afficheur des voyants de ceintures de sécurité et d'airbag passager avant pour signaler le non-bouclage de la ceinture du conducteur et/ou du passager avant (selon version).

Le système de freinage automatique est désactivé tant que les ceintures ne sont pas bouclées.

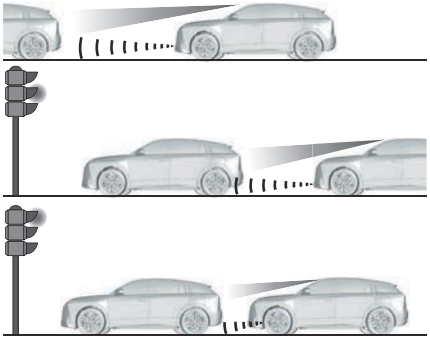
En cas de détection d'une anomalie du module audio, le voyant d'avertissement s'affiche au combiné d'instruments, accompagné d'un message.

Aucun signal sonore ne retentit, pas plus que pour le système d'assistance au conducteur.

Assistance au freinage d'urgence intelligent (iEBA)

Cette fonction augmente la décélération du véhicule si le freinage du conducteur n'est pas suffisant pour éviter une collision.
Cette assistance n'a lieu que si le conducteur effectue un appui sur la pédale de frein.

Freinage d'urgence actif (AEB)



Cette fonction, également appelée Freinage de sécurité actif (ASB), intervient après l'alerte sonore si le conducteur n'appuie pas assez vite sur la pédale de frein.
Le système a pour objectif de réduire la vitesse d'impact ou d'éviter une collision en cas de non-intervention du conducteur.

REMARQUE

À une vitesse inférieure à 30 km/h, le freinage d'urgence automatique peut ralentir le véhicule jusqu'à l'arrêt complet.
Sinon, pour les versions avec caméra seule, la vitesse peut être réduite de 25 km/h (16 mph) maximum.
Pour les versions avec caméra et radar, la réduction de vitesse peut être étendue à

50 km/h si les deux capteurs sont capables de détecter le danger.

Fonctionnement

Le système fonctionne dans les conditions suivantes :

- La vitesse du véhicule ne dépasse pas 80 km/h lorsqu'un piéton ou un cycliste est détecté.
- La vitesse du véhicule ne dépasse pas 80 km/h, lorsqu'un véhicule à l'arrêt est détecté.
- La vitesse du véhicule est comprise entre 10 km/h et 85 km/h (versions avec caméra uniquement) ou 140 km/h (versions avec caméra et radar) lorsqu'un véhicule en mouvement est détecté.



Ce voyant d'avertissement clignote (pendant environ 10 secondes) dès que la fonction agit sur le freinage du véhicule.

Tant que le voyant clignote, la fonction n'est pas disponible.
Avec une boîte de vitesses automatique ou un sélecteur de mode de conduite, en cas de freinage automatique d'urgence, maintenir l'appui sur la pédale de frein, même si le véhicule a atteint l'arrêt complet, pour l'empêcher de rouler.

REMARQUE

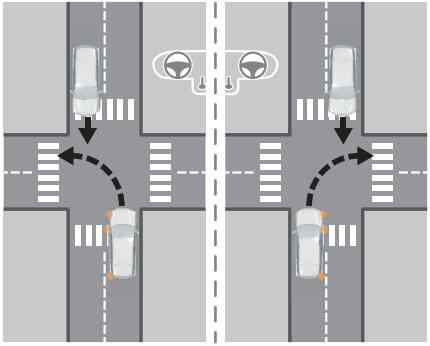
À tout instant, le conducteur peut passer outre le freinage automatique d'urgence en exerçant une action franche sur le volant (manœuvre évasive) et/ou sur la pédale d'accélérateur.

REMARQUE

Le fonctionnement peut se manifester par une résistance de la pédale de frein et de légères vibrations sur celle-ci.
En cas d'arrêt complet du véhicule, le freinage automatique est maintenu 1 à 2 secondes.

Scénarios d'intersections

Intersection avec un autre véhicule

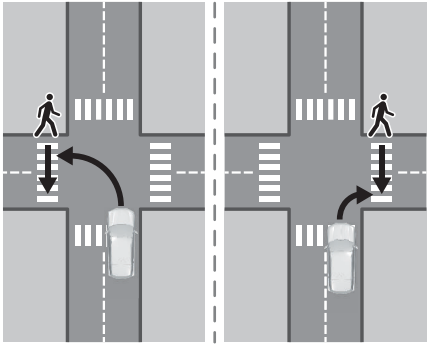


Le système peut s'activer lorsque le véhicule braque et détecte un autre véhicule venant en sens inverse si :

- L'indicateur de direction correspondant est activé.
- Le véhicule est sur le point de couper la trajectoire d'un véhicule ou d'une moto venant en sens inverse.
- La vitesse du véhicule est comprise entre 8 et 25 km/h (5 et 15 mph).
- Une collision avec le côté de l'autre véhicule (ou moto) est prévisible.

Le système prend également en compte les motocyclistes et peut réagir en conséquence.

Traversée d'une route en détectant un piéton



Le système peut s'activer lorsque le véhicule détecte un piéton qui traverse pendant qu'il tourne à gauche ou à droite si :

- Le piéton traverse devant le véhicule.
- Le piéton est très bien détecté par les capteurs.
- L'environnement est détectable par les capteurs (exemple : luminosité, contraste vs arrière-plan).

- La vitesse du véhicule est comprise entre 8 km/h et 25 km/h (5 mph et 15 mph).

Le système prend également en compte les cyclistes et peut réagir en conséquence.

Activation / Désactivation

En fonction de la version, le système est automatiquement activé par défaut à chaque démarrage du véhicule, même s'il a été désactivé lors de la dernière coupure du contact.



Le système peut être désactivé dans le menu ADAS

Selon version, cette désactivation est uniquement possible à l'arrêt.



Le système peut être désactivé dans le menu ADAS

Dysfonctionnement



Ce voyant d'avertissement s'allume au combiné d'instruments, accompagné du message

"**Défaut du système d'avertissement sonore : Réparation nécessaire**" si le système d'avertissement sonore est en panne.

Le système peut être perturbé ou indisponible. Faire vérifier par le concessionnaire ou par un atelier qualifié.



Ce voyant s'affiche au combiné d'instruments, accompagné dans certains cas du message "**Capteur d'aide à la conduite occulté : Nettoyer le capteur, voir le manuel d'utilisation**" si le capteur est occulté.

Ce phénomène est normal ; il n'est pas nécessaire de consulter un atelier qualifié.
Dans ce cas, arrêter le véhicule et vérifier si la caméra avant ou le radar avant sont recouverts de salissures, boue, sable, neige, givre ou de tout autre élément pouvant empêcher la détection.
Le système est de nouveau opérationnel après le nettoyage du champ de détection.



En cas de dysfonctionnement, ce voyant s'allume au combiné, accompagné d'un message et d'un signal sonore.

Faire vérifier par le concessionnaire ou par un atelier qualifié.



Si ces voyants s'allument après un arrêt du moteur puis un redémarrage, consulter le Réseau ou un atelier qualifié pour faire vérifier le système.



Ces voyants d'avertissement s'allument au combiné d'instruments et/ou sur l'afficheur des voyants de ceintures de sécurité et d'airbag passager avant pour signaler le non-bouclage de la ceinture du conducteur et/ou du passager avant (selon version).

Le système de freinage automatique est désactivé tant que les ceintures ne sont pas bouclées.

Freinage pendant une collision (ICB)

En cas d'accident, le véhicule déclenche un freinage automatique pendant une collision. Ce système vise à réduire le risque de suraccident si le conducteur ne réagit pas.
Le système n'est pas opérationnel en cas d'indisponibilité de la fonction de déclenchement et d'exécution du freinage automatique pendant une collision ; cela peut arriver lors d'accidents destructeurs ou dans d'autres scénarios d'accidents spécifiques.
Il est possible de neutraliser le freinage automatique post-collision en appuyant sur la pédale d'accélérateur.

Conditions de fonctionnement

Le système fonctionne si les conditions suivantes sont remplies :

- Les airbags ou prétensionneurs pyrotechniques des ceintures de sécurité ont été déclenchés lors de la collision.

- Les systèmes de freinage et les fonctions électriques restent continuellement opérationnels pendant et après la collision.
- Le conducteur n'a pas appuyé sur la pédale d'accélérateur.

Défaut





En cas de dysfonctionnement, l'un de ces voyants s'allument fixement au combiné d'instruments, accompagnés du voyant Service, d'un message et d'un signal sonore.
Faire vérifier par le concessionnaire ou par un atelier qualifié.

Prévention d'actionnement de la mauvaise pédale (WPP)

REMARQUE

Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales** dans le chapitre **Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)**.

Cette fonction empêche ou réduit les dégâts si le conducteur appuie fortement sur la pédale d'accélérateur au lieu de la pédale de frein lorsqu'un obstacle est détecté devant ou derrière le véhicule, en effectuant un freinage d'urgence.

Cette fonction, qui intervient à l'arrêt ou à vitesse très lente, utilise les capteurs de stationnement pour la détection.

Fonctionnement

Le système freine si :

- En marche avant, le conducteur appuie rapidement et fortement sur la pédale d'accélérateur et les capteurs avant détectent une cible.

ou

- En marche arrière, le conducteur appuie rapidement et fortement sur la pédale d'accélérateur et les capteurs arrière détectent une cible.

Fonctionnement



La fonction est signalée par l'allumage de ce voyant et des feux de stop, accompagné d'un message et d'un signal sonore.

Le frein d'urgence est arrêté et l'état actif est abandonné si la pédale de frein est enfoncée.

Si le système est activé et que le conducteur n'appuie pas sur la pédale de frein pour désactiver la fonction dans les 90s, le frein de stationnement électronique (EPB) s'engage automatiquement et le message "**Frein de stationnement serré**" s'affiche.



La fonction peut être désactivée dans l'application ADAS de l'écran tactile (sélectionnée de nouveau après un cycle de mise à l'arrêt/en marche).



La désélection du système WPP par le conducteur est signalée par l'allumage de ce voyant au combiné d'instruments et l'affichage d'un message.

Limites de fonctionnement

Le système peut ne pas fonctionner dans les situations suivantes :

- Capteur recouvert de boue, saletés, givre, feuilles de la route
- Couverture externe de la surface du véhicule à proximité des capteurs de stationnement (par exemple autocollants)
- Dégât de la surface du véhicule à proximité des capteurs de stationnement
- Nouveau revêtement du véhicule à proximité des capteurs de stationnement
- Conditions climatiques défavorables (par exemple fortes précipitations, neige ou brouillard)
- Perturbations d'air importantes générées par le véhicule à l'avant
- Coffre lourdement chargé
- Pente très raide
- Capteurs de stationnement bloqués
- Obstacles très petits ou très minces
- Changements extrêmes de température
- Attelage d'un porte-vélos ou d'une remorque
- Surfaces d'objets qui réfléchissent ou absorbent les ondes ultrasoniques

⚠ ATTENTION

Le système n'est pas désactivé lorsque la remorque est attelée, mais il ne réagit pas aux obstacles situés derrière la remorque. En fonction de la remorque, celle-ci peut être détectée comme un objet proche. Il n'est pas possible d'accélérer à vitesse maximale en marche arrière.

⚠ ATTENTION

Tout dégât de la surface du véhicule à proximité des capteurs de stationnement doit être réparé par un atelier qualifié pour en préserver toutes les performances.

⚠ AVERTISSEMENT

Le système ne peut, en aucun cas, remplacer la vigilance et les contrôles du conducteur.
Le conducteur reste responsable de sa conduite en surveillant son environnement.
Le conducteur est responsable de l'utilisation correcte des pédales de frein et d'accélérateur, ainsi que du sélecteur de rapport.
Ne jamais se diriger volontairement vers un obstacle pour tester le fonctionnement du système, car cela est extrêmement dangereux.

⚠ AVERTISSEMENT

Le système ne peut fonctionner que dans ses limites physiques.

Dysfonctionnement



En cas de dysfonctionnement, ces voyants d'avertissement s'allument au combiné d'instruments, accompagnés d'un message et d'un signal sonore. En cas d'anomalie du contacteur dans une direction, le système ne s'active pas dans l'autre direction.

Faire vérifier par le concessionnaire ou par un atelier qualifié.

En cas de dysfonctionnement à l'engagement de la marche arrière, en marche arrière ou lorsque le conducteur tente d'activer le système, le message "**Capteur d'aide au stationnement occulté : Nettoyer le capteur, voir le Manuel d'utilisation**" s'affiche accompagné d'un signal sonore si le capteur est occulté. Ce phénomène est normal ; il n'est pas nécessaire de consulter un atelier qualifié. Dans ce cas, arrêter le véhicule et vérifier si la capteurs de stationnement sont couverts de saletés, de boue, de sable, de neige, de givre ou tout ce qui empêche la détection. Le système est de nouveau opérationnel après le nettoyage du champ de détection.

Système d'aide à la stabilité du véhicule

Contrôle électronique de stabilité (ESC)

En cas d'écart entre la trajectoire suivie par le véhicule et celle souhaitée par le conducteur, le contrôle dynamique de stabilité agit automatiquement sur le frein d'une ou plusieurs roues et sur le moteur pour inscrire le véhicule dans la trajectoire souhaitée, dans la limite des lois de la physique.
Le programme de stabilité électronique intègre les systèmes suivants :

- Antiblocage des roues (ABS) et répartiteur électronique de freinage (EBFD).
- Aide au freinage d'urgence intelligent (iEBA).
- Frein de sécurité post-collision (PCSB).
- Système antipatinage (TCS).
- Contrôle dynamique de stabilité (DSC).
- Contrôle de stabilité de la remorque (TSA).

Contrôle de stabilité de la remorque (TSA)

En situation de remorquage, ce système permet de réduire les risques d'embardée du véhicule et de la remorque.

Fonctionnement

Le système est automatiquement activé à la mise du contact.
Le programme de stabilité électronique (ESC) ne doit pas présenter de dysfonctionnement.

La vitesse du véhicule doit être comprise entre 60 et 160 km/h (37 et 99 mph).



Lorsque des mouvements d'oscillation de la remorque sont détectés, le système agit sur les freins pour stabiliser la remorque et réduit, si nécessaire, la puissance du moteur pour ralentir le véhicule (confirmé par le clignotement de ce voyant au combiné d'instruments et par l'allumage des feux de stop).

Pour connaître les masses et les charges remorquables, se reporter à la rubrique **Caractéristiques techniques des moteurs et charges remorquables** ou au certificat d'immatriculation du véhicule.

Pour rouler en toute sécurité avec un **Dispositif d'attelage**, se reporter à la rubrique correspondante.

Défaut



En cas de défaut, ce voyant d'avertissement s'allume au combiné d'instruments, accompagné d'un message et d'un signal sonore.

Pour continuer à tracter une remorque, réduire la vitesse et rouler prudemment !
Faire vérifier par le concessionnaire ou par un atelier qualifié.

⚠ AVERTISSEMENT

Le système de contrôle de stabilité de la remorque offre un surcroît de sécurité en conduite normale, dans le respect des recommandations d'utilisation de la remorque et de la législation en vigueur dans le pays.
Il ne doit pas inciter le conducteur à prendre des risques supplémentaires, tels que l'utilisation d'une remorque dans des conditions d'utilisation inadaptées (par exemple, charge excessive, poids sur flèche dépassé, pneus usés ou sous-gonflés, système de freinage défectueux) ou la conduite à une vitesse excessive.
Dans certains cas, les mouvements d'oscillation de la remorque peuvent ne pas être détectés par le système, notamment avec une remorque légère.
En cas de conduite sur chaussée glissante ou dégradée, le système peut ne pas empêcher une embardée brutale de la remorque.

Système de contrôle de la traction (TCS)

L'antipatinage des roues optimise la motricité en agissant sur les freins des roues motrices et sur le moteur, afin d'éviter le patinage d'une ou plusieurs roues. Il améliore aussi la stabilité directionnelle du véhicule.
Ces systèmes sont automatiquement activés à chaque démarrage du véhicule.



En cas de problème d'adhérence ou de trajectoire, ces systèmes se mettent en marche (confirmé par le clignotement de ce voyant au combiné d'instruments).

Désactivation / Réactivation

Dans des conditions exceptionnelles (par exemple démarrage du véhicule embourbé, immobilisé dans la neige, sur sol meuble), il peut s'avérer utile de désactiver le système Antipatinage pour permettre aux roues de tourner librement et de retrouver de l'adhérence.
Dès que les conditions d'adhérence le permettent, réactiver le système.



Le système Antipatinage se désactive / se réactive dans l'application **ADAS** de l'écran tactile.



La désactivation / réactivation du système Antipatinage est signalée par l'allumage / l'extinction de ce voyant au combiné d'instruments et l'affichage d'un message.

Le système Antipatinage se réactive automatiquement après chaque coupure de contact ou à partir de 50 km/h.
En dessous de 50 km/h, le système doit être réactivé manuellement.

Défaut



En cas de dysfonctionnement, ce voyant s'allume au combiné, accompagné d'un message et d'un signal sonore.

Faire vérifier par le concessionnaire ou par un atelier qualifié.

⚠ AVERTISSEMENT

ASR/DSC

Ces systèmes offrent un surcroît de sécurité en conduite normale, mais ils ne doivent pas inciter le conducteur à prendre des risques supplémentaires ou à rouler à des vitesses trop élevées.
Le risque de perte d'adhérence augmente dans des conditions de faible adhérence (pluie, neige, verglas). Pour des raisons de sécurité, il faut donc que ces systèmes restent activés dans toutes les circonstances, notamment dans des conditions difficiles.
Le fonctionnement de ces systèmes est assuré sous réserve du respect des préconisations du Constructeur, concernant tant les roues (pneumatiques et jantes), les composants de freinage, les composants électroniques que les procédures de montage et d'intervention du Réseau.
Afin de bénéficier de l'efficacité de ces systèmes en conditions hivernales, il est recommandé d'utiliser des pneumatiques neige ou 4 saisons. Il est alors impératif d'équiper les 4 roues avec des pneumatiques homologués pour le véhicule.

Toutes les caractéristiques des pneumatiques sont regroupées sur l'étiquette pneumatiques / peinture. Pour plus d'informations sur l'**identification du véhicule**, voir la rubrique correspondante.

Système d'aide à la performance de freinage

Répartiteur électronique de force de freinage (EBFD)

Ces systèmes accroissent la stabilité et la maniabilité du véhicule lors du freinage et contribuent à un meilleur contrôle dans les virages, en particulier sur revêtement dégradé ou glissant.
Le système ABS empêche le blocage des roues en cas de freinage d'urgence.
Le répartiteur électronique de la force de freinage assure une gestion intégrale de la pression de freinage roue par roue.

- **En cas de freinage d'urgence, appuyer très fortement sur la pédale sans jamais relâcher l'effort.**

REMARQUE

Le fonctionnement normal du système ABS peut se manifester par de légères vibrations sur la pédale de frein.



L'allumage fixe de ce voyant signale un dysfonctionnement du système ABS. Le véhicule conserve un freinage classique. Rouler prudemment à vitesse modérée.

Faire vérifier par le concessionnaire ou par un atelier qualifié.



L'allumage de ce voyant, couplé aux voyants **STOP** et ABS, accompagnés de l'affichage d'un message et d'un signal sonore, signale un dysfonctionnement du répartiteur électronique de force de freinage (EBFD).

L'arrêt du véhicule est impératif.

Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact.
Consulter un concessionnaire ou un atelier qualifié.

Antiblocage des roues (ABS)



Fixe.
Le système d'antiblocage des roues est défaillant.

Le véhicule conserve un freinage classique. Rouler prudemment à allure modérée, puis effectuer (3).
Il s'allume pendant quelques secondes après avoir mis le contact. Le système est opérationnel dès que le voyant s'éteint.
Si le voyant ne s'éteint pas au bout de quelques secondes ou s'il s'allume en cours de route, le système ABS présente une défaillance. Le dispositif de freinage continue à fonctionner, mais sans régulation ABS.

Fixe.
Oubli ou appui insuffisant sur la pédale de frein.

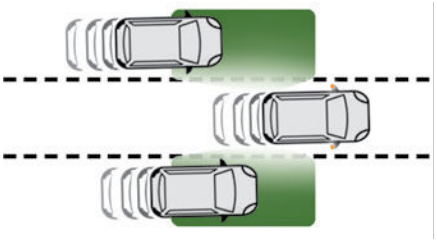
Avec une boîte de vitesses automatique, moteur tournant, avant de desserrer le frein de stationnement, pour quitter la position **P**.

Système d'aide à la visibilité

Surveillance des angles morts (BSM)

REMARQUE

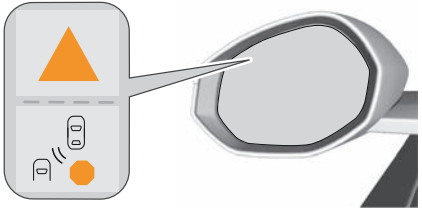
Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales** dans le chapitre **Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)**.



Ce système avertit le conducteur de l'approche rapide de véhicules par l'arrière sur les voies adjacentes (jusqu'à environ 75 m) et de la présence d'un véhicule dans les zones d'angles morts de son véhicule, à partir des radars d'angles placés dans le pare-chocs arrière.

REMARQUE

Ce système prend en compte les véhicules de type automobile, camion et moto, en couvrant les angles morts ou les zones masquées du champ de vision du conducteur.



Un voyant apparaît dans le rétroviseur du côté concerné :

- **Fixe**, immédiatement lorsqu'un autre véhicule est dans la zone d'angle mort ou s'approche dans une voie adjacente.
- **Clignotant**, après un délai de 1 seconde environ lorsque l'indicateur de direction est utilisé.

Activation / Désactivation

À chaque démarrage, le voyant s'allume dans chaque rétroviseur pour signaler l'activation du système.

REMARQUE

Le système ne peut pas être désactivé manuellement.
Le système est désactivé automatiquement en cas de remorquage avec un dispositif d'attelage homologué par le fabricant.

Conditions de fonctionnement

- Tous les véhicules roulent dans le même sens de circulation et sur des voies contiguës.
- En dépassant un véhicule, l'écart de vitesse est inférieur à 15 km/h.
- Le flux de circulation est fluide.
- Une manœuvre de dépassement se prolonge et le véhicule dépassé stagne dans la zone d'angles morts.

Limites de fonctionnement

Aucune alerte n'est déclenchée dans les situations suivantes :

- Capteurs non couverts de boue, de glace, de neige, etc.
- LED dans les rétroviseurs extérieurs ou radars arrière non recouverts par des autocollants ou d'autres objets.
- Présence d'objets immobiles (par exemple véhicules en stationnement, rails de sécurité, lampadaires, panneaux).
- Véhicules roulant en sens inverse.
- Si le pare-chocs arrière a été endommagé.

AVERTISSEMENT

Il peut arriver que des avertissements ne soient pas émis, soient émis trop tardivement ou paraissent injustifiés.
Ce système ne remplace pas la surveillance requise par le conducteur. Toujours utiliser les rétroviseurs et regarder par-dessus son épaule avant de changer de voie pour éviter un accident.
En cas de retouche de peinture du pare-chocs arrière, consulter le Réseau STELLANTIS ; certains types de peinture pourraient perturber le fonctionnement du radar.

Défaut



En cas de dysfonctionnement, ce voyant s'allume au combiné d'instruments, accompagné de l'affichage d'un message.

Faire vérifier par le concessionnaire ou par un atelier qualifié.

REMARQUE

Le système peut être passagèrement perturbé par certaines conditions climatiques (par exemple : fortes précipitations, grêle ou changements extrêmes de température).
En particulier, rouler sur route mouillée ou passer d'une zone sèche à une zone mouillée peut provoquer de fausses alertes (par exemple, présence d'un nuage de gouttelettes d'eau dans l'angle mort interprété comme un véhicule).
Par mauvais temps ou par temps hivernal, s'assurer que les radars ne sont pas recouverts par de la boue, du givre ou de la neige.
Veiller à ne pas masquer la zone d'avertissement, située sur les rétroviseurs extérieurs, ainsi que les zones de détection, situées sur le pare-chocs arrière, par des étiquettes adhésives ou autres objets ; ceux-ci risqueraient d'entraver le bon fonctionnement du système.

DS Night Vision

Ce système identifie et signale la présence de piétons et d'animaux dans le champ de vision du conducteur, en conditions de faible luminosité extérieure, à l'aide d'une caméra infrarouge située à l'avant du véhicule.

Pour bénéficier de l'affichage permanent de l'image de la caméra infrarouge dans le combiné d'instruments et l'affichage tête haute, sélectionner la page d'affichage "**Night Vision**".
Quand les conditions sont réunies, une alerte est déclenchée en cas de risque de collision.
L'affichage permanent disparaît à la coupure du contact ou si les conditions ne sont pas réunies.

AVERTISSEMENT

Ce système d'aide à la conduite ne remplace en aucun cas l'appréciation du conducteur des conditions de visibilité nocturne et des conditions de circulation.
Dans certains cas, les contrastes de température sont insuffisants et le système ne peut pas détecter tous les dangers ou, inversement, il peut émettre de faux avertissements (ex. : moteurs de camions stationnés sur le bord de la chaussée).

Conditions de fonctionnement

1. Moteur tournant.
2. Conditions de luminosité très faibles avec feux de croisement allumés et en bon état de fonctionnement.
3. Température comprise entre -30°C et +28°C.
4. Vitesse inférieure à 160 km/h (99 mph).
5. Détection de piétons ou d'animaux de taille supérieure à 0,50 m.

Activation / Désactivation



Le paramétrage se fait dans l'application **ADAS** de l'écran tactile.

Fonctionnement

REMARQUE

Tant que la luminosité extérieure est trop élevée ou que les feux de croisement ne sont pas allumés, les alertes ne sont pas disponibles.



Si la fonction est sélectionnée mais que l'affichage au combiné d'instruments, dans l'affichage tête haute étendu et les alertes ne sont pas disponibles (sur la page "**Vision nocturne**"), le voyant s'allume en gris.



Si toutes les conditions de fonctionnement sont réunies, le voyant s'allume en vert : l'affichage au combiné (avec la page "**Vision nocturne**" sélectionnée) et le déclenchement des alertes sont disponibles.



Si certaines conditions de fonctionnement (vitesse ou température) ne sont pas remplies, le voyant s'allume en orange : seul l'affichage au combiné est disponible (sur la page "**Vision nocturne**").





La portée de détection de la caméra est comprise entre 15 m (pour les piétons) et 200 m, selon conditions de visibilité.
Si un piéton ou un animal sont détectés, le système avertit le conducteur jusqu'à 100 m avant le point de collision éventuel.
L'image fournie par la caméra s'affiche en niveaux de gris au combiné d'instruments, les objets chauds apparaissant plus clairs que les objets froids.
Si des piétons ou des animaux sont détectés, ils apparaissent encadrés de jaune.



Si le système détecte un risque de collision avec des piétons ou des animaux, il déclenche une alerte : un pictogramme apparaît au milieu de la fenêtre d'affichage. La silhouette des piétons ou des animaux est encadrée de rouge.

Si la page d'affichage "**Vision nocturne**" n'est pas sélectionnée, l'alerte se déclenche et apparaît dans une fenêtre temporaire.

En cas d'alerte, le conducteur peut intervenir par une manœuvre d'évitement ou en freinant.

Limites de fonctionnement

Le système peut être perturbé ou ne pas fonctionner notamment dans les situations suivantes :

1. Mauvaises conditions de visibilité (chute de neige, forte pluie, brouillard épais).
2. Caméra masquée par de la neige, de la boue, de la poussière.
3. Caméra rayée après passages répétés dans des stations de lavage avec rouleaux.
4. Température extérieure très élevée.
5. Au sommet ou au bas d'une pente raide.
6. Sur route très sinueuse.
7. Dans un virage.
8. Après un choc qui a pu entraîner le déréglage ou la détérioration de la caméra.
9. Après retouche de peinture sur la calandre réalisée en dehors du Réseau de concessionnaires ou d'un atelier qualifié.

Recommandations d'entretien

La caméra infrarouge dispose d'une buse de lavage couplée au système de lave-vitre avant du véhicule.
Cette buse de lavage ne s'active pas à chaque utilisation du système de lave-glace avant. Sa fréquence d'activation est prédéfinie dans le système.
Vérifier régulièrement l'état de propreté de la caméra infrarouge. Par mauvais temps ou en conditions hivernales, s'assurer que la caméra

infrarouge n'est pas recouverte de boue, de neige ou de givre.

Défaut



En cas de défaut, ce voyant s'allume en orange au combiné, accompagné de l'affichage d'un message.

Faire vérifier par le concessionnaire ou par un atelier qualifié.

Système d'aide au maintien dans la voie

Alerte de franchissement involontaire de ligne (LDW)

REMARQUE

Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales** dans le chapitre **Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)**.

Le système d'avertissement de franchissement de ligne aide le conducteur à ne pas quitter involontairement la voie de circulation. La caméra avant observe les bords de la route, ainsi que les marquages des voies entre lesquelles circule le véhicule. Si le véhicule franchit un bord de route ou un marquage de voie, le système avertit le conducteur.
Le système ne détecte pas une sortie de voie involontaire lorsque les clignotants sont actionnés et pendant quelques secondes après leur extinction.
Aucun avertissement ne sera notifié en cas de conduite dynamique, c'est-à-dire appui sur la pédale de frein ou d'accélérateur ou direction lourde.



Lorsque le système détecte une sortie de voie involontaire, ce voyant de contrôle clignote rapidement en jaune.

Conditions de fonctionnement

Pour un bon fonctionnement du système, les conditions suivantes doivent être remplies :

- la vitesse du véhicule doit être comprise entre 65 et 180 km/h (40 et 112 mph)
- clignotants pas activés
- aucune conduite dynamique, c'est-à-dire une pression sur la pédale de frein ou d'accélérateur
- Les limites des voies peuvent être clairement détectées par le système
- Le véhicule ne roule pas dans un virage serré
- Aucun défaut système n'est présent empêchant les corrections

Activation/Désactivation

AVERTISSEMENT

En raison des exigences légales, le système ne peut être désactivé que lors de la personnalisation du véhicule jusqu'à la prochaine remise du contact. Le système est automatiquement activé par défaut chaque fois que le moteur électrique est prêt ou que le moteur est démarré.

Par défaut, à chaque démarrage, le système est automatiquement activé.
Le système est désactivé par le conducteur lorsque le véhicule est remorqué.



Le paramétrage se fait dans l'application **ADAS** de l'écran tactile.

Accès direct aux **Raccourcis des aides à la conduite**.



La désactivation est signalée par l'allumage de ce voyant au combiné d'instruments.

Limitations du système

Les performances du système peuvent être affectées par :

- Une caméra recouverte de neige, givre, neige fondante, boue, saleté, ou impactée par des dommages au pare-brise ou des objets étrangers, par exemple des autocollants
- Rapprochement des véhicules qui précèdent
- Routes inclinées
- Routes sinueuses ou vallonnées
- Mauvaises conditions d'éclairage
- Changements soudains d'éclairage
- une lumière éblouissante, par exemple celle du soleil ou d'un éclairage artificiel, se reflète directement dans la lentille de la caméra

- conditions d'environnement défavorables, comme une forte pluie, du brouillard ou de la neige
- modifications sur le véhicule, par exemple pneus
- Routes avec un mauvais marquage des voies

REMARQUE

Les performances du système peuvent être affectées par les virages serrés et les chantiers.

Défaut

Ce voyant d'avertissement s'affiche au combiné d'instruments accompagné dans certains cas du message "**Capteur d'aide à la conduite occulté : Nettoyer le capteur, voir le manuel d'utilisation**" si le capteur est occulté.

Ce phénomène est normal ; il n'est pas nécessaire de consulter un atelier qualifié.
Dans ce cas, arrêter le véhicule et vérifier si la caméra avant est recouverte de terre, de boue, de sable, de neige, de glace ou tout ce qui empêche la détection.
Le système est de nouveau opérationnel après le nettoyage du champ de détection.

En cas de dysfonctionnement, ces voyants d'avertissement s'allument au combiné d'instruments, accompagnés d'un message et d'un signal sonore.

En cas de détection d'une anomalie du module audio, le voyant d'avertissement s'affiche au combiné d'instruments, accompagné d'un message.
Aucun signal sonore ne retentit, pas plus que pour le système d'aide à la conduite.

Faire vérifier par le concessionnaire ou par un atelier qualifié.

Indisponibilité après rebranchement de la batterie

Le système d'alerte de franchissement involontaire de ligne peut être temporairement indisponible ou inactif lorsque l'alimentation du véhicule est rebranchée.

Aide au maintien dans la voie (LKA)

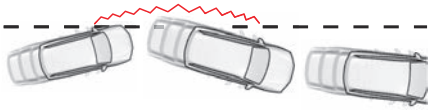
REMARQUE

Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales** dans le chapitre **Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)**.

Le système rectifie la trajectoire du véhicule en alertant le conducteur dès qu'il détecte un risque de franchissement involontaire de ligne ou de bas-côté (selon version).

Pour cela, le système utilise une caméra, placée sur la partie supérieure du pare-brise, identifiant les lignes de marquage au sol et les bords de route (selon version).

L'utilisation de ce système est surtout optimale sur les autoroutes et les voies rapides.



Conditions de fonctionnement

- Vitesse du véhicule comprise entre 65 et 180 km/h.
- Les limites des voies peuvent être clairement détectées par le système.
- Volant maintenu à deux mains.
- Indicateurs de direction éteints à l'activation du système.
- Système ESC activé et en état de fonctionnement.

AVERTISSEMENT

Le système n'aide le conducteur que s'il existe un risque que le véhicule quitte involontairement la voie dans laquelle il circule. Il ne gère pas la distance de sécurité, la vitesse du véhicule ou le freinage.
Le conducteur doit impérativement tenir le volant à deux mains de manière à pouvoir conserver le contrôle dès que les conditions ne permettent plus au système d'intervenir

(par exemple, en cas de disparition de la ligne médiane de marquage au sol).

Fonctionnement

Dès que le système identifie un risque de franchissement involontaire d'une des lignes de marquage au sol détectées ou une limite de voie (par exemple bordure d'herbe), il effectue la correction de trajectoire nécessaire au rétablissement du véhicule dans sa voie initiale.
Le conducteur remarque un mouvement de rotation du volant.



Ce voyant clignote de couleur jaune pendant la durée de la correction de trajectoire.

REMARQUE

Le conducteur peut empêcher la correction en maintenant fermement le volant (par exemple, durant une manœuvre d'urgence). La correction est interrompue dès l'activation des feux indicateurs de direction.

Tant que les feux indicateurs de direction sont activés et pendant quelques secondes après leur arrêt, le système considère un écart de trajectoire comme volontaire et ne déclenche aucune correction pendant cette période.
Selon version, seul le système d'avertissement de franchissement de ligne est actif, lorsqu'un défaut du système est présent, lorsqu'une roue de secours est utilisée, que le contrôle électronique de stabilité n'est pas activé ou par exemple, lorsqu'une remorque est attachée.

REMARQUE

Les performances du système peuvent être affectées par les virages serrés et les chantiers.

Situations de conduite et alertes associées

Le tableau ci-après décrit les alertes et les messages affichés en fonction des situations de conduite.
L'ordre réel d'affichage de ces alertes peut être différent.

État de la fonction	Affichage	Commentaire
OFF		Fonction désactivée.
ON	Aucun.	Fonction active, conditions non remplies : - Vitesse inférieure à 65 km/h (40 mph). - Pas de reconnaissance de ligne. - ESC en cours de régulation. - Conduite dynamique.
ON		Désactivation / Mise en veille automatique de la fonction (par exemple détection d'une remorque, utilisation de la roue de secours "galette" fournie avec le véhicule, défaillance).
ON	Aucun.	Détection du marquage au sol. Vitesse supérieure à 65 km/h (40 mph).
ON		Le système corrige la trajectoire du côté où le risque de franchissement de voie a été détecté. Les mains du conducteur sont sur le volant.

État de la fonction	Affichage	Commentaire
ON	 **"Tenez le volant" ou "Restez dans la voie"** (selon version)	Si, pendant la correction, le système détecte qu'elle sera insuffisante et qu'une ligne continue est franchie : le conducteur est averti qu'il doit impérativement modifier la correction de trajectoire. Dans le cas où le volant n'est pas correctement tenu, une alerte sonore est émise accompagnée d'un message tant que la correction de trajectoire n'est pas terminée ou que le conducteur n'a pas repris correctement le volant. Plus les corrections se succèdent rapidement, plus la durée de l'alerte sonore se rallonge. Elle devient continue tant que le conducteur n'intervient pas.

Alerte pendant une longue intervention

Le système informe le conducteur par un message et un signal sonore en cas de correction continue pendant plus de dix secondes. Si le conducteur ne parvient toujours pas à maintenir le véhicule dans la voie, la correction s'interrompt après un court instant.

Sans mains

Lorsque la conduite sans mains est détectée au cours d'une correction dans un intervalle de roulement de 180 secondes, le système intervient :



Intervention 1 : clignote jusqu'à la fin de l'intervention.

Intervention 2 : clignote et un signal sonore retentit jusqu'à la fin de l'intervention mais pendant au moins une seconde.

Autres interventions : clignote en permanence et le signal sonore retentit pendant 10 secondes de plus que le signal précédent.

Un avertissement de franchissement de ligne au combiné d'instruments avertit lorsque le système ne peut pas maintenir le véhicule dans la voie et qu'une action immédiate du conducteur est requise.

Limites de fonctionnement

Les performances du système peuvent être affectées par :

- Système ESC désactivé ou en cours de régulation.
- Branchement électrique d'une remorque.
- Détection de l'utilisation d'une roue de secours de type "galette" (la détection n'est pas immédiate, il est recommandé de désactiver la fonction).
- Détection d'un comportement de conduite dynamique, pression sur la pédale de frein ou d'accélérateur.
- Roulage au-delà des lignes de marquage.
- Franchissement de la ligne intérieure d'un virage.
- Roulage en virage serré.
- Détection d'une inactivité du conducteur pendant une correction.
- Détection d'une voie étroite.

⚠ ATTENTION

Le système peut être perturbé ou ne pas fonctionner notamment dans les situations suivantes :

- Aide au maintien de la position dans la voie activée.
- Mauvaises conditions de visibilité (par exemple éclairage insuffisant de la chaus-

sée, fortes précipitations, brouillard dense, chutes de neige).
- Éblouissement (par exemple feux d'un véhicule roulant en sens inverse, soleil rasant, reflets sur chaussée mouillée, sortie de tunnel, alternance d'ombres et de lumières).
- Zone du pare-brise située devant la caméra (encrassée, embuée, givrée, enneigée, endommagée ou recouverte d'un autocollant).
- Marquages au sol absents, usés, masqués (par exemple neige, boue, feuilles mortes) ou multiples (zones de travaux).
- Faible distance avec le véhicule qui précède (marquages au sol non détectés).
- Routes étroites, sinueuses.

Risque de déclenchements indésirables

Le système doit être désactivé dans les situations suivantes :

- Lors d'un changement de roue ou d'une intervention près d'une roue.
- Remorquage ou porte-vélos sur attelage, notamment avec remorque non branchée ou non homologuée.
- Chaussée en mauvais état, non stabilisée ou à très faible adhérence (risque d'aquaplanning, neige, verglas).
- Conditions météorologiques défavorables.
- Conduite sur anneaux de vitesse.
- Roulage sur banc à rouleau.
- Remorquage du véhicule.

Activation/Désactivation

⚠ AVERTISSEMENT

En raison des exigences légales, le système ne peut être désactivé que lors de la personnalisation du véhicule jusqu'à la prochaine remise du contact. Le système est automatiquement activé par défaut chaque fois que le moteur électrique est prêt ou que le moteur est démarré.

Par défaut, à chaque démarrage, le système est automatiquement activé.



Le paramétrage se fait dans l'application **ADAS** de l'écran tactile.

Accès direct aux **Raccourcis des aides à la conduite**.



La désactivation est signalée par l'allumage de ce voyant au combiné d'instruments.

Selon version, le système LKA peut être désactivé lors de la sélection de certains modes de conduite.

Défaut



Ce voyant d'avertissement s'affiche au combiné d'instruments accompagné dans certains cas du message "**Capteur d'aide à la conduite occulté : Nettoyer le capteur, voir le manuel d'utilisation**" si le capteur est occulté.

Ce phénomène est normal ; il n'est pas nécessaire de consulter un atelier qualifié.
Dans ce cas, arrêter le véhicule et vérifier si la caméra avant est recouverte de terre, de boue, de sable, de neige, de glace ou tout ce qui empêche la détection.
Le système est de nouveau opérationnel après le nettoyage du champ de détection.





En cas de dysfonctionnement, ces voyants d'avertissement s'allument au combiné d'instruments, accompagnés d'un message et d'un signal sonore.
En cas de détection d'une anomalie du module audio, le voyant d'avertissement s'affiche au combiné d'instruments, accompagné d'un message. Aucun signal sonore ne retentit, pas plus que pour le système d'aide à la conduite.

Faire vérifier par le concessionnaire ou par un atelier qualifié.

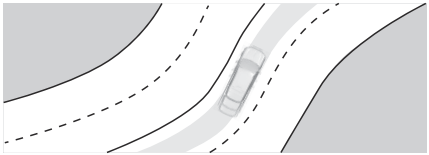
Indisponibilité après rebranchement de la batterie

L'aide au maintien dans la voie peut être temporairement indisponible ou inactive lorsque l'alimentation du véhicule est rebranchée.

Aide au positionnement dans la voie (LPA)

REMARQUE

Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales** dans le chapitre **Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)**.



Ce système identifie les délimitations de la voie de circulation et pilote le véhicule à l'intérieur de cette voie pour le maintenir dans la position latérale choisie par le conducteur.
Pour cela, le système utilise une caméra placée sur la partie supérieure du pare-brise.
Ce système est principalement adapté à la conduite sur autoroutes et voies rapides.

Activation / Désactivation

Le système d'aide au positionnement dans la voie est activé après avoir activé l'atténuateur de choc mobile (ACC). Puis, appuyer sur le bouton ASSIST.

Pour plus d'informations sur le système **DS DRIVE ASSIST**, se reporter à la rubrique correspondante.

La sélection est confirmée par l'affichage des pictogrammes au combiné, représentant le volant et les lignes latérales.
La couleur des symboles dépend de l'état de fonctionnement du système :



(gris)
Au moins une des conditions de fonctionnement n'est pas remplie, le système est en pause.



(vert)
Toutes les conditions de fonctionnement sont remplies, le système est actif.



(orange)
Le système présente un dysfonctionnement.

Si le conducteur ne souhaite plus bénéficier durablement du système, il peut le désactiver en appuyant de nouveau sur le bouton ASSIST (confirmé par la disparition de la mini-vue des Aides à la conduite au combiné d'instruments).

REMARQUE

L'état de la fonction reste en mémoire à la coupure du contact.

Conditions de fonctionnement

- Atténuateur de choc mobile actif.
- Système ESC en état de fonctionnement.
- Système antipatinage activé.
- Pas de remorque détectée.
- Pas d'utilisation de roue de secours de type "galette".
- Véhicule non soumis à une forte accélération latérale.
- Indicateurs de direction éteints à l'activation du système.

Régulation

Le conducteur doit tenir correctement le volant.

Lorsque la régulation s'active, les symboles s'affichent en vert : par de petites actions sur la direction, le système dirige le véhicule et le maintient à la position choisie par le conducteur, dans la voie de circulation.
Cette position n'est pas nécessairement le centre de la voie.
Le conducteur perçoit les mouvements du volant.
À tout instant, il peut modifier la position du véhicule en intervenant sur le volant et en maintenant la position jusqu'à ce que le système intervienne. Si la position choisie est trop excentrée, une manœuvre de recentrage peut intervenir automatiquement. Le système régule sur la nouvelle position définie.

Mise en pause / Suspension du système

AVERTISSEMENT

Le conducteur doit intervenir dès qu'il estime que les conditions de circulation ou l'état de la chaussée le nécessitent, par action sur le volant, pour la suspension temporaire du système. Toute intervention sur la pédale de frein qui entraîne la mise en pause du

système de régulateur de vitesse adaptatif entraînera également la mise en pause du système.

⚠ AVERTISSEMENT

Si le système détecte que le conducteur ne tient pas suffisamment le volant, il déclenche une série d'alertes progressives puis, en l'absence de réaction du conducteur, il se désactive.

REMARQUE

Après une suspension due au relâchement prolongé de l'effort de maintien du volant, il est impératif de réactiver le système en appuyant de nouveau sur le bouton **ASSIST**.

Mise en pause sur action du conducteur

- Roulage en dehors des limites de la voie.
- Tenue trop ferme du volant ou action dynamique sur le volant.
- Action sur la pédale de frein (entraînant une pause jusqu'à ce que le régulateur de vitesse soit réactivé).
- Mise en pause de l' Atténuateur de choc mobile.
- Désactivation du système antipatinage.

Situations de conduite et alertes associées

Les tableaux ci-après décrivent les affichages liés aux principales situations de conduite. L'ordre réel d'affichage de ces alertes peut être différent.

Symboles	Commentaire
 (gris) / (gris)	Régulateur en pause. DS DRIVE ASSIST désactivé.
 (vert) / (vert)	Régulateur actif. DS DRIVE ASSIST désactivé.
 (vert) / (vert)	DS DRIVE ASSIST activé. L'aide au maintien dans la voie fonctionne normalement (présence de correction au volant + ligne)
 (gris) / (gris)	DS DRIVE ASSIST mis en pause par le conducteur.
 (vert) / (gris)	DS DRIVE ASSIST en veille. Toutes les conditions nécessaires à l'aide au maintien dans la voie ne sont pas réunies.

Symboles	Commentaire
 (gris) / (gris)	DS DRIVE ASSIST interrompu. Le régulateur de vitesse et le système Aide au maintien dans la voie sont interrompus.

Messages	Situations de conduite
"Gardez les mains sur le volant" (encadré en bleu)	Roulage prolongé avec le volant non tenu, mal tenu ou sans aucun effort appliqué.
"Gardez les mains sur le volant" (encadré en orange) + signal sonore faible	Perte imminente de l'aide au maintien dans la voie.
"Gardez les mains sur le volant" (encadré en rouge) + signal sonore haut	Perte de l'aide au maintien dans la voie.

Limites de fonctionnement

REMARQUE

Le système peut émettre une alerte lorsque le véhicule roule sur une longue voie rectiligne avec chaussée lisse même si le conducteur pense tenir correctement le volant.

Le système peut ne pas fonctionner ou générer des corrections au volant inadaptées dans les situations suivantes :

- Port de gants épais (avec DS DRIVE ASSIST 2.0).
- Mauvaises conditions de visibilité (éclairage insuffisant de la chaussée, chute de neige, pluie, brouillard).
- Éblouissement (feux d'un véhicule roulant en sens inverse, soleil rasant, reflets sur chaussée mouillée, sortie de tunnel, alternance d'ombre et de lumière).
- Zone du pare-brise devant la caméra encrassée, embuée, givrée, enneigée, endommagée ou masquée par un autocollant.
- Marquages au sol dégradés, partiellement masqués (neige, boue) ou multiples (zones de travaux, raccords de revêtement).
- Roulage dans un virage serré.
- Routes sinueuses.
- Raccords de goudron sur la chaussée.

Risque de déclenchements indésirables

AVERTISSEMENT

Le système doit être désactivé dans les situations suivantes :

- Lors d'un changement de roue ou d'une intervention près d'une roue.
- Remorquage ou porte-vélos sur attelage, notamment avec remorque non branchée ou non homologuée.
- Conditions météorologiques défavorables.
- Chaussée à faible adhérence (risque d'aquaplanning, neige, verglas).
- Zones de travaux et de péages.
- Conduite sur anneaux de vitesse.
- Roulage sur banc à rouleau.

Défaut



En cas de dysfonctionnement, le voyant de Service et ce pictogramme (orange) s'allument au combiné d'instruments, accompagnés de l'affichage d'un message et d'un signal sonore.

Faire vérifier par le concessionnaire ou par un atelier qualifié.

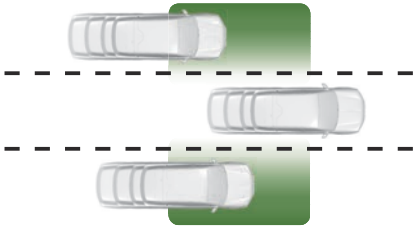
Aide active au changement de voie (ALCA)

REMARQUE

Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales** dans le chapitre **Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)**.

REMARQUE

Selon version, le système **ALCA** est activé par défaut.



Ce système permet des corrections de trajectoires quand le clignotant est activé (ce qui inhiberait normalement le LKA) en cas de détection d'un risque de collision avec un objet cible dans la zone d'angle mort.
La fonction ALCA s'active automatiquement dans une plage de vitesses spécifique et peut être au besoin désactivé par le conducteur. La fonction est activée initialement à chaque mise en marche du véhicule. ALCA avertit le conducteur par un avertissement visuel pendant la correction de la trajectoire.

REMARQUE

Ce système prend en compte les véhicules de type automobile, camion et moto, en couvrant les angles morts ou les zones masquées du champ de vision du conducteur.



Un témoin LKA clignotant, combiné à un message "**Dépassement de véhicule**" s'active en cas de correction ALCA.

Selon version, seul le système d'avertissement de franchissement de ligne est actif, lorsqu'un défaut du système est présent, lorsqu'une roue de secours est utilisée, que le contrôle électronique de stabilité n'est pas activé ou par exemple, lorsqu'une remorque est attachée.

Conditions de fonctionnement

Pour un bon fonctionnement du système, les conditions suivantes doivent être remplies :

- Vitesse du véhicule entre 65 km/h et 140 km/h (40 mph et 87 mph) ou 65 km/h et 180 km/h (40 mph et 112 mph) (selon version)
- Marquages au sol
- Clignotant activé vers le côté du changement de voie
- Pas de conduite dynamique, c'est-à-dire d'appui sur la pédale de frein ou d'accélérateur
- Système ESC activé et en état de fonctionnement
- Limites des voies clairement détectables par le système
- Aucune défaillance système pouvant empêcher les corrections
- Pas de remorque ou roue de secours accrochée au véhicule

REMARQUE

Les performances du système peuvent être affectées par les virages serrés et les chantiers.

Activation/Désactivation

Par défaut, à chaque démarrage, le système est automatiquement activé.
Le système est désactivé par le conducteur lorsque le véhicule est remorqué.



Le paramétrage se fait dans l'application **ADAS** de l'écran tactile.

ou

Accès direct aux **Raccourcis des aides à la conduite**.



La désactivation est signalée par l'allumage de ce voyant au combiné d'instruments.

Selon version, le système ALCA peut être désactivé lors de la sélection de certains modes de conduite.

Limites de fonctionnement

REMARQUE

Le fonctionnement du système radar peut être limité dans certaines conditions, par exemple en cas de pluie, de neige ou de forte saleté, car le capteur radar peut être recouvert d'une pellicule d'eau, de poussière, de givre ou de neige.

Les performances du système peuvent être affectées par :

- Une caméra recouverte de neige, givre, neige fondante, boue, saleté, ou impactée par des dommages au pare-brise ou des objets étrangers, par exemple des autocollants
- Rapprochement des véhicules qui précèdent
- Routes inclinées
- Routes sinueuses ou vallonnées
- Mauvaises conditions d'éclairage
- Dysfonctionnement du radar ou autre cause spécifique
- Changements soudains d'éclairage
- Soleil brillant directement dans l'objectif de la caméra
- conditions d'environnement défavorables, comme une forte pluie, du brouillard ou de la neige
- modifications sur le véhicule, par exemple pneus
- Routes avec un mauvais marquage des voies

ATTENTION

Il est possible que les avertissements ne soient pas émis, soient émis trop tard ou semblent injustifiés.
Ce système ne remplace pas la vigilance du conducteur. Toujours utiliser les rétroviseurs et regarder par-dessus son épaule avant de changer de voie pour éviter un accident.
En cas de retouche de peinture du pare-chocs arrière, consulter le Réseau ou un atelier qualifié ; certains types de peinture pourraient perturber le fonctionnement du radar.

Défaut



Ce voyant d'avertissement s'affiche au combiné d'instruments accompagné dans certains cas du message "**Capteur d'aide à la conduite occulté : Nettoyer le capteur, voir le manuel d'utilisation**" si le capteur est occulté.

Ce phénomène est normal ; il n'est pas nécessaire de consulter un atelier qualifié.
Dans ce cas, arrêter le véhicule et vérifier si les capteurs sont recouverts de terre, de boue, de sable, de neige, de glace ou tout ce qui empêche la détection.
Le système est de nouveau opérationnel après le nettoyage du champ de détection.

REMARQUE

Le système peut être passagèrement perturbé par certaines conditions climatiques (par exemple fortes précipitations, grêle ou changements extrêmes de température).
En particulier, rouler sur route mouillée ou passer d'une zone sèche à une zone mouillée peut fausser les alertes (par exemple présence d'un nuage de gouttelettes d'eau dans l'angle mort interprété comme un véhicule).
Par mauvais temps ou par temps hivernal, vérifier que les radars ne sont pas recouverts de boue, givre ou neige.
Veiller à ne pas masquer les points de détection sur les pare-chocs arrière, par des étiquettes adhésives ou d'autres objets ; ceux-ci risqueraient d'entraver le bon fonctionnement du système.



En cas de dysfonctionnement, ces voyants d'avertissement s'allument au combiné d'instruments, accompagnés d'un message et d'un signal sonore.



En cas de détection d'une anomalie du module audio, le voyant d'avertissement s'affiche au combiné d'instruments, accompagné d'un message.
Aucun signal sonore ne retentit, pas plus que pour le système d'aide à la conduite.

Faire vérifier par le concessionnaire ou par un atelier qualifié.

Indisponibilité après rebranchement de la batterie

L'aide au maintien dans la voie peut être temporairement indisponible ou inactive lorsque l'alimentation du véhicule est rebranchée.

Changement de voie semi-automatique (SALC)

(Avec Drive Assist Plus 2.0)

REMARQUE

Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales** dans le chapitre **Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)**.

Ce système assiste le conducteur pour effectuer un changement de voie.
Pour cela, il utilise la caméra située en haut du pare-brise, le radar situé à l'avant et les quatre radars d'angle situés dans les pare-chocs.

AVERTISSEMENT

Le volant est équipé d'un système de détection des mains pour éviter toute distraction de la part du conducteur.

Pour plus d'informations sur le **Volant avec détection de présence des mains**, se reporter à la rubrique correspondante.

AVERTISSEMENT

Le système ne peut, en aucun cas, remplacer la vigilance du conducteur. Le conducteur reste responsable de sa conduite en surveillant son environnement et en gardant les mains sur le volant. Le conducteur doit intervenir dès qu'il estime que les conditions de circulation ou l'état de la chaussée le nécessitent, par action sur le volant, pour la suspension temporaire du système. Toute intervention sur la pédale de frein qui entraîne la mise en pause ou la suspension de l'atténuateur de choc mobile provoquera également la désactivation du système.

Sélection du système

Pour que le système soit actif, deux conditions doivent être remplies :

- Drive Assist 2.0 doit être activé dans l'onglet Fonctions de l'application ADAS.
- SALC doit être sélectionné en appuyant successivement sur le bouton ASSIST du volant jusqu'à ce que Drive Assist 2.0 soit sélectionné.

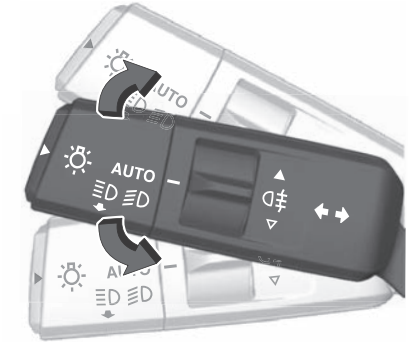
Une fois que SALC est actif et si la route sur laquelle le véhicule roule est éligible, SALC autorisera le dépassement automatique.

Conditions de fonctionnement

(Selon pays)

- Routes éligibles : routes à chaussées séparées avec accès interdit aux piétons et cyclistes.
- La ligne séparant les voies doit être suffisamment nette pour être repérée par le système.
- La position et la vitesse d'autres véhicules doivent permettre au système d'assurer un changement de voie en toute sécurité.
- DS Drive Assist 2.0 activé.
- Aide au maintien de la position dans la voie activée.
- Vitesse du véhicule comprise entre 70 km/h et 180 km/h (44 mph et 112 mph).

Activation / Désactivation



- Actionner l'indicateur de direction du côté correspondant au changement de voie en dépassant ou non le point de résistance de la commande d'éclairage.

Le conducteur peut reprendre le contrôle du véhicule à tout moment :

- En désactivant l'indicateur de direction si le véhicule n'a pas encore franchi la ligne.
- En maintenant le volant fermement.
- En agissant sur la pédale de frein.

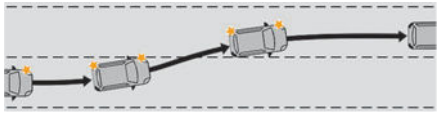
Pour plus d'informations sur les **Indicateurs de direction**, se reporter à la rubrique correspondante.

REMARQUE

En cas de forte accélération, le SALC peut se désactiver automatiquement.

Demande de changement de voie autorisée

Si l'indicateur de direction est enclenché et que les conditions requises sont réunies, une animation apparaît au combiné d'instruments pour initier la procédure d'aide au changement de voie.



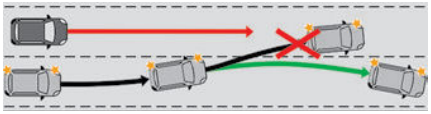
Le système procède alors au changement de voie du véhicule.
Une fois la manœuvre effectuée, le système se désactive automatiquement et l'aide au maintien de la position dans la voie reprend la main.
Si l'indicateur de direction a été mis en dépassant le point de résistance, le conducteur doit le retirer.

REMARQUE

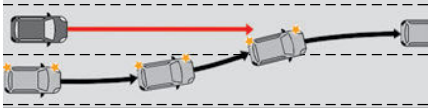
Le conducteur doit tenir correctement le volant.
Dès que le changement de voie semi-automatique débute, le système dirige le véhicule vers la voie visée par de petites actions sur la direction pour le positionner dans la voie de destination.
Le conducteur perçoit les mouvements du volant.

Interruption du changement de voie

Il est possible qu'en cours de changement de voie, les conditions nécessaires au fonctionnement du système ne soient plus remplies.



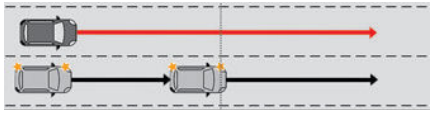
Si cela se produit avant que l'une des roues ait franchi la ligne séparant les deux voies, le système remet automatiquement le véhicule dans sa voie initiale (confirmé par l'affichage d'un message d'annulation de la manœuvre au combiné d'instruments et un signal sonore). Puis le système se désactive automatiquement.



Si cela se produit alors que le changement de voie a commencé, le système demande au conducteur de reprendre immédiatement le contrôle du véhicule (confirmé par l'affichage d'un message au combiné d'instruments et un signal sonore), et le système se désactive automatiquement.

Demande de changement de voie refusée

À l'activation de l'indicateur de direction, si les conditions nécessaires ne sont pas remplies, les lignes s'affichent en orange au combiné d'instruments.



Le système maintient le véhicule dans la voie initiale. Le système se désactive et le changement de voie semi-automatique n'est pas réalisé.

Messages et alertes

Affichage	Commentaire
(gris)/(gris)/(gris)/(gris)	Système en attente de sélection.
(gris clignotant)/(vert)/(vert)/(vert) (bleu)	Demande de sélection du système.
(gris)/(vert)/(vert)/(vert)	Système sélectionné.
"Restez attentif" (gris)/(vert)/(vert)/(vert)	Demande de confirmation pour une manœuvre de changement de voie.
(gris)/(vert)/(vert)/(vert)	Manœuvre de changement de voie en cours.
(gris)/(orange)/(vert)/(vert)	Manœuvre de changement de voie refusée à l'activation de l'indicateur de direction.

(orange)

"**Changement de voie interrompu : Restez dans la voie**"

Le système n'est pas capable de gérer la situation de conduite actuelle.
Freiner ou agir sur la direction, selon le contexte.

(bleu)

"**Changement de voie annulé**"

Poursuite du fonctionnement des systèmes : Aide au maintien au centre de la voie et Atténuateur de choc mobile.
ou
Interruption à l'initiative du conducteur.

(rouge)

"**Reprenez le contrôle**"

Le système n'est pas capable de gérer la situation de conduite actuelle.
Freiner, accélérer ou agir sur la direction, selon le contexte.

Limites de fonctionnement

Utiliser le système uniquement sur une voie de circulation. Le système peut ne pas fonctionner dans les situations suivantes :

- Port de gants épais.
- Mauvaises conditions de visibilité (éclairage insuffisant de la chaussée, chute de neige, pluie, brouillard).
- Éblouissement (feux d'un véhicule roulant en sens inverse, soleil rasant, reflets sur chaussée mouillée, sortie de tunnel, alternance d'ombre et de lumière).
- Zone du pare-brise devant la caméra encrassée, embuée, givrée, enneigée, endommagée ou masquée par un autocollant.
- Marquages au sol dégradés, partiellement masqués (neige, boue) ou multiples (zones de travaux, raccords de revêtement).
- Roulage dans un virage serré.
- Routes sinueuses.
- Raccords de goudron sur la chaussée.

AVERTISSEMENT

Le système doit être désactivé dans les situations suivantes :

- Lors d'un changement de roue ou d'une intervention près d'une roue.
- Remorquage ou porte-vélos sur attelage, notamment avec remorque non branchée ou non homologuée.
- Conditions météorologiques défavorables.
- Chaussée à faible adhérence (risque d'aquaplanning, neige, verglas).
- Zones de travaux et de péages.
- Conduite sur anneaux de vitesse.
- Roulage sur banc à rouleau.

AVERTISSEMENT

Si le système détecte que le conducteur ne tient pas suffisamment le volant, il déclenche une série d'alertes progressives puis, en l'absence de réaction du conducteur, il se désactive.

Défaut



En cas de dysfonctionnement, ce voyant s'allume au combiné, accompagné d'un message et d'un signal sonore.

Faire vérifier par le concessionnaire ou par un atelier qualifié.

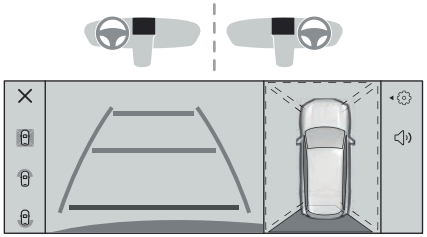
Système d'aide au stationnement et à la marche arrière

Vision panoramique

REMARQUE

Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales** dans le chapitre **Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)**.

Ce système permet de visionner sur l'écran tactile les alentours proches du véhicule à l'aide de caméras, situées à l'avant et à l'arrière du véhicule, ainsi que sous les rétroviseurs extérieurs.



L'écran se divise en 4 parties avec deux menus latéraux, une vue contextuelle et une vue de dessus du véhicule dans son environnement proche. Les capteurs de stationnement complètent l'information dans la vue de dessus du véhicule.
En fonction de l'angle de vue choisi dans le menu latéral gauche, le système apporte une aide visuelle spécifique dans des conditions de conduite particulières comme s'engager dans un carrefour sans visibilité ou manœuvrer dans des zones à visibilité réduite.
Différentes vues contextuelles sont disponibles pour l'arrière ou pour l'avant :

- Vue zoom automatique.
- Vue standard.
- Vue panoramique.

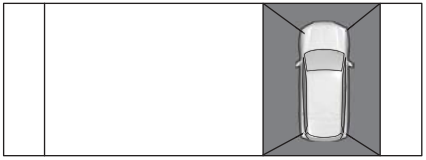
En fonction du contexte, le système choisit la meilleure vue à afficher (standard ou zoom automatique).
À tout moment, pendant la manœuvre, le type de vue est modifiable.
L'état de la fonction n'est pas mémorisé à la coupure du contact.

Principe de fonctionnement

Vue reconstituée

Les caméras s'activent et une reconstitution d'une vue de dessus du véhicule dans son environnement proche s'affiche sur l'écran tactile.

Vue en direct



Les vues avant, arrière et latérales apparaissent automatiquement dans la vue de dessus du véhicule.

Il est également possible d'afficher en direct n'importe quelle vue en sélectionnant la zone correspondante.
La vue avant peut être sélectionnée en marche avant jusqu'à 16 km/h (10 mph).

REMARQUE

L'installation de l'écran grand froid peut altérer l'image transmise par la caméra avant.

REMARQUE

Une buse supplémentaire est implantée au dessus de la plaque minéralogique pour nettoyer la caméra de recul (selon la version).

Paramètres

Dans le menu latéral :

Cette fenêtre permet de régler le volume du signal sonore.

Ce bouton permet de couper/réactiver le signal sonore.

Activation / Désactivation

Automatique

Avec la caméra arrière, moteur tournant et véhicule à l'arrêt, la vision arrière s'affiche automatiquement si la marche arrière est engagée.

Avec la caméra avant, moteur tournant et vitesse inférieure à 16 km/h, la vision avant s'affiche automatiquement si une vitesse est engagée.

Manuel

Le paramétrage se fait dans l'application **ADAS** de l'écran tactile.

Le système est désactivé :

- Automatiquement pour l'arrière, au retrait de la marche arrière.
- automatiquement pour l'avant, à partir d'environ 16 km/h.
- Par appui sur la croix dans le coin supérieur gauche de la tablette tactile.

Vue zoom automatique



La caméra avant ou arrière enregistre les alentours lors de la manœuvre pour créer une vue de dessus avant ou arrière du véhicule dans son environnement proche, permettant de réaliser une manœuvre du véhicule avec les obstacles environnants. À l'aide des capteurs situés sur le pare-chocs avant ou arrière, la vue agrandie automatique s'affiche à l'approche d'un obstacle au niveau de la ligne rouge (moins de 30 cm) lors de la manœuvre. Cette vue est uniquement disponible automatiquement. Selon version, elle peut être activée / désactivée dans l'application **ADAS** de l'écran tactile.

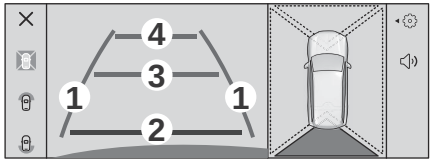
Le paramétrage se fait dans l'application **ADAS** de l'écran tactile.

La rubrique Caméra panoramique, affichée sur la page **ADAS**, permet d'activer/désactiver la commutation automatique en vue zoomée (sauf en Corée : fonction supprimée pour des raisons réglementaires)

REMARQUE

Les obstacles peuvent paraître plus éloignés que dans la réalité.
Durant la manœuvre, il est important de contrôler les côtés du véhicule à l'aide des rétroviseurs.
L'aide au stationnement permet également de compléter les informations sur l'environnement du véhicule.

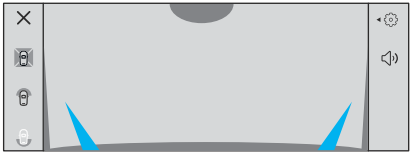
Vue Standard



En fonction du contexte, la zone située derrière ou devant le véhicule s'affiche à l'écran. Les li-

gnes de gabarit en bleu (à l'arrière) / en orange (à l'avant) (**1**) représentent la largeur du véhicule, rétroviseurs déployés ; elles s'orientent en fonction de la position du volant. À partir du pare-chocs arrière ou avant, la ligne rouge (**2**) représente la distance à 30 cm et les deux lignes bleues (à l'arrière) / orange (à l'avant) (**3**) et (**4**), respectivement à 1 m et à 2 m.
Cette vue est disponible automatiquement ou par sélection dans le menu latéral gauche.

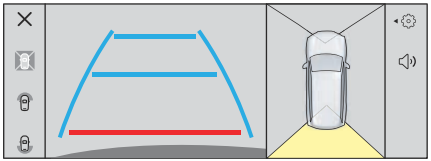
Vue panoramique



La vue panoramique arrière ou avant permet de quitter une place de stationnement en anticipant l'arrivée de véhicules, piétons ou cyclistes.
Cette vue n'est pas recommandée pour réaliser une manœuvre complète.
Cette vue est disponible uniquement par sélection dans le menu latéral gauche.

Vues latérales

La vue latérale gauche / droite permet de visionner l'environnement de chaque côté du véhicule (par exemple trottoir, muret, autre véhicule garé à côté).



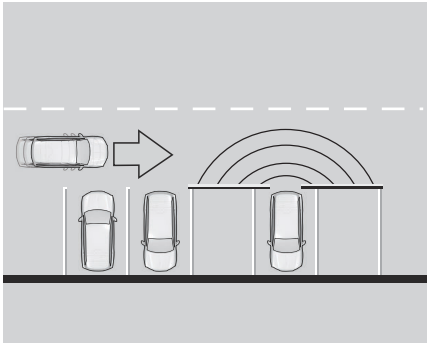
- Sélectionner la vue concernée dans la vue de dessus du véhicule.

La zone sélectionnée passe en jaune et la vue latérale apparaît au milieu de l'écran.
Cette vue n'est pas recommandée pour réaliser une manœuvre complète.

Alerte de trafic arrière

REMARQUE

Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales** dans le chapitre **Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)**.

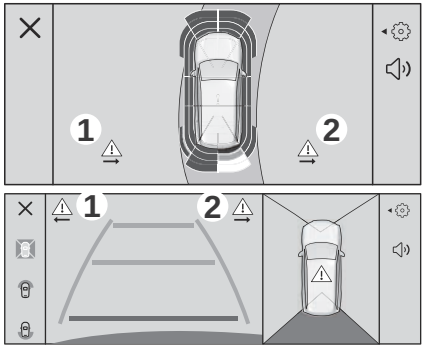


À l'engagement de la marche arrière moteur tournant ou pendant une marche arrière jusqu'à 10 km/h (6 mph), ce système avertit de l'approche d'obstacles (par ex. piéton, cycliste, véhicule, camion, moto) dans les zones d'angles morts du véhicule, grâce aux radars implantés dans le pare-chocs.
Le système détecte des obstacles qui se déplacent à une vitesse supérieure à 3 km/h (2 mph) et à une distance maximale de 40 m.
Le système fonctionne en complément des fonctions Aide au stationnement, Caméra de recul ou Vision panoramique (selon version).

AVERTISSEMENT

Le conducteur doit surveiller son environnement avant et pendant toute la manœuvre. Rouler lentement et prudemment en marche arrière en cas de visibilité faible ou nulle.

Principe de fonctionnement



Lorsqu'un obstacle en approche est détecté, le symbole (**1**) ou (**2**) clignote à l'écran tactile, dans la vue de l'Aide au stationnement ou dans les différentes vues contextuelles des fonctions Caméra de recul ou Vision panoramique (selon version).
Le symbole est complété par un signal sonore lorsque le véhicule recule.





Un obstacle est en approche dans la zone d'angle mort sur le côté arrière droit / arrière gauche ou des deux côtés du véhicule. En cas de dysfonctionnement de ces fonctions d'affichage visuel, de l'écran tactile, ou si le conducteur désactive les vues de ces fonctions sur l'écran tactile, la détection d'un obstacle en approche est toujours signalée par le signal sonore lorsque le véhicule recule.

Activation / Désactivation



Le paramétrage se fait dans l'application **ADAS** de l'écran tactile.

L'état du système est mémorisé à la coupure du contact.

Limites de fonctionnement

Le système peut ne pas fonctionner dans les cas suivants :

- Remorque attelée au véhicule.
- Utilisation d'un porte-vélos sur attelage.
- Changements extrêmes de température.
- Pare-chocs arrière endommagé.
- Accumulation ou projection d'éléments extérieurs (exemple : boue, givre, neige), pose d'autocollants.

AVERTISSEMENT

Il peut arriver que des avertissements ne soient pas émis, soient émis trop tardivement ou paraissent injustifiés.
En conséquence, rester en toutes circonstances maître de son véhicule et attentif pour intervenir activement à tout moment et éviter un accident.

AVERTISSEMENT

En cas de retouche de peinture sur le pare-chocs arrière, consulter le réseau ou un atelier qualifié ; certains types de peintures pourraient perturber le fonctionnement des radars.

Dysfonctionnement

En cas de dysfonctionnement, au passage de la marche arrière, pendant une marche arrière ou lorsque le conducteur tente d'activer le système, un message apparaît sur le tableau de bord, accompagné d'un signal sonore.
Faire vérifier par le concessionnaire ou par un atelier qualifié.

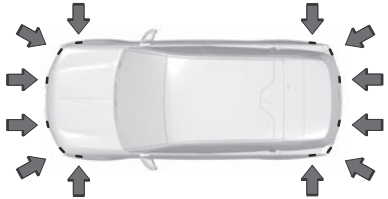
Ce message apparaît au combiné d'instruments "**Capteur d'aide au stationnement occulté : Nettoyer le capteur, voir le manuel d'utilisation**" si le capteur est occulté.

Ce phénomène est normal ; il n'est pas nécessaire de consulter un atelier qualifié.
Dans ce cas, arrêter le véhicule et vérifier si les radars d'angle, la caméra de recul et/ou les capteurs de stationnement arrière sont recouverts de terre, de boue, de sable, de neige, de glace ou tout ce qui empêche la détection.
Le système est de nouveau opérationnel après le nettoyage du champ de détection.

Capteurs de stationnement

REMARQUE

Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales** dans le chapitre **Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)**.



Ce système détecte et signale la proximité d'obstacles (par ex. piéton, véhicule, arbre, barrière) grâce à des capteurs situés dans le pare-chocs.

Capteurs de stationnement arrière

Le démarrage du système est disponible dans les conditions suivantes :

- Au passage de la marche arrière.

- En marche arrière (par exemple en descente, au neutre).

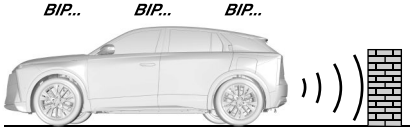
Il est signalé par un signal sonore de confirmation et une indication sur l'écran.

REMARQUE

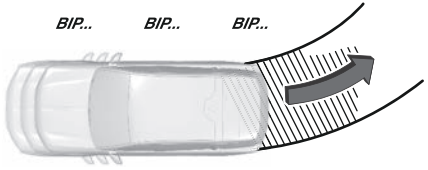
Si un obstacle est détecté dès l'engagement de la marche arrière, un signal sonore de détection est émis directement à la place du signal sonore de confirmation.

Si aucun signal sonore n'est émis, si l'indication de l'écran ne s'affiche pas ou si un message d'avertissement apparaît, cela signifie que le système a un problème.

Aide sonore



Le système signale la présence d'obstacles à la fois dans la zone de détection des capteurs et dans la trajectoire du véhicule définie par l'orientation du volant.



Selon version, dans l'exemple illustré, seuls les obstacles présents dans la zone hachurée seront signalés par l'aide sonore.
L'information de proximité est donnée par un signal sonore discontinu, dont la fréquence est d'autant plus rapide que le véhicule est proche de l'obstacle.
Lorsque la distance entre le véhicule et l'obstacle devient inférieure à une trentaine de centimètres, le signal sonore devient continu.
Le son diffusé par le haut-parleur (droit ou gauche) indique de quel côté se situe l'obstacle.
Le signal sonore est automatiquement suspendu lorsque le véhicule est à l'arrêt pendant quelques secondes.
Le signal sonore est automatiquement rétabli lorsque le véhicule se remet en mouvement ou si un obstacle se rapproche du véhicule.

Réglage du signal sonore de détection

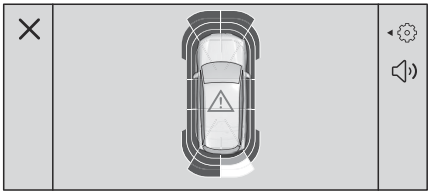


Une pression sur ce bouton ouvre la fenêtre de réglage du volume du signal sonore.



Une pression sur ce bouton coupe/rétablit le signal sonore.

Aide graphique



Elle complète l'aide sonore, sans tenir compte de la trajectoire du véhicule, par l'affichage à l'écran de segments dont l'emplacement représente la distance entre l'obstacle et le véhicule (blanc : éloigné, orange : proche, rouge : très proche).

Au plus près de l'obstacle, le symbole "**Danger**" s'affiche à l'écran.

Fermeture de la fenêtre d'affichage du système



L'appui sur ce bouton ferme la fenêtre d'affichage du système.



Ce voyant d'avertissement clignote lors de la détection d'un obstacle au tableau de bord.

REMARQUE

Couper l'assistance sonore / Fermer l'assistance visuelle

Si le signal sonore de détection est coupé ou si la fenêtre d'affichage du système est fermée par le conducteur pendant la détection d'obstacle, seul le témoin continue de clignoter sur le tableau de bord.

Capteurs de stationnement avant

En complément les capteurs stationnement arrière, les capteurs de stationnement avant se déclenchent lorsqu'un obstacle est détecté à l'avant et que la vitesse du véhicule est inférieure à 10 km/h.

L'aide au stationnement avant est interrompue si le véhicule s'arrête plus de 3 secondes en marche avant, s'il n'y a plus d'obstacle détecté ou dès que la vitesse du véhicule dépasse 10 km/h.

REMARQUE

Le son diffusé par le haut-parleur (avant ou arrière) permet de situer l'obstacle par rapport au véhicule, dans la trajectoire du véhicule, à l'avant ou à l'arrière.

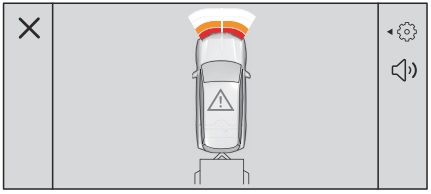
Activation/Désactivation

(Selon pays de commercialisation)
Par défaut, le signal sonore est automatiquement activé lorsque la marche arrière est enclenchée.

REMARQUE

Le système ne peut pas être désactivé.

Le système peut être démarré manuellement et le signal sonore peut être activé/désactivé dans l'application **ADAS** de l'écran tactile.



REMARQUE

L'aide au stationnement arrière est désactivée automatiquement en cas de branchement d'une remorque ou d'un porte-vélo sur un dispositif d'attelage installé selon les préconisations du Constructeur.
Dans ce cas, le dessin d'une remorque s'affiche à l'arrière de la représentation du véhicule.

REMARQUE

Au démarrage du véhicule, les aides graphique et sonore sont seulement disponibles après le démarrage de la tablette tactile.

Limites de fonctionnement

L'inclinaison du véhicule en cas de chargement important du coffre peut perturber les mesures de distance.
En cas de panne de boîte de vitesses, le système n'est pas actif lorsque la marche arrière est engagée.

Défaut

REMARQUE

En cas de dysfonctionnement de l'affichage ou des haut-parleurs, le système peut être perturbé ou indisponible.

AVERTISSEMENT

En cas de dysfonctionnement du véhicule, il se peut que le système soit désactivé.

En cas de dysfonctionnement momentané (par ex. déclenchement intempestif dû à des bruits extérieurs ou autres interférences), ce voyant s'allume au combiné d'instruments, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore (bip court).

En cas de dysfonctionnement permanent, ce voyant s'allume au combiné d'instruments, accompagné de l'affichage d'un message (bip long).
En cas de dysfonctionnement, ce voyant clignote environ 10 secondes au passage de la marche arrière.
Faire vérifier par le concessionnaire ou par un atelier qualifié.

Ce voyant s'affiche au combiné d'instruments, accompagné dans certains cas du message "**Capteur d'aide au stationnement occulté : Nettoyer le capteur, voir le manuel d'utilisation**" si le capteur est occulté.

Ce phénomène est normal ; il n'est pas nécessaire de consulter un atelier qualifié.
Dans ce cas, arrêter le véhicule et vérifier si les capteurs arrière et/ou avant sont recouverts de

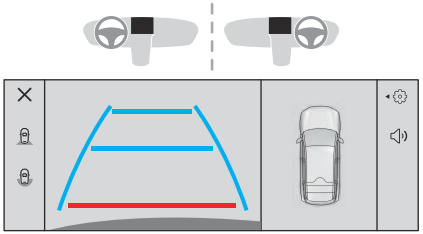
terre, de boue, de sable, de neige, de glace ou tout ce qui empêche la détection.
Le système est de nouveau opérationnel après le nettoyage du champ de détection.

Télécaméra arrière (RVC)

REMARQUE

Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales** dans le chapitre **Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)**.

À l'engagement de la marche arrière, moteur tournant, ce système affiche sur l'écran tactile des vues des alentours proches du véhicule à l'aide d'une caméra, située à l'arrière du véhicule

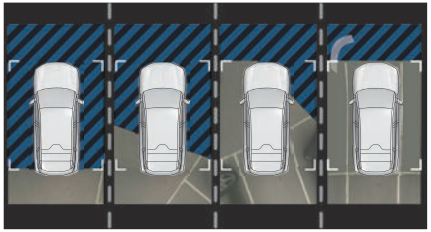


L'écran se divise en 3 parties avec un menu latéral, une vue contextuelle et une vue de dessus du véhicule dans son environnement proche.
Les capteurs de stationnement complètent l'information dans la vue de dessus du véhicule.
Différentes vues contextuelles sont disponibles :

- Vue zoom automatique.
- Vue standard.
- Vue panoramique.

En fonction du contexte, le système choisit la meilleure vue à afficher (standard ou zoom automatique).
À tout moment, pendant la manœuvre, le type de vue est modifiable.
L'état de la fonction n'est pas mémorisé à la coupure du contact.

Principe de fonctionnement



À l'aide de la caméra, les alentours proches du véhicule sont enregistrés pendant les manœuvres à basse vitesse.
Une image du dessus du véhicule dans son environnement proche est créée en temps réel (sur le côté de l'écran), au fur et à mesure de la progression du véhicule.
Cette vue permet de faciliter l'alignement du véhicule lors du stationnement et de percevoir les obstacles situés à proximité. Elle s'efface automatiquement si le véhicule reste immobile trop longtemps.

REMARQUE

Une buse supplémentaire est implantée au dessus de la plaque minéralogique pour nettoyer la caméra de recul (selon la version).

Paramètres

Dans le menu latéral :



Cette fenêtre permet de régler le volume du signal sonore.



Ce bouton permet de couper/réactiver le signal sonore.

Activation / Désactivation

Pour activer la caméra, engager la marche arrière.
Le système est désactivé :

- Au retrait de la marche arrière.
- Par appui sur la croix dans le coin supérieur gauche de la tablette tactile.

Vue zoom automatique

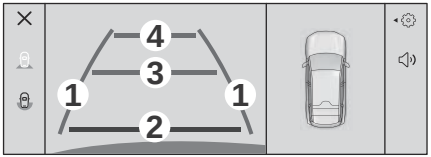


La caméra arrière enregistre les alentours lors de la manœuvre pour créer une vue de dessus arrière du véhicule dans son environnement proche, permettant de réaliser une manœuvre du véhicule avec les obstacles environnants.
À l'aide des capteurs situés sur le pare-chocs arrière, la vue zoom automatique s'affiche à l'approche d'un obstacle au niveau de la ligne rouge (moins de 30 cm) lors de la manœuvre.
Cette vue est uniquement disponible automatiquement.

REMARQUE

Les obstacles peuvent paraître plus éloignés que dans la réalité.
Durant la manœuvre, il est important de contrôler les côtés du véhicule à l'aide des rétroviseurs.
L'aide au stationnement permet également de compléter les informations sur l'environnement du véhicule.

Vue Standard



La zone située derrière le véhicule s'affiche à l'écran.

Les lignes bleues (**1**) représentent la largeur du véhicule, rétroviseurs déployés ; elles s'orientent en fonction de la position du volant.

À partir du pare-chocs arrière, la ligne rouge (**2**) représente la distance à 30 cm et les deux lignes bleues (**3**) et (**4**), respectivement à 1 m et à 2 m.
Cette vue est disponible automatiquement ou par sélection dans le menu latéral.

Vue panoramique

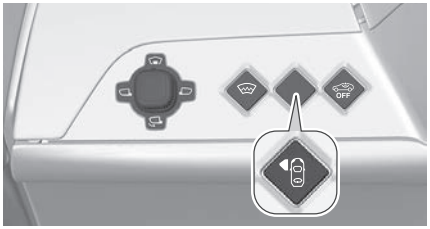


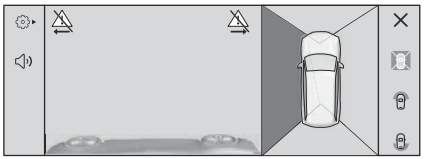
La vue panoramique permet de quitter, en marche arrière, une place de stationnement en anticipant l'arrivée de véhicules, piétons ou cyclistes.
Cette vue n'est pas recommandée pour réaliser une manœuvre complète.
Cette vue est disponible uniquement par sélection dans le menu latéral.

Vue latérale

(Selon version)
En utilisant une caméra sur le rétroviseur extérieur du côté passager, le véhicule peut afficher une vue conçue pour améliorer la visibilité du conducteur lorsqu'il se gare près d'un obstacle du côté passager.
Lorsque la vitesse est inférieure à 16km/h (10 mph), une pression sur le bouton de vue latérale ouvre le mode Vue latérale.







Pour quitter le mode Vue latérale :

- Couper le moteur.
- Dépasser 16 km/h (10 mph).
- Appuyer sur la croix de l'écran d'infodivertissement pour quitter le mode.

Système de détection de perte d'attention du conducteur

REMARQUE

Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales** dans le chapitre **Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)**.

Le système de détection de perte d'attention du conducteur surveille le temps de conduite et la vigilance du conducteur. Le contrôle de la vigilance du conducteur est basé sur les variations de trajectoire du véhicule par rapport au marquage des voies, et sur l'analyse du visage du conducteur (selon version).
Le système ne peut pas se substituer à la vigilance dont doit faire preuve le conducteur.

AVERTISSEMENT

En aucun cas, ces systèmes n'ont pour but de maintenir le conducteur éveillé ou de l'empêcher de s'endormir au volant.
Il est de la responsabilité du conducteur de s'arrêter lorsqu'il se sent fatigué.
Faire une pause en cas de sensation de fatigue ou au minimum toutes les 2 heures.

Alerte Attention Conducteur par minuterie

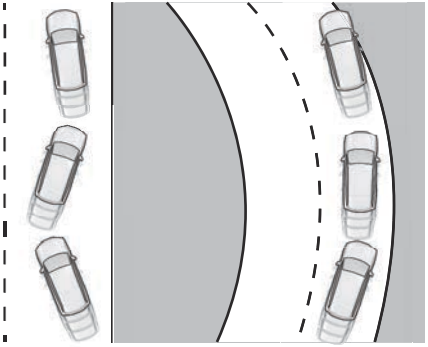
S'éclaire en tant que partie intégrante d'un message, accompagné d'un signal sonore. 2h de conduite à des vitesses supérieures à 65 km/h (40 mph) se sont écoulées.
Faire une pause.

L'alerte est répétée toutes les heures jusqu'à ce que le véhicule soit arrêté, quelle que soit l'évolution de la vitesse du véhicule.
Le décompte de l'alerte de temps de conduite est remis à zéro lorsque :

- L'allumage a été coupé pendant quelques minutes
- ou la ceinture de sécurité du conducteur a été détachée
- la porte conducteur a été ouverte.

Alerte Attention Conducteur par caméra avant

La caméra détecte les écarts de trajectoire par rapport aux marquages de voie.
Si la trajectoire du véhicule laisse supposer un certain niveau de somnolence ou d'inattention du conducteur, l'alerte se déclenche.



Le système surveille le degré de vigilance du conducteur à des vitesses supérieures à 65 km/h (40 mph).

Le système peut effectuer une procédure d'apprentissage jusqu'à 30 minutes après le début de la surveillance. Durant cette période, le comportement de conduite individuel du conducteur est analysé et aucune alerte n'est émise.
Dans certaines conditions routières (revêtement de chaussée dégradé ou vents forts, etc.), le système peut déclencher des alertes indépendamment du niveau de vigilance du conducteur.

Alerte conducteur

Allumé, accompagné d'un message et d'un signal sonore.
Une somnolence ou une distraction a été détectée.

Après trois alertes, le témoin s'allume à nouveau, accompagné d'un message et d'un signal sonore plus prononcé.

Activation/Désactivation

En fonction de la version, le système est automatiquement activé par défaut à chaque démarrage du véhicule, même s'il a été désactivé lors de la dernière coupure du contact.



Les paramètres sont modifiés dans l'application **ADAS** de l'écran tactile.

ou

Accès direct aux **Raccourcis des aides à la conduite**.



La désactivation est signalée par l'allumage de ce voyant au combiné.

Réinitialisation

Selon version, la détection de somnolence et de distraction du conducteur est réinitialisée dans les situations suivantes :

- L'allumage a été coupé pendant quelques minutes
- la vitesse reste inférieure à 65 km/h (40 mph) pendant quelques minutes
- La ceinture de sécurité du conducteur a été détachée et la porte du conducteur a été ouverte
- Le système est resélectionné

Alerte Attention Conducteur par caméra de surveillance du conducteur

⚠ AVERTISSEMENT

Pour éviter le risque de lésion oculaire : Ne pas s'asseoir à moins de 25 cm du volant.

À l'aide de la caméra tournée vers le conducteur, le système surveille le degré de vigilance du conducteur à des vitesses supérieures à 20 km/h (12 mph).
Le système surveille et analyse les signes visuels et la somnolence et la distraction du conducteur en surveillant les mouvements du visage, de la tête et des yeux.
Le système n'enregistre pas de vidéo et n'est pas non plus capable d'identifier le conducteur.
Les signes visuels de somnolence et de distraction du conducteur peuvent être les suivants :

- Le conducteur détourne plus longtemps et plus souvent son regard du trafic
- Ses paupières se ferment ou clignotent
- Signes de micro-sommeil

Si le système détecte certains mouvements faciaux, par exemple une fermeture complète des yeux pendant un certain temps, ou s'il analyse un certain niveau de somnolence ou de distraction, une alerte est déclenchée.

Alerte conducteur



Allumé, accompagné d'un message et d'un signal sonore.
Une somnolence ou une distraction a été détectée.



Allumé, accompagné d'un message et d'un signal sonore prononcé.
Une distraction ou une somnolence importante est détectée (micro-sommeil, épisodes de sommeil).

Les alertes de somnolence et de micro-sommeil ne se déclenchent qu'après quelques minutes de conduite et à partir d'une certaine vitesse.

Activation/Désactivation

Par défaut, à chaque démarrage, la fonction est automatiquement activée.



Les paramètres sont modifiés dans l'application **ADAS** de l'écran tactile.

ou

Accès direct aux **Raccourcis des aides à la conduite**.



La désactivation est signalée par l'allumage de ce voyant au combiné d'instruments.

⚠ AVERTISSEMENT

Mode Sécurité Alerte Attention Conducteur

Si la somnolence du conducteur est détectée, les systèmes d'**aide au maintien dans la voie (LKA)** et de **freinage actif d'urgence (AEB)** sont automatiquement réactivés (s'ils ont été désactivés par le conducteur dans l'application **ADAS**) et le seuil de déclenchement de la fonction d'**Alerte risque de collision** est fixé à sa valeur la plus sensible.
Il est recommandé de désactiver la détection des distractions dans l'application **ADAS** dans les mêmes cas que ceux pour lesquels il est recommandé de désactiver les systèmes d'**aide au maintien dans la voie (LKA)** et de **freinage actif d'urgence (AEB)**.

Réinitialisation

Selon version, la détection de somnolence et de distraction du conducteur est réinitialisée dans les situations suivantes :

- L'allumage a été coupé pendant quelques minutes
- Le conducteur a changé
- Le système est resélectionné

Limitations du système

Le système avec caméra avant peut ne pas fonctionner correctement, voire ne pas fonctionner du tout dans les situations suivantes :

- Faible visibilité consécutive à un éclairage insuffisant de la chaussée, des chutes de neige, de fortes précipitations, du brouillard dense, etc.
- Éblouissement provoqué par les phares des véhicules approchant en sens inverse, lever/coucher de soleil, réflexions lumineuses les routes humides, sortie de tunnel, alternances d'ombre et de lumière, etc.
- Aucun marquage de voie détecté ou marquages de voie trop nombreux en raison de travaux routiers
- Rapprochement des véhicules qui précèdent
- Routes sinueuses ou étroites
- Assistance au maintien de trajectoire avancée active
- Caméra avant recouverte de neige, givre, neige fondante, boue, saletés, ou affectée par des dommages du pare-brise ou des objets étrangers, par exemple des autocollants

La caméra de surveillance du conducteur peut ne pas fonctionner correctement, voire ne pas fonctionner du tout dans les situations suivantes :

- la caméra de surveillance du conducteur est recouverte de saletés ou d'objets étrangers, par exemple des autocollants
- le conducteur porte des lunettes de vue ou de soleil présentant certaines caractéristiques (par exemple, protection élevée contre les infrarouges, etc.)
- la caméra de surveillance du conducteur est exposée à des températures extrêmement élevées

Défaut



S'allume avec le message "**Capteur d'aide à la conduite occulté" : Nettoyer le capteur, voir le manuel d'utilisation**" si le capteur est occulté.

Ce phénomène est normal ; il n'est pas nécessaire de consulter un atelier qualifié.
Dans ce cas, arrêter le véhicule et vérifier si la caméra avant est recouverte de terre, de boue, de sable, de neige, de glace ou tout ce qui empêche la détection.
Le système est de nouveau opérationnel après le nettoyage du champ de détection.
Si le voyant d'avertissement resté allumé après avoir nettoyé la caméra, faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.



S'allume au combiné, accompagné d'un message.
La caméra de surveillance du conducteur n'est pas en mesure de détecter les mouvements du visage et/ou des yeux dus, par exemple, à des lunettes de soleil.

Système d'assistance à la conduite hors route et gamme lente

Aide au démarrage en côte (HSA)

Ce système maintient le véhicule immobilisé un court instant (environ 2 secondes) lors d'un démarrage en pente, le temps de passer le pied de la pédale de frein à la pédale d'accélérateur.
Le système est actif uniquement lorsque :

- Le véhicule a été complètement immobilisé pied sur la pédale de frein.
- Certaines conditions de pente sont réunies.
- La porte conducteur est fermée.

⚠ AVERTISSEMENT

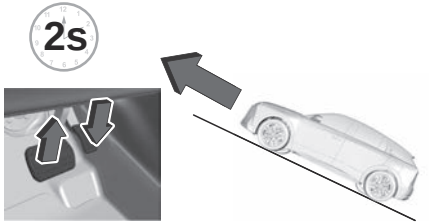
Ne pas sortir du véhicule pendant la phase de maintien temporaire de l'aide au démarrage en pente.

Si quelqu'un doit sortir du véhicule moteur tournant, serrer manuellement le frein de stationnement. Puis vérifier que le voyant de frein de stationnement et le voyant **P** de la commande sont allumés de manière fixe.

⚠ AVERTISSEMENT

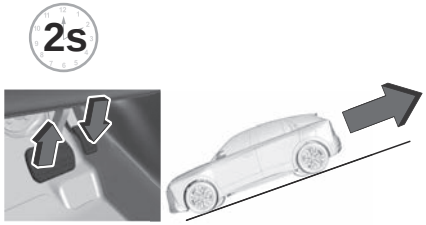
L'aide au démarrage en pente ne peut pas être désactivée. Cependant, l'utilisation du frein de stationnement pour immobiliser le véhicule interrompt son fonctionnement.

Fonctionnement



En pente montante, véhicule à l'arrêt, le véhicule est maintenu un court instant dès que le conducteur relâche la pédale de frein :

- Si le mode **D, M** ou **B** est sélectionné sur la boîte de vitesses automatique.
- Si le mode **D** ou **B** est sélectionné sur le sélecteur de marche.



En descente, véhicule à l'arrêt et marche arrière engagée, le véhicule est maintenu un court instant dès que le conducteur relâche la pédale de frein.

Défaut



En cas de dysfonctionnement, ces voyants d'avertissement s'allument fixes au combiné, accompagnés d'un message.

Faire vérifier par le concessionnaire ou par un atelier qualifié.

Autres fonctions d'aide à la conduite

Reconnaissance des panneaux routiers (TSR)

ⓘ REMARQUE

Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales** dans le chapitre **Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)**.





Ce système affiche au combiné d'instruments la vitesse maximale autorisée localement, à partir de :

- Panneaux de limitation de vitesse détectés par la caméra.
- Informations sur les limitations de vitesse issues de la cartographie du système de navigation embarqué.
- Informations sur les limitations de vitesse des services connectés.
- Panneaux indiquant une zone de rencontre détectés par la caméra.

Panneau détecté	Vitesse proposée (calculée)
Entrée dans une zone de rencontre Exemple : 	**Sans DS IRIS SYSTEM** 20 km/h (12 mph) (selon l'unité du combiné d'instruments) **Avec DS IRIS SYSTEM** Affichage de la vitesse en vigueur dans le pays de circulation.

- Certains panonceaux détectés par la caméra.

Panonceau détecté	Affichage de la vitesse associée au panonceau
Limitation de vitesse en cas de pluie Exemples : 	Si la commande d'essuie-glace est en position "balayage intermittent" ou "balayage automatique" (afin que le capteur de pluie soit activé) : 110 km/h (68 mph) (exemple)
Limitation de vitesse en cas de remorquage 	Si un attelage homologué est fixé sur le véhicule : 90 km/h (56 mph) (exemple)
Limitation de vitesse applicable pendant une certaine distance Exemple : 	70 km/h (43 mph) (exemple)

Panonceau détecté	Affichage de la vitesse associée au panonceau
Limitation de vitesse pour les véhicules dont le poids total autorisé en charge ou le poids total roulant autorisé est inférieur à 3,5 tonnes 	90 km/h (56 mph) (exemple)

Panonceau détecté	Affichage de la vitesse associée au panonceau
Limitation de vitesse en cas de neige Exemple : 	Si la température extérieure est inférieure à 3°C : 30 km/h (19 mph) (exemple) avec un symbole de flocon de neige
Limitation de vitesse pendant certains horaires Exemple : 	30 km/h (19 mph) (exemple) avec un symbole d'horloge

REMARQUE

Pour obtenir des informations valides sur les limites de vitesse, la position actuelle du véhicule est envoyée via l'unité télématique et est immédiatement supprimé après traitement.
Le suivi de la position du véhicule n'est à aucun moment possible.
Ceci n'est pas affecté par les paramètres de confidentialité des services connectés.

AVERTISSEMENT

Afin d'obtenir une information de limitation de vitesse issue du système de navigation pertinente, il est nécessaire de mettre à jour régulièrement la cartographie de la navigation embarquée.

AVERTISSEMENT

L'unité de la limitation de vitesse (km/h ou mph) dépend du pays traversé.
Elle est à prendre en compte lors du respect de la vitesse maximale autorisée.
Pour que le système fonctionne correctement lors d'un changement de pays, l'unité de vitesse du combiné doit correspondre à celle du pays de circulation.
La sélection du pays n'est disponible que pour les systèmes audio sans navigation embarquée.

AVERTISSEMENT

La lecture automatique des panneaux est un système d'aide à la conduite et n'affiche pas toujours les limitations de vitesse correctes.
Les panneaux de limitation de vitesse présents sur la route sont toujours prioritaires par rapport à l'affichage à ceux affichés par le système.
Le système est conçu pour détecter les panneaux conformes à la Convention de Vienne sur la signalisation routière.

REMARQUE

Les limites de vitesse spécifiques, telles que celles destinées aux poids lourds, ne sont pas affichées.
L'affichage de la limitation de vitesse dans le combiné s'actualise au dépassement d'un panneau de signalisation destiné aux véhicules (véhicules légers).

Affichage des informations au combiné d'instruments



1. Indication de la fin de limitation de vitesse

ou

2. Indication de la limitation de vitesse détectée



Le système est activé, mais il n'est pas capable de détecter le panneau routier ou les informations sur la limitation de vitesse ne sont pas connues.



À la détection d'une information de limitation de vitesse, le système affiche la valeur, accompagnée d'un signal sonore.

REMARQUE

Le signal sonore peut être désactivé au menu ADAS de l'écran tactile.



Pour une vitesse maximale proposée, lorsque la vitesse du véhicule la dépasse, la vitesse s'affiche en clignotant pendant 3 secondes.



Si le véhicule continue à dépasser la vitesse maximale, la vitesse s'affiche en clignotant pendant 8 secondes, accompagnée d'un signal sonore.

Limites de fonctionnement

Le système ne prend pas en compte les réductions de limitations de vitesse imposées notamment dans les cas suivants :

- Pollution atmosphérique.
- Remorquage.
- Conduite avec roue de secours de type galette ou chaînes à neige.
- Pneu réparé avec le kit de dépannage provisoire.
- Jeunes conducteurs.

Il est possible que le système n'affiche pas de limitation de vitesse s'il ne détecte pas de panneaux pendant une certaine durée et dans les situations suivantes :

- Signalisation routière non standard.
- Panneaux masqués, endommagés ou déformés.

Paramètres

Activation/Désactivation

Par défaut, l'alerte sonore d'excès de vitesse est automatiquement activée à chaque démarrage du moteur.



L'alerte de dépassement de vitesse peut être désactivée soit dans l'application **ADAS** de l'écran tactile, soit par un appui long sur le bouton physique ADAS.

ou

Accès direct aux **Raccourcis des aides à la conduite**.



En cas de désactivation de l'alerte sonore d'excès de vitesse, ce voyant s'allume quelques secondes au combiné.

Changement de limite de vitesse

REMARQUE

Le changement de limite de vitesse est mémorisé à la coupure du contact.



Il est possible d'activer / désactiver la tonalité de changement de limite de vitesse dans l'application **ADAS** de l'écran tactile.

Défaut



En cas de dysfonctionnement, ce voyant s'allume au combiné, accompagné d'un message et d'un signal sonore.

Faire vérifier par le concessionnaire ou par un atelier qualifié.



Ce voyant s'affiche au combiné d'instruments, accompagné dans certains cas du message "**Capteur d'aide à la conduite occulté : Nettoyer le capteur, voir le manuel d'utilisation**" si le capteur est occulté. Ce phénomène est normal ; il n'est pas nécessaire de consulter un atelier qualifié.

Dans ce cas, arrêter le véhicule et vérifier si la caméra avant est recouverte de terre, de boue, de sable, de neige, de glace ou tout ce qui empêche la détection.
Le système est de nouveau opérationnel après le nettoyage du champ de détection.

Reconnaissance étendue des panneaux routiers

REMARQUE

Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales** dans le chapitre **Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)**.



Ce système complémentaire reconnaît ces panneaux routiers et les affiche au combiné d'instruments.
À son approche, le pictogramme du panneau correspondant s'affiche au combiné d'instruments.

Le mode d'affichage sélectionné doit être "**Conduite**".

AVERTISSEMENT

Les panneaux routiers réels sont toujours prioritaires par rapport à ceux affichés par le système.
Les panneaux doivent être conformes à la Convention de Vienne sur la signalisation routière.
Les panneaux peuvent varier en fonction de la configuration du véhicule.

Activation / Désactivation



Le paramétrage se fait dans l'application **ADAS** de l'écran tactile.

Système de surveillance de la pression des pneus (TPMS)

Le TPMS alerte le conducteur si un ou plusieurs pneus présentent une perte de pression.
L'alerte est remontée lorsque le véhicule roule, et non à l'arrêt.

Il compare les informations données par les capteurs de vitesse de roues **à des valeurs de référence qui doivent être réinitialisées après chaque réajustement de la pression des pneus ou un changement de roue.**

Il tient compte des dernières valeurs mémorisées lors de la demande de réinitialisation. Il est donc indispensable que la pression des pneus soit correcte lors de l'opération. Cette opération est de la responsabilité du conducteur.

AVERTISSEMENT

Le système TPMS ne remplace en aucun cas la vigilance du conducteur et la nécessité de vérifier régulièrement la pression des pneus (y compris la roue de secours), surtout avant un long voyage.
Rouler en situation de sous-gonflage, en particulier en conditions sévérisées (forte charge, vitesse élevée, long trajet) :

- aggrave la tenue de route
- allonge les distances de freinage
- provoque l'usure excessive des pneus
- augmente la consommation d'énergie

REMARQUE

Les valeurs de pression de gonflage prescrites pour le véhicule sont indiquées sur l'étiquette de pression des pneus.

Pour plus d'informations sur les **Marquages - Désignations des pneus**, se reporter à la rubrique correspondante.

AVERTISSEMENT

Contrôle de la pression des pneus

Ce contrôle doit être effectué mensuellement "à froid" (véhicule à l'arrêt depuis 1 h ou après un trajet inférieur à 10 km effectué à vitesse modérée).

Dans le cas contraire, ajouter 0,3 bar aux valeurs indiquées sur l'étiquette.

REMARQUE

Chaînes à neige

Le système ne doit pas être réinitialisé après montage ou démontage des chaînes à neige.

Système de contrôle de pression des pneus Avertissement pression basse



Elle est signalée par l'allumage fixe de ce voyant d'avertissement, accompagné d'un signal sonore et, selon équipement, d'un message.

- Réduire immédiatement la vitesse, éviter les coups de volant et tout freinage brusque.
- Arrêter le véhicule dès que les conditions de circulation le permettent.

AVERTISSEMENT

La perte de pression détectée n'entraîne pas toujours une déformation visible du pneu.
Ne pas se contenter d'un seul contrôle visuel.

- À l'aide d'un compresseur, par exemple celui du kit de dépannage provisoire de pneu, contrôler à froid la pression des quatre pneus.
- S'il n'est pas possible d'effectuer ce contrôle immédiatement, rouler prudemment à vitesse réduite.

- En cas de crevaison, utiliser le kit de dépannage provisoire de pneu ou la roue de secours (selon équipement).

⚠ AVERTISSEMENT

En roulant à moins de 40 km/h (25 mph) ou en adoptant un style de conduite dynamique, l'alerte TPMS peut être retardée.
Après une perte de pression soudaine ou un éclatement du pneu, l'alerte n'est pas immédiatement déclenchée. Ceci est dû à l'analyse des valeurs des capteurs de vitesse de roues qui peut prendre plusieurs minutes.

REMARQUE

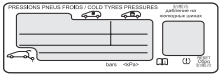
L'alerte est maintenue jusqu'à la réinitialisation du système.

Réinitialisation

Réinitialiser le système après chaque ajustement de la pression d'un ou de plusieurs pneus, et après le changement d'une ou de plusieurs roues.

⚠ AVERTISSEMENT

Avant de réinitialiser le système, s'assurer que la pression des quatre pneus est adaptée aux conditions d'utilisation du véhicule et conforme aux valeurs inscrites sur l'étiquette de pression des pneus. Vérifier la pression des quatre pneus avant d'effectuer la réinitialisation. Le système ne prévient pas si la pression est incorrecte au moment de la réinitialisation.



Véhicule à l'arrêt, la réinitialisation du système se fait dans l'application **Paramètres >Véhicule** de l'écran tactile.

- Puis, sélectionner **Sécurité > Réglage de pression des pneus**.
- Appuyer sur **OUI** pour confirmer.

Un signal sonore et un message confirment la réinitialisation.

REMARQUE

Chaînes à neige. Le système ne doit pas être réinitialisé après montage ou démontage des chaînes à neige.

Défaut



En cas de dysfonctionnement, ces voyants d'avertissement s'allument au combiné d'instruments.

Un message apparaît accompagné d'un signal sonore.

Dans ce cas, la fonction du système de contrôle de pression des pneus n'est plus assurée.
Faire vérifier par le concessionnaire ou par un atelier qualifié.

REMARQUE

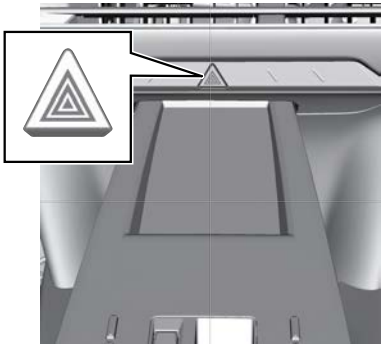
Roue de secours non homogène ou de type "galette"

L'utilisation de ce type de roue peut suspendre la surveillance.
Dans ce cas, le témoin de dysfonctionnement s'allume et disparaît une fois la roue remplacée par une de taille homogène aux autres, le réajustement des pressions et la réinitialisation effectués.

EN CAS D'URGENCE

Feux de détresse

Activation des feux de détresse



Appuyer sur ce bouton, tous les feux indicateurs de direction clignotent.
Ils peuvent fonctionner contact coupé.

Feux de détresse automatiques

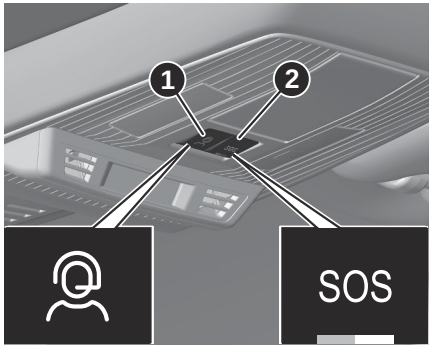
Lors d'un freinage d'urgence, en fonction de la force de décélération, les feux de détresse s'allument automatiquement. Ils s'éteignent automatiquement à la première accélération.

Ils peuvent être éteints en appuyant sur le bouton.

Assistance et SOS

REMARQUE

Pour être disponible et opérationnel, le système nécessite le bon fonctionnement du système électrique du véhicule, d'un service mobile et d'une liaison satellite GPS ou GLONASS. Selon l'équipement, une batterie de secours est utilisée.



1 ASSISTANCE

2 eCall (SOS)

Appel d'urgence (eCall)

Le système eCall (SOS) peut être équipé de série sur le véhicule ou proposé en option.
La fonction d'appel d'urgence établit une connexion avec le centre d'appel de sécurité publique (PSAP) le plus proche.
Un ensemble minimal de données, y compris les informations sur le véhicule et l'emplacement, sera envoyé au centre d'appel de sécurité publique (PSAP).

Le système eCall (SOS), complètement intégré au véhicule permet de contacter directement les services de secours. Ce contact s'établit automatiquement via les capteurs intégrés au véhicule ou par un appui sur le bouton **2**.

Selon le pays de commercialisation, le système eCall (SOS) correspond aux systèmes PE112, ERAGLONASS, 999, etc.

REMARQUE

Le système d'appel d'urgence eCall (SOS) est un service public d'intérêt général et gratuit.

Utilisation du système

- À la mise du contact, le voyant s'allume quelques secondes puis s'éteint : fonctionnement correct du système.

- Le voyant clignote en rouge : pile de secours déchargée. Elle se recharge en roulant quelques minutes.
- Le voyant s'allume en rouge fixe : dysfonctionnement du système. Les services d'appels d'urgence et d'assistance risquent de ne pas fonctionner.
- Si le voyant ne s'allume pas à la mise du contact, il y a également un dysfonctionnement.

Si le problème persiste, consulter un atelier qualifié dans les meilleurs délais.

REMARQUE

Le dysfonctionnement du système n'empêche pas le véhicule de rouler.

REMARQUE

Lors d'une mise à jour du système télématique embarqué du véhicule, le système eCall (SOLS) est indisponible.

REMARQUE

Traitement des données

Tout traitement de données à caractère personnel par la fonction eCall (SOS) est effectué dans le respect des règles en matière de protection des données à caractère personnel prévues par le Règlement 2016/679 (Règlement général sur la protection des données – RGPD) ou par le règlement britannique RGPD 2019 (Data Protection, Privacy and Electronic Communications) et la Directive 2002/58/CE du Parlement européen et du Conseil, et en particulier, vise à sauvegarder l'intérêt vital des personnes concernées, conformément à l'Article 6 (1), paragraphe d) du RGPD.
Le traitement de ces données est strictement limité à la prise en charge de la fonction eCall (SOS) associé au numéro européen d'appel d'urgence 112.
La fonction eCALL (SOS) ne peut collecter et traiter que les données suivantes sur le véhicule : numéro d'identification du véhicule, type de véhicule (véhicule de tourisme, véhicule utilitaire léger), type de carburant ou source d'énergie, trois dernières positions et directions suivies, nombre de passagers, fichier journal horodaté de l'activation automatique du système, avec horodatage.
Les destinataires des données traitées sont les centres de réception des appels d'urgence désignés par les autorités compétentes du pays sur le territoire duquel ils sont situés afin de recevoir en priorité et de prendre en charge les appels destinés au numéro 112.

Pour plus d'informations sur eCall et les données personnelles, voir le chapitre **Informations du client**.

REMARQUE

Conservation des données. Les données contenues dans la mémoire du système ne sont pas accessibles en dehors de celui-ci avant le déclenchement d'un appel. Le système n'est pas traçable et ne fait pas l'objet d'une surveillance constante en mode de fonctionnement normal.

Les données de la mémoire interne du système sont automatiquement et constamment effacées. Seules les trois dernières positions du véhicule, nécessaires au fonctionnement normal du système, sont conservées.
Après le déclenchement d'un appel d'urgence, l'historique des données est conservé au maximum 13 heures.

REMARQUE

Accès aux données. Vous disposez d'un droit d'accès aux données et pouvez demander la rectification, l'effacement ou la limitation du traitement des données vous concernant dont le traitement n'est pas conforme aux dispositions du RGPD. Tout tiers auquel les données ont été divulguées doit être notifié de toute rectification, tout effacement ou toute limitation effectué(e) conformément au RGPD correspondant, sauf si cela s'avère impossible ou suppose un effort disproportionné.

Vous pouvez également exercer votre droit de déposer une plainte auprès de l'autorité de surveillance compétente en matière de protection des données.
Pour faire valoir vos droits mentionnés ci-dessus, veuillez nous contacter par courrier électronique à l'adresse : privacyrights@stellantis.com.
Pour plus d'informations sur nos coordonnées, veuillez consulter notre Politique en

matière de confidentialité et de cookies sur le site Internet de la Marque.

Appel d'urgence manuel

En cas d'urgence, appuyer sur le bouton rouge SOS **2** dans le vide-poches de pavillon pendant plus de deux secondes.

La LED clignote en vert pour confirmer qu'une connexion avec le centre d'appel de sécurité publique (PSAP) le plus proche est en cours d'établissement. La LED s'allume en permanence tant que l'appel est actif.
En appuyant sur le bouton SOS immédiatement une seconde fois, l'appel est interrompu.
La LED s'éteint.

Appel d'urgence (eCall)

Notification automatique d'accident

En cas d'accident, si les airbags se sont déployés mais que le matériel nécessaire n'est pas endommagé, un appel d'urgence automatique est établi et une notification automatique d'accident est transmise au PSAP le plus proche.

Appel d'assistance

1. En cas d'immobilisation du véhicule, appuyer plus de deux secondes sur le bouton **1** pour demander une assistance. Un message vocal confirme que la connexion est établie.
2. Un nouvel appui immédiat annule la demande.

REMARQUE

La langue dépend de la couverture géographique des systèmes eCall et Demande d'assistance, ainsi que de la langue du système du véhicule.

REMARQUE

Le mode Privé permet de gérer le niveau de partage (données et/ou position) entre le véhicule et le concessionnaire.

Il est paramétrable dans l'application **Paramètres** de l'écran tactile.

REMARQUE

Si vous avez acheté votre véhicule en dehors du Réseau, vous êtes invité à vérifier la configuration de ces services et pouvez en demander la modification auprès de votre Réseau.
Dans un pays multilingue, la configuration est possible dans la langue nationale officielle de votre choix.

REMARQUE

Pour des raisons techniques, notamment pour une meilleure qualité des services télématiques bénéficiant au client, le Constructeur se réserve le droit d'opérer à tout moment des mises à jour du système télématique embarqué du véhicule.

REMARQUE

Durant une mise à jour du système télématique embarqué du véhicule, le système ASSISTANCE est indisponible.

REMARQUE

Si vous bénéficiez de l'offre DS CONNECT BOX avec Pack SOS et Assistance inclus, vous disposez de services complémentaires dans votre espace personnel via le site internet de votre pays.

Pour toutes informations relatives au **Pack SOS et Assistance**, se reporter aux conditions générales relatives à ces services.

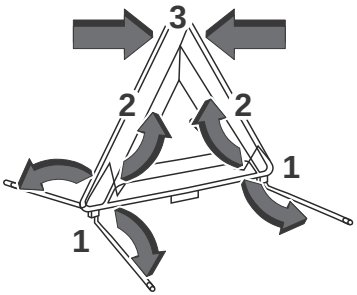
Triangle de présignalisation

Ce dispositif réfléchissant et démontable est à installer au bord de la route lorsqu'un véhicule est en panne ou accidenté.

AVERTISSEMENT

Avant de descendre du véhicule. Allumer les feux de détresse, puis enfiler le gilet de sécurité pour monter et installer le triangle.

Assemblage du triangle



Pour les versions où un triangle est fourni comme équipement d'origine, se reporter à l'illustration ci-dessus.
Pour les autres versions, se reporter aux instructions de montage fournies avec le triangle.

Mise en place du triangle

Installer le triangle derrière le véhicule, en se conformant à la législation en vigueur localement.

Mise sur cric du véhicule et changement d'une roue

Kit d'outils pour changement d'une roue

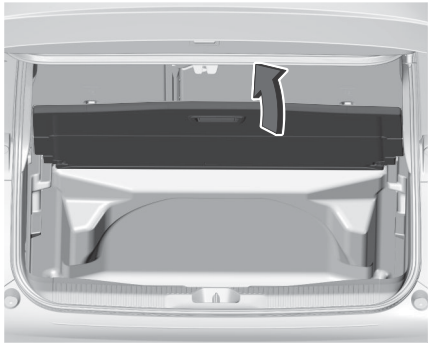
La trousse à outils se compose d'un ensemble d'outils fournis avec le véhicule.

Sa composition dépend de l'équipement du véhicule :

- kit de dépannage provisoire de pneu
- roue de secours

Accès à l'outillage

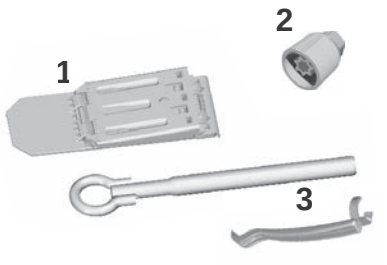
L'outillage de bord est rangé dans le coffre, sous le plancher.



⚠ AVERTISSEMENT

L'outillage de bord est spécifique au véhicule et peut varier selon version.
Ne pas l'utiliser pour d'autres usages.

Détail de l'outillage



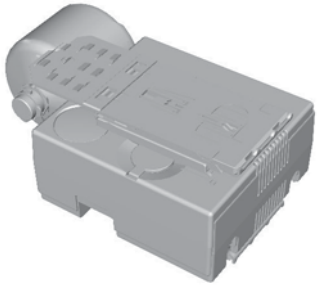
1 Cale pour immobiliser le véhicule (selon équipement)

2 Douille pour vis antivol (située dans la boîte à gants, selon équipement) pour adapter la clé démonte-roue aux vis spéciales "antivol".

3 Anneau amovible de remorquage et outil d'ouverture des caches de protection avant et arrière pour le remorquage (selon équipement).

Coffret d'outillage avec kit de dépannage provisoire de pneu



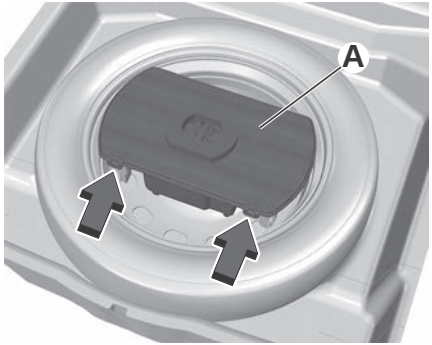


4 Compresseur 12V avec cartouche de produit de colmatage et autocollant de limitation de vitesse. Pour réparer temporairement la roue et ajuster la pression du pneu.

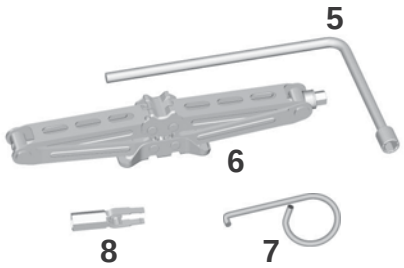
Pour plus d'informations sur le kit de dépannage provisoire de pneu, se reporter à la rubrique correspondante.

Coffret d'outillage avec roue de secours

Pour accéder aux outils, agir aux points indiqués par les flèches et retirer le couvercle **A**.







5 Clé démonte-roue pour retirer les boulons de roue.

6 Cric avec poignée intégrée pour soulever le véhicule.

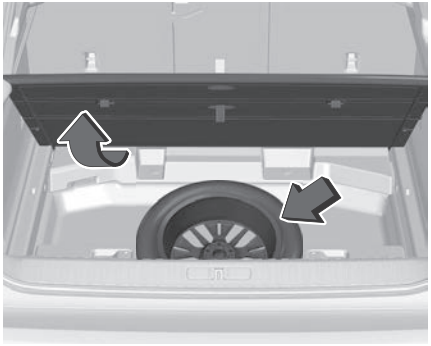
7 Démonte cache-boulons central pour retirer le cache-boulons central des jantes en alliage.

8 Démonte cache-boulons de roue (selon équipement) ; pour déposer les enjoliveurs de tête de vis sur les roues en alliage

⚠ AVERTISSEMENT

Le cric doit être utilisé uniquement pour remplacer un pneu endommagé.
Ne pas utiliser un autre cric que celui fourni avec le véhicule
Si le véhicule n'est pas équipé de son cric d'origine, consulter un concessionnaire ou un atelier qualifié pour obtenir celui prévu par le fabricant.
Le cric est conforme à la réglementation européenne, telle que définie dans la Directive Machines 2006/42/CE, et est également conforme à la réglementation UKCA, telle que définie dans le Règlement no 1597 de 2008 sur la fourniture de machines (sécurité).
Le cric ne nécessite aucun entretien.

Roue de secours

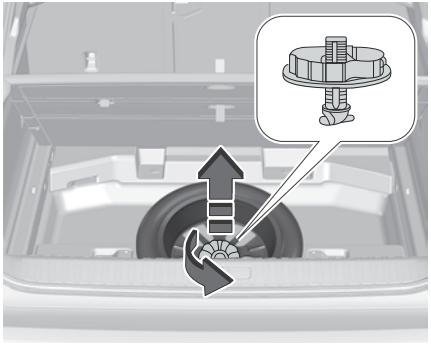


La roue de secours se trouve dans le coffre, sous le recouvrement de plancher.

REMARQUE

La roue de secours est de type "galette".

Retrait de la roue de secours

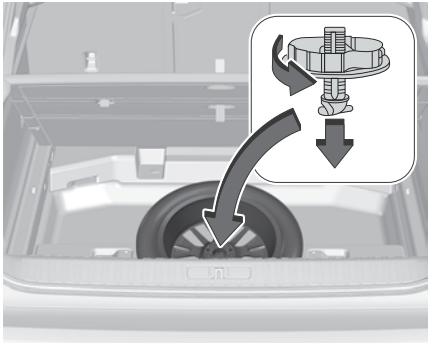


1. Dévisser l'écrou central.
2. Retirer le dispositif de fixation (écrou et vis).
3. Relever la roue de secours vers soi par l'arrière.
4. Retirer la roue du coffre.

Remise en place de la roue de secours

⚠ AVERTISSEMENT

La roue crevée ne peut pas être mise sous le plancher de coffre.



1. Remettre en place la roue de secours dans son logement.
2. Dévisser de quelques tours l'écrou sur la vis.
3. Mettre en place le dispositif de fixation (écrou et vis) au centre de la roue.
4. Serrer suffisamment l'écrou central pour bien maintenir la roue.
5. Remettre en place la boîte à outils au centre de la roue et la clipper.

Dépose d'une roue

REMARQUE

Suivre ce lien pour visionner les vidéos explicatives :

https://shorturl.at/EVOSi

REMARQUE

Pour les roues 21", il faut déclipper l'enjoliveur avant de pouvoir dévisser les boulons.

AVERTISSEMENT

Stationnement du véhicule

Immobiliser le véhicule de façon à ne pas gêner la circulation : le sol doit être horizontal, stable et non glissant.

Sélectionner le mode **P** sur la boîte de vitesses automatique de façon à bloquer les roues, serrer le frein de stationnement, sauf si celui-ci est programmé en mode automatique et couper le contact.

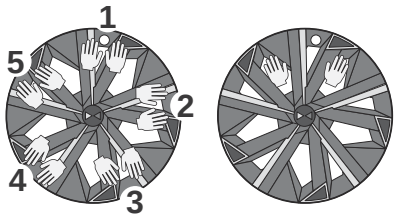
Vérifier l'allumage fixe des voyants de frein de stationnement au combiné d'instruments. S'assurer impérativement que les occupants sont sortis du véhicule et à l'abri dans une zone garantissant leur sécurité.
Placer une cale, si nécessaire, sous la roue diagonalement opposée à celle à remplacer.
Ne jamais s'engager sous un véhicule levé par un cric ; utiliser une chandelle.

REMARQUE

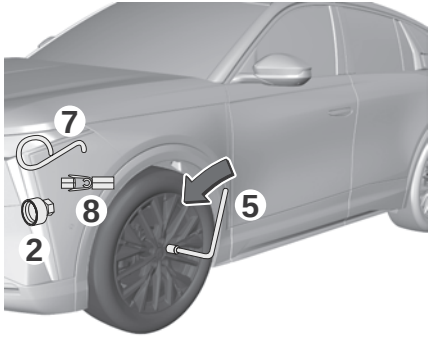
Roue avec enjoliveur

Lors du démontage de la roue, retirer d'abord l'enjoliveur en tirant avec les deux mains sur l'un des bras supérieurs.

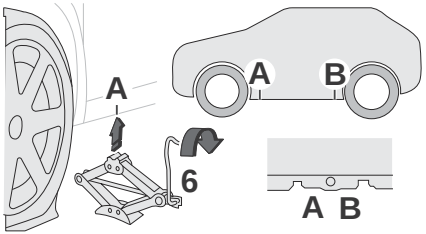
Lors du remontage de la roue, remonter l'enjoliveur en commençant par placer son encoche en regard de la valve, et appuyer sur son pourtour avec la paume de la main.



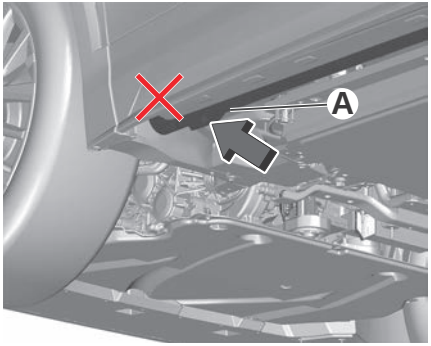
1. Appuyer sur les 5 zones (1 à 5) pour déclipper la jante.
2. Extraire la jante de la zone marquée en se servant des deux mains.



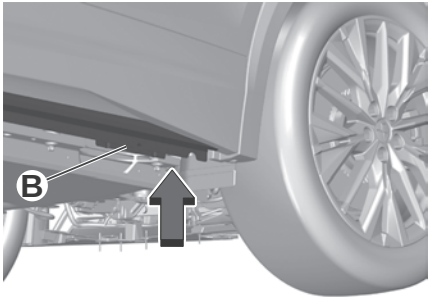
3. Retirer le cache-boulons central à l'aide de l'outil **7**.
4. Monter la douille antivol **2** sur la clé démonte-roue **5** pour débloquer le boulon antivol.
5. Débloquer les autres vis uniquement avec la clé démonte-roue **5**.
6. Retirer les boulons à l'aide du démonte cache-boulons de roue **8**.



7. Positionner la semelle du cric **6** au sol et vérifier que celle-ci est à l'aplomb de l'emplacement avant **A** ou arrière **B** prévu sur le soubassement, le plus proche de la roue à changer. La zone de contact **A** ou **B** du véhicule doit être correctement insérée dans la partie centrale de la tête du cric.



8. Sur la version BEV, veiller à retirer le couvercle situé sur le point de levage arrière **B** avant de placer le cric **6**.
9. Après avoir retiré le couvercle, vérifier que le cric **6** se trouve à l'aplomb du point de levage arrière **B** du rail de fixation de la batterie de traction.



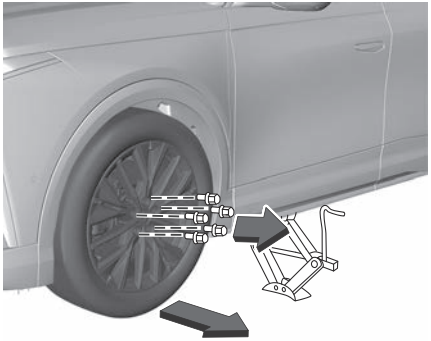
10. Pour le changement de roue arrière, placer le pied du cric au sol et s'assurer qu'il se trouve directement en dessous du point de levage arrière **B** sur le rail de fixation de la batterie de traction.
11. Veiller à retirer le couvercle situé dans point de levage arrière **B** avant de placer le pied sur le point de levage du cric.
12. Lever le véhicule jusqu'à laisser un espace suffisant entre la roue et le sol, pour mettre facilement ensuite la roue de secours (non crevée).

REMARQUE

Pour les versions électriques haut de gamme, il est normal de constater que le couvercle souple est poussé par le vérin lorsqu'il est déployé au point de levage avant **A**.

AVERTISSEMENT

Veiller à ce que le cric soit bien stable. Si le sol est glissant ou meuble, le cric risque de déraper ou de s'affaisser - Risque de blessure !
Veiller à positionner le cric uniquement aux emplacements **A** ou **B** sous le véhicule, en s'assurant que la tête du cric est bien centrée sous la zone d'appui du véhicule.
Sinon, le véhicule risque d'être endommagé et/ ou le cric de s'affaisser - Risque de blessure !

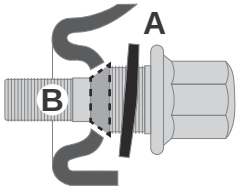


13. Retirer les vis et les conserver dans un endroit propre.
14. Dégager la roue.

Montage des roues

REMARQUE

Version hybride 48 V

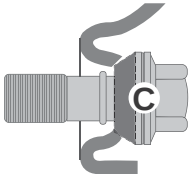


Dans le cas des roues en aluminium, les rondelles **A** ne viennent pas en contact avec la roue de secours en acier ou de type "galette". Le maintien de la roue se fait par l'appui conique **B** de chaque vis.

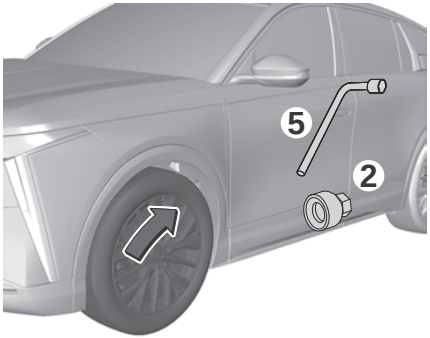
Version BEV

REMARQUE

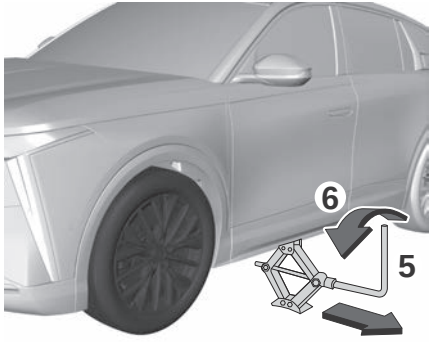
Fixation de la roue de secours en acier ou de type "galette"



Si le véhicule est équipé de roues en alliage, la roue est maintenue en place par l'appui sphérique **C** de chaque vis.

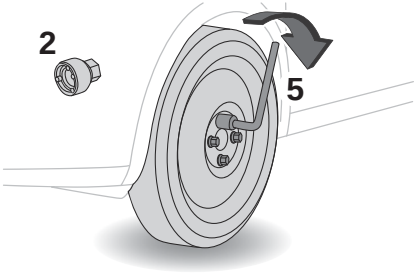


1. Mettre en place la roue sur le moyeu.
2. Visser les vis à la main jusqu'en butée.
3. Effectuer un pré-serrage du boulon antivol avec la clé démonte-roue **5** équipée de la douille antivol **2**.
4. Effectuer un pré-serrage des autres vis uniquement avec la clé démonte-roue **5**.

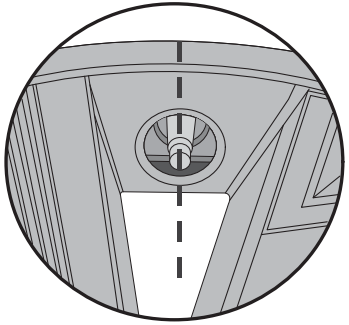


5. Remettre le véhicule au sol.
6. Replier le cric **6** et le dégager.

   Sur les versions BEV, veiller à remettre en place le couvercle situé dans le point de levage arrière (**B**).



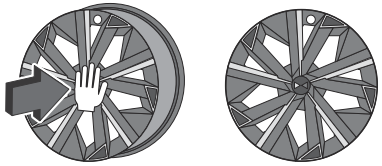
7. Bloquer le boulon antivol avec la clé démonte-roue **5** équipée de la douille antivol **2**.
8. Bloquer les autres vis uniquement avec la clé démonte-roue **5**.



9. Insérer l'enjoliveur en l'alignant avec la valve.



10. Appuyer sur les 4 zones (1 à 4) pour clipper la jante.



11. Appuyer doucement d'une main au centre de l'enjoliveur, à l'emplacement du logo.

Après un changement de roue

1. Ranger la roue de secours de type "galette »dans le logement prévu à cet effet dans le hayon.
2. Placer le cric et les autres outils dans l'espace prévu à cet effet dans le hayon.
3. Repositionner correctement le tapis du hayon.

AVERTISSEMENT

Avec une roue de secours non standard ou de type "galette"



Désactiver certaines fonctions d'aides à la conduite (Freinage automatique d'urgence, Régulateur de vitesse adaptatif, ...).
Ne pas dépasser la vitesse maximale autorisée de 80 km/h (50 mph) ou la distance maximale de 80 km (50 miles).
Il est interdit de rouler avec plus d'une roue de secours de ce type.
Ne pas remonter l'enjoliveur provenant de la roue crevée.

AVERTISSEMENT

Se rendre dans le Réseau ou dans un atelier qualifié.
Faire contrôler le serrage des vis et la pression de la roue de secours.
Faire examiner la roue crevée. Après diagnostic, le technicien pourra dire si le pneu peut être réparé ou s'il doit être remplacé.

Kit de réparation des pneus

Kit de réparation des pneus

REMARQUE

Suivre ce lien pour visionner les vidéos explicatives :

https://shorturl.at/EVOSi

Composé d'un compresseur et d'une cartouche de produit de colmatage, il permet d'effectuer une **réparation temporaire** du pneu pour se rendre dans le garage le plus proche.

Il est prévu pour réparer la plupart des crevaisons se situant sur la bande de roulement.
Les prises 12 V situées à l'arrière de la console centrale et dans le coffre peuvent être utilisées pour brancher le compresseur.

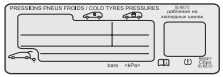
REMARQUE

Le circuit électrique du véhicule permet de brancher le compresseur à la prise 12 V pour la durée nécessaire à la réparation du pneumatique endommagé.

REMARQUE

La pression de gonflage des pneus est indiquée sur cette étiquette.

Pour plus d'informations sur l'**identification du véhicule**, notamment cette étiquette, se reporter à la rubrique correspondante.



AVERTISSEMENT

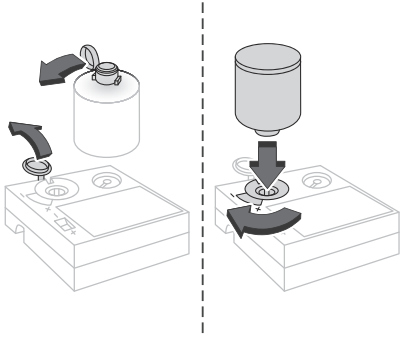
Ne pas dépasser la vitesse de 80 km/h (50 mph) et ne pas rouler plus de 200 km (125 miles) avec un pneu réparé à l'aide de ce type de kit.
Consulter impérativement le Réseau ou un atelier qualifié pour faire vérifier la réparation et, si nécessaire, faire changer le pneu.

Procédure de réparation des pneus

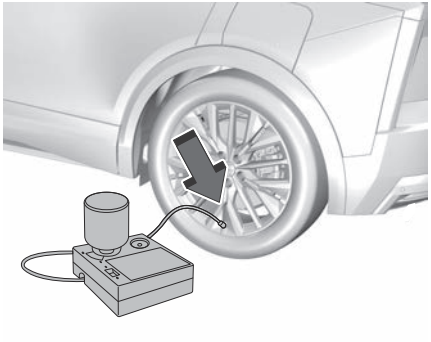
AVERTISSEMENT

Ne pas retirer les corps étrangers (par exemple clou, vis) ayant pénétré dans le pneu.

1. Stationner sans gêner la circulation et serrer le frein de stationnement.
2. Appliquer les consignes de sécurité (feux de détresse, triangle de signalisation, gilet de sécurité…) selon la législation en vigueur dans le pays dans lequel on circule.
3. Couper le contact.



4. Retirer le bouchon transparent du flacon de produit de colmatage.
5. Soulever le cache de protection avant d'installer le flacon de produit de colmatage sur le compresseur.
6. Retourner le flacon de produit de colmatage et le visser d'un quart de tour sur le compresseur.
7. Retirer le bouchon de la valve du pneu à réparer et le conserver dans un endroit propre.



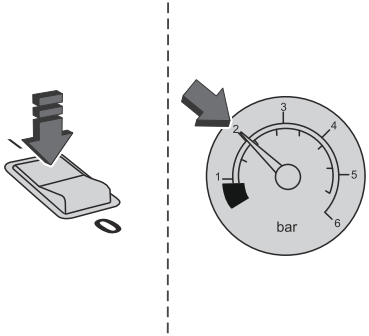
8. Dérouler le tuyau rangé sous le compresseur.
9. Raccorder le tuyau du compresseur à la valve du pneu à réparer et serrer fermement.
10. Vérifier que l'interrupteur du compresseur est basculé sur la position "0".
11. Dérouler complètement le fil électrique, rangé sous le compresseur.
12. Connecter la prise électrique du compresseur à la prise 12 V du véhicule.
13. Coller l'autocollant de limitation de vitesse.



⚠ AVERTISSEMENT

L'autocollant de limitation de vitesse doit être collé à l'intérieur du véhicule, dans l'environnement proche du conducteur, pour lui rappeler qu'une roue est en usage temporaire.

14. Mettre le contact.



15. Mettre en marche le compresseur en basculant l'interrupteur sur la position "I" jusqu'à ce que la pression du pneu atteigne 2 bar. Le produit d'étanchéité est injecté sous pression dans le pneu ; ne pas débrancher le tuyau de la valve pendant cette opération (risque d'éclaboussures).

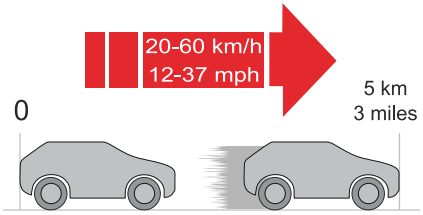
⚠ AVERTISSEMENT

Si la pression de 2 bars n'est pas atteinte au bout d'environ 7 minutes, c'est que le pneu n'est pas réparable ; consulter un concessionnaire ou un atelier qualifié pour le dépannage du véhicule.

16. Basculer l'interrupteur sur la position "0".
17. Débrancher la prise électrique du compresseur de la prise 12V du véhicule.
18. Retirer le kit.
19. Replacer le bouchon sur la valve.
20. Retirer puis ranger la bouteille de produit d'étanchéité.

⚠ AVERTISSEMENT

Le produit d'étanchéité est nocif en cas d'ingestion et irritant pour les yeux. Tenir ce produit hors de portée des enfants.
La date limite d'utilisation du liquide est inscrite sur la bouteille.
Après utilisation, ne pas jeter le flacon dans la nature, le rapporter dans le Réseau ou à un organisme chargé de sa récupération.
Ne pas oublier de se réapprovisionner avec un nouveau flacon disponible dans le Réseau ou dans un atelier qualifié.



21. Rouler immédiatement pendant environ 5 kilomètres (3 miles) à vitesse réduite (entre 20 et 60 km/h) (12 et 37 mph), afin de colmater la crevaison.
22. S'arrêter pour vérifier la réparation et contrôler la pression du pneu à l'aide du kit :
    - Si la pression du pneu n'est pas correcte, contacter le Réseau pour faire changer le pneu ;
    - Si la pression du pneu est correcte, rouler de nouveau pendant environ 5 kilomètres à vitesse réduite (entre 20 et 60 km/h) ; arrêter le véhicule, puis contrôler de nouveau la pression du pneu à l'aide du kit pour être sûr que la crevaison est réparée.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas dépasser la vitesse de 80 km/h et ne pas rouler plus de 200 km avec un pneu réparé à l'aide de ce type de kit.
Consulter impérativement le concessionnaire ou un atelier qualifié pour faire vérifier la réparation et faire changer le pneu.

Contrôle - réglage de la pression des pneus

Il est possible d'utiliser le compresseur, sans injection de produit, pour contrôler ou gonfler occasionnellement les pneus.

1. Retirer le bouchon de la valve du pneu, et le conserver dans un endroit propre.
2. Dérouler le tuyau rangé sous le compresseur.
3. Visser le tuyau sur la valve et serrer fermement.
4. Vérifier que l'interrupteur du compresseur est basculé sur la position "0".
5. Dérouler complètement le fil électrique, rangé sous le compresseur.
6. Connecter la prise électrique du compresseur à la prise 12 V du véhicule.
7. Mettre le contact.
8. Mettre en marche le compresseur en basculant l'interrupteur sur la position "I" et ajuster la pression, conformément à l'étiquette de pression des pneus du véhicule. Pour dégonfler : appuyer sur le bouton noir situé

sur le tuyau du compresseur, au niveau du raccord de valve.

9. Une fois la pression atteinte, basculer l'interrupteur sur la position "0".
10. Retirer le kit, puis le ranger.
11. Replacer le bouchon sur la valve.

⚠ AVERTISSEMENT

Si la pression de 2 bar n'est pas atteinte au bout d'environ 7 minutes, cela signifie que le pneu n'est pas réparable ; consulter le Réseau ou un atelier qualifié pour le dépannage du véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

En cas de réglage de la pression d'un ou de plusieurs pneus, il est nécessaire de réinitialiser le système de détection de sous-gonflage.

Pour d'informations sur le système de **Détection de sous-gonflage**, se reporter à la rubrique correspondante.

Démarrage par câbles auxiliaires

⚠ AVERTISSEMENT

Si la batterie tombe en panne (après la fin de la garantie), la remplacer par une batterie de même spécification que celle utilisée dans le véhicule.
Toutes les informations sur la batterie sont disponibles en ligne, sur https://service.dsautomobiles.com/DSddb/

⚠ AVERTISSEMENT

Avant de manipuler la batterie, se protéger les yeux et le visage.
Toute opération sur la batterie doit être effectuée dans un milieu aéré et loin de flammes libres ou de sources d'étincelles, afin d'éviter tout risque d'explosion et d'incendie.
Se laver les mains en fin d'opération.

⚠ ATTENTION

Calculateurs électroniques / Projecteurs LED

Ne jamais connecter le câble de secours négatif sur la partie métallique des calculateurs électroniques ou à l'arrière des projecteurs.
Risque de destruction des calculateurs électroniques et/ou projecteurs !
Se connecter au point de masse déporté dédié à cet usage.

⚠ AVERTISSEMENT

Batterie gelée

Ne jamais essayer de recharger une batterie gelée - Risque d'explosion !
Si la batterie a gelé, la faire contrôler par le Réseau ou par un atelier qualifié qui vérifiera que les composants internes n'ont pas été endommagés et que le conteneur ne s'est pas fissuré, ce qui impliquerait un risque de fuite d'acide toxique et corrosif.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais chercher à démarrer le moteur en poussant le véhicule.

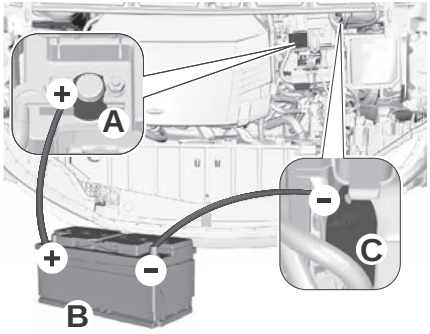
Lorsque la batterie du véhicule est déchargée, le moteur peut être démarré à l'aide d'une batterie de secours (externe ou d'un autre véhicule) et de câbles de secours ou bien à l'aide d'un booster de batterie.

Démarrage au moyen de la batterie d'un autre véhicule

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais démarrer le moteur en branchant un chargeur de batterie.
Ne jamais utiliser un booster de batterie 24 V ou supérieur.
Vérifier au préalable que la batterie de secours a une tension nominale de 12 V et une capacité au minimum égale à celle de la batterie déchargée.
Les deux véhicules ne doivent pas se toucher.
Éteindre tous les consommateurs électriques des deux véhicules (autoradio, essuie-glaces, feux, etc.).

Veiller à ce que les câbles de secours ne passent pas à proximité des parties mobiles du moteur (ventilateur, courroie, ...).
Ne pas débrancher la borne (+) quand le moteur tourne.



Connexion des câbles

1. Soulever le cache plastique de la borne (+), si le véhicule en est équipé.
2. Connecter le câble rouge à la borne (+) de la batterie en panne **A** (au niveau de la partie métallique coudée), puis à la borne (+) de la batterie de secours **B** ou du booster.
3. Connecter une extrémité du câble vert ou noir à la borne (–) de la batterie de secours **B** ou du booster (ou au point de masse du véhicule dépanneur).
4. Connecter l'autre extrémité du câble vert ou noir au point de masse **C**.
5. En cas d'utilisation d'un autre véhicule ou d'un chargeur de batterie, démarrer l'appareil et le laisser fonctionner pendant quelques minutes.

Démarrage

1. Démarrer le moteur du véhicule dépanneur et le laisser tourner pendant quelques minutes.
2. En versions **hybride 48V**, actionner le démarreur du véhicule en panne et laisser tourner le moteur.
3. En versions **BEV**, appuyer sur le bouton **START/STOP** du véhicule en panne et attendre que l'indicateur **READY** apparaisse.
4. Si le véhicule en panne ne démarre pas rapidement, ne pas essayer de le redémarrer plus de 15 secondes à la fois. Attendre au moins une minute avant la prochaine tentative.

Déconnexion des câbles

1. Débrancher les câbles de secours dans l'ordre inverse.
2. Remettre en place le cache plastique de la borne (+), si le véhicule en est équipé.
3. Laisser tourner le moteur, à l'arrêt, au minimum 20 minutes afin que la batterie atteigne un niveau de charge suffisant.

⚠ ATTENTION

Rouler immédiatement sans avoir atteint un niveau de charge suffisant peut altérer certaines fonctions du véhicule (ex. Stop&Start).

Recharge d'un autre véhicule

La procédure de démarrage d'un autre véhicule est identique à la procédure de "**Démarrage au moyen d'une autre batterie**", du point de vue du véhicule dépanneur.

⚠ AVERTISSEMENT

Vérifier que la batterie d'alimentation est complètement chargée et dans des conditions de fonctionnement optimales.

⚠ AVERTISSEMENT

Vérifier que le véhicule à plat peut être démarré par câbles auxiliaires (c'est-à-dire qu'il ne s'agit pas d'un véhicule BEV).

⚠ AVERTISSEMENT

Avant de procéder, toujours vérifier qu'il n'y a pas de fuites, de fissures ou de signes évidents de dommages sur la batterie déchargée.

Chargeur de batterie 12 V

Afin d'assurer une longévité optimale à la batterie, il est indispensable de maintenir sa charge à un niveau suffisant.

Dans certains cas, il peut être nécessaire de charger la batterie :

- utilisation du véhicule essentiellement pour des trajets courts
- en prévision d'une immobilisation prolongée de plusieurs semaines

Consulter un concessionnaire ou un atelier qualifié.

AVERTISSEMENT

Utiliser uniquement un chargeur de batterie de 12 V spécifique capable de maintenir 13,5 V avec un courant élevé de 40-50 A (environ 600 W).
Pour recharger soi-même la batterie du véhicule, utiliser uniquement un chargeur compatible avec les batteries au plomb, d'une tension nominale de 12 V.
Ne jamais utiliser un booster de batterie 24 V ou supérieur.

AVERTISSEMENT

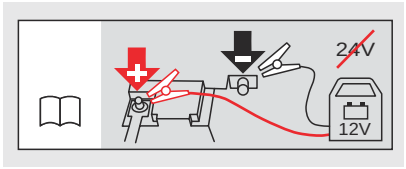
Pour recharger soi-même la batterie du véhicule, utiliser uniquement un chargeur compatible avec les batteries au plomb, d'une tension nominale de 12 V.

AVERTISSEMENT

Respecter les instructions d'utilisation fournies par le fabricant du chargeur.
Ne jamais inverser les polarités.

AVERTISSEMENT

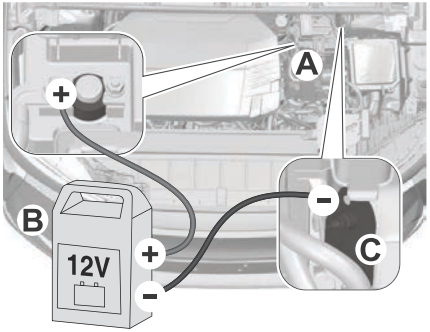
En présence de cette étiquette, utiliser uniquement un chargeur 12 V, au risque de provoquer la dégradation irréversible des équipements électriques.



REMARQUE

Il n'est pas nécessaire de débrancher la batterie.

1. Couper le contact.
2. Éteindre tous les consommateurs électriques (autoradio, feux, essuie-glaces...).



3. Éteindre le chargeur **B** avant de connecter les câbles avec la batterie, afin d'éviter toute étincelle dangereuse.
4. Vérifier le bon état des câbles du chargeur.
5. Soulever le cache plastique de la borne (+), si le véhicule en est équipé.
6. Connecter les câbles du chargeur **(B)** comme suit :
   - le câble rouge positif (+) à la borne (+) de la batterie **A** ;
   - le câble noir négatif (-) au point de masse **C** du véhicule.
7. À la fin de l'opération de charge, éteindre le chargeur **B** avant de déconnecter les câbles de la batterie **A**.

Déconnexion - Connexion de la batterie

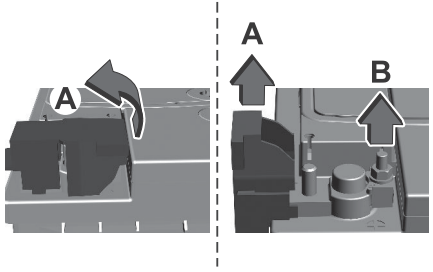
Afin de maintenir un niveau de charge suffisant pour permettre le démarrage du moteur, il est recommandé de débrancher la batterie en cas d'immobilisation de très longue durée.
Avant de procéder au débranchement de la batterie de 12 V :

1. fermer tous les ouvrants (portes, coffre, vitres, toit)
2. éteindre tous les consommateurs électriques (autoradio, essuie-glaces, lampes, etc.)
3. couper le contact et attendre 4 minutes

Après avoir accédé à la batterie de 12 V, il suffit de débrancher la borne (+).

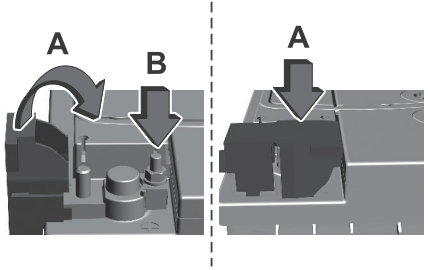
Cosse de batterie à verrouillage rapide

Débranchement de la borne (+)



1. Soulever le cache en plastique **A** de la borne (+).
2. Utiliser une clé ou une douille de 10 mm pour revisser l'écrou **B** et décrocher le couvercle en plastique.
3. Déposer le couvercle en plastique **A** en le soulevant.

Rebranchement de la borne (+)



1. Reposer le cache en plastique **A** de la borne (+).
2. Utiliser une clé ou une douille de 10 mm pour revisser l'écrou **B**.
3. Fermer le couvercle en plastique **A** des bornes.

Après recharge - redémarrage

Après avoir rebranché la batterie, mettre le contact et attendre 1 minute avant de démarrer le moteur, pour permettre l'initialisation des systèmes électroniques.
Toutefois, si après cette manipulation de légères perturbations subsistent, consulter le Réseau ou un atelier qualifié. En se reportant à la rubrique correspondante, réinitialiser certains équipements :

- Clé électronique.
- Toit ouvrant.
- Lève-vitres électriques.
- Date et heure.
- Stations radio mémorisées.

REMARQUE

Après le rebranchement de la batterie, le message "**Défaut système de détection du risque de collision**" apparaît au combiné d'instruments à la mise du contact. Ce fonctionnement est parfaitement normal. Le message disparaît en roulant.

Remorquage

REMARQUE

Consignes générales. Respecter la législation en vigueur dans le pays de circulation.

Vérifier que le poids du véhicule tracteur est supérieur à celui du véhicule remorqué.
Le conducteur doit rester au volant du véhicule remorqué et être muni d'un permis de conduire valide.
Lors d'un remorquage avec les quatre roues au sol, toujours utiliser une barre de remorquage homologuée ; les cordes et les sangles sont interdites.
Le véhicule remorqueur doit démarrer progressivement.

Lors d'un remorquage moteur arrêté, il n'y a plus d'assistance de freinage et de direction.

⚠ AVERTISSEMENT

Appel impératif à un professionnel du remorquage :

- en panne sur autoroute ou sur voie rapide
- impossibilité de mettre la boîte de vitesses au point mort, de débloquer la direction, de desserrer le frein de stationnement
- impossibilité de tracter un véhicule à boîte de vitesses automatique, moteur en marche
- remorquage avec deux roues au sol seulement
- véhicule à quatre roues motrices
- absence de barre de remorquage homologuée

REMARQUE

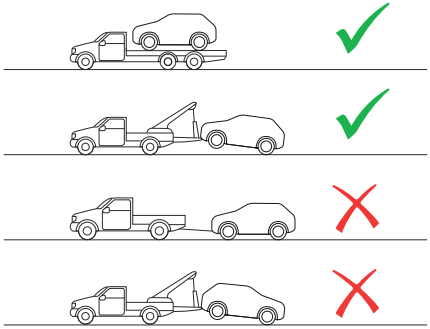
Véhicules électriques. Un véhicule électrique ne peut en aucun cas être utilisé pour le remorquage d'un autre véhicule.

Cependant, il peut être utilisé par exemple dans le cas de sortie d'ornière.

REMARQUE

En cas de panne de batterie ou du frein de stationnement électrique, il est impératif de faire appel à un professionnel utilisant le remorquage avec plateau (hors boîte de vitesses manuelle).

Contraintes de remorquage

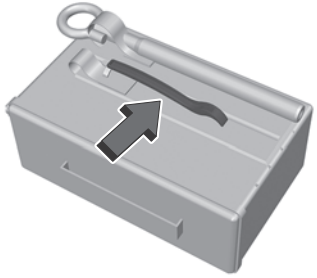


Pour les véhicules à quatre roues motrices, le remorquage n'est pas autorisé et un camion à plateau doit être utilisé.

Remorquage du véhicule

L'outillage de bord est rangé dans le coffre, sous le plancher.

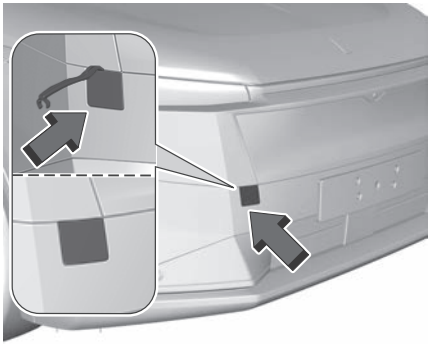




Pour plus d'informations sur l'accès à l'**Outillage de bord**, se reporter à la rubrique correspondante.

Pour accéder au pas de vis avant :

1. Déclipser le couvercle en insérant l'outil derrière l'angle extérieur supérieur du panneau et en plaçant le pouce sur l'angle opposé pour créer un effet de levier.
2. Visser l'anneau de remorquage jusqu'en butée.



Pour être remorqué :

1. Visser l'anneau de remorquage jusqu'en butée.
2. Installer la barre de remorquage.
3. Mettre le contact/moteur en marche.

⚠ AVERTISSEMENT

Le non-respect de cette consigne peut conduire à la détérioration de certains organes (ex. : freinage, transmission) et à l'absence d'assistance de freinage au redémarrage du moteur.

⚠ AVERTISSEMENT

Boîte de vitesses automatique. Ne jamais remorquer le véhicule roues motrices au sol avec le moteur arrêté.

4. Débloquer la direction et desserrer le frein de stationnement.
5. Allumer les feux de détresse sur les deux véhicules selon la législation en vigueur dans le pays de circulation.
6. Démarrer doucement et rouler lentement sur une courte distance.

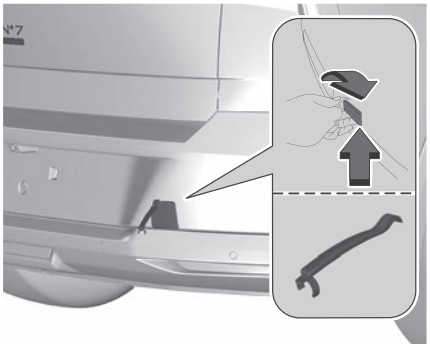
Transporter le véhicule sur une plate-forme ou le remorquer avec les roues avant soulevées. Faire appel à l'assistance d'un atelier qualifié.

7. Après le remorquage, dévisser l'anneau de remorquage.
8. Remettre le couvercle en place.

Remorquage d'un autre véhicule

Pour accéder au pas de vis arrière :

1. Déclipper le couvercle à l'aide de l'outil.
2. Visser l'anneau de remorquage jusqu'en butée.



Pour remorquer :

1. Déclipser le couvercle en insérant l'outil et en plaçant la main comme indiqué sur l'illustration.
2. Visser l'anneau de remorquage jusqu'en butée.
3. Installer la barre de remorquage.
4. Allumer les feux de détresse sur les deux véhicules.
5. Démarrer doucement et rouler lentement sur une courte distance.

MAINTENANCE ET ENTRETIEN DU VÉHICULE

Introduction à la Maintenance et à l'entretien du véhicule

Informations générales

Nous vous recommandons d'utiliser les pièces et accessoires d'origine et les pièces homologuées par l'usine correspondant spécifiquement à votre type de véhicule. Nous ne pouvons porter aucun jugement sur la fiabilité d'autres pièces, même s'ils disposent d'un agrément officiel ou autre devait exister, et nous ne pouvons pas non plus en répondre.
Toute modification, conversion ou autres changements apportés aux spécifications standard du véhicule (y compris, mais sans s'y limiter, des modifications de logiciel, des modifications des boîtiers de commande électroniques) peuvent invalider la garantie proposée par le constructeur. En outre, de telles modifications peuvent avoir un impact sur les systèmes d'assistance au conducteur, la consommation de carburant ou d'énergie électrique, les émissions de CO2 et les autres émissions du véhicule, ce qui peut rendre le véhicule non conforme à l'homologation et remettre en question la validité de l'immatriculation du véhicule.

⚠ ATTENTION

L'accès à la prise de diagnostic associée à l'électronique embarquée est réservé aux techniciens qualifiés et aux outils agréés.

⚠ ATTENTION

Les bavettes garde-boue peuvent être endommagées lors du transport du véhicule sur un train ou sur une dépanneuse.

Mise au rebut des véhicules hors d'usage

Des informations sur les centres de reprise des véhicules hors d'usage et leur recyclage sont disponibles sur notre site Web, selon les exigences légales. Ne confier ce travail qu'à un centre de recyclage agréé.



Informations sur l'entretien

Pour garantir un fonctionnement économique et sûr du véhicule, et pour conserver sa valeur, il est très important que tous les travaux d'entretien soient effectués aux intervalles corrects.
Le dernier plan d'entretien détaillé pour votre véhicule est disponible auprès de votre atelier.
Des conditions de fonctionnement intenses existent si une ou plusieurs des circonstances suivantes se produisent fréquemment : Démarrage à froid, utilisation de l'arrêt / démarrage, comme pour les taxis et véhicules de police, utilisation d'une remorque, conduite en montagne, conduite sur des surfaces routières en mauvais état et sableuses, augmentation de la pollution de l'air, présence de sable dans l'air et haute teneur en poussières, conduite à haute altitude et variations importantes de température.
Dans ces conditions d'utilisation intenses, certains entretiens peuvent être plus souvent nécessaires que l'intervalle d'entretien habituel indiqué dans l'affichage de service. Contacter un concessionnaire ou un atelier qualifié pour obtenir des plans d'entretien personnalisés.

Entretien programmé

Contrôles périodiques

Sauf indication contraire, contrôler ces éléments, conformément au plan d'entretien du constructeur et en fonction du moteur.

Sinon, les faire contrôler par le Réseau ou par un atelier qualifié.

⚠ AVERTISSEMENT

N'utiliser que des produits recommandés par le Constructeur ou des produits de qualité et de caractéristiques équivalentes.
Afin d'optimiser le fonctionnement d'organes aussi importants que le circuit de freinage, le Constructeur sélectionne et propose des produits spécifiques.

Vérification des niveaux des liquides

Vérifier régulièrement tous ces niveaux dans le respect du plan d'entretien du constructeur. Faire l'appoint si nécessaire, sauf indication contraire.
En cas de baisse importante d'un niveau, faire vérifier le circuit correspondant par le concessionnaire ou par un atelier qualifié.

⚠ AVERTISSEMENT

Les liquides doivent être conformes aux recommandations du Constructeur et au moteur du véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

Lors d'intervention sous le capot, faire attention car certaines zones du moteur peuvent être extrêmement chaudes (risque de brûlure) et le moto-ventilateur peut se mettre en marche à tout instant (même contact coupé).

Produits usagés

⚠ AVERTISSEMENT

Éviter tout contact prolongé de l'huile et des liquides usagés avec la peau.
La plupart de ces liquides sont nocifs pour la santé, voire très corrosifs.

Ne pas jeter l'huile et les liquides usagés dans les canalisations d'évacuation ou sur le sol.
Vider l'huile usagée dans les containers réservés à cet usage dans le Réseau ou dans un atelier qualifié.

Huile moteur (Hybride 48V)

La vérification du niveau s'effectue sur un sol plat, moteur à l'arrêt depuis 30 minutes, soit avec l'indicateur de niveau d'huile au combiné, à la mise du contact (pour les véhicules équipés d'une jauge électrique), soit avec la jauge manuelle.

Il est normal de faire des appoints d'huile entre deux révisions (ou vidanges). Il est préconisé d'effectuer un contrôle, avec appoint si nécessaire, tous les 5 000 km.

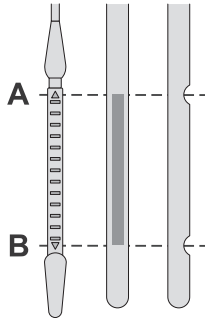
⚠ AVERTISSEMENT

Pour préserver la fiabilité des moteurs et les dispositifs d'antipollution, ne jamais utiliser d'additif dans l'huile moteur.

Vérification avec la jauge manuelle

Pour l'emplacement de la jauge manuelle, consulter l'illustration correspondante du compartiment moteur.

1. Saisir la jauge par son embout coloré et la dégager complètement.
2. Essuyer la tige de la jauge à l'aide d'un chiffon propre et non pelucheux.
3. Remettre la jauge en place, jusqu'en butée, puis la retirer de nouveau pour effectuer un contrôle visuel : le niveau correct doit se situer entre les repères **A (max.)** et **B (min.)**.



Ne pas démarrer le moteur si le niveau est :

- supérieur au repère **A** : faire appel à un concessionnaire ou à un atelier qualifié.
- inférieur au repère **B** : faire impérativement l'appoint en huile moteur.

AVERTISSEMENT

Caractéristiques de l'huile

Avant d'effectuer un complément d'huile ou une vidange du moteur, vérifier que l'huile correspond à la motorisation et est conforme aux recommandations indiquées dans le plan d'entretien fourni avec le véhicule (ou disponible auprès d'un concessionnaire ou d'un atelier qualifié).
L'utilisation d'une huile non recommandée peut entraîner la perte de la garantie contractuelle en cas de défaillance du moteur.

Appoint en huile moteur

Pour l'emplacement de l'orifice de remplissage de l'huile moteur, consulter l'illustration du compartiment moteur correspondant.

AVERTISSEMENT

Ne jamais retirer le bouchon de l'orifice de remplissage moteur tournant. Risque de brûlure et d'éclaboussures dans le compartiment moteur.

1. Verser l'huile par petites quantités, en évitant les projections sur les éléments du moteur (risque d'incendie).
2. Attendre quelques minutes avant de faire une vérification du niveau avec la jauge manuelle.
3. Compléter le niveau, si nécessaire.
4. Après vérification du niveau, revisser soigneusement le bouchon de l'orifice de remplissage et repousser la jauge dans son logement jusqu'en butée.

AVERTISSEMENT

La jauge doit être complètement enfoncée pour éviter que l'huile ne se répande sur le moteur. Risque d'incendie à l'intérieur du compartiment moteur.

REMARQUE

Dans les 30 minutes qui suivent un appoint d'huile, l'indication du niveau d'huile au combiné à la mise du contact n'est pas valable.

Huile moteur ⇨ 272
Liquides et lubrifiants ⇨ 272

Liquide de freins



Le niveau de ce liquide doit se situer proche du repère "**MAX**". Sinon, vérifier l'usure des plaquettes de frein.

Pour connaître la périodicité de la vidange du circuit de freinage, consulter le plan d'entretien du constructeur.

AVERTISSEMENT

Nettoyer le bouchon avant de le retirer pour faire l'appoint. Utiliser uniquement du liquide de freins DOT4 provenant d'un bidon scellé.

Liquide de refroidissement moteur

Pour la version hybride 48 V



Un appoint de ce liquide entre deux révisions est normal.

Le contrôle et l'appoint doivent être faits impérativement moteur froid.

Un niveau insuffisant présente des risques de dommages importants pour le moteur, il doit se situer proche du repère "**MAX**" sans jamais le dépasser.

Si le niveau est proche ou en-dessous du repère "**MIN**", il est impératif de faire un appoint.

Lorsque le moteur est chaud, la température du liquide de refroidissement est régulée par le moto-ventilateur.
Le circuit de refroidissement étant sous pression, attendre au moins une heure après l'arrêt du moteur avant toute intervention.
En cas d'intervention urgente, pour éviter tout risque de brûlure, se munir d'un chiffon et dévisser le bouchon de deux tours pour laisser retomber la pression.
Lorsque celle-ci est retombée, retirer le bouchon et compléter le niveau.

Pour la version BEV

⚠ AVERTISSEMENT



Ne pas réaliser d'appoint du liquide de refroidissement.



Si le niveau est proche ou en dessous du repère "**MIN**", il est impératif de consulter un concessionnaire ou un atelier qualifié.

Liquide de lave-glace



Compléter le niveau dès que cela est nécessaire.

Caractéristiques du liquide

La mise à niveau du liquide doit être effectuée avec un mélange prêt à l'emploi.
En période hivernale (températures négatives), utiliser un liquide avec antigel adapté aux conditions de températures afin de préserver les éléments du système (pompe, réservoir, canalisations, gicleurs).

⚠ AVERTISSEMENT

Dans tous les cas, le remplissage avec de l'eau pure est proscrit (risque de gel, dépôt de calcaire). L'utilisation de vinaigre ou d'autre produit non conçu à cet effet peut endommager irrémédiablement le système de lave-glace.

Circuit électrique

Le circuit électrique est identifié par des câbles de couleur orange et ses éléments sont repérés par ce symbole ⚠

⚠ AVERTISSEMENT

Le système de motorisation du véhicule électrique peut être chaud pendant l'utilisation du véhicule et après avoir coupé le contact. Respecter les messages d'avertissement portés sur les étiquettes, notamment dans la trappe de charge.

⚠ AVERTISSEMENT

En cas de problème

Toute intervention ou modification sur le système électrique du véhicule (batterie de traction, connecteurs, câbles orange et composants visibles de l'intérieur ou de l'extérieur) est strictement interdite - Risques de brûlure grave ou de choc électrique (court-circuit) pouvant entraîner la mort (électrocution) ! Consulter un concessionnaire ou un atelier qualifié.

⚠ DANGER

Le système d'allumage utilise une tension extrêmement élevée. Ne pas y toucher.

Fluides, lubrifiants et pièces recommandés

Utiliser uniquement des produits satisfaisant les spécifications recommandées.

⚠ AVERTISSEMENT

Les produits sont dangereux et peuvent être toxiques. Manipuler avec précaution. Lire attentivement les informations fournies sur les bidons.

Huile moteur

L'huile moteur est identifiée par sa qualité et par sa viscosité. Lors du choix de l'huile moteur à utiliser, la qualité est plus importante que la viscosité. La qualité de l'huile garantit, par exemple la propreté du moteur, la protection contre l'usure et le contrôle du vieillissement de l'huile, alors que la classe de viscosité définit la capacité d'écoulement de l'huile sur une certaine plage de températures.
Utiliser l'huile moteur adéquate indiquée sur la fiche du plan d'entretien remise par le concessionnaire vendeur.

Appoint d'huile moteur

REMARQUE

En cas d'épandage d'huile moteur, l'essuyer et évacuer conformément aux règles en vigueur.

Les huiles moteur de différentes marques et différents fabricants peuvent être mélangées sous réserver de respecter les critères d'huile moteur spécifiés en termes de qualité et de viscosité. L'utilisation d'huiles moteur classées uniquement ECA pour tous les moteurs à essence est interdite, car le moteur risquerait d'être endommagé dans certaines conditions de fonctionnement.

Additifs supplémentaires d'huile moteur

L'utilisation d'additifs supplémentaires d'huile moteur peut entraîner des dégâts et rendre la garantie caduque.

REMARQUE

Afin de préserver la fiabilité du moteur et du système de contrôle des émissions, ne jamais utiliser d'additifs dans l'huile moteur.

Degrés de viscosité d'huile moteur

Les classes de viscosité SAE définissent la capacité d'écoulement d'une huile. L'huile multigrade est représentée par deux chiffres, par exemple SAE 5W-30. Le premier chiffre, suivi d'un W, indique la viscosité à basse température et le second chiffre, la viscosité à haute température.

Vérification des niveaux de liquide ⇨ 241
Liquides et lubrifiants ⇨ 272

Liquide de lave-glace

Utiliser uniquement du liquide de lave-glace agréé pour le véhicule pour éviter d'endommager les balais d'essuie-glace, la peinture, les pièces en plastique et en caoutchouc. Consulter un atelier qualifié.

Liquides de frein et d'embrayage

Au fil du temps, le liquide de frein absorbe l'humidité, ce qui réduit l'efficacité du freinage.
Le liquide de frein doit donc être remplacé à l'intervalle spécifié.
Utiliser uniquement du liquide de frein approuvé pour le véhicule. Consulter un atelier qualifié.

Liquide de refroidissement antigel

Utiliser uniquement un liquide de refroidissement antigel approuvé pour le véhicule. Consulter un atelier qualifié.
Le système est rempli en usine avec un liquide de refroidissement conçu pour offrir une excellente protection contre la corrosion ainsi que le gel à des températures allant approximativement jusqu'à -28°C. Dans les régions froides à très basses températures, le liquide de refroidissement rempli en usine offre une protection contre le gel à des températures allant jusqu'à -37°C. Cette concentration doit être maintenue toute l'année.

L'utilisation d'additifs supplémentaires pour liquide de refroidissement dont le but est de procurer une protection supplémentaire contre la corrosion ou d'assurer l'étanchéité en cas de petites fuites peut provoquer des problèmes de fonctionnement. Nous déclinons toute responsabilité quant aux conséquences liées à l'utilisation d'additifs supplémentaires.

Compartiment moteur

DANGER

Ne jamais tenter d'effectuer soi-même l'entretien de composants haute tension. Ceci pourrait provoquer des blessures ou endommager le véhicule.
L'entretien et la réparation de ces composants haute tension ne doivent être exécutés que par un technicien formé, possédant les connaissances nécessaires et les outils adéquats. L'exposition à une haute tension peut causer un choc électrique, des brûlures, voire la mort. Les composants haute tension du véhicule ne peuvent être entretenus que par des techniciens ayant suivi une formation spéciale.
Les composants haute tension sont identifiés par des étiquettes. Ne pas déposer, ouvrir, séparer ou modifier ces composants.
Les câbles et fils haute tension sont recouverts de gaines orange. Ne pas mesurer, altérer, couper ou modifier le câblage haute tension.

⚠ AVERTISSEMENT

Pour procéder à des contrôles du compartiment moteur, vérifier que le contact est coupé.
Le ventilateur de refroidissement pourrait se mettre en marche, même si le contact est coupé.

⚠ ATTENTION

Même une contamination de faible importance des liquides peut endommager les systèmes du véhicule.
Ne pas laisser des contaminants entrer en contact avec les liquides, les bouchons de réservoir ou les jauges.

Accès au compartiment moteur

⚠ AVERTISSEMENT

Intervention dans le compartiment moteur

Prendre garde aux objets ou aux vêtements qui pourraient se prendre dans l'hélice du moto-ventilateur ou dans certains éléments tournants - Risque d'étranglement et de blessures graves !

Véhicules MHEV

⚠ AVERTISSEMENT

Stop & Start/Mode e-Auto.

Avant toute intervention sous le capot moteur, couper impérativement le contact pour éviter tout risque de redémarrage automatique du moteur.
Prendre garde aux objets ou aux vêtements qui pourraient se prendre dans l'hélice du moto-ventilateur ou dans certains éléments tournants - Risque d'étranglement et de blessures graves !



Véhicules BEV

⚠ AVERTISSEMENT

Moteur électrique
Prendre garde aux objets ou aux vêtements qui pourraient se prendre dans l'hélice du moto-ventilateur ou dans certains éléments tournants - Risque d'étranglement et de blessures graves !
Avant toute intervention sous le capot, couper impérativement le contact, vérifier que le témoin READY est éteint au combiné et débrancher le pistolet du connecteur de charge si celui-ci est branché.



⚠ AVERTISSEMENT

Moteur chaud, manipuler avec précaution la commande extérieure et la béquille de capot (risque de brûlure), en utilisant la zone protégée.
Capot ouvert, faire attention de ne pas heurter la commande d'ouverture.
Ne pas ouvrir le capot en cas de vent violent.

⚠ AVERTISSEMENT

Refroidissement du moteur à l'arrêt

Le moto-ventilateur peut se mettre en marche après l'arrêt du moteur.

Attention aux objets ou aux vêtements qui pourraient se prendre dans l'hélice du moto-ventilateur !

ⓘ REMARQUE

L'implantation de la commande intérieure empêche l'ouverture tant que la porte avant gauche est fermée.

Ouverture

1. Ouvrir la porte conducteur (pour les versions à conduite à gauche) ou la porte passager (pour les versions à conduite à droite).
2. Tirer deux fois vers soi la commande intérieure (1), située en bas de l'encadrement de la porte pour déverrouiller le capot.



3. Soulever complètement le capot : l'opération est facilitée par la présence de deux amortisseurs à gaz qui le maintiennent en position totalement ouverte.



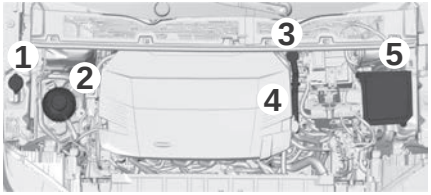
Fermeture

1. Abaisser le capot à environ 40 centimètres du compartiment moteur et le laisser retomber
2. S'assurer que le capot est complètement fermé et qu'il n'est pas seulement fixé par le dispositif de verrouillage en essayant de l'ouvrir. S'il n'est pas parfaitement fermé, ne pas essayer d'enfoncer le capot, mais l'ouvrir et répéter la procédure.

⚠ AVERTISSEMENT

En raison de la présence d'équipements électriques dans le compartiment moteur, il est fortement recommandé de limiter les expositions à l'eau (pluie, lavage, etc.).

Moteur BEV



1 Réservoir de liquide lave-glace

2 Réservoir du liquide de refroidissement (niveau uniquement)

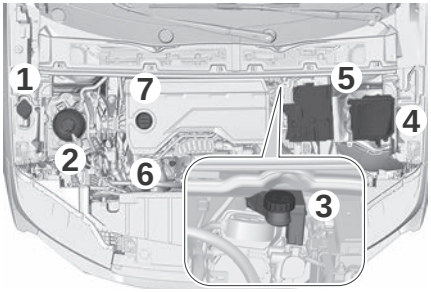
3 Réservoir du liquide de frein

4 Batterie / Fusibles

5 Boîte à fusibles

Pour plus d'informations sur le **Système de charge (BEV)**, consulter la rubrique correspondante.

Moteur hybride 48V



1 Réservoir de liquide lave-glace

2 Réservoir du liquide de refroidissement (niveau uniquement)

3 Réservoir du liquide de frein

4 Boîte à fusibles

5 Batterie / Fusibles

6 Jauge d'huile moteur

7 Bouchon de remplissage d'huile moteur

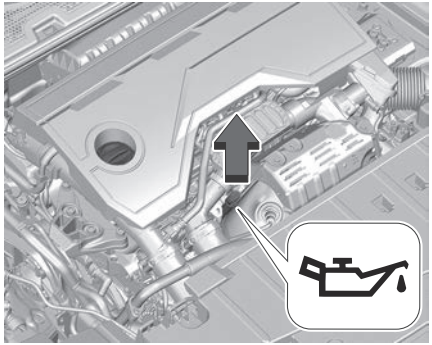
Contrôle du niveau d'huile

(Versions hybrides 48 V)
Contrôler régulièrement le niveau d'huile moteur afin de protéger le moteur contre toute détérioration. Veiller à ce que l'huile moteur utilisée respecte les valeurs spécifiées.
La consommation maximale d'huile moteur est de 0,6 l par 1000 km.
Contrôle à effectuer uniquement lorsque le véhicule est à l'horizontale. Le moteur doit avoir atteint sa température de fonctionnement et être arrêté depuis au moins cinq minutes.

⚠ ATTENTION

Il incombe au propriétaire de veiller à maintenir le niveau correct d'huile de qualité appropriée dans le moteur.

Fluides et lubrifiants recommandés ⇨ 243



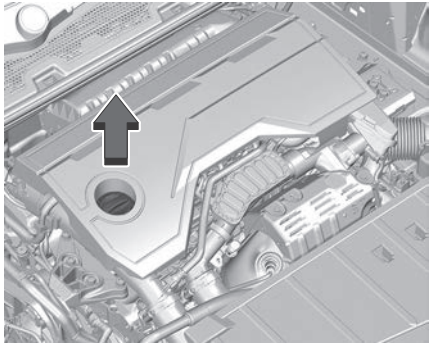
Extraire la jauge de niveau d'huile, l'essuyer, la réinsérer complètement, l'extraire à nouveau et lire le niveau d'huile moteur.
En fonction du moteur, différentes jauges d'huile sont utilisées.

⚠ AVERTISSEMENT

Introduire la jauge à fond contre la poignée. Vérifier que de l'huile moteur ne s'est pas infiltrée dans le compartiment moteur, car cela augmenterait le risque d'incendie.

Lorsque le niveau d'huile moteur est descendu sous le repère **MIN**, faire l'appoint d'huile moteur.

Nous recommandons d'utiliser une huile moteur de même qualité que celle utilisée lors de la dernière vidange.



Le niveau d'huile moteur ne doit pas dépasser le repère **MAX** de la jauge.

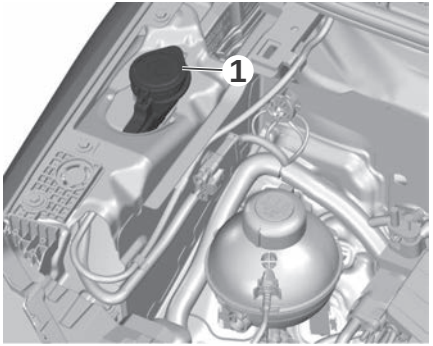
⚠ ATTENTION

Un excès d'huile moteur doit être vidangé ou aspiré. Si l'huile dépasse le niveau maximum, ne pas faire démarrer le véhicule et s'adresser à un atelier.

Remettre le bouchon droit et le serrer.

Appoint en liquide lave-glace

Ouvrir le bouchon (1) et remplir le réservoir d'eau propre mélangée à une quantité appropriée de liquide de lave-glace homologué contenant de l'antigel.

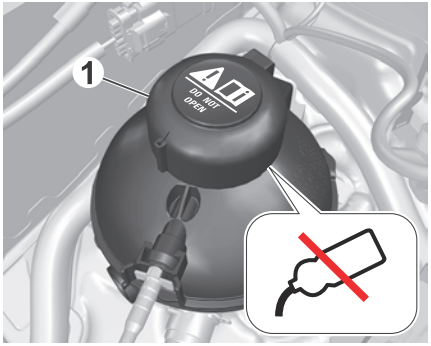


La mise à niveau du liquide doit être effectuée avec un mélange prêt à l'emploi.
En période hivernale (températures négatives), utiliser un liquide avec antigel adapté aux conditions de températures afin de préserver les éléments du système (pompe, réservoir, canalisations, gicleurs).

Appoint en liquide de refroidissement

Version BEV

Le niveau du liquide de refroidissement du système de traction doit être vérifié lorsque le moteur est froid et doit se situer entre les repères **MIN** et **MAX** du réservoir.
Ne pas tenter d'ouvrir le bouchon (1) soi-même (voir figure) pour éviter des brûlures et/ou des dommages au circuit de refroidissement et aux composants électroniques.



Les opérations d'appoint et de remplissage doivent être effectuées par du personnel qualifié dans une concession ou un atelier agréé.

Version hybride 48 V

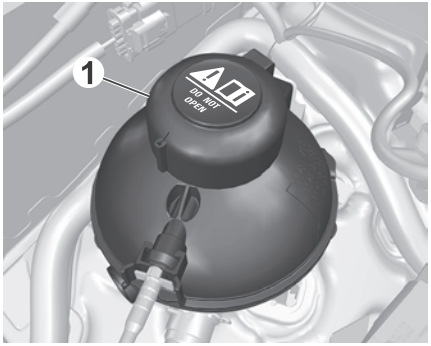
Le liquide de refroidissement rempli à l'usine offre une protection contre le gel allant jusqu'à environ -37°C.

ATTENTION

Un niveau insuffisant de liquide de refroidissement peut provoquer des dommages au moteur.

ATTENTION

N'employer que du produit antigel homologué.



Si le système de refroidissement est froid, le niveau de liquide de refroidissement doit se trouver au-dessus du repère **MIN**. Faire l'appoint si le niveau est bas.

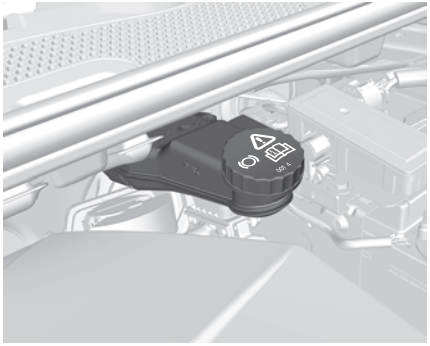
AVERTISSEMENT

Laisser refroidir le moteur avant d'ouvrir le bouchon. Ouvrir délicatement le bouchon, en laissant la pression s'échapper lentement.

Pour faire l'appoint, utiliser un mélange 1:1 de concentré de liquide de refroidissement recommandé et d'eau de ville propre. Si du concentré de liquide de refroidissement n'est pas disponible, utiliser de l'eau de ville propre. Serrer fermement le bouchon. Faire contrôler la concentration de liquide de refroidissement et faire remédier à la cause de la perte de liquide de refroidissement par un atelier qualifié.

Contrôle du liquide de frein

Selon le style de conduite, l'usure des freins peut varier de façon importante.
L'usure des freins peut augmenter lorsque le véhicule parcourt de petites distances, par exemple en ville.
Il peut être nécessaire de faire contrôler l'état des freins, même entre les révisions du véhicule.
Hors fuite dans le circuit, une baisse du niveau du liquide de frein indique une usure des plaquettes de freins.
Le niveau de liquide de frein doit se situer entre les repères **MIN** et **MAX**. Si le niveau de liquide est en dessous du niveau **MIN**, contacter le réseau ou un atelier agréé.



Une fois que des garnitures de frein neuves ont été montées, ne pas effectuer de freinage d'urgence inutile pendant les premiers déplacements.
Effectuer de légères manœuvres de freinage pour sécher et dégivrer les freins.

Pour plus d'informations sur la vérification de l'état d'usure des disques de freins, consulter le Réseau ou un atelier agréé.

⚠ AVERTISSEMENT

Le liquide de frein est hygroscopique (c'est-à-dire qu'il absorbe l'humidité). Pour cette raison, si la voiture est principalement utilisée dans des zones où l'humidité atmosphérique est élevée, le liquide doit être remplacé à des intervalles plus fréquents que ceux spécifiés dans le "Programme de service".

⚠ AVERTISSEMENT

Après un lavage du véhicule, de l'humidité ou, en conditions hivernales, du givre peut se former sur les disques et les plaquettes de freins : l'efficacité du freinage peut être diminuée.

Batterie de 12 V

La batterie du véhicule ne nécessite aucun entretien, à condition que le style de conduite adopté garantisse une charge suffisante de la batterie. Les petits trajets et les démarrages fréquents peuvent entraîner la décharge de la batterie. Éviter d'utiliser les consommateurs électriques non indispensables.



Les piles ne doivent pas être jetées avec les ordures ménagères. Elles doivent être recyclées via les centres de collecte appropriés.
Si le véhicule n'est pas utilisé pendant plus de quatre semaines, la batterie peut se décharger. Débrancher la cosse de la borne négative de la batterie du véhicule.
Ne brancher et débrancher la batterie que quand le contact est coupé.

Remplacement de la batterie du véhicule

Si nécessaire, remplacer la batterie 12 V par une autre batterie d'origine présentant les mêmes caractéristiques. Suivre les instructions du fabricant de la batterie pour l'entretien.

ⓘ REMARQUE

Le non-respect des instructions fournies dans cette section peut entraîner une désactivation ou une perturbation du système Stop-Start.

Lors du remplacement de la batterie du véhicule, s'assurer qu'il n'y a pas de trous de ventilation ouverts à proximité de la borne positive. Si un trou de ventilation est ouvert dans cette zone, il doit être obturé par un capuchon borgne et la

ventilation à proximité de la borne négative doit être ouverte.
Veiller à toujours faire remplacer la batterie par une batterie de même type.
La batterie du véhicule doit être remplacée par un atelier.

Vérification des connexions

Vérifier régulièrement le serrage des cosses vissées (pour les versions sans collier rapide) et l'état de propreté des branchements.

Recharge de la batterie du véhicule

⚠ AVERTISSEMENT

Sur les véhicules dotés du système Stop & Start, s'assurer que le potentiel de charge ne dépasse pas 14,6 V si un chargeur de batterie est utilisé.
Dans le cas contraire, la batterie du véhicule peut être endommagée.

Les batteries contiennent des substances nocives (acide sulfurique, plomb).
Elles doivent être éliminées selon les prescriptions légales et ne doivent en aucun cas être jetées avec les ordures ménagères.
Déposer les batteries usées dans un point de collecte spécial.

Symboles

Les symboles de sécurité suivants sont visibles sur la batterie 12 V :


Pas d'étincelles ni de flammes nues, interdit de fumer.


Toujours protéger les yeux. Les gaz explosifs peuvent provoquer la cécité et des blessures.


Conserver la batterie du véhicule hors de portée des enfants.


La batterie du véhicule contient de l'acide sulfurique qui peut rendre aveugle ou provoquer de graves brûlures.


Pour plus d'informations, consulter le guide d'utilisation.


Des gaz explosifs peuvent être présents à proximité de la batterie.

Nettoyage du moteur

⚠ AVERTISSEMENT

En raison de la présence d'équipements électriques dans le compartiment moteur, il est fortement recommandé de limiter les expositions à l'eau (pluie, lavage, etc.).

Entretien du véhicule

Remplacement des balais d'essuie-glace

⚠ ATTENTION

Ne **JAMAIS** essayer de déplacer les essuie-glaces manuellement. Cela peut causer des dommages permanents au mécanisme.

⚠ AVERTISSEMENT

Faire attention à ne pas saisir le bras au niveau du gicleur.
Ne pas toucher aux balais - Risque de déformations irrémédiables.
Ne pas les dégager en les faisant bouger.
Risque de détérioration du pare-brise.

- Nettoyer le pare-brise à l'aide du liquide lave-glace.

ⓘ REMARQUE

Ne pas appliquer de produits déperlants du type « Rain X ».

Démontage / Remontage à l'avant

Position d'entretien des balais d'essuie-glace

Cette position de maintenance permet de nettoyer les lames ou de procéder au remplacement des balais. Elle peut également être utile, par

temps hivernal (gel, neige), pour dégager les balais du pare-brise.

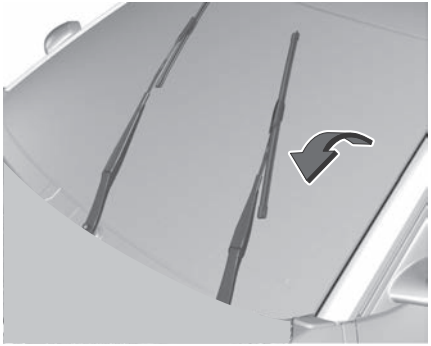
1. Couper le contact.
2. Dans les 60 secondes qui suivent, tirer la tige de commande droite vers soi.

Les essuie-glaces se mettent en position verticale pour faciliter l'accès.

REMARQUE

Pour conserver l'efficacité des essuie-glaces à balais plats, il est conseillé de :

- les manipuler avec précaution
- les nettoyer régulièrement avec de l'eau savonneuse
- ne pas les utiliser pour maintenir un morceau de carton contre le pare-brise
- les remplacer dès les premiers signes d'usure



Démontage du balai d'essuie-glace

Lorsque les essuie-glaces sont en position d'entretien :

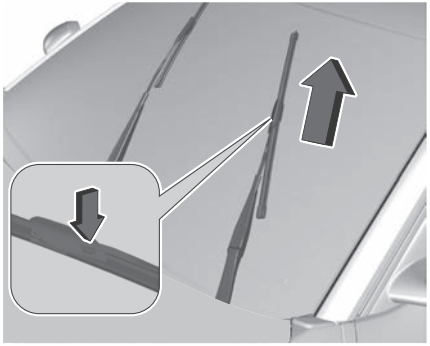
1. Déclipser le flexible de liquide lave-glace du balai d'essuie-glace (respecter la flèche indiquée)
2. Soulever le bras d'essuie-glace pour l'éloigner du pare-brise. Ne pas le laisser claquer contre le verre.

ATTENTION

Lors du démontage du balai d'essuie-glace, l'utilisation d'outils (comme des tournevis, etc.) est strictement interdite : le balai d'essuie-glace risque d'être endommagé.

ATTENTION

Lors de la dépose des pièces, maintenir en place l'ensemble bras et balai d'essuie-glace avant et le balai d'essuie-glace avant gauche.



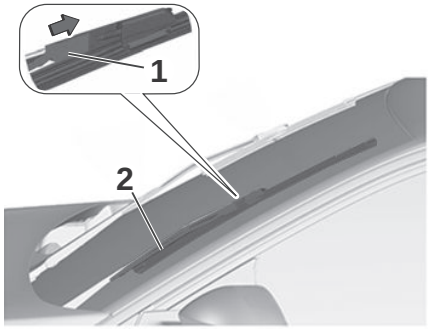
3. Incliner le balai d'essuie-glace vers l'avant.
4. Déclipser le balai et le retirer du bras.

ATTENTION

Ne pas claquer les bras d'essuie-glace sur le pare-brise. Cela peut endommager les balais et le pare-brise.

Installation du balai neuf :

1. Incliner la partie centrale du nouveau balai et le faire glisser sur le bras jusqu'à ce qu'il s'enclenche.
2. Rebrancher le flexible de liquide lave-glace jusqu'à ce qu'il s'enclenche.
3. Abaisser avec précaution le bras d'essuie-glace sur le pare-brise.
4. Vérifier que le balai et le raccord du flexible sont bien fixés.



Répéter la même procédure pour l'autre balai.

REMARQUE

Vérifier que le balai et le raccord du flexible sont bien fixés.

Démontage/Remontage à l'arrière



1. Saisir le bras par sa partie rigide et le relever jusqu'en butée.
2. Nettoyer la lunette arrière à l'aide d'un liquide lave-glace.
3. Repérer la position du bras sur laquelle est fixé le balai.
4. Déclipper le balai usé en le tirant vers la lunette et le retirer.
5. Installer le nouveau balai sur la même position du bras et le clipper.
6. Saisir de nouveau le bras par sa partie rigide, puis le rabattre avec précaution en l'accompagnant jusqu'à la lunette arrière.

AVERTISSEMENT

Faire attention à ne pas se tromper de position lors du montage - Risque de détérioration !

Batterie de 12 V



La batterie est sans entretien.

Vérifier régulièrement le serrage des cosses vissées (pour les versions sans collier rapide) et l'état de propreté des branchements.

REMARQUE

Pour plus d'informations sur les précautions à prendre avant toute intervention sur la **Batterie de 12 V**, se reporter à la rubrique correspondante.

AVERTISSEMENT

Les versions équipées du système Stop & Start comportent une batterie au plomb-acide 12V de technologie et de caractéristiques spécifiques.
Son remplacement doit être effectué exclusivement dans le Réseau ou dans un atelier qualifié.

Filtre à huile moteur



Changer le filtre à huile à chaque vidange d'huile moteur.

Filtre à air moteur



En fonction de l'environnement et de l'utilisation du véhicule (par exemple atmosphère poussiéreuse, conduite urbaine), **le changer si nécessaire deux fois plus souvent**.

Filtre à air d'habitacle



En fonction de l'environnement et de l'utilisation du véhicule (par exemple atmosphère poussiéreuse, conduite urbaine), **le changer si nécessaire deux fois plus souvent**.

REMARQUE

Un filtre habitacle encrassé peut détériorer les performances du système d'air conditionné et générer des odeurs indésirables.

Plaquettes de frein



L'usure des freins dépend du style de conduite, en particulier pour les véhicules utilisés en ville, sur courtes distances.

Il peut être nécessaire de faire contrôler l'état des freins, même entre les révisions du véhicule. Hors fuite dans le circuit, une baisse du niveau du liquide de frein indique une usure des plaquettes de freins.

REMARQUE

Après un lavage du véhicule, de l'humidité ou, en conditions hivernales, du givre peut se former sur les disques et les plaquettes de freins : l'efficacité du freinage peut être diminuée. Effectuer de légères manœuvres de freinage pour sécher et dégivrer les freins.

Usure des disques de frein



Pour plus d'informations sur la vérification de l'état d'usure des disques de freins, consulter le Réseau ou un atelier agréé.

Frein de stationnement électrique



Ce système ne nécessite aucun contrôle particulier. Néanmoins, en cas de problème, ne pas hésiter à le faire vérifier par un concessionnaire ou par un atelier qualifié.

REMARQUE

Pour plus d'informations sur le **Frein de stationnement électrique**, se reporter à la rubrique correspondante.

Amortisseurs



Des amortisseurs usés sont difficilement repérables par l'utilisateur. Or, ils influencent fortement l'efficacité du freinage et la tenue de route.

Un contrôle régulier par le réseau agréé est nécessaire pour assurer la sécurité et le confort de conduite.

Kits de distribution et d'accessoires



Les kits de distribution et d'accessoires sont sollicités dès la mise en route du moteur et jusqu'à son arrêt complet. Il est normal qu'ils s'usent au fil du temps.

Un kit de distribution ou d'accessoires défectueux peut altérer le moteur et le mettre hors d'usage. Respecter la préconisation de remplacement donnée en kilomètres parcourus ou en temps, au premier des deux termes atteint.

Fusibles

Boîte à fusibles

DANGER

Remplacement d'un fusible

Toute intervention doit être effectuée exclusivement par le Réseau ou par un atelier qualifié.
Le remplacement d'un fusible par un tiers peut entraîner un dysfonctionnement grave du véhicule.

REMARQUE

Installation d'accessoires électriques

Le circuit électrique du véhicule est conçu pour fonctionner avec les équipements de série ou optionnels.
Avant d'installer d'autres équipements ou accessoires électriques sur le véhicule, consulter le réseau agréé.

⚠ ATTENTION

Le Constructeur décline toute responsabilité pour les frais occasionnés par la remise en état du véhicule ou les dysfonctionnements résultant de l'installation d'accessoires auxiliaires non fournis, non homologués et non installés selon ses prescriptions, en particulier lorsque la consommation de l'ensemble des appareils supplémentaires branchés dépasse 10 milliampères.

Remplacement des ampoules

ⓘ REMARQUE

Dans certaines conditions climatiques (température basse, humidité), la présence de buée sur la surface interne de la glace des projecteurs avant et des feux arrière est normale ; celle-ci disparaît quelques minutes après l'allumage des feux.

⚠ AVERTISSEMENT

Les projecteurs sont équipés de glaces en polycarbonate, revêtues d'un vernis protecteur :

- **Ne pas les nettoyer avec un chiffon sec ou abrasif, ni avec un produit détergent ou solvant.**
- Utiliser une éponge et de l'eau savonneuse ou un produit avec pH neutre.
- En utilisant le lavage haute pression sur des salissures persistantes, ne pas diriger de manière prolongée la lance sur les projecteurs, les feux et leur contour pour éviter de détériorer leur vernis et leur joint d'étanchéité.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais regarder de près le faisceau lumineux des lampes à technologie LED - Risque de lésions oculaires graves !



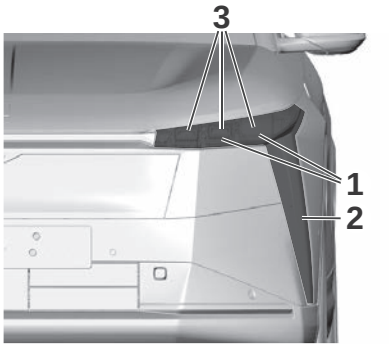
⚠ AVERTISSEMENT

Remplacement de ce type de lampes

Consulter le Réseau ou un atelier qualifié.
Ne pas toucher aux projecteurs à technologie LED ou Full LED - Risque d'électrocution !

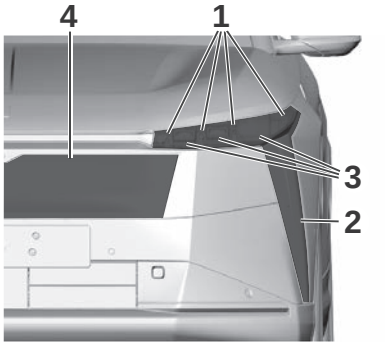
Feux avant (LED)

Type 1



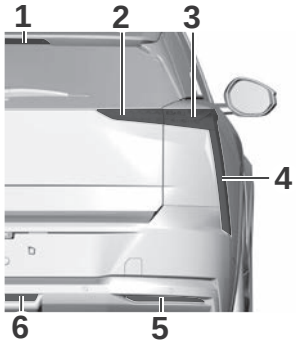
1. Feu de croisement
2. Feu de jour / Feu de position / Clignotant
3. Feu de route

Type 2



1. Feu de jour / Feu de position
2. Feu de jour / Feu de position / Clignotant
3. Feu de croisement / Feu de route
4. Calandre lumineuse / Logo DS

Feux arrière (LED)



1. Troisième feu stop
2. Feu de position arrière
3. Feu de position arrière / Feu stop
4. Feu de position arrière / Indicateur de direction
5. Réflecteur
6. Feu antibrouillard / Feu de recul

Pneus et roues

Informations sur la sécurité des pneus

Les informations relatives à la sécurité des pneus couvrent les aspects suivants :

- Marquage des pneus
- Numéros d'identification des pneus
- Terminologie et définitions relatives aux pneus
- Pression et charge des pneus

Marquage des pneus - Désignations

Par exemple **235/55 R19 105 V**

235	largeur des pneus (mm)
55	rapport de section (hauteur du pneu sur largeur du pneu) (%)
R	type de carcasse : Radiale
19	diamètre des jantes (pouces)
105	indice de capacité de charge par exemple : 105 correspond à 925 kg
V	indicatif de vitesse

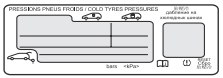
Indicatif de vitesse :

Q	jusqu'à 160 km/h
S	jusqu'à 180 km/h
T	jusqu'à 190 km/h
H	jusqu'à 210 km/h
V	jusqu'à 240 km/h
O	jusqu'à 270 km/h

Choisir un pneu approprié à la vitesse maximale du véhicule.
La vitesse maximale peut être atteinte avec le poids à vide avec conducteur (75 kg) plus une charge utile de 125 kg. Des équipements optionnels peuvent réduire la vitesse maximale du véhicule.

Plaque d'information sur les pneus et le chargement

L'étiquette d'information sur la pression des pneus présente à l'intérieur de la porte côté conducteur indique l'équipement pneumatique d'origine du véhicule et les pressions de gonflage correspondantes.



Les données de pression de gonflage se rapportent aux pneus froids. Elles s'appliquent tant aux pneus d'été qu'aux pneus hiver.

Si le véhicule a roulé plus de 10 minutes ou plus de 10 kilomètres à plus de 50 km/h, ajouter 0,3 bar aux valeurs indiquées sur l'étiquette.
Toujours gonfler la roue de secours à la pression de pneus pour pleine charge.

AVERTISSEMENT

Le conducteur est responsable du bon réglage de la pression des pneus. Une pression trop basse pourrait provoquer une surchauffe considérable et l'endommagement interne du pneu, avec pour conséquence le décollement de la bande de roulement et même l'éclatement du pneu à vitesses élevées.

AVERTISSEMENT

Pour des pneus spécifiques, la pression de gonflage recommandée dans le tableau de pression des pneus peut dépasser la pression maximale des pneus indiquée sur le pneu. Ne jamais dépasser la pression de gonflage maximale indiquée sur le pneu.

Pneus hiver

Les pneus hiver améliorent la sécurité de conduite à des températures inférieures à 7°C et devraient donc être montés sur toutes les roues.
Disposer l'autocollant de vitesse dans le champ de vision du conducteur selon la réglementation du pays.
Toutes tailles de pneus sont permises comme pneus hiver.



Les pneus hiver ou 4 saisons sont identifiables grâce à ce symbole apposé sur leurs flancs.

Pression des pneus

Vérifier la pression des pneus (à froid) au moins tous les 14 jours et avant chaque long voyage.
Ne pas oublier la roue de secours (le cas échéant). Cela vaut également pour les véhicules avec système de surveillance de la pression des pneus.
L'étiquette des pneus indique les pressions de gonflage à vide et en charge. Elle est collée au niveau de la porte côté conducteur.

AVERTISSEMENT

Toujours rouler avec chaque pneu gonflé à la pression de gonflage à froid recommandée.

Les données de pression de gonflage se rapportent aux pneus froids. Elles s'appliquent tant aux pneus d'été qu'aux pneus hiver.
Si le véhicule a roulé plus de 10 minutes ou plus de 10 kilomètres (6 miles) à plus de 50 km/h (31 mph), ajouter 0,3 bar (30 kPa) aux valeurs indiquées sur l'étiquette.
La pression des pneus dépend de la température des pneus. Pendant la conduite, la pression et la température des pneus augmentent. La pression augmente de près de 10 kPa pour une augmentation de température de 10°C. Cet élément doit être pris en compte lors de la vérification de pneus chauds.
Les valeurs de pression des pneus données sur l'étiquette d'information et dans le tableau de

pression des pneus sont valables pour les pneus à froid, c'est-à-dire à 20°C.
Toujours gonfler la roue de secours à la pression de pneus pour pleine charge.
Le surgonflage ou le sous-gonflage des pneus par rapport aux pressions prescrites influence défavorablement la sécurité, la tenue de route, le confort routier et la consommation et augmente l'usure des pneus.
La pression des pneus change selon les différentes options. Pour obtenir une valeur de pression des pneus correcte, appliquer la procédure ci-après :

- identifier l'appellation du moteur
- identifier les pneus correspondants

Les tableaux de pression des pneus indiquent toutes les combinaisons de pneus possibles.
Pour les pneus homologués pour le véhicule, consulter le certificat de conformité CEE fourni avec le véhicule et les autres documents d'enregistrement nationaux.
Le conducteur est responsable du bon réglage de la pression des pneus.

⚠ AVERTISSEMENT

Le sous-gonflage augmente la consommation d'énergie. Une pression de gonflage non-conforme provoque l'usure prématurée des pneus et dégrade la tenue de route du véhicule - Risque d'accident !

⚠ AVERTISSEMENT

Le surgonflage réduit la capacité d'un pneu à amortir les chocs. Les objets sur la route et les nids-de-poule peuvent causer des dommages qui entraînent une défaillance des pneus. Des pneus surgonflés ou sous-gonflés peuvent affecter la tenue de route du véhicule et peuvent céder soudainement, entraînant une perte de contrôle du véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

La pression des pneus doit être vérifiée à froid. Si, pour une raison quelconque, il est nécessaire de vérifier la pression avec des pneus chauds, ne pas réduire la pression même si elle est supérieure à la valeur prescrite, mais répéter le contrôle lorsque les pneus sont froids.

⚠ AVERTISSEMENT

Des pneus mal gonflés sont dangereux et peuvent provoquer des collisions.

⚠ AVERTISSEMENT

Des pressions de pneus inégales peuvent entraîner des problèmes de direction. Il existe un risque de perte de contrôle du véhicule. Une pression inégale des pneus d'un côté à l'autre du véhicule peut entraîner une dérive du véhicule vers la droite ou la gauche.

Profondeur de sculpture

Contrôler régulièrement la profondeur des sculptures.
Pour des raisons de sécurité, il est recommandé de ne pas dépasser un écart de plus de 2 mm entre les profondeurs de sculpture de pneus d'un même essieu.



La profondeur minimale de sculpture légalement autorisée (1,6 mm) est atteinte lorsque le profil est usé jusqu'au repère d'usure (TWI = Tread Wear Indicator). La position des repères d'usure est indiquée par des marques sur les flancs du pneu.
Si l'usure est plus importante à l'avant qu'à l'arrière, permuter régulièrement les roues avant avec les roues arrière. S'assurer que le sens de rotation des roues reste le même.

Les pneus vieillissent même sans rouler. Il est recommandé de remplacer les pneus tous les 6 ans.

Tailles admissibles de pneus et jantes

En cas d'utilisation d'une taille de pneus autre que celle montée d'origine, il faut, le cas échéant, reprogrammer le système de détection de sous-gonflage des pneus et procéder à d'autres modifications du véhicule.
L'utilisation de roues et de pneus de dimensions autres que celles spécifiées peut affecter la durée de vie des pneus, la rotation des roues, la garde au sol, l'indication du compteur de vitesse et dégrader la tenue de route.
Le montage de pneus différents sur les essieux avant et arrière peut provoquer des régulations intempestives de l'ESC.
Faire remplacer l'étiquette d'indication de pression des pneus.

⚠ AVERTISSEMENT

L'utilisation de pneus ou de jantes non adaptés peut donner lieu à des accidents et entraîner la perte de l'homologation d'usage du véhicule.

Chaînes à neige

En conditions hivernales, les chaînes à neige améliorent la traction ainsi que le comportement du véhicule lors des freinages.

Utiliser uniquement des chaînes conçues pour être montées sur le type de roues qui équipent le véhicule :

Dimensions des pneus d'origine	Taille de maillon maximum
225/55 R18	9 mm
235/50 R19	POLAIRE PSG 130
235/45 R20	Non chaînable
245/35 R21	POLAIRE PXGA 120*

Pour plus d'informations, contacter un concessionnaire ou un atelier qualifié.

⚠ AVERTISSEMENT

Un pneu endommagé est un pneu qui peut éclater.

Pour poser les chaînes à neige, suivre les instructions fournies par le fabricant des chaînes à neige.
Après avoir monté les chaînes à neige, arrêter le véhicule après avoir parcouru une courte distance et s'assurer que les chaînes à neige sont correctement serrées.

⚠ AVERTISSEMENT

Les chaînes à neige doivent être montées uniquement sur les roues avant.
Elles ne doivent pas être montées sur les roues de secours de type "galette".

ⓘ REMARQUE

Tenir compte de la réglementation spécifique à chaque pays pour l'utilisation des chaînes à neige et la vitesse maximale autorisée.

Conseils d'installation

1. Pour installer les chaînes à neige pendant le trajet, arrêter le véhicule sur une surface plane, en bord de route.
2. Serrer le frein de stationnement et poser éventuellement des cales sous les roues pour éviter que le véhicule ne glisse.
3. Installer les chaînes à neige en suivant les instructions fournies par le fabricant.
4. Démarrer lentement et rouler quelques instants, sans dépasser la vitesse de 50 km/h.
5. Arrêter le véhicule et vérifier que les chaînes à neige sont correctement tendues.

ⓘ REMARQUE

Il est vivement recommandé de s'entraîner au montage des chaînes à neige avant le départ, sur un sol plat et sec.

⚠ AVERTISSEMENT

Éviter de rouler sur route déneigée avec des chaînes à neige pour ne pas endommager les pneus du véhicule ainsi que la chaussée. Si le véhicule est équipé de jantes en alliage d'aluminium, vérifier qu'aucune partie de la

chaîne ou des fixations n'entre en contact avec la jante.

Changement d'une roue

Se référer au chapitre "Mise sur cric du véhicule et changement de roue" dans la section "En cas d'urgence".

Remisage du véhicule

Remisage de longue durée

Si le véhicule doit être remisé pendant plusieurs mois :

1. Laver le véhicule.
2. Faire vérifier la protection à la cire dans le compartiment moteur et sur le soubassement.
3. Nettoyer et protéger les joints d'étanchéité en caoutchouc.
4. Vider le réservoir de liquide de lave-glace.
5. Vérifier la protection antigel et anticorrosion du liquide de refroidissement.
6. Régler la pression de gonflage à la valeur pour pleine charge.
7. Garer le véhicule dans un local sec et bien ventilé. Enclencher la première ou engager **P**. Caler le véhicule pour l'empêcher de rouler.
8. Ne pas serrer le frein de stationnement.
9. Ouvrir le capot, fermer toutes les portes et verrouiller le véhicule.

Remisage de longue durée d'un véhicule hybride- électrique

Si le véhicule doit être remisé pendant plusieurs mois :

1. laver et lustrer le véhicule.
2. faire vérifier la protection à la cire dans le compartiment moteur et sur le soubassement
3. nettoyer et protéger les parties métalliques brillantes à l'aide de produits spéciaux disponibles dans le commerce
4. saupoudrer du talc sur les balais en caoutchouc du pare-brise et de l'essuie-glace de la lunette arrière et les soulever de la vitre
5. nettoyer et protéger les joints d'étanchéité en caoutchouc
6. recouvrir le véhicule d'une toile ou d'une feuille de plastique perforée, en veillant particulièrement à ne pas endommager la surface peinte en entraînant la poussière qui pourrait s'y être accumulée. Ne pas utiliser de feuilles de plastique compactes qui ne permettent pas à l'humidité de s'évaporer de la surface du véhicule
7. désactiver le système d'alarme du véhicule (le cas échéant)
8. vider le réservoir de liquide de lave-glace
9. vérifier la protection antigel et anticorrosion du liquide de refroidissement. Ne pas vidanger le système de refroidissement
10. Vérifier l'état de charge de la batterie conventionnelle tous les 30 jours. La charge de la batterie haute tension peut diminuer progressivement lorsque le véhicule n'est pas utilisé. Il faut donc éviter les séjours prolongés avec un état de charge proche de zéro. Si possible, surveiller le niveau de charge et éviter qu'il n'atteigne des niveaux trop bas. Suivre ces avertissements même pour des séjours de moins d'un mois (quelques semaines)
11. amener la batterie haute tension à un niveau de charge proche de 100%
12. régler la pression de gonflage à la valeur pour pleine charge
13. faire fonctionner le système de climatisation pendant au moins 5 minutes, en réglant l'air extérieur et en réglant le ventilateur à la vitesse maximale
14. cette opération assurera une lubrification appropriée du système, réduisant ainsi le risque d'endommager le compresseur lors de la remise en service du système
15. garer le véhicule dans un endroit sec et bien ventilé et ouvrir légèrement les vitres. Enclencher la première ou engager **P**. Caler le véhicule pour l'empêcher de rouler.
16. ne pas serrer le frein de stationnement électrique
17. ouvrir le capot, fermer toutes les portes et verrouiller le véhicule

Jusqu'à quatre semaines

Brancher le câble de charge.

Quatre semaines à douze mois

1. Décharger la batterie haute tension jusqu'à ce qu'il reste 30% sur le témoin d'autonomie de batterie (symbole de batterie) du combiné d'instruments.

2. Ne pas brancher le câble de charge.
3. Toujours entreposer le véhicule dans un endroit où la température se situe entre –10°C et 30°C.
4. Le stockage du véhicule par des températures extrêmes peut endommager la batterie haute tension.
5. Déposer le câble noir négatif (–) de la batterie 12 V du véhicule et fixer un chargeur aux cosses de la batterie du véhicule ou bien garder les câbles de la batterie 12 V du véhicule connectés et charger depuis les cosses positive (+) et négative (–) dans le compartiment moteur.
6. Tous les trois mois, vérifier l'état de charge de la batterie. Si l'état de charge est inférieur à 30 pour cent, recharger la batterie à 30 pour cent.

Remise en service

Quand le véhicule est remis en circulation :

1. Brancher la pince de la borne positive de la batterie du véhicule dans le compartiment moteur.
2. Initialiser les lève-vitres électriques.
3. Contrôler la pression des pneus.
4. Remplir le réservoir de lave-glace.
5. Contrôler le niveau de liquide de refroidissement.
6. Le cas échéant, poser la plaque d'immatriculation.

Pour plus d'informations, voir "Types de propulsion".

Carrosserie - Entretien extérieur

Consignes générales

Respecter les consignes suivantes pour éviter d'endommager le véhicule.

AVERTISSEMENT

Ne jamais utiliser le lavage à haute pression dans le compartiment moteur - Risque d'endommager les organes électriques !
Ne pas laver en plein soleil ou par grand froid.

REMARQUE

Lors du lavage du véhicule dans une station automatique à rouleaux, penser à verrouiller les portes et selon version, à éloigner la clé électronique.
Lors de l'utilisation d'une lance à haute pression, respecter une distance d'au moins 30 cm avec le véhicule (en particulier, sur les impacts de gravillons, capteurs, joints d'étanchéité).
Nettoyer rapidement les salissures contenant des substances chimiques agressives pour la peinture (résines d'arbres, fientes d'oiseaux, sécrétions d'insectes, pollen, goudron).
En fonction de l'environnement, nettoyer le véhicule fréquemment pour éliminer les dépôts iodés (zones côtières), les suies (zones industrielles) et les boues/sels (zones humides ou froides) qui sont très corrosifs. Pour éliminer des salissures persistantes nécessitant un produit spécifique (anti-goudron, démoustiqueur), consulter le Réseau ou un atelier qualifié.
Faire effectuer, de préférence, les retouches de peinture par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Peinture haute brillance

AVERTISSEMENT

Ne pas utiliser de produits abrasifs, solvants, essence, pétrole pour nettoyer la carrosserie.
Ne jamais utiliser une éponge abrasive pour nettoyer les taches tenaces. Risque de rayure de la peinture !
Ne pas appliquer de produit lustrant.

REMARQUE

Utiliser un chiffon doux et de l'eau savonneuse ou un produit avec pH neutre.
Essuyer délicatement la carrosserie avec un chiffon en microfibres propre.
Appliquer le produit lustrant sur un véhicule propre et sec.
Respecter les consignes d'utilisation mentionnées sur le produit.

Autocollants

(Selon version)

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas utiliser le lavage à haute pression pour nettoyer le véhicule - Risque d'endommager ou de décoller les autocollants !

ⓘ REMARQUE

Utiliser le lavage au jet d'eau à gros débit (température comprise entre 25° C et 40 °C).
Déplacer le jet d'eau perpendiculairement à la surface à nettoyer.
Rincer le véhicule à l'eau déminéralisée.

ⓘ REMARQUE

Ne pas appliquer de produit à polir sur les autocollants. - risque d'endommager ou de détacher les autocollants !
Nettoyer uniquement avec un chiffon doux et humide.

Entretien de l'intérieur

Consignes générales

Ne nettoyer l'habitacle, y compris le revêtement de tableau de bord et les revêtements qu'à l'aide d'un chiffon sec ou de produit de nettoyage intérieur.

Nettoyer les garnitures en cuir à l'eau propre et avec un chiffon doux. Pour les taches tenaces, utiliser un produit d'entretien pour cuir.
Nettoyer le combiné d'instruments et les écrans uniquement avec un chiffon doux humide. Le cas échéant, utiliser une solution savonneuse douce.
Les garnitures en tissu se nettoient le mieux à l'aspirateur et à la brosse. Pour éliminer les taches, utiliser un produit de nettoyage pour tissu. Il se peut que les tissus ne soient pas grand teint. Cela peut provoquer des décolorations visibles, notamment sur les garnitures de couleur claire. Éliminer les taches et les décolorations dès que possible.
Nettoyer les ceintures de sécurité à l'eau tiède ou avec un produit de nettoyage pour intérieur.

⚠ ATTENTION

Attacher les fermetures Velcro des vêtements car elles peuvent abîmer le garnissage du siège si elles restent ouvertes.
La même chose s'applique aux vêtements avec des objets aux bords tranchants, tels que fermetures éclair, ceintures ou jeans cloutés.

⚠ AVERTISSEMENT

Lors du lavage du véhicule, ne jamais nettoyer l'intérieur au jet d'eau ou à la lance à haute pression.
Tout liquide transporté à bord en gobelet (mug ou équivalent) pouvant se renverser, présente un risque de détérioration des commandes du poste de conduite et de la console centrale. Être vigilant !
Pour nettoyer les combinés, les écrans tactiles ou d'autres affichages, essuyer délicatement avec un chiffon doux et sec. Ne pas appliquer de produits (comme de l'alcool ou un désinfectant) ou d'eau savonneuse directement sur ces surfaces - risque de dommages !

Entretien des ceintures de sécurité

Ne pas blanchir, teindre les ceintures de sécurité ou les nettoyer avec des solvants chimiques et des détergents abrasifs. Cela affaiblirait le tissu.
Les dommages causés par le soleil peuvent également affaiblir le tissu.
Si les ceintures de sécurité sont sales, les nettoyer avec une solution savonneuse neutre ou de l'eau tiède. Ne par retirer les ceintures de sécurité du véhicule pour les laver. Sécher avec un chiffon doux.
Remplacer les ceintures de sécurité si elles sont effilochées ou usées ou si les boucles ne fonctionnent pas correctement.

⚠ AVERTISSEMENT

Une ceinture de sécurité effilochée ou déchirée peut se déchirer lors d'une collision et vous laisser sans protection. Inspecter régulièrement le système de ceinture de sécurité, en vérifiant qu'il n'y a pas de coupures, d'effilochages ou de pièces desserrées. Les pièces endommagées doivent être remplacées immédiatement. Ne pas démonter ou modifier

le système de ceinture de sécurité. Si le véhicule est impliqué dans une collision, ou pour toutes questions concernant l'état des ceintures de sécurité ou des enrouleurs, confier le véhicule pour inspection à un concessionnaire ou à un établissement agréé dans le cadre du programme Manufacturer Certified Collision Care.

Éléments en matière plastique et revêtues

Nettoyer les parties intérieures en plastique avec un chiffon humide (si possible en microfibre) et une solution d'eau et de détergent neutre et non abrasif.
Pour nettoyer les taches grasses ou persistantes, il convient d'utiliser des produits spécifiques exempts de solvants et conçus pour préserver l'aspect et la couleur d'origine des composants.
Éliminer la poussière à l'aide d'un chiffon en microfibre, éventuellement humidifié avec de l'eau.
L'utilisation de mouchoirs en papier n'est pas recommandée car ils peuvent laisser des résidus.

REMARQUE

Le contact direct de désodorisants, d'insectifuges, de lotions solaires ou de désinfectants pour les mains avec les surfaces plastiques, peintes ou décorées de l'intérieur peut causer des dommages permanents. Essuyer immédiatement.

REMARQUE

Les dommages causés par ce type de produits peuvent ne pas être couverts par la garantie limitée sur le véhicule neuf.

Combiné d'instruments et écrans

Les lentilles situées devant les instruments de ce véhicule sont moulées en plastique transparent.
Lors du nettoyage des lentilles, veiller à ne pas rayer le plastique.
Nettoyer avec un chiffon doux et humide. Une solution savonneuse douce peut être utilisée, mais ne pas utiliser de nettoyants abrasifs ou à forte teneur en alcool. En cas d'utilisation de savon, nettoyer avec un chiffon propre et humide.
Sécher avec un chiffon doux.

REMARQUE

Ne jamais utiliser d'alcool, d'essence ou de dérivés pour nettoyer le tableau de bord et les lentilles du tableau de bord.

Surfaces en verre

Toutes les surfaces vitrées doivent être nettoyées régulièrement à l'aide d'un nettoyant commercial pour vitres.
Ne pas utiliser de grattoirs ou d'autres instruments tranchants qui pourraient rayer les éléments.

Pour nettoyer le rétroviseur, vaporiser du nettoyant sur la serviette ou le chiffon utilisé. Ne pas vaporiser le nettoyant directement sur le miroir.

REMARQUE

Ne jamais utiliser de nettoyant de type abrasif. Faire preuve de prudence pour nettoyer la vitre arrière intérieure équipée de dégivreurs électriques ou les vitres équipées d'antennes radio.

Pièces en tissu

Enlever la poussière à l'aide d'une brosse douce ou d'un aspirateur.
Il est conseillé d'utiliser une brosse humide pour nettoyer le rembourrage qui n'est pas en textile.
Frotter les sièges à l'aide d'un chiffon doux en microfibre humecté d'une solution d'eau et de détergent neutre.

Surfaces en cuir

Le cuir est un produit naturel. Un entretien régulier approprié est essentiel pour sa durabilité.
Il doit être protégé et nourri à l'aide d'un produit "spécial cuir" pour conserver sa souplesse et son aspect d'origine.

AVERTISSEMENT

Ne pas utiliser de produit d'entretien non adapté au nettoyage du cuir (p. ex. solvant, détergent, pétrole, alcool pur).
Ne pas utiliser de produit de blanchiment ou de décoloration (p. ex. perchloroéthylène).

Dans le cas d'un élément composé partiellement de cuir, veiller à ne pas endommager les autres matières avec le produit "spécial cuir".

REMARQUE

Avant nettoyage, en cas de tache grasse ou liquide, absorber rapidement le surplus.
Avant nettoyage, enlever tous les résidus susceptibles de rayer le cuir avec un chiffon humidifié d'eau déminéralisée et bien essoré.
Nettoyer, sans frotter énergiquement, le cuir avec un chiffon doux humecté d'eau savonneuse ou d'un produit à pH neutre.
Sécher avec un chiffon doux et sec.

Textiles

La planche de bord, les panneaux de portes et les sièges peuvent comporter des pièces en matière textile.
Dépoussiérer les pièces textiles régulièrement avec un chiffon sec, une brosse douce ou un aspirateur.
Nettoyer les pièces textiles une fois par an avec un chiffon propre et humide. Les laisser sécher une nuit, puis les brosser avec une brosse souple.

Entretien

REMARQUE

Ne pas utiliser de produits de nettoyage agressifs (exemple : alcool, solvant ou ammoniaque). Ne pas utiliser de systèmes de nettoyage à vapeur - risque de décollement des tissus !

REMARQUE

Dépoussiérer les pièces textiles régulièrement avec un chiffon sec, une brosse douce ou un aspirateur.
Nettoyer les pièces textiles une fois par an avec un chiffon propre et humide. Les laisser sécher une nuit, puis les brosser avec une brosse souple.

Retrait des taches

AVERTISSEMENT

Ne pas frotter la tache ; elle risquerait de s'étaler et la substance pourrait pénétrer dans le matériau.

REMARQUE

Agir rapidement sur la tache en commençant par les bords puis en allant vers l'intérieur.
Enlever un maximum de substance, solide à l'aide d'une cuillère ou d'une spatule, liquide à l'aide d'un papier absorbant.

REMARQUE

Produit à utiliser / mode opératoire selon le type de tache :

- Graisse, huile et encre : utiliser un détergent à pH neutre.
- Vomi : utiliser de l'eau minérale gazeuse.
- Sang : recouvrir la tache de farine et laisser sécher ; retirer la farine avec un chiffon légèrement humide.
- Boue : laisser sécher, puis retirer la boue avec un chiffon légèrement humide.
- Gâteau, chocolat, crème glacée : nettoyer à l'eau tiède.
- Boissons sucrées et/ou alcoolisées : nettoyer à l'eau tiède ou au jus de citron en cas de tache tenace.
- Gel coiffant, café, sauce tomate, vinaigre : nettoyer à l'eau tiède et au jus de citron.

Pour les substances solides, utiliser ensuite une brosse douce ou un aspirateur.
Pour les substances liquides, utiliser ensuite un chiffon microfibres humide, puis sécher avec un chiffon différent.

Alcantara®

L'Alcantara® est un matériau pratique et élégant, très résistant et facile à entretenir.

AVERTISSEMENT

Ne pas utiliser de chiffons ou de papiers absorbants imprimés.

Ne pas utiliser de systèmes de nettoyage à vapeur.

REMARQUE

Épousseter régulièrement les pièces en Alcantara® à l'aide d'un chiffon sec, d'une brosse douce ou d'un aspirateur.
Nettoyer, sans frotter énergiquement, l'Alcantara® avec un chiffon en coton blanc légèrement humide.

Pour connaître les produits et les procédures à utiliser en fonction du type de tache, se reporter à la rubrique "**Textile - Détachage**".

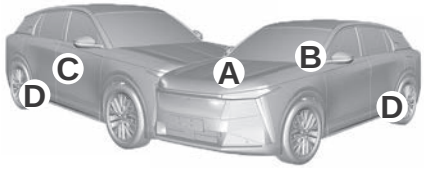
Pour en savoir plus, visiter le site Internet de la marque Alcantara® : www.alcantara.com.

SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

Identification du véhicule

Numéro d'identification du véhicule (VIN)

Différents dispositifs de marquage visibles pour l'identification et la recherche du véhicule.



A. Numéro d'identification véhicule (VIN), sous le capot moteur.

Gravé sur le châssis.

B. Numéro d'identification véhicule (VIN), sur la planche de bord.

Imprimé sur une étiquette collée et visible à travers le pare-brise.

C. Étiquette constructeur.

Collée au niveau de la porte côté droit.
Répertorie les informations suivantes :

- Nom du Constructeur.
- Numéro de réception communautaire.
- Numéro d'identification véhicule (V.I.N.).
- Masse maximale techniquement admissible en charge (MTAC).
- Masse totale roulante autorisée (MTRA).
- Masse maximale sur l'essieu avant.
- Masse maximale sur l'essieu arrière.

D. Étiquette pneus / peinture.

Collée au niveau de la porte côté conducteur.
Reprend les informations suivantes sur les pneus :

- Pressions de gonflage à vide et en charge.
- Références, constituées des dimensions, du type, ainsi que des indices de charge et de vitesse.
- Pression de gonflage de la roue de secours.

Indique également le code couleur de la peinture.

REMARQUE

Le véhicule peut être équipé d'origine de pneus à indices de charge et de vitesse supérieurs à ce qui est indiqué sur l'étiquette, sans impact sur les pressions de gonflage (données à froid).
En cas de changement du type de pneumatiques, consulter le Réseau pour connaître les montes de pneumatiques homologuées pour le véhicule.

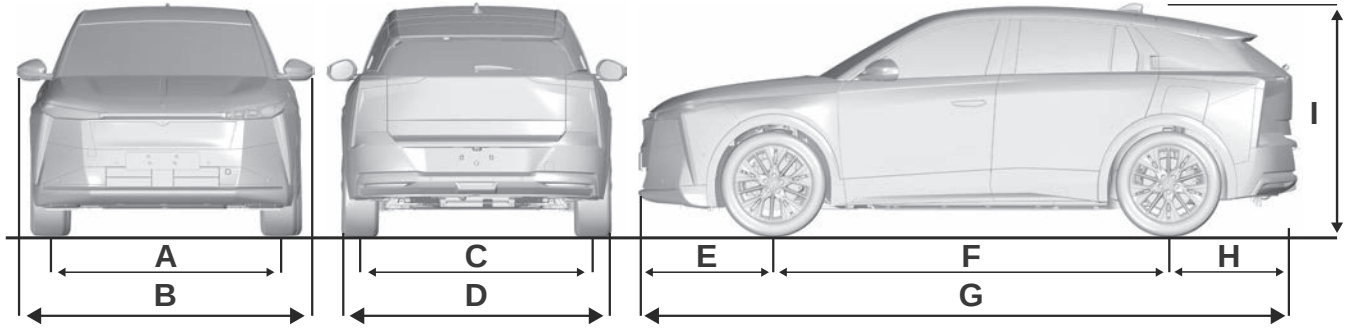
Identification du moteur

Les tableaux des caractéristiques techniques utilisent les code d'identification du moteur. Le code technique est également repris dans le tableau des caractéristiques du moteur.
Pour identifier le moteur adéquat, voir la le certificat de conformité CEE fourni avec le véhicule et les autres documents d'enregistrement nationaux.
Le certificat de conformité indique l'appellation du moteur, les autres publications nationales peuvent indiquer le code technique. Vérifier la cylindrée et la puissance moteur afin d'identifier le moteur respectif.

Données du véhicule

Dimension

Ces dimensions (mm) ont été mesurées sur un véhicule non chargé.



A	B	C	D	E	F	G	H	I
1630-1635	**2100**	1630-1650	**1900**	**955**	**2790**	**4660**	**915**	**1660**

Moteurs

Les caractéristiques du moteur sont détaillées sur le certificat d'immatriculation du véhicule, ainsi que dans la documentation commerciale. Seules les valeurs disponibles au moment de la publication sont présentées dans les tableaux. Pour les valeurs manquantes, s'adresser au Réseau ou à un atelier qualifié.

REMARQUE

La puissance maximale correspond à la valeur homologuée sur banc d'essai, telle que définie par le règlement UE 715/2007.

Pour plus d'informations, s'adresser au Réseau ou à un atelier qualifié.

Masses et charges remorquables

Les valeurs de masses et de charges remorquables liées au véhicule sont mentionnées sur le certificat d'immatriculation, ainsi que dans la documentation commerciale.
Ces valeurs sont également présentes sur la plaque ou l'étiquette constructeur.
Pour plus d'informations, contacter un concessionnaire ou un atelier qualifié.
Le poids maximal autorisé sur flèche correspond au poids admis sur la rotule d'attelage.
Les valeurs de PTR (poids total roulant) et de charge remorquée indiquées sont valables jusqu'à une altitude maximale de 1000 mètres. La valeur de la charge remorquée doit être réduite de 10% pour chaque tranche de 1000 mètres d'altitude supplémentaire.

AVERTISSEMENT

Des températures extérieures élevées peuvent entraîner des baisses de performance du véhicule pour protéger le moteur. Lorsque la température extérieure est supérieure à 37°C, limiter la masse remorquée.

AVERTISSEMENT

Le remorquage avec un véhicule tracteur même peu chargé peut dégrader sa tenue de route.
Tracter une remorque augmente la distance de freinage.
Dans le cas d'un véhicule tracteur, ne jamais dépasser la vitesse de 100 km/h (62 mph) (respecter la législation locale en vigueur).

AVERTISSEMENT

Pour les véhicules hybrides (MHEV) utilisés en hautes altitudes (>2500 m asl), la capacité de remorquage est limitée car elle peut affecter les performances du véhicule.

Données du moteur

Hybride 48V

(*) : selon destination

Moteur	Hybride 145 ch Automatique	Hybride 145 ch Automatique (export *)
Code	EB2LTDH2 eDCT6	
Type Variante Version	KFHPY1	
Norme d'homologation	€6ebis	
Remorque freinée (dans la limite de la MTRA) (kg)	**650**	**600**
Remorque freinée[1] *spéc. France*	**850**	n/a
Remorque non freinée (kg)	**650**	**600**
Poids maximal autorisé sur flèche (kg)	**80**	
Boîte de vitesses / Moteur	Automatique électrique à double embrayage à 6 rapports	
Cylindrée (cm³)	**1,199**	
Puissance max. norme CE (kW)	100kW / 230Nm	
Carburant	Essence sans plomb	
Moteur électrique		
Technologie	Synchrone à aimants permanents	
Puissance max. EC standard (kW)	**21**	
Batterie de traction		

1 Comprend le transfert de masse : la masse est calculée avec seulement 2 personnes à bord et sans bagages. Si plus de 2 personnes sont à bord et/ou avec bagages, le conducteur devra adapter la masse remorquable pour respecter dans tous les cas le poids total autorisé en charge su service combiné, conformément aux réglementations locales en vigueur.

Moteur	Hybride 145 ch Automatique	Hybride 145 ch Automatique (export *)
Technologie	Lithium-Ion	
Tension (VCC)	**48**	
Capacité utile (kWh)	**0,4**	
Puissance combinée (kW CE/chCE)	145/107	

BEV

(*) : selon destination

	BEV		
	E-Tense FWD	**E-Tense FWD Long Range**	**E-Tense AWD Long Range**
TVV	KEZKV	KEZKT	KEZKT
Nom du moteur	MEL ZLC	MEL ZLC XL	MEL ZLC
Remorque freinée (dans la limite de la MTRA) (kg)	**1270**	**1200**	**1430**
Remorque freinée[2] spéc. France	**1470**	**1400**	**1600**
Remorque non freinée (pente de 12 %)	**750**	**750**	**750**
Poids sur flèche max.	**80**	**80**	**80**
Moteur électrique			
Puissance max. (kW)	**190**	**207**	**276**
Batterie de traction			
Technologie	Lithium-Ion		
Capacité utile	73,7 kWh	97,2 kWh	97,2 kWh
Câble de charge domestique	**Mode 2**		
Courant alternatif (CA) Tension nominale A/kW	Monophasé 1,8 kW (8 A) ou 3,2 kW (14 A)		
Charge accélérée	**Mode 3**		

[2] Masse remorquable : la masse remorquable maximale est calculée avec seulement 2 personnes à bord, sans bagages. Si plus de 2 personnes sont à bord et/ou avec bagages, le conducteur devra adapter la masse remorquable pour respecter dans tous les cas le poids total autorisé en charge su service combiné, conformément aux réglementations locales en vigueur.

	BEV		
	E-Tense FWD	**E-Tense FWD Long Range**	**E-Tense AWD Long Range**
Courant alternatif (CA) Tension nominale (A)/kW	Monophasé 3,7 kW (16 A) ou 7,4 kW (32 A)		
	Triphasé 11 kW (48 A) ou 22 kW (96 A)		
Charge super rapide	**Mode 4**		
Tension continue (DC)	160 kW (400 V)		

Liquides et lubrifiants

Huile moteur

Type moteur	Classe de viscosité	Spécification STLA	Produit recommandé
EB2LTDH2	SAE 0W20	01/955535	QUARTZ FPW01

Liquides de frein

Fluide synthétique pour les systèmes de freinage. Dépasse les spécifications : FMVSS n° 116 DOT 4.

Contenances des réservoirs

Carburant (L)	**55**
Huile	3,5 l

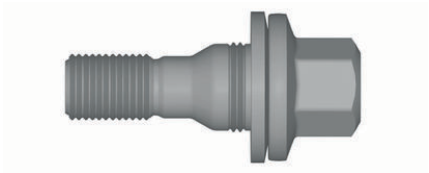
Roues et pneus

Couples de serrage

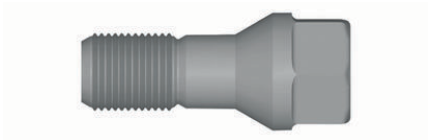
⚠ AVERTISSEMENT

Veiller à toujours utiliser les vis de fixation de roue adéquates lors des changements de roues. Lors du montage de la roue de secours, pour un usage temporaire, les boulons pour jantes en alliage peuvent également être utilisés.

Selon version, il existe deux tailles de boulons :



Le couple de serrage des boulons M12 est 115 Nm.



Le couple de serrage des boulons M14 est 130 Nm environ.

INFORMATIONS AU CLIENT

Déclaration de conformité

Ce véhicule est équipé d'équipements radio qui émettent et/ou reçoivent des ondes radio soumises à la directive 2014/53/UE.
Les fabricants des équipements radio ci-dessous déclarent qu'ils sont conformes à la directive 2014/53/UE.
Aucune restriction régionale ne s'applique à la mise en service de l'équipement conformément à l'article 10, § 10, de la directive 2014/53/UE.

REMARQUE

Le texte intégral de la déclaration de conformité UE est disponible à l'adresse Internet suivante :
https://service.dsautomobiles.com/DSddb/index.html

Radars

Robert Bosch GmbH

Robert-Bosch-Platz 1, 70839 Gerlingen-Schillerhöhe, Allemagne

- Fréquences de fonctionnement : 76,0 - 77,0 GHz
- Puissance max. : 20,9 dBm | 21,4 dBm

Radio et système d'infodivertissement

MARELLI EUROPE S.p.A

Viale A. Borletti 61/63, Corbetta, Italie

BT :

Fréquences de fonctionnement : 2402 MHz à 2480 MHz
Puissance max. : 2,34 dBm

WiFi :

Fréquences de fonctionnement : 5725 MHz à 5875 MHz
Puissance max. :

- 20 MHz BW : 5745 MHz → 12,86 *dBm*
- 40 MHz BW : 5755 MHz → 12,48 *dBm*
- 80 MHz BW : 5775 MHz → 11,84 *dBm*

Antidémarrage

Aptiv Services Deutschland GmbH

Am Technologiepark 1, D–42119 Wuppertal, Allemagne
Fréquences de fonctionnement : 125 kHz
Puissance max. : -18,97dBµA/m à 10m

Boîtier télématique

BSRF

Continental Automotive GmbH

Siemensstrasse 12, 93055 Regensburg, Allemagne
Fréquences de fonctionnement :

- FM : 87,5 - 108 MHZ
- AM : 148,5 - 283,5 kHZ, 526,5 - 1606,5 kHz
- DAB : 174 - 240 MHz
- Wi-Fi : 2,4GHz et 5GHz
- LTE(1,4 MHz 3 MHz 5 MHz 10 MHz 15 MHz 20 MHz)
- GNSS : 1559-1610 MHz

Puissance max. :

- GSM (33 dBm +/- 2 dB)
- LTE/WCDMA (23 dBm +/- 2 dB)

RTBM

FIH Co., Ltd

No.4, Minsheng St., Tucheng Dist., 236 New Taipei City, Taïwan

Wi-Fi

802,11b/g/n (2,4 GHz)

- Fréquences : 2412 - 2472 MHz
- Puissance max. : 18,83 dBm

802,11a/n/ac (5 GHz)

- Fréquences : 5180 – 5240 MHz
- Puissance max. : 15,99 dBm

SRD

- Fréquences : 5745 – 5825 MHz
- Puissance max. : 13,93 dBm

GSM 900

- Fréquences : 880-915 MHz (émetteur) / 925-960 MHz (récepteur)
- Puissance max. : 33 dBm (valeur nominale)

GSM 1800

- Fréquences : 1710-1785 MHz (émetteur) / 1805-1880 MHz (récepteur)
- Puissance max. : 30 dBm (valeur nominale)

WCDMA Bande I

- Fréquences : 1920-1980 MHz (émetteur) / 2110-2170 MHz (récepteur)
- Puissance max. : 24 dBm (valeur nominale)

WCDMA Bande VIII

- Fréquences : 880-915 MHz (émetteur) / 925-960 MHz (récepteur)
- Puissance max. : 24 dBm

LTE FDD Bande 1

- Fréquences : 1920-1980 MHz (émetteur) / 2110-2170 MHz (récepteur)
- Puissance max. : 23 dBm

LTE FDD Bande 3

- Fréquences : 1710-1785 MHz (émetteur) / 1805-1880 MHz (récepteur)
- Puissance max. : 23 dBm

LTE FDD Bande 7

- Fréquences : 2500-2570 MHz (émetteur) / 2620-2690 MHz (récepteur)
- Puissance max. : 23 dBm

LTE FDD Bande 8

- Fréquences : 880-915 MHz (émetteur) / 925-960 MHz (récepteur)
- Puissance max. : 23 dBm

LTE FDD Bande 20

- Fréquences : 832-862 MHz (émetteur) / 791-821 MHz (récepteur)
- Puissance max. : 23 dBm

LTE FDD Bande 28

- Fréquences : 703-748 MHz (émetteur) / 758-803 MHz (récepteur)
- Puissance max. : 23 dBm

Télécommande et télémétrie

Valeo Comfort and Driving Assistance

76, rue Auguste Perret 94046 Créteil - CEDEX, France
Fréquences de fonctionnement :

- 433,05…434,79MHz
- 125kHz 2402…2480MHz

Puissance max. :

- 10 dBm / -6,85 dBm
- 125 kHz : -7,3 dBm

Antenne radio

ASK Industrie SpA

C.P. 110 c/o U.P. RE2, 42121 Reggio Emilia, Italie
Fréquences de fonctionnement : 76 - 108 MHz
Puissance max. : n/a

Chargeur sans fil

FORYOU MULTIMEDIA ELECTRONICS CO., LTD

No.1,North Shangxia Road,
Dongjiang Hi-tech Industry Park 516005 , HUIZHOU GUANGDONG PROVINCE P.R., Chine
Fréquences de fonctionnement : 127,7 kHz
Puissance max. : 15 W

Consommation de carburant et émissions de CO_2

(Versions hybrides 48 V)

Les chiffres de consommation de carburant et d'émissions de CO_2 déclarés par le fabricant sont déterminés sur la base des essais d'homologation prévus par les normes applicables dans le pays où le véhicule est immatriculé.
Le type d'itinéraire, la circulation, les conditions météorologiques, le style de conduite, l'état général du véhicule, le niveau d'équipement/accessoires, l'utilisation du système de climatisation, la charge du véhicule, la présence d'une galerie de toit et d'autres situations qui affectent négativement l'aérodynamisme ou la résistance conduiront à des valeurs de consommation différentes. Ce n'est qu'après les 3 000 premiers kilomè-

tres de conduite qu'il sera possible d'établir une consommation de carburant plus régulière.
Pour connaître les chiffres spécifiques de consommation de carburant et d'émissions de CO_2 de ce véhicule, se référer aux données du certificat de conformité et à la documentation connexe qui accompagne le véhicule.

Prescriptions relatives à l'élimination

(le cas échéant)
Le fabricant s'est engagé depuis de nombreuses années à préserver l'environnement en améliorant constamment ses processus de production et en fabriquant des produits de plus en plus "éco-compatibles". Afin d'offrir aux clients le meilleur service possible dans le respect des lois environnementales et en réponse à la directive européenne 2000/53/CE régissant les véhicules véhicule hors d'usage, le fabricant propose à ses clients de remettre leur véhicule en fin de vie sans frais supplémentaires. La directive européenne prévoit que le dernier détenteur et/ou propriétaire puisse remettre le véhicule hors d'usage sans frais du fait de l'absence de valeur marchande ou d'une valeur marchande négative du véhicule.
Pour remettre le véhicule hors d'usage sans frais supplémentaires, s'adresser à l'un de nos concessionnaires en cas d'achat d'un autre véhicule ou à un centre de collecte et de mise à la casse agréé par le fabricant. Ces centres ont été soigneusement choisis pour offrir un service de qualité pour la collecte, le traitement et le recyclage des véhicules hors d'usage, dans le respect de l'environnement.

De même, pour respecter ses obligations au titre de la directive européenne 2006/66/CE relative aux piles et accumulateurs, le fabricant doit se conformer à tout moment aux réglementations nationales relatives à la manipulation des batteries lithium-ion basse tension (12 V et 48 V) et haute tension.
Il s'agit notamment de confier les véhicules avec leurs batteries à l'un des centres de collecte et de démolition autorisés par le fabricant à traiter ces batteries, et de ne pas s'en débarrasser de manière inappropriée, ce qui pourrait entraîner des blessures corporelles et/ou nuire à l'environnement.
Le conducteur peut obtenir de plus amples informations sur ces centres de collecte et de mise au rebut soit auprès d'un concessionnaire, soit en appelant le numéro figurant dans le carnet d'entretien, soit en consultant les sites Web des différentes marques du fabricant.

REACH

Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals (REACH) est un règlement de l'Union européenne adopté pour améliorer la protection de la santé humaine et de l'environnement contre les risques liés aux substances chimiques.

Enregistreur des données du véhicule et confidentialité

Introduction

Des calculateurs électroniques sont installés dans le véhicule. Ils traitent les données reçues, générées ou échangées par les capteurs du véhicule. Certains de ces calculateurs sont nécessaires au bon fonctionnement de votre véhicule, d'autres vous assistent en conduisant (systèmes d'assistance au conducteur), d'autres encore assurent des fonctions de confort ou d'infodivertissement.
Les rubriques suivantes contiennent des informations générales sur le traitement des données dans le véhicule.
D'autres informations sur les données téléchargées, stockées et transmises à des tiers (ainsi que la finalité de cette transmission) dans votre véhicule sont disponibles sous le mot clé "Protection des données", sans oublier les références des caractéristiques fonctionnelles affectées dans le Guide d'utilisation du véhicule. Celles-ci sont également disponibles dans les conditions générales de vente du véhicule, dans les conditions générales de vente des services connectés, ou en ligne sur le site de la marque.

Référence personnelle

Chaque véhicule est identifié au moyen d'un numéro de châssis unique. D'autres options, telles que la plaque d'immatriculation du véhicule, per-

mettent de retrouver des données sur le détenteur ou le conducteur du véhicule.
Les données générées ou traitées par les boîtiers de commande peuvent donc être personnelles, ou être rendues personnelles sous certaines conditions. En fonction des données disponibles sur le véhicule, des conclusions peuvent être tirées sur des informations telles que votre comportement de conduite, votre emplacement ou l'itinéraire parcouru ou sur votre comportement d'utilisation.

Caractéristiques de fonctionnement du véhicule

Les boîtiers de commande traitent les données pour le fonctionnement du véhicule.
Ces données incluent par exemple :

- Informations sur l'état du véhicule (par exemple vitesse, temps de trajet, accélération latérale, taux de rotation des roues, affichage des ceintures de sécurité bouclées).
- Conditions environnementales (par exemple température, capteur de pluie, capteur de distance).

En règle générale, ces données sont temporaires et ne sont pas stockées plus longtemps qu'un cycle opérationnel et ne sont traitées qu'à bord du véhicule lui-même. Les boîtiers de commande incluent souvent l'enregistrement des données (dont la clé du véhicule). Cette fonction permet de documenter temporairement ou en permanence les informations relatives à l'état du véhicule, aux contraintes des composants, aux exigences d'entretien, ainsi qu'aux événements et erreurs techniques.

Enregistreur des données d'appel d'urgence et confidentialité

Traitement des données

Tout traitement d'informations personnelles par la fonction d'appel d'urgence respecte le cadre de protection des informations personnelles établi par le règlement 2016/679 (RGPD) et la directive 2002/58/CE du Parlement européen et du Conseil, et en particulier, cherche à protéger les intérêts vitaux de la personne concernée, conformément à l'article 6.1, paragraphe d) du règlement 2016/679.
Le traitement des informations personnelles est strictement limité aux exigences de la fonction d'appel d'urgence utilisée avec le numéro d'appel d'urgence européen.
La fonction d'appel d'urgence est uniquement en mesure de collecter et de traiter les données suivantes relatives au véhicule : numéro de châssis, type (véhicule de tourisme ou véhicule utilitaire léger), type de carburant ou source d'énergie, trois derniers lieux et sens de déplacement, nombre de passagers et un fichier journal horodaté enregistrant les données techniques liées au fonctionnement du système.
Les destinataires des données traitées sont les centres de traitement des appels d'urgence désignés par les autorités nationales compétentes sur le territoire où ils sont situés, permettant l'acheminement et le traitement prioritaires des appels au numéro d'urgence.

Conservation des données

Les données contenues dans la mémoire du système ne sont pas accessibles en dehors de celui-ci avant le déclenchement d'un appel. Le système n'est pas traçable et n'est pas surveillé en permanence dans son mode de fonctionnement normal.
Les données contenues dans la mémoire interne du système sont automatiquement et continuellement effacées. Seules les trois dernières positions du véhicule, nécessaires au fonctionnement normal du système, sont conservées.
Après le déclenchement d'un appel d'urgence, l'historique des données est conservé au maximum 13 heures.

Accès aux données

Le conducteur a le droit d'accéder aux données et, si nécessaire, de soumettre une demande de rectification, d'effacement ou de restriction du traitement de toute information personnelle non traitée conformément aux dispositions du règlement 2016/679 (RGPD). Les tiers auxquels des données ont été communiquées sont informés de toute rectification, tout effacement ou toute restriction effectués conformément à la directive susmentionnée, à moins que cela ne soit impossible ou n'exige un effort disproportionné.
Le conducteur a également le droit de déposer une plainte auprès de l'autorité compétente en matière de protection des données.
Pour faire valoir ces droits, nous contacter par e-mail à l'adresse privacyrights@mpsa.com.
Pour plus d'informations concernant nos coordonnées, prière de consulter notre politique de confidentialité et de cookies sur notre site web.

Caractéristiques techniques du véhicule

Selon le niveau d'équipement du véhicule, les données stockées sont les suivantes :

- État de fonctionnement des composants du système (par exemple niveau de remplissage, pressions des pneus, état de charge de la batterie).
- Défaillances et dysfonctionnements dans d'importants composants de système (par exemple phares, freins).
- Réactions du système dans des situations de conduite spécifiques (par exemple déploiement d'un airbag, déclenchement des systèmes de contrôle de stabilité et de freinage).
- Information sur des événements qui endommagent le véhicule.
- Pour les véhicules électriques ou hybrides rechargeables, la quantité de charge de la batterie de traction, l'autonomie estimée.
- Événements de cybersécurité (par ex. établissement de connexions imprévues avec des systèmes inconnus, redémarrages intempestifs ou configurations anormales).
- Kilométrage exact ou horodatage des événements enregistrés (détection de dysfonctionnements internes, activation de systèmes spécifiques, etc.), permettant de les localiser à temps.
- Données dynamiques enregistrées quelques secondes avant et après des événements de conduite spécifiques, comme des accidents, collisions ou activations des systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS) : données de conduite (par exemple vitesse, accélération, angle de braquage, régime moteur, rapport sélectionné sur la boîte de vitesses, pression sur les pédales), et images potentiellement très basse résolution de la vue à l'avant du véhicule (système Data Recorder (ADR) ADAS activé).

Dans des circonstances particulières (par exemple si le véhicule a détecté un dysfonctionnement), il peut s'avérer nécessaire d'enregistrer des données qui seraient autrement simplement volatiles.

Opérations de maintenance et de réparation

Lors de l'entretien du véhicule (par exemple réparations, maintenance), les données d'exploitation sauvegardées peuvent être lues avec le numéro d'identification du véhicule et utilisées, si nécessaire. Le personnel travaillant pour le réseau d'entretien (par exemple garages, constructeurs) ou des tiers (par exemple agents d'assistance routière) peuvent lire les données du véhicule. Ceci s'applique également au travail sous garantie et aux mesures d'assurance qualité. Les données sont généralement lues via le port OBD (On-Board Diagnostics) prescrit par la loi dans le véhicule. L'exploitation documente sur l'état technique du véhicule ou de ses composants et facilite le diagnostic des dysfonctionnements, dans le respect des obligations de garantie et l'amélioration de la qualité. Ces données, en particulier les informations relatives à la contrainte des composants, aux événements techniques, aux erreurs de l'opérateur et à d'autres dysfonctionnements, sont transmises au fabricant, le cas échéant, avec le numéro d'identification du véhicule. La responsabilité du fabricant peut être également engagée. Le fabricant peut également utiliser les données d'exploitation provenant des véhicules pour les rappels de produits. Ces données peuvent également être utilisées pour vérifier la garantie du client et les demandes sous garantie.
Les sauvegardes de dysfonctionnements dans le véhicule peuvent être remises à zéro par une entreprise de service après-vente lors d'un entretien ou d'une réparation ou à votre demande.

Système ADAS Data Recorder (ADR)

Selon le niveau d'équipement, le véhicule peut être équipé d'un système ADAS Data Recorder qui traite en permanence les images et les données de conduite, et les enregistre dans le véhicule au déclenchement des systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS) (par exemple Assistance au freinage d'urgence intelligent, interruption d'un Changement de voie semi-automatique, selon le cas). Ce système est destiné à mieux comprendre le comportement des ADAS, en collectant des données à chaque déclenchement des ADAS.
Les données concernées sont des photos grisées basse résolution de la vue à l'avant du véhicule et de données de conduite dynamique (par exemple vitesse, accélération, angle de braquage, pression sur la pédale de frein, état des clignotants, position de la pédale d'accélérateur), prises toutes les secondes juste avant et après l'événement. Le kilométrage exact et l'horodatage de l'événement sont également enregistrés. La résolution des images enregistrées est trop faible et ne permet pas de reconnaître les visages, de lire les plaques d'immatriculation ou d'interpréter les panneaux routiers.

Toutes ces informations ne peuvent être extraites que par un réparateur agréé, à l'aide d'un équipement spécial connecté par câble à la prise OBD. Cette opération peut s'effectuer à la demande du conducteur qui souhaite une explication des ADAS ou dans le cadre d'une enquête judiciaire concernant le véhicule. Ce système a uniquement pour but de fournir des explications relatives à l'activation des ADAS. Il ne peut être déclenché que par activation de systèmes ADAS spécifiques ; ce système ne se déclenche jamais suite à la détection d'accidents ou de collisions sans activation des ADAS. Si les ADAS sont désactivés, le système ADR n'enregistre aucune donnée.

Enregistreur de données d'événements

(Selon pays de commercialisation)
De plus, selon le pays de commercialisation et les obligations légales, le véhicule peut également être équipé d'un système Event Data Recorder qui enregistre les données en cas d'accident ou de collision, quel que soit l'état d'activation des systèmes ADAS. Conformément au règlement (UE) 2022/545, le système EDR est une obligation légale au sein du Marché européen et dans d'autres pays liés par le règlement ONU n° 160 ; son but est de figer les données de conduite au moment des accidents ou des collisions. Contrairement au système ADR décrit ci-avant, les photos de la scène ne sont jamais enregistrées par le système EDR. Les données ne peuvent être lues que par une prise OBD à l'aide d'un équipement spécial, et utilisées par les forces de l'ordre pour analyser le contexte d'un accident qui implique le véhicule. Sauf exception, les réparateurs ne possèdent pas cet équipement.

Fonctions de confort et d'infodivertissement

Les réglages de confort et les réglages personnalisés peuvent être enregistrés dans le véhicule et modifiés ou réinitialisés à tout moment.
Selon le niveau d'équipement du véhicule, ceci peut inclure :

- Réglages de position de siège et de volant.
- Réglages de châssis et de climatisation.
- Réglages personnalisés tels que l'éclairage intérieur.

L'utilisateur peut saisir ses propres données dans les fonctions du système audio et télématique du véhicule dans le cadre des fonctionnalités sélectionnées.
Selon le niveau d'équipement du véhicule, ceci peut inclure :

- Données multimédia telles que la musique, les vidéos ou les photos à lire dans un système multimédia intégré.
- Données du carnet d'adresses à utiliser avec un système mains-libres intégré ou un système de navigation intégré.
- Destinations saisies.
- Données sur l'utilisation des services en ligne.

Ces données pour les fonctions de confort et d'infodivertissement peuvent être stockées localement dans le véhicule ou conservées sur un appareil connecté au véhicule (par exemple smartphone, clé USB ou lecteur MP3). Les données saisies vous-même peuvent être supprimées à tout moment.

Ces données peuvent également être transmises hors du véhicule à la demande de l'utilisateur, particulièrement en utilisant des services en ligne en accord avec les réglages sélectionnés.

Intégration smartphone (par exemple Android Auto® ou Apple® CarPlay®)

Si le véhicule est équipé en conséquence, il est possible de connecter votre smartphone ou un autre appareil mobile au véhicule afin de pouvoir le contrôler via les commandes intégrées au véhicule. L'image et le son du smartphone peuvent être émis via le système audio et télématique. Simultanément, une information spécifique est transmise à votre smartphone. Selon le type d'intégration, ceci inclut des données telles que la position, le mode jour/nuit et d'autres informations générales au sujet du véhicule. Pour plus d'informations, consulter les consignes d'utilisation du véhicule ou du système audio et télématique.
L'intégration permet aux applications smartphone sélectionnées d'être utilisées, telles que la navigation ou la lecture de musique. Aucune autre intégration n'est possible entre le smartphone et le véhicule, en particulier l'accès actif aux données du véhicule. La nature du traitement ultérieur des données est déterminée par le fournisseur de l'application utilisée. La possibilité de définir des paramètres dépend de l'application en question et du système d'exploitation du smartphone.

Services en ligne - Connectivité "Over-The-Air"

Si le véhicule est connecté à un réseau radio, cela permet l'échange de données entre le véhicule et d'autres systèmes.
La connexion à un réseau radio est rendue possible grâce à un émetteur dans le véhicule ou à un appareil mobile prévu par l'utilisateur (par exemple smartphone). Les fonctions en ligne peuvent être utilisées via cette connexion au réseau radio. Il s'agit notamment des services et applications / apps en ligne qui vous sont fournis par le Constructeur ou d'autres fournisseurs.

Services propriétaires

En ce qui concerne les services en ligne du fabricant, les fonctions correspondantes sont décrites par lui-même sur un support approprié (par exemple manuel, site Web du fabricant) et les informations sur la protection des données sont fournies. Les données personnelles peuvent être utilisées pour les services en ligne. L'échange de données à cet effet s'effectue via une connexion sécurisée, par exemple à l'aide des systèmes informatiques du fabricant prévus à cet effet. La collecte, le traitement et l'utilisation des données personnelles aux fins de la fourniture des services se font uniquement sur la base d'une obligation légale, par exemple dans le cas du système d'appel d'urgence réglementaire, ou dans le cadre d'un accord contractuel ou d'un consentement.
Il est possible d'activer ou de désactiver les services et fonctions (certains peuvent s'avérer payants) et dans certains cas, l'ensemble de la connexion du véhicule au réseau radio. Ceci n'inclut pas les fonctions et services légalement requis tels que le système de communication d'urgence.

Services tiers

En cas d'utilisation de services en ligne d'autres fournisseurs (tiers), ces services sont soumis à la responsabilité, à la protection des données et aux conditions d'utilisation du fournisseur en question. Le Constructeur n'a souvent aucune influence sur le contenu échangé à cet égard. Veiller par conséquent à vérifier la nature, l'étendue et le but de la collecte et de l'utilisation des données personnelles dans le cadre des services tiers fournis par le prestataire de services en question.

Services en ligne sur la base de contrats

Votre véhicule peut divulguer et recevoir des données par la connectivité "Over-The-Air" pour la fourniture de services demandés explicitement par l'abonné au service. Tout au long du processus d'abonnement, nous vérifions par différents moyens la légitimité du demandeur, considéré comme le propriétaire du véhicule, d'activer des services sur le véhicule.
Pour plus de détails sur ces services, demandez à l'abonné au service de vous communiquer les Conditions générales acceptées. Vous les trouverez dans l'application mobile de la Marque ou sur le site Web de la Marque, après vous être connecté à un compte Stellantis.

Mesures de protection contre les cyberattaques

Selon le modèle, votre véhicule peut être équipé d'un système qui détecte les tentatives de cyberattaques ou des événements imprévus en matière de cybersécurité. S'il est installé à l'intérieur du véhicule, ce système fonctionne pendant toute la durée de vie du véhicule.
En cas de détection d'événements de cybersécurité (par exemple établissement de connexions imprévues avec des systèmes inconnus, redémarrages intempestifs ou configurations anormales), des fichiers d'historisation sont stockés temporairement dans le véhicule puis transmis aux infrastructures du Fabricant par connectivité "Over-The-Air". Ces fichiers d'historisation sont analysés par le Securité Operational Center (SOC) du fabricant afin d'identifier les mesures appropriées pour protéger les véhicules contre toutes interactions malveillantes avec des composants électroniques. Ces mesures pourraient par exemple consister dans le déploiement de mises à jour du logiciel ou du firmware.
Ce système a pour objectif d'améliorer les mesures de cybersécurité implantées dans les véhicules.
Il participe aussi directement à la sécurisation de la connectivité du véhicule et permet l'exécution correcte des services en ligne activés sur votre véhicule. Les moyens d'exercer vos droits de protection à la vie privée vis-à-vis de ce traitement sont décrits dans la politique européenne de confidentialité de Stellantis relative aux véhicules connectés (voir ci-dessous).

Application des obligations légales et des exigences respectives

Cette liste peut évoluer selon la réglementation européenne. Consulter ce document en ligne pour être sûr d'avoir la liste à jour des réglementations applicables dans l'UE. Certaines régle-

mentations ne peuvent pas s'appliquer en fonction de la date d'homologation du véhicule. Généralement, ces obligations légales peuvent divulguer des données indépendamment des paramètres de confidentialité embarqués dans le véhicule.

eCall - Appel d'urgence

Cette fonction sera assurée pendant tout le cycle de vie du VÉHICULE.
Cette fonction, lorsqu'elle est opérationnelle, est assurée par le service public d'urgence de chaque pays traversé. Peu importe où vous avez acheté votre véhicule ou où il est immatriculé. En cas d'impact significatif ou d'accident grave enregistré par l'APPAREIL sur le VÉHICULE, avec pour conséquence l'arrêt du VÉHICULE lui-même, un appel téléphonique est automatiquement transmis du VÉHICULE au numéro d'urgence public correspondant (appel au "112" au sein de l'Europe), ainsi que la transmission des données minimales nécessaires à l'identification et à la localisation du VÉHICULE (c'est-à-dire votre localisation exacte, l'heure de l'accident, le numéro d'identification de votre véhicule et le sens de déplacement). Ces informations ne sont transmises depuis votre véhicule qu'en cas d'accident grave ; il permet aux Services Publics d'Urgence d'évaluer et de gérer votre situation. Les services publics d'urgence agiront conformément à la législation locale et à leurs propres procédures opérationnelles. En Europe, le service eCall basé sur le 112 est un service public d'intérêt général et est donc accessible gratuitement à tous les consommateurs.
Conformément au règlement (UE) 2015/758, ce système est obligatoire pour tous les nouveaux types de véhicules dont la fabrication est homologuée après le 31 mars 2018.
Le système eCall n'est activé que si votre véhicule est impliqué dans un accident grave. Le reste du temps, le système reste inactif. Cela signifie que lorsque vous conduisez simplement votre véhicule, aucun suivi permanent (enregistrement de la position de votre voiture ou suivi de votre conduite) ni transmission de données n'a lieu de la part de ce service de régulation.

OBFCM - Compteur de consommation de carburant embarqué

Ce SERVICE est fourni 15 ans suivant la première mise en circulation du véhicule.
Conformément à l'article 9 du règlement d'exécution (UE) 2021/392 ("OBFCM"), ce service de régulation permet à l'Agence européenne pour l'environnement (AEE) de collecter des données sur les véhicules liées à leur utilisation (telles que le VIN, la distance totale parcourue, le carburant total consommé, l'énergie totale du réseau dans la batterie, le cas échéant).
L'AEE utilise ces données pour surveiller en utilisation réelle la consommation de carburant et d'énergie, ainsi que les émissions de CO_2 des nouveaux véhicules, de manière anonymisée et agrégée.
Comme mentionné dans la réglementation OBFCM, le CLIENT peut refuser la collecte et la transmission des données du véhicule pour la finalité du règlement OBFCM. Cela peut être fait en contactant le service client (coordonnées disponibles sur le site Web de la marque disponible pour votre pays).

SLI - Informations sur les limites de vitesse

Cette fonction sera fournie pendant tout le cycle de vie du VÉHICULE, uniquement pour les véhicules vendus sur le marché européen.
Conformément au règlement (UE) 2018/858 relatif à la réception et à la surveillance du marché des véhicules à moteur et de leurs remorques, ainsi que des systèmes, composants et entités techniques distinctes destinés à ces véhicules, du 30 mai 2018, tel que modifié par le règlement (UE) 2019/2144 du 27 novembre 2019 et le règlement délégué (UE) 2021/1958 de la Commission du 23 juin 2021 (ensemble le "Règlement GSR V2"), les constructeurs automobiles sont tenus d'équiper les véhicules neufs vendus en Europe de différents systèmes visant à garantir la sécurité globale de ces véhicules.
Conformément à l'article 6 du règlement (UE) 2019/2144, ces systèmes doivent inclure un système "d'adaptation intelligente de la vitesse" (ci-après "AIV") qui fournit au conducteur la limite de vitesse applicable sur au moins 90% de la distance totale et pour au moins 80% de la distance parcourue sur chacun des trois types de routes (routes urbaines et rues, routes non urbaines et autoroutes/voies express/voies rapides).
La fonction SLI fournit au conducteur la limite de vitesse applicable sur la route où il circule.
La fonction SLI vise à améliorer la sécurité en permettant au véhicule d'afficher en temps réel la limite de vitesse applicable, même lorsque les conditions extérieures ne le permettent pas (par ex. météo, panneau caché par un autre véhicule). La limite de vitesse applicable est récupérée de la caméra avant du véhicule et peut être complétée via le système de communication Over-The-Air pour améliorer la fiabilité des infor-

mations en fonction de la définition du véhicule. Pour obtenir des informations valides sur les limites de vitesse, la position actuelle du véhicule est envoyée via l'unité télématique et est immédiatement supprimé après traitement. Le suivi de la position du véhicule n'est à aucun moment possible. Ceci n'est pas affecté par les paramètres de confidentialité du véhicule.
Comme l'exige le "Règlement GSR V2", cette fonctionnalité SLI est activée par défaut à l'allumage du contact, mais peut être partiellement désactivée à tout moment par l'utilisateur du véhicule, étant donné que le conducteur peut couper la fonction d'avertissement sonore dans les paramètres du véhicule disponible sur l'écran tactile central. Cela n'aura pas d'impact sur la fonction d'avertissement visuel qui restera active et pourra toujours nécessiter une transmission de données en direct de la position actuelle du véhicule pour une détection précise des limites de vitesse. Selon le modèle de votre véhicule, il peut être également possible de couper complètement la fonction SLI (c'est-à-dire d'arrêter la fonction de détection de limite de vitesse et d'avertissement de limite de vitesse) sur l'écran tactile central, et ainsi de couper la transmission des données pour le trajet en cours.

Affichage du kilométrage sur l'association Car-Pass

(uniquement pour les véhicules enregistrés en Belgique)
Cette divulgation est active uniquement en Belgique, en réponse à une loi belge visant à prévenir la fraude au kilométrage des véhicules (loi belge du 28 novembre 2018, applicable à partir du 01/01/2020). Elles sont fournies à vie, tant que l'association Car-Pass demande les données.
Elle consiste à fournir 4 fois par an le kilométrage de tout véhicule immatriculé en Belgique à Car-Pass, une association déléguée par les autorités belges pour collecter et contrôler ces données.
Ce kilométrage est collecté en direct par Stellantis si un autre service connecté l'utilise déjà. Ces données sont transmises à l'association Car-Pass, sur demande de cet organisme.
Pour plus d'informations, veuillez vous référer à la politique de confidentialité de Car-Pass (https://www.car-pass.be/fr/privacy-policy).

Utilisation des données – Amélioration de la qualité des produits

Vous reconnaissez et acceptez que pour améliorer la qualité des produits fabriqués par STELLANTIS AUTO SAS en tant que constructeur automobile, les données de votre véhicule (telles que définies dans la politique de confidentialité de Stellantis pour les services connectés, voir ci-dessous) – à l'exclusion de la géolocalisation du véhicule – sont transférées au constructeur automobile dans le but d'éviter des anomalies, d'analyser des données agrégées pour l'amélioration du produit ou la création de nouveaux produits.
De plus amples informations à ce sujet, ainsi que les moyens d'exercer vos droits de protection à la vie privée vis-à-vis de ce traitement, sont décrits dans la Politique de confidentialité de Stellantis pour les services connectés (voir ci-dessous).

Politique de confidentialité européenne des véhicules connectés de Stellantis

La présente Politique en matière de protection de la vie privée relative aux véhicules connectés ("Politique de confidentialité") s'applique aux Données personnelles que nous traitons concernant les utilisateurs des Services connectés par le biais de nos véhicules, nos sites Internet ou notre application et qui ont signé les Conditions générales en tant que Clients ou qui sont autorisés par un Client à accéder aux services connectés et à les utiliser.
Cette politique de confidentialité est rédigée conformément à l'article 13 du règlement UE 679/2016 et vous permettra de mieux comprendre comment nous traitons vos informations. Dans ce document, vous trouverez quelques exemples de la façon dont nous traitons les Données personnelles ainsi que des définitions apportant de plus amples explications (à la fin de cette Politique de confidentialité). Si vous souhaitez des éclaircissements concernant cette Politique de confidentialité ou la manière dont vos données sont traitées, veuillez envoyer votre demande à : dataprotectionofficer@stellantis.com Ce document est disponible sur les sites des marques, à la rubrique dédiée aux services connectés.
Elle est également disponible sur le lien suivant : https://connected-vehicles-privacy.stellantis.com/

Enregistreur de données d'événements

(Selon pays de commercialisation)

Ce véhicule est équipé d'un système d'enregistrement des données d'accident, également appelé Event Data Recorder (EDR).
Ce système permet de collecter et enregistrer certaines données du véhicule sur une courte période (quelques secondes), avant, pendant et après un événement de type accident ou collision.
Afin de mieux comprendre les circonstances de l'événement, ce système a pour mission d'enregistrer le fonctionnement des différents systèmes du véhicule au moment où s'est produit l'événement, notamment :

- Le déploiement éventuel d'un moyen de retenue (airbag de sécurité).
- L'état des ceintures de sécurité de tous les occupants (bouclées / non-bouclées).
- Le contact ou l'intensité d'appui sur la ou les pédale(s) actionnée(s) par le conducteur.
- La vitesse du véhicule.
- L'état de certains systèmes d'aide à la conduite et à la manœuvre.

Les éléments suivants ne sont pas enregistrés par le système :

- Les données en condition de conduites normales, c'est-à-dire en dehors de tout événement.
- Les données personnelles du conducteur et des éventuels occupants.
- La position géographique du véhicule au moment de l'événement.

La lecture des données enregistrées par le système nécessite :

- L'accès à l'intérieur du véhicule ou au système.

Et

- Un équipement spécial qui peut être acheté auprès de l'équipementier BOSCH (www.BoschCDRTool.com).

Outre le constructeur du véhicule, d'autres parties, telles que les forces de l'ordre, peuvent disposer de ces données pour l'analyse de l'événement.
Dès que les conditions d'adhérence le permettent, réactiver le système.

Identification de fréquence radio (RFID)

La technologie RFID est utilisée sur certains véhicules pour des fonctions telles que la surveillance de la pression des pneus et le blocage de démarrage.
Elle est également utilisée en association avec des équipements tels que les télécommandes radio pour le verrouillage/déverrouillage des portes et le démarrage.
La technologie RFID des véhicules STELLANTIS n'utilise pas ou n'enregistre pas de renseignements personnels ou de lien avec tout autre système STELLANTIS contenant des renseignements personnels.

INDEX

A

Accès au compartiment moteur 245
Accès mains libres 22
Accoudoir, arrière 69
Activation des annonces trafic 109
Activation des feux de détresse 221
Affichage de l'autonomie 83
Aide au démarrage en côte (HSA) 215
Aide au maintien dans la voie (LKA) . . . 190
Aide au positionnement dans la voie (LPA) 195
Airbags 43
Airbags, latéraux 43
Airbags, rideaux 43
Alarme 13, 14
Alerte Attention Conducteur par caméra avant 212
Alerte Attention Conducteur par caméra de surveillance du conducteur . 213
Alerte Attention Conducteur par minuterie 212
Alerte de franchissement involontaire de ligne (LDW) 189
Alerte de trafic arrière 206
Allumage des phares adaptatifs 66
Aménagements, arrière 70
Aménagements, avant 68
Anneaux d'arrimage 72
Appel d'assistance 223
Appel d'urgence (eCall) 221
Applications 111
Appoint en liquide de refroidissement . 248
Appoint en liquide lave-glace 247
Après un changement de roue 230
Assemblage du triangle 224
Assistance au freinage d'urgence intelligent (iEBA) 179
Assistance et SOS 221
Atténuateur de choc mobile (ACC) . . . 164
Atténuateur de choc mobile prédictif (ACC) 170
Autonomie 83, 115
Avertisseur sonore 56

B

Bacs de rangement 73
Banquette arrière 38
Barre de remorquage avec rotule amovible 154
Barre de toit 153
Batterie 83, 150
Battery Care Mode 150
BEV 83, 115, 152
Boîte à gants 69
Boîte de vitesses, automatique 132

C

Câble de recharge (électrique) 73
Caméra infrarouge 63
Capteur de luminosité 60
Capteurs de stationnement 207
Capteurs de stationnement arrière . . . 207
Capteurs de stationnement avant 208
Carrosserie - Entretien extérieur 260
Catalyseur 138
Ceinture de sécurité non bouclée (ceintures de sécurité) 40
Ceintures de sécurité 39
Ceintures de sécurité, arrière 39
Chaînes à neige 258
Changement de voie semi-automatique (SALC) 201
Chargeur de batterie 235
Chargeur sans fil 71
ChatGPT 114
Choix de la fréquence radio 107
Choix des médias 107
Clé, remplacement de la pile 11
Clés 8
Climatisation 26
Combiné d'instruments 79
Commandes au combiné du volant 77
Commandes au volant 110
Compartiment moteur 244
Compatibilité des carburants 138
Connectivité 116
Contrôle - Réglage de la pression des pneus 233
Contrôle de stabilité de la remorque (TSA) 183
Contrôle du liquide de frein 249
Contrôle du niveau d'huile 247
Contrôle électronique de stabilité (ESC) 183
Contrôles périodiques 240

D

Déclaration de conformité 273
Déconnexion - Connexion de la batterie . 237
Dégivrage 26
Dégivrage, avant 26
Dégivrage, lunette arrière 26
Démarrage au moyen de la batterie d'un autre véhicule 234
Démarrage par câbles auxiliaires 234
Dépose d'une roue 227
Dépose du surtapis 72
Désembuage 28
Désembuage, arrière 28
Disques de frein 158
Données du véhicule 266
DRIVE ASSIST 173
DRIVE ASSIST 2.0 175
DS Matrix LED Vision 60, 67

E

Éclairage avec la technologie Full LED . . 66
Éclairage de courtoisie 68
Éclairage extérieur 60
Éclairage intérieur 68
Écran de protection (pare-neige) 26
électriques
Sièges 33
Enregistreur de données d'événements 278, 281
Enregistreur des données d'appel d'urgence et confidentialité . . . 276
Enregistreur des données du véhicule et confidentialité 275
Entretien de l'intérieur 261
Entretien des ceintures de sécurité . . . 261
Entretien du véhicule 250
Entretien programmé 240
Essuie-glaces, pare-brise 58
Étiquettes d'identification 143
EV Routing 115

F

Feux arrière (remplacement) 255
Feux avant (LED) (remplacement) 254
Filet, retenue des bagages 72
Filtre à air d'habitacle 252
Filtre à air moteur 252
Filtre à huile moteur 252
Filtre d'échappement 138
Fluides, lubrifiants et pièces recommandés 243
Fonction d'accueil 35
Fonction de massage 37
Freinage d'urgence actif (AEB) 179
freinage régénératif 132
Freins 157
Fusibles 253

H

Hayon mains-libres 22
Hayon motorisé 24
Huile 87, 247, 252, 272
Huile moteur 241

I

Identification de fréquence radio (RFID) 282
Informations au client 1, 273
Informations et conseils 109
Instruments et commandes de la planche de bord 1, 76
ISOFIX 48

K

Kit d'outils pour changement d'une roue 224
Kit de réparation des pneus 231

L

Lecture d'une piste de lecture 107
LED - Diode électroluminescente 60
Limiteur de vitesse 163
Liquide de freins 242
Liquide de refroidissement antigel . . . 244
Liquide de refroidissement moteur . . . 242
Liquides de frein et d'embrayage 244
Lombaire 34
lunette arrière (désembuage) 26

M

Maintenance et entretien du véhicule 1, 240
Marquage des pneus - Désignations . . 255
Massage multi-points 37
Mémorisation d'une station radio 108
Mémorisation des positions de conduite . 35
Mise à jour du système 104
Mise au rebut des véhicules hors d'usage 240
Mise en miroir de l'écran 118
Mise en place du triangle 224
Mise sur cric du véhicule et changement d'une roue 224
Mode économie d'énergie 126, 152
Modes de conduite 135
Montage des roues 229
Moteur BEV (contrôle des niveaux) . . . 246

Moteur Hybride 48V (contrôle des niveaux) 246

N

Navigation 114, 115
Nettoyage 59, 156
Numéro d'identification du véhicule (VIN) 265

O

Outils 154
Outils embarqués 73

P

Paramètres 121
Paramètres audio 109
Peinture haute brillance 260
Personnalisation 105
Phares, automatiques 61
Phares, feux de route 61
Plaquettes de frein 253
Plug&Charge 152
Pneus et roues 255
Pneus hiver 256
Port, USB 70
Positions de conduite (mémorisation) . . 35
Prescriptions relatives à l'élimination . . 275
Pression des pneus 256
Prévention d'actionnement de la mauvaise pédale (WPP) 182
Procédure de pression des pneus 231
Profils 103
Profondeur de sculpture 257
Puits de rangement 72

R

Rabattement / déploiement des rétroviseurs extérieurs 27
Raccords, avant 70
READY (voyant d'avertissement) 152
Recharge d'un autre véhicule 235
Reconnaissance des panneaux routiers (TSR) 215
Réglage de l'angle du siège 34
Réglage du siège 35
Réglage du soutien lombaire 34
Réinitialisation de la télécommande . . . 13
Remisage du véhicule 259
Remise en place de la roue de secours . 226
Remorquage 237
    Plateau (Remorquage) 153
Remorquage d'un autre véhicule 239
Remorquage du véhicule 238
Remorque 153
Remplacement des ampoules 254
Remplacement des balais d'essuie-glace 250
Retrait de la roue de secours 226
Rétroviseur, vue arrière 28
Rotule, amovible 154
Roue de secours 226

S

Sécurité enfants 17
Sélecteur de conduite 132
Sélecteur du mode de conduite 133
Sélecteur, vitesse 132
Sélection d'une station radio 108
Sièges 33
    chauffants 35
Sièges chauffants et ventilés 35, 37
Sièges enfants 46, 48
Sièges, chauffants 37
Smartphone 71
Spécifications techniques 1, 265
Spots 61
Streaming audio 109
Surfaces en cuir (entretien) 262
Surtapis 72
Surveillance des angles morts (BSM) . . 186
Système de contrôle de la traction (TCS) 184
Système de retenue pour enfants i-Size . . 49
Système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) 219

T

Télécaméra arrière (RVC) 210
Télécommande 13
Téléphone 120
Témoins d'avertissement et indicateurs orange 87
Témoins d'avertissement et indicateurs rouges 85
Témoins d'avertissement et indicateurs verts 92
Top Tether (fixation) 54
Trappe de charge 146
Trappe, charge 146
Triangle de présignalisation 223

U

Usure des disques de frein 253

V

Vérification des niveaux des liquides . . . 241

Verrouillage centralisé 13
Vision panoramique 204
Voix 114
Volant 55
Volant (réglage) 55
Voyant d'avertissement, la ceinture de sécurité du conducteur n'est pas bouclée 39
Voyants d'avertissement et de signalisation bleus 93
Voyants d'avertissement et de signalisation noirs/blancs 93
Vue d'ensemble du tableau de bord 76

Matières recyclées / Véhicules hors d'usage
Le Constructeur atteste, par application des dispositions de la réglementation européenne (Directive 2000/53) et de la réglementation no 1094 de 2010 (amendement) sur les véhicules hors d'usage (responsabilité du producteur), qu'elle atteint les objectifs fixés par celles-ci et que des matières recyclées sont utilisées dans la fabrication des produits qu'elle commercialise.
Les reproductions et traductions même partielles de ce document sont interdites sans autorisation écrite du Constructeur.

Imprimé en UE
06-26





DS AUTOMOBILES | TotalEnergies

Stimuler l'innovation pour demain.

Depuis plus de 50 ans, **TotalEnergies et Stellantis partagent une vision commune de la performance, de l'innovation et de la mobilité pour l'avenir.**

Ce partenariat de longue date repose sur une étroite collaboration technique, de la conception des produits au service après-vente sur les réseaux officiels. En combinant leur expertise, les deux sociétés ont développé des technologies de lubrification de pointe adaptées aux besoins changeants des groupes motopropulseurs DS Automobiles.

Les gammes **Quartz Mopar** et **Quartz EV3R Mopar** co-marquées reflètent cette expertise partagée. Spécialement conçues et **approuvées par DS Automobiles**, elles comprennent des **huiles moteur haute performance** couvrant chaque groupe motopropulseur DS Automobiles. Chaque formulation aide à garder les moteurs propres, à réduire l'usure et à soutenir l'efficacité énergétique, assurant un fonctionnement en douceur kilomètre après kilomètre, même dans les conditions les plus exigeantes.

Nous poussons l'innovation plus loin avec **Quartz EV3R Mopar**, qui introduit l'**approche 3R (Réduire, Réutiliser, Régénérer)** en utilisant des huiles de base régénérées et une bouteille recyclable, tout en offrant les mêmes performances que les huiles Quartz standard, avec un impact moindre par rapport à nos produits conventionnels.

Votre réparateur DS Automobiles agréé vous recommandera l'huile adaptée à votre modèle et à votre plan d'entretien. Disponible et **recommandée au sein des réseaux après-vente autorisés DS Automobiles**, Quartz Mopar offre confiance, durabilité et une technologie éprouvée soutenue par des décennies de partenariat.

DS AUTOMOBILES

Travelling is an Art

DSautomobiles.com



D0D74B02606fr-1